Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Rapport

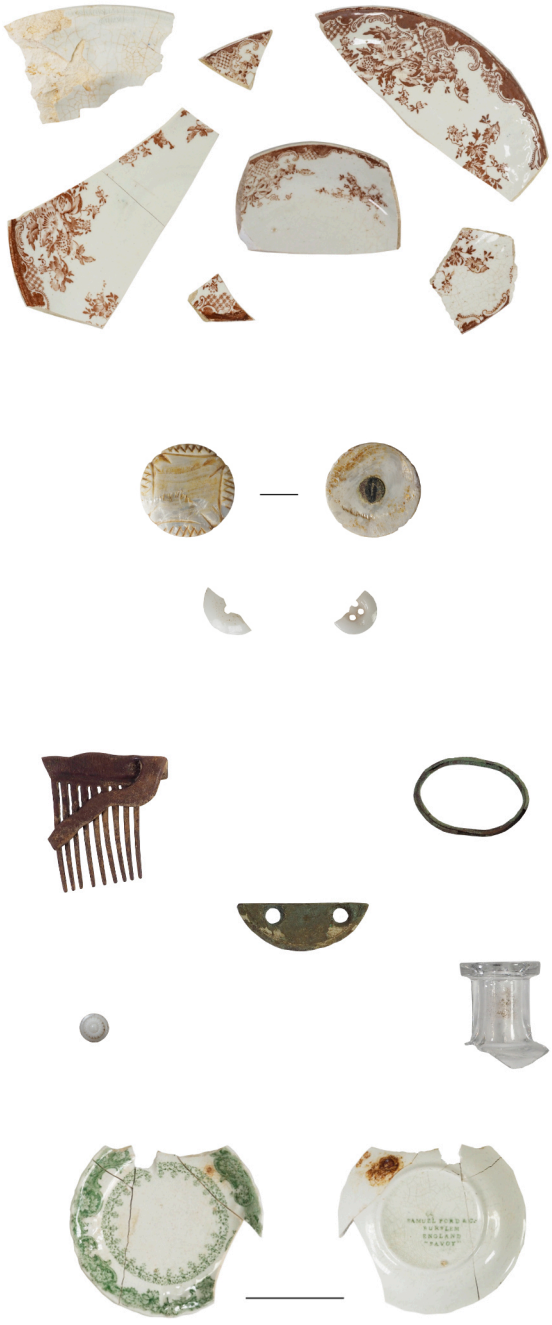

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Page couverture:
Sous-opération 2A, paroi ouest, Archéotec 2023, UPI23_CH1_0008; Sous-opération 2B, paroi nord, Archéotec 2023, UPI23_CH1_0095; Vue d'ensemble de la sous-opération 2C, direction nord-ouest, paroi nord, Archéotec 2023, UPI23_CH2_0728; Artéfacts mis au jour dans les lots 2B1, 2C13, 2C15, Archéotec 2024

Page titre:
Sous-opération 2D, paroi nord, Archéotec 2023, UPI23_CH1_0063; Artéfacts mis au jour dans le lot 2C13, Archéotec 2024

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Rapport

Rapport remis
à la
Société du Lys
par
Archéotec

Mars 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale
Daniel Chevrier

Intervention sur le terrain
Pascale Vaillancourt
Chavín Chavez-Vyroubal
Camille Dubois-Francœur
Jade Parent
Emmanuelle Duchemin

Analyse des artéfacts et des écofacts
Emmanuelle Duchemin
Pascale Vaillancourt

Analyse des ossements
Jade Parent

Photogrammétrie
Chavín Chavez-Vyroubal

Recherche et rédaction
Chavín Chavez-Vyroubal
Jade Parent
Pascale Vaillancourt

Édition
Pascale Vaillancourt

Géomatique
Alexandre Bisson-Larrivée

Théâtre de la Dame de Cœur

M. Richard Blackburn, directeur général
Théâtre de la Dame de Cœur

M. Benjamin Lafleur, ing., gestionnaire de projets, directeur d'équipe
COEX Gestion de projets

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des interventions au terrain partout au Québec depuis plus de 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Contexte de l'intervention 1

2. Méthodologie 5

3. État des connaissances 7

3.1 Éléments archéologiques 7
3.1.1 Zones d'information archéologique 7
3.1.2 Site archéologique BjFe-1 7
3.1.3 Étude de potentiel archéologique (2019) et interventions sur le terrain du Théâtre de la Dame de Cœur (2020) 8
3.2 Éléments patrimoniaux 8

4. Évolution de l'aire d'étude pendant la préhistoire 13

5. Évolution de l'aire d'étude pendant la période historique 15

5.1 L'aire d'étude au dix-huitième siècle 15
5.2 L'aire d'étude au dix-neuvième siècle 15
5.2.1 Chemin de fer 15
5.2.2 La chapelle et l'église 15
5.2.3 Les moulins 16
5.3 L'aire d'étude au vingtième siècle 17
5.3.1 École ménagère 17
5.3.2 Le deuxième barrage 17

6. Résultats des interventions 19

6.1 Inventaire archéologique 19
6.1.1 Sous-opération 2A 19
6.1.2 Sous-opération 2B 25
6.1.3 Sous-opération 2C 30
6.2 Surveillance archéologique 44
6.2.1 Sous-opération 2D 44

7. Conclusion 49

8. Médiagraphie 51

8.1 Documents imprimés 51
8.2 Documents iconographiques 51

9. Annexe (fichiers joints)

9.1 Tableaux descriptifs des lots

9.2 Inventaire des artéfacts et des écofacts, inventaire des osssements

9.3 Catalogue des photographies

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation régionale de l'intervention 2
Figure 1.2 Localisation de l'intervention 3
Figure 1.3 Emplacement des sous-opérations 4
Figure 3.1 Emplacement des éléments archéologiques 9
Figure 3.2 Emplacement des éléments patrimoniaux 10
Figure 3.3 Zones à potentiel archéologique sur le terrain du théâtre de la Dame de Coeur 11
Figure 6.1 Localisation générale des sous-opérations 20
Figure 6.2 Détail des sous-opérations 2A à 2C 21
Figure 6.3 Sous-opération 2A, stratigraphie des parois ouest et nord 23
Figure 6.4 Sous-opération 2B, stratigraphie des parois nord et est 27
Figure 6.5 Sous-opération 2C, stratigraphie des parois nord, est et centre-nord 31
Figure 6.6 Sous-opération 2C, plan schématique de la surface des foses 2C20-fs, 2C21-fs, 2C22-fs et du trou de poteau 2C23-tp 41
Figure 6.7 Sous-opération 2C, plan schématique de la base de l'excavation des fosses, emplacement du sondage exploratoire et stratigraphie de la paroi est du sondage 42
Figure 6.8 Détail de la sous-opération 2D 46
Figure 6.9 Sous-opération 2D, stratigraphie de la paroi nord 57

Liste des photos

Photo 6.1 Emplacement de la sous-opération 2A 19
Photo 6.2 Emplacement de la sous-opération 2A 19
Photo 6.3 Sous-opération 2A, photogrammétrie de la paroi ouest 22
Photo 6.4 Sous-opération 2A, paroi nord 22
Photo 6.5 Bâtiment qui se trouvait à l'emplacement du hangar actuel avant les années 1950 (Anonyme 1943) 22
Photo 6.6 Le hangar actuel dans les années 1950 avec le grand arbre près de son coin sud-ouest 25
Photo 6.7 Emplacement de la sous-opération 2B, après son remblayage 25
Photo 6.8 Vue d'ensemble de la sous-opération 2B, fin de l'intervention, en plan à partir du balcon de l'atelier 26
Photo 6.9 Sous-opération 2B, paroi nord 26
Photo 6.10 Photogrammétrie de la paroi nord de la sous-opération 2B 26
Photo 6.11 Photogrammétrie de la paroi est de la sous-opération 2B 29
Photo 6.12 Emplacement de la sous-opération 2C 30
Photo 6.13 Sous-opération 2C avant son élatgissement. Excavation mécanique en cours, dégagement de la couche de cendre (2C8) 30
Photo 6.14 Sous-opération 2C, paroi est 33

Photo 6.15 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la paroi est 33
Photo 6.16 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la paroi ouest 33
Photo 6.17 Sous-opération 2C, paroi centre-nord 34
Photo 6.18 Sous-opération 2C, paroi ouest, partie nord 34
Photo 6.19 Sous-opération 2C, paroi nord 34
Photo 6.20 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la surface des fosses à déchets 35
Photo 6.21 Sous-opération 2C, surface des fosses à déchets 35
Photo 6.22 Sous-opération 2C, vue en plan de la première fosse en cours de fouille, trou de poteau 36
Photo 6.23 Sous-opération 2C, vue en plan de la deuxième fosse en cours de fouille, une fois la première fosse vidée de son contenu 36
Photo 6.24 Sous-opération 2C, vue en plan du trou de poteau, vidé sur 10 cm 38
Photo 6.25 Sous-opération 2C, base des fosses et fin de fouille 38
Photo 6.26 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la base des fosses et fin de fouille 38
Photo 6.27 Sous-opération 2C, paroi ouest avec le sondage exploratoire 39
Photo 6.28 Sous-opération 2C, sondage exploratoire, vue en plongée de la paroi est, trou de poteau visible en paroi 39
Photo 6.29 Sous-opération 2C, sondage exploratoire, paroi nord. La flèche pointe l'emplacement de la fosse 2C24-fs 39
Photo 6.30 Emplacement de la sous-opération 2D 45
Photo 6.31 Sous-opération 2D, paroi nord 45
Photo 6.32 Base de la sous-opération 2D, surface du sol naturel 45

Liste des planches

Planche 6.1 Sous-opération 2B, artéfacts domestiques provenant de la fosse à déchets 2B11-fs 29
Planche 6.2 Sous-opération 2C, base d'un pot de chambre fabriqué à Saint-sur-le-Richelieu et assiette miniature provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13) 35
Planche 6.3 Sous-opération 2C, fragments d'un bijou provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13) 36
Planche 6.4 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13) 37
Planche 6.5 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant de la fosse à déchets 2C22-fs (lot 2C15) 40
Planche 6.6 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant du lot 2C14, adjacents aux fosses à déchets 43

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Éléments patrimoniaux dans le Répertoire du Patrimoine du Québec 8

Résumé

L'inventaire archéologique a eu lieu du 31 octobre au 1er novembre 2023 et a été réalisé en deux phases. Premièrement, trois tranchées (2A, 2B, 2C) ont été excavées mécaniquement et manuellement à l'ouest, au sud et à l'est de l'atelier du Théâtre de la Dame de Cœur. Une équipe de cinq archéologues était présente afin de superviser l'excavation mécanique qui a été réalisée par couches horizontales d'une dizaine de centimètres à la fois, d'effectuer la fouille manuelle de certains éléments d'intérêt archéologique et de faire les enregistrements nécessaires. Les artéfacts étaient ramassés au fur et à mesure de l'excavation et leur provenance bien documentée. Deuxièmement, une surveillance archéologique a eu lieu près du restaurant du moulin (2D). Une archéologue de l'équipe d'Archéotec était présente afin de documenter l'excavation mécanique d'une tranchée de drainage. Les couches stratigraphiques ont été documentées en cours d'excavation.

Les interventions ont permis de documenter les contextes archéologiques des aires expertisées jusqu'au sol naturel qui se compose d'un ancien podzol partiellement perturbé par endroits. Des remblais et des anciens niveaux de surface ont été mis au jour, de même que des fosses à déchets utilisées entre 1875 et 1920.

1. Contexte de l'intervention

Le Théâtre de la Dame de Cœur se situe au 611, rang de la Carrière à Upton dans la région de la Montérégie. La Société du Lys prévoit la construction de nouveaux bâtiments sur le terrain du Théâtre de la Dame de Cœur (figures 1.1, 1.2). Une étude du potentiel archéologique a d'abord été produite par Archéotec en 2019 (Archéotec 2019) et un inventaire archéologique par sondages manuels a ensuite été réalisé en novembre 2020 (Archéotec 2021). Puisque des changements ont été apportés aux travaux prévus autour de l'atelier adjacent au Théâtre de la Dame de Cœur et que ce dernier sera démoli, le ministère de la Culture et des Communications a demandé qu'un nouvel inventaire archéologique soit réalisé avant sa démolition. Des tranchées pour l'enfouissement de canalisations devaient aussi faire l'objet d'une surveillance archéologique, mais ces travaux ont été annulés par le client.

Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*, le ministère de la Culture et des Communications a attribué le permis de recherche archéologique 23-ARCH-09 à la firme Archéotec pour la réalisation de ce mandat. L'inventaire archéologique a été réalisé le 31 octobre et le 1er novembre 2023 par une équipe de cinq archéologues.

Cette intervention comprenait deux phases. La première est un inventaire archéologique qui consistait à excaver mécaniquement et manuellemet trois tranchées de 1 mètre sur 4 mètres (sous-opérations 2A, 2B et 2C) au sud ainsi qu'à l'est et à l'ouest de l'atelier afin de mieux couvrir l'espace prévu pour les travaux d'excavation à venir. Ces tranchées ont permis de compléter les informations obtenues par les sondages manuels réalisés en 2020. La deuxième phase est une surveillance archéologique en lien avec l'aménagement d'une tranchée mécanique de drainage de 6,30 mètres sur 2 mètres (sous-opération 2D) à l'ouest du restaurant du moulin (figure 1.3).

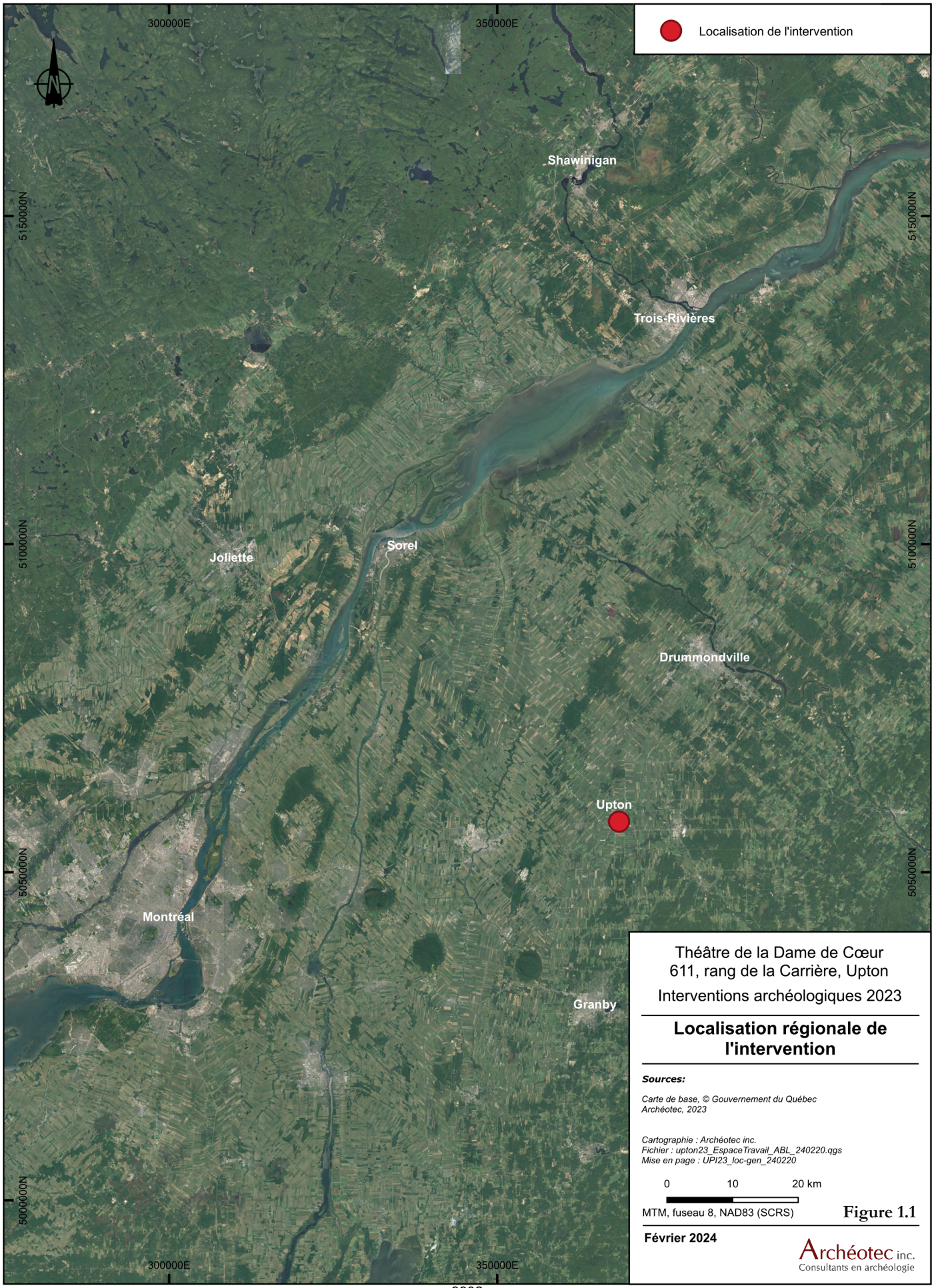

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Localisation régionale de l'intervention

Sources:

Carte de base, © Gouvernement du Québec
Archéotec, 2023

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_loc-gen_240220

0 10 20 km

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.1

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Localisation de l'intervention

Sources:

Archéotec, 2023
RNC, 2019
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_loc-village_240220

0 300 600 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.2

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Emplacement des sous-opérations et des interventions antérieures

Sources:

Archéotec, 2023
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_loc-s-op_240220

0 20 40 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 1.3

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

2. Méthodologie

L'emprise des travaux d'excavation a d'abord été divisé selon le système Tikal. Il s'agit d'un système utilisé en archéologie historique qui permet de découper l'espace à l'aide d'un code alphanumérique hiérarchique qui comprend l'opération, la sous-opération et le lot. Le code Borden est associé au système Tikal lorsque l'intervention est réalisée à l'intérieur des limites d'un site archéologique déclaré qui porte un code d'identification unique à l'échelle du Canada. L'opération est un code numérique qui sert à diviser l'espace selon ses caractéristiques physiques ou anthropiques. La première opération réalisée dans un site ou lors d'une intervention porte le chiffre 1 et les numéros d'opérations suivantes sont attribués dans un ordre séquentiel. La sous-opération est identifiée par le numéro d'opération dans laquelle elle se trouve suivi d'une lettre majuscule attribuée selon la séquence alphabétique, par exemple la sous-opération 1A. La sous-opération est une division à l'intérieur de l'opération où les niveaux stratigraphiques seront expertisés. Les niveaux stratigraphiques (lots) expertisés à l'intérieur d'une sous-opération sont identifiés par l'opération et la sous-opération auxquelles ils sont rattachés et ensuite par une suite numérique commençant par 1, par exemple, le lot 1A1.

Le relevé stratigraphique se fait à l'échelle ou par croquis en identifiant la nature de chacune des couches de sol, sa couleur, ses inclusions, son contenu en artéfacts et écofacts, sa compacité, son homogénéité, son épaisseur et sa position verticale par rapport à la surface ou à un point de référence connu. La stratigraphie est également photographiée et des échantillons de sols peuvent être prélevés si nécessaire. L'emplacement du relevé stratigraphique doit aussi être positionné sur un plan ou par rapport à des points de référence connus pour indiquer son emplacement et son orientation. Tout au long de l'intervention, un relevé photographique est réalisé pour documenter la séquence des travaux et la nature des sols excavés, de même que les vestiges mis au jour le cas échéant. Les détails du relevé photographique sont consignés dans un catalogue photo.

Tous les éléments enregistrés sur le terrain et prélevés au cours de l'intervention sont ensuite traités en laboratoire. Les données sont consignées dans des bases de données standardisées et interprétées selon leur contexte archéologique et historique. Les artéfacts et écofacts qui ont été prélevés sont nettoyés, analysés et ils sont enregistrés dans une base de données qui permet une analyse approfondie des éléments.

Au lieu de sondages manuels, l'inventaire archéologique a été réalisé par l'excavation mécanique de tranchées. La tranchée est creusée par couches horizontales de 10 cm d'épaisseur sous contrôle constant de l'archéologue en fonction de la stratigraphie. Si un aménagement est mis au jour, le creusement s'arrête à sa hauteur et reprend au-delà dudit aménagement. Tous les sols retirés sont déposés linéairement sur les replats bordant la

tranchée et examinés au fur et à mesure par les archéologues pour recueillir les artéfacts en relation avec les couches de sols. L'excavation s'arrête lorsque le sol naturel non modifié est révélé. Une fois la profondeur atteinte, le fond de la tranchée est nettoyé et les parois sont dessinés en relevant chacune des couches et tous les aménagements.

Pour ce qui est de la surveillance archéologique, elle consiste à examiner les excavations au fur et à mesure qu'elles se déroulent. L'archéologue présent doit être en mesure de voir les couches de sol. Lors d'excavations dans les sols non remaniés, l'archéologue demande à l'opérateur d'excaver horizontalement par couche peu épaisse afin de pouvoir isoler les objets archéologiques à l'intérieur de leur couche d'origine et d'éviter que des vestiges architecturaux soient endommagés. L'archéologue peut demander à l'opérateur d'interrompre l'excavation afin d'examiner les couches de sol et de faire des relevés.

3. État des connaissances

3.1 Éléments archéologiques

Dans le secteur d'Upton, neuf immeubles patrimoniaux ont été répertoriés et un site archéologique (BjFe-1). Certaines interventions archéologiques ont été réalisées sans permettre l'attribution de sites archéologiques supplémentaires. Ces dernières sont identifiées comme des zones d'informations archéologiques.

3.1.1 Zones d'information archéologique

Les premières interventions archéologiques dans le secteur d'Upton ont été réalisées en 1984 par la firme Aménatech (1984). Une étude de potentiel et un inventaire archéologique avaient été réalisés dans le cadre de la phase III de la construction de trois tronçons d'un gazoduc (Sherbrooke-Asbestos (Val-des-Sources), Saint-Hyacinthe-Acton Vale et Drummonville-Granby). Dans le cadre de ce projet, un inventaire archéologique avait été réalisés sur la rive ouest de la rivière Noire à près de deux kilomètres à l'est d'Upton. L'inventaire archéologique par sondages manuels n'a pas permis de mettre au jour des éléments en lien avec l'occupation des Premières nations, seuls des éléments historiques récents ont été mis au jour. Ces éléments comprennent la présence de quatre foyers modernes et les ruines d'une petite construction en bois dont la datation a été estimée au cours des années 1960.

En 2011, une surveillance archéologique a été réalisée à Upton par la firme Ethnoscop (2012) dans le cadre du réaménagement de l'intersection des nues Principale (route 116), Lanoie et Saint-Éphrem. L'intervention consistait à surveiller les excavations pour la relocalisation d'un poteau électrique avant le début du réaménagement de l'intersection. Deux forages à la tarrière ont été pratiqués à l'angle nord-est de l'intersection des rues Principale et Lanoie, devant le Magasin Général Upton ainsi que derrière le trottoir nord de la rue Principale (route 116). Ces deux excavations n'ont pas permis de mettre au jour des éléments archéologiques.

Un inventaire archéologique avait aussi été réalisé dans le cadre du réaménagement de cette même intersection en 2011 par la firme Patrimoine Experts (2013). Huit tranchées mécaniques avaient été excavées et des fragments d'une pierre tombale avaient été dégagés sans observer de sépultures à proximité.

3.1.2 Site archéologique BjFe-1

Le site BjFe-1 est le premier site archéologique mis au jour à l'intérieur de la municipalité d'Upton, à la jonction de la rue Principale et Saint-Ephrem, sur le lot 5 645 130 (Artéfactuel 2022). Les interventions archéologiques avaient été réalisées dans le cadre de l'agrandissement du centre multifonctionnel d'Upton. Trois tranchées mécaniques et des sondages manuels ont permis de mettre au jour une section des fondations en pierres maçonnées et des niveaux d'occupation en lien avec la présence d'une église anglicane et d'un cimetière en place avant 1880.

3.1.3 Étude de potentiel archéologique (2019) et interventions sur le terrain du Théâtre de la Dame de Cœur (2020)

En 2019, Archéotec a réalisé une étude de potentiel archéologique du terrain occupé par le théâtre de la Dame de Coeur. Cette étude avait permis de caractériser l'évolution de cet espace au cours des périodes préhistorique et historique. Des zones à potentiel archéologique ont été présentées dans l'étude et des interventions sur le terrain ont été réalisées l'année suivante en 2020, par Archéotec en fonction de travaux prévus sur le site par le théâtre. Deux zones à potentiel préhistorique ont alors été inventoriées ainsi qu'une zone à potentiel historique qui comprenait tout le terrain du Théâtre de la Dame de Cœur et les moulins. Quatre sondages ont été creusés autour de l'atelier, deux du côté ouest et deux du côté sud. Les artéfacts, des clous, de la céramique et du verre, sont présents dans les dernières couches des sondages qui contiennent du sable brun-beige marbré d'orangé et très perturbé, à partir d'environ 30 cm sous la surface (Archéotec 2021) (figures 3.1 et 1.3).

3.2 Éléments patrimoniaux

Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, aucun élément immobilier ou archéologique ne se trouve précisément à l'intérieur des limites du lot 1 957 611. Cependant, à proximité de ce lot, quelques témoins anciens ont été inventoriés ou cités par le ministère de la Culture et des Communications. Les détails sont présentés dans le tableau 3.1 et à la figure 3.2.

La Municipalité d'Upton a toutefois établi un circuit patrimonial d'un peu plus de 1 km regroupant des informations sur les vieilles maisons, l'architecture et l'histoire. Sur le terrain à l'étude, au 611, rang de la Carrière, l'emplacement de l'ancienne chapelle, le manoir MacEvilla, le moulin et le barrage y sont répertoriés. Les détails sont présentés dans le tableau 3.1 et à la figure 3.2.

Tableau 3.1 Éléments patrimoniaux dans le Répertoire du Patrimoine du Québec

Identifiant	Nom	Emplacement	Statut
Répertoire du patrimoine du Québec			
1	Calvaire de Saint-Ephrem	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
2	Charnier de Saint-Ephrem	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
3	Cimetière de Saint-Ephrem	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
4	Église de Saint-Ephrem	Lots 1 957 895, 1 958 594	Inventorié
5	Garage du presbytère de Saint-Ephrem	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
6	Maison du sacristain de Saint-Ephrem	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
7	Monument à la Vierge	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
8	Monument au Sacré-Cœur	rue Monseigneur-Desmarais	Inventorié
9	Presbytère de Saint-Ephrem	363, rue Monseigneur-Desmarai	Inventorié
Circuit patrimonial d'Upton			
10	Manoir « château des Mac »	611, rang de la Carrière	Élément d'intérêt patrimonial
11	Moulin et barrage	611, rang de la Carrière	Élément d'intérêt patrimonial
12	Emplacement de la première chapelle	611, rang de la Carrière, près de l'entrée	Élément d'intérêt patrimonial
13	Banque Canadienne Nationale	709, rue Saint-Ephrem	Élément d'intérêt patrimonial
14	Maison à mansarde	768, rue Saint-Ephrem	Élément d'intérêt patrimonial
15	Magasin Général Upton	305, rue Principale	Élément d'intérêt patrimonial
16	Nos belles d'autrefois	880, rue Lanoie	Élément d'intérêt patrimonial
17	Couvent	383, rue Monseigneur-Desmarais	Élément d'intérêt patrimonial
18	Maison cubique	366, rue Monseigneur-Desmarais	Élément d'intérêt patrimonial
19	Maison des notaires	358, rue Monseigneur-Desmarais	Élément d'intérêt patrimonial

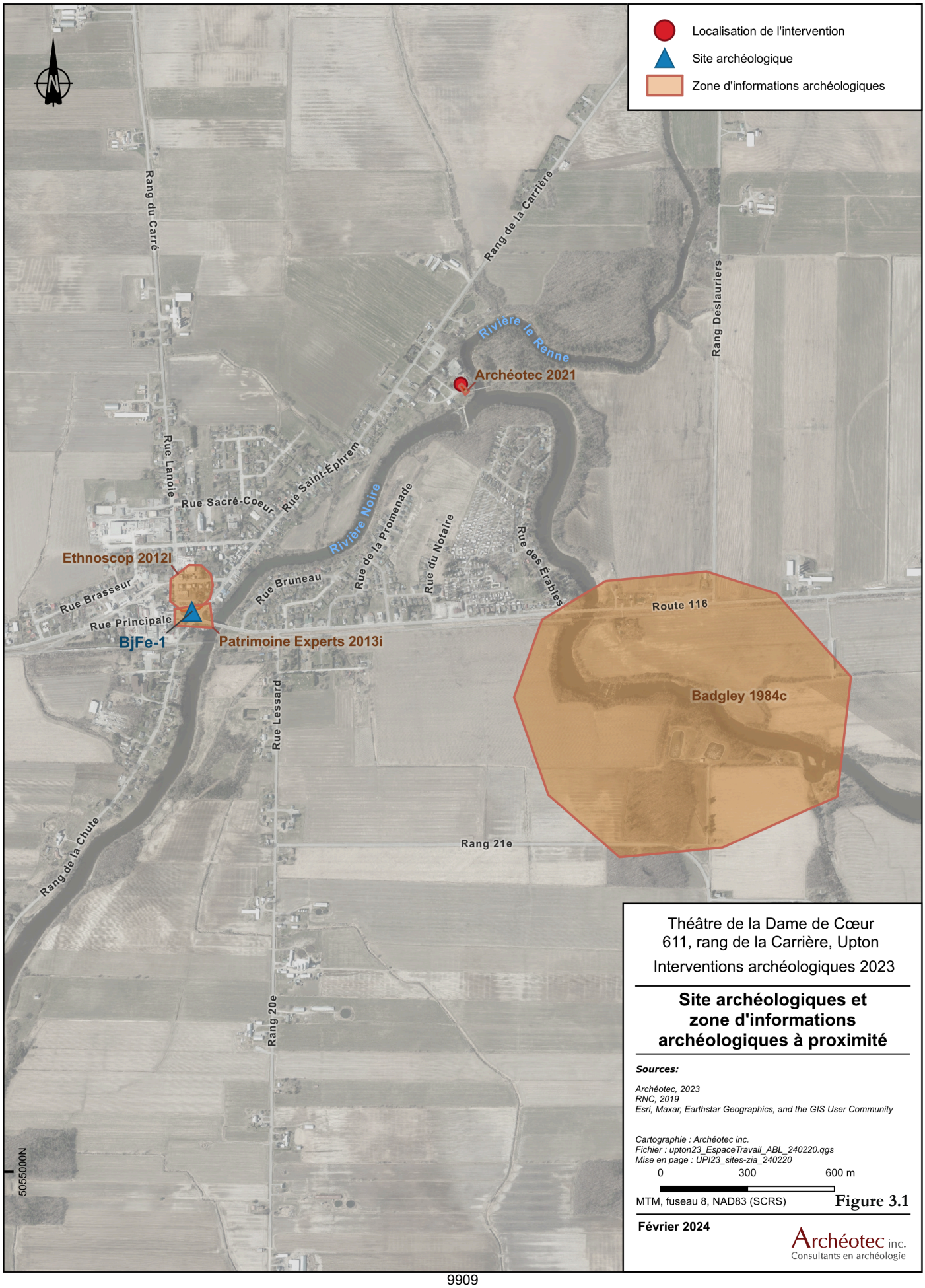

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Site archéologiques et zone d'informations archéologiques à proximité

Sources:

Archéotec, 2023
RNC, 2019
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_sites-zia_240220

0 300 600 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.1

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

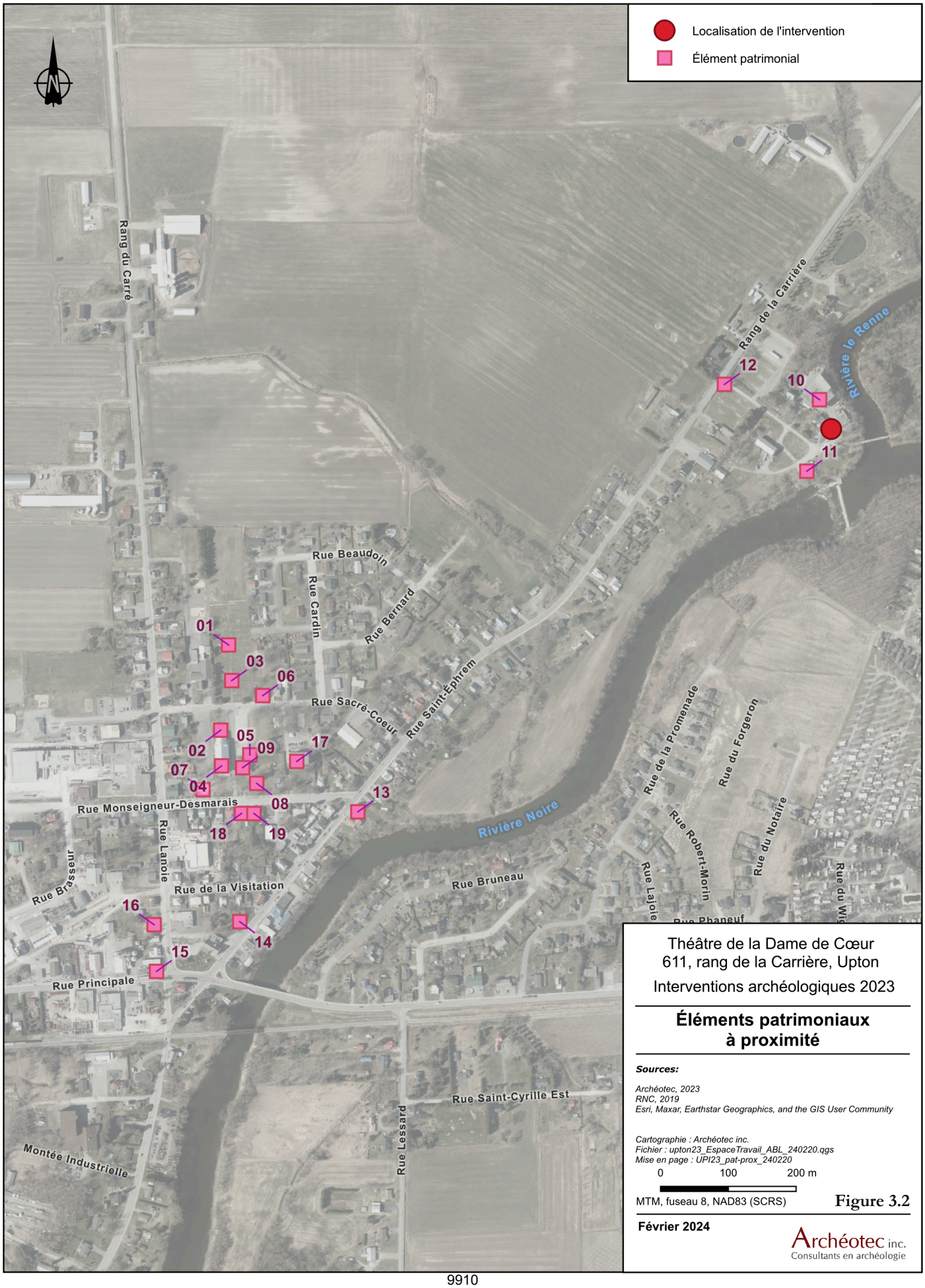

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Éléments patrimoniaux à proximité

Sources:

Archéotec, 2023
RNC, 2019
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_pat-prox_240220

0 100 200 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.2

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

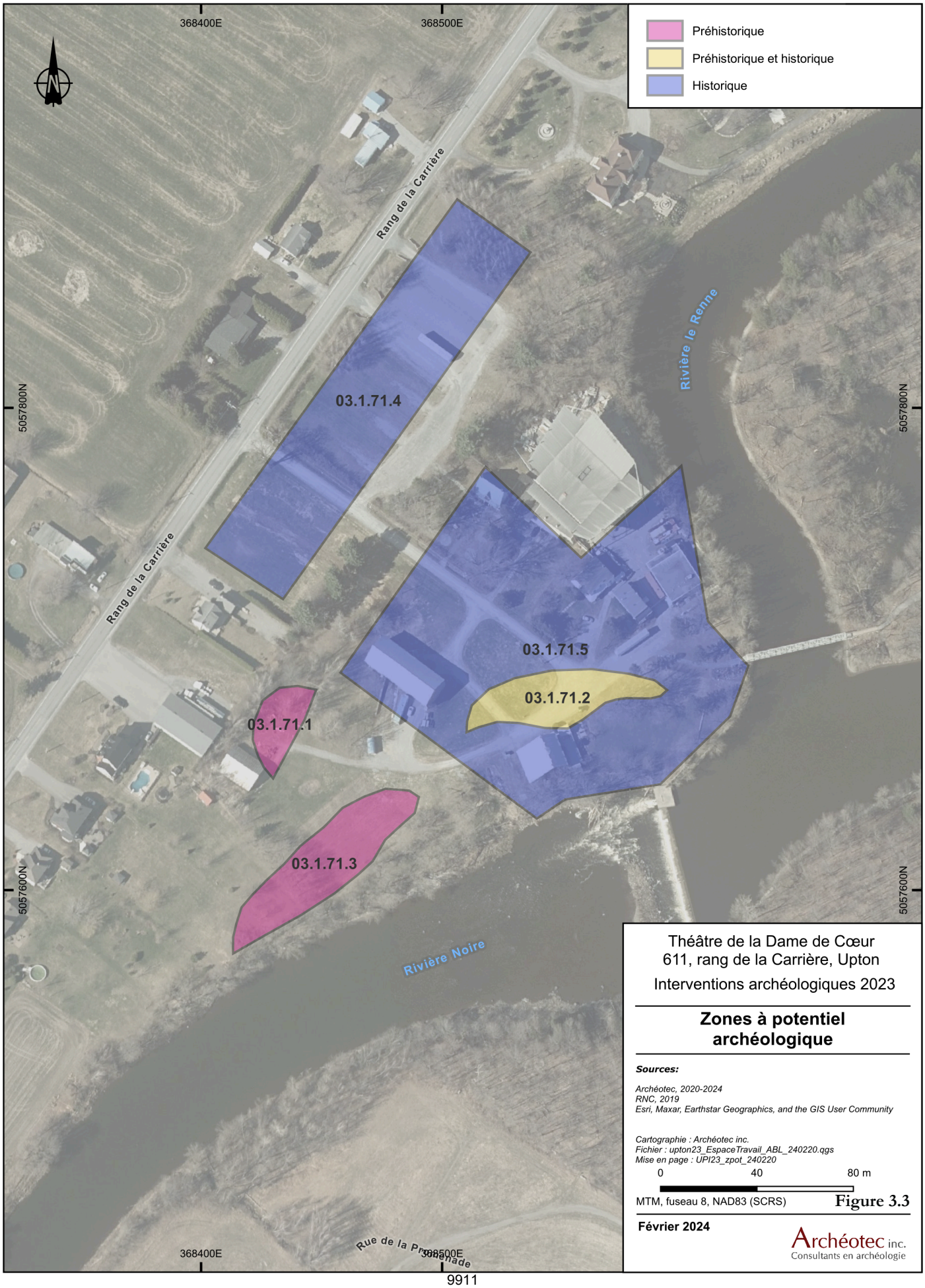

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Zones à potentiel archéologique

Sources:

Archéotec, 2020-2024
RNC, 2019
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_zpot_240220

0 40 80 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 3.3

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

4. Évolution de l'aire d'étude pendant la préhistoire

Le terrain à l'étude se trouve à la confluence de la rivière Le Renne (rive droite) et de la rivière Noire (rive droite). Son altitude au-dessus du niveau de la mer (anm) varie entre 54 m et 61 m. La rivière Noire prend sa source dans les monts situés à l'ouest du mont Orford et est un des affluents de la rivière Yamaska. La rivière Le Renne prend sa source près de la ville de Maricourt.

Le début de la présence humaine dans le territoire à l'étude est lié aux conditions qui ont prévalu après la fonte du glacier laurentidien et lors des premiers épisodes de la mer de Champlain. Le niveau de la mer de Champlain a atteint une altitude maximale entre 120 m et 130 m anm il y a environ 12000 ans. La mer de Champlain s'étendait alors sur l'ensemble constitué par la rivière Hudson, le lac Champlain, la rivière Richelieu et la rivière Yamaska. Une toundra arbustive couvrait le territoire à l'étude dès 11200 ans AA (avant aujourd'hui).

Le retrait de la mer de Champlain fut rapide et vers 10000 ans AA, son niveau avait baissé à 60 m anm, à 30m anm vers 9000 ans AA, et à 18 m anm vers 8000 ans AA. Une toundra forestière couvrait le territoire vers 11000 ans AA.

Au fur et à mesure du retrait de la mer de Champlain, les vallées des rivières Yamaska Nord, Yamaska, Yamaska Sud-Est prennent forme rapidement en même temps que la vallée du Richelieu. Dès 9900 ans AA, donc, le territoire à l'étude n'est plus directement soumis aux influences de la mer de Champlain bien que celle-ci se trouve à quelques cinq kilomètres plus à l'ouest. Le climat froid continue toutefois de prévaloir mais la faune devait être plus diversifiée qu'auparavant. La rivière Noire a déjà commencé à creuser son lit actuel. On trouve plusieurs terrasses successives entre 60 m et 54 m anm autour de la confluence. Ces terrasses indiquent que le niveau d'eau a baissé par palier. La présence d'affleurements rocheux sous-jacents a favorisé la création de méandres et de péninsules.

Le niveau de la rivière à la hauteur du terrain à l'étude se situe à 53 m anm. La figure 3.1 montre la topographie générale du terrain à l'étude. Les rives présentent une pente abrupte, peu propice à l'accostage, à l'extérieur des méandres et une pente plus douce à l'intérieur des méandres.

Le lieu de la construction du barrage, un peu en aval de l'embouchure de la rivière Le Renne, a sans doute été choisi à cause d'un seuil dans le lit de la rivière Noire. Ce barrage a régularisé le débit des deux cours d'eau. La présence d'un tel seuil a peut-être forcé les utilisateurs de la rivière à le contourner par un portage. La confluence des deux rivières devait sans doute être un lieu propice pour la pêche.

Outre les ressources animales (poissons, sauvagine, mammifères terrestres et semi-aquatiques), la présence d'affleurements d'ardoise (rouge, verte et grise) dans le secteur de Mawcook, Milton-Est et Sainte-Cécile-de-Milton a dû inciter de nombreux utilisateurs à traverser ou à longer le territoire à l'étude. Ces affleurements furent tous accessibles dès 10000 ans AA.

Le terrain à l'étude présente donc un intérêt archéologique puisque des éléments de la présence amérindienne pourraient y être retrouvés. Des groupes amérindiens sont présents dès 12000 ans AA dans la région du lac Mégantic, dans le bassin supérieur de la rivière Saint-François et dans celui de la rivière Richelieu. On peut supposer que des groupes amérindiens ont pu fréquenter le terrain à l'étude depuis environ 9500 ans.

Trois zones à potentiel archéologique ont été retenues pour la période préhistorique. La confluence des rivières et la présence d'un seuil naturel a incité des groupes amérindiens à occuper le terrain à l'étude pour pratiquer des activités de pêche. Les trois zones retenues se trouvent sur des replats situés à différentes altitudes (figure 3.3).

5. Évolution de l'aire d'étude pendant la période historique

5.1 L'aire d'étude au dix-huitième siècle

L'histoire de la Municipalité d'Upton débute par l'arpentage du grand territoire du canton d'Upton en 1797. Selon le schéma adopté par les cantons à ce moment, le territoire est divisé en rangs, puis en lots rectangulaires, à peu près tous égaux. L'aire d'étude se trouve sur le lot 55 du rang XX. Bien qu'à ce moment tout soit prêt pour recevoir les colons, ce n'est qu'au milieu du dix-neuvième siècle que la colonisation des lieux est véritablement amorcée.

5.2 L'aire d'étude au dix-neuvième siècle

En 1802, David Alexander Grant reçoit une vaste concession de 10 117 hectares de terre. En 1836 et en 1849, 5 627 acres sont vendus à Duncan MacDougall, père du Colonel Patrick MacDougall. C'est en grande partie sur ses terres que s'implante le premier noyau villageois d'Upton. Des Écossais, des Irlandais, des Américains et, surtout, des Canadiens français s'y installent. Selon le Journal de l'Instruction publique de septembre et octobre 1864, à St Ephrem d'Upton, il existe alors quatre écoles francophones et une anglophone pour 213 élèves.

5.2.1 Chemin de fer

L'arrivée du chemin de fer en 1845 marque les véritables débuts de l'histoire d'Upton. La colonisation commence dès la construction du chemin de fer de la Compagnie Saint-Laurent et Atlantique (SL&A). Le premier train de la Compagnie Grand Trunk Railway (GTR) entre en gare à Upton en 1851. Ce chemin de fer relie Longueuil et Richmond en passant par Upton. À cette époque, plusieurs familles s'installent à Upton, à proximité de la gare, ce qui entraîne le déplacement du premier noyau villageois. En arrivant sur leurs terres, les pionniers d'Upton doivent rapidement se bâtir une maison, défricher, essoucher, enlever les roches et construire des abris pour les animaux. Les premières années, la terre ne produisant pas assez pour faire vivre la famille, les colons chassent, pratiquent la trappe, récoltent noix, fruits sauvages et eau d'érable.

À ce moment, la population s'élève à environ 400 personnes, attirées à cet endroit par les forêts, le marché du bois étant attrayant pour les entrepreneurs des États-Unis et d'Angleterre. Cinq moulins à scie sont construits près des cours d'eau qui sillonnent le territoire d'Upton. En 1852, le bureau de poste, désigné sous le nom de Soraba, ouvre ses portes. Ce nom gaélique lui vient du lieutenant-colonel Duncan McDougall.

5.2.2 La chapelle et l'église

La première chapelle est construite en 1856 dans le rang de la Carrière sur le terrain à l'étude. Devenue trop petite pour le nombre de paroissiens, la première chapelle est

remplacée, en 1876, par une nouvelle église et un premier presbytère tous deux construits à leur emplacement actuel. En 1938, Mgr Joseph-Aldée Desmarais fait ériger sur le site de la première chapelle une grande croix noire en mémoire du lieu où, de 1856 à 1876, les offices du culte ont été célébrés.

5.2.3 Les moulins

La demande grandissante dans le marché du bois et la richesse des forêts environnantes sont deux facteurs qui expliquent le grand nombre de moulins à scie construits sur les bords des cours d'eau qui traversent le territoire d'Upton. L'exploitation de la forêt, le traitement et le transport du bois, la fabrication du tanin (Compagnie Bark Extract Factory), l'élevage et l'agriculture, tout cela nécessite une importante main-d'œuvre. La population d'Upton augmente à ce moment très rapidement.

Vers 1853, Anthony MacEvilla, un homme d'affaires irlandais de New York et un des fondateurs d'Upton, administre le magasin général, un moulin à farine et un moulin à carder au confluent des rivières Noire et Le Renne. Il fait ensuite bâtir un moulin à scie et une forge. Ces trois moulins fonctionnaient par le pouvoir d'eau d'un premier barrage. Tous ces édifices se trouvaient dans le terrain à l'étude, appelé aujourd'hui Domaine de la Dame de Cœur. Vers la fin du dix-neuvième siècle, se trouvent aussi à Upton, une tannerie et une fabrique de chaussures.

Le magasin général d'Anthony MacEvilla fournissait ses employés et les habitants d'Upton. En plus du meunier et de ses serviteurs, M. MacEvilla employait une centaine d'hommes pour la coupe du bois, la drave, l'écorçage et le sciage. Ceux-ci logeaient dans des maisons construites à proximité de la première chapelle et du manoir MacEvilla. Ce manoir a été construit vers 1862. Il était alors surnommé le Château des Mac, nom abrégé de la famille MacEvilla. Toute la vie religieuse, industrielle et sociale du premier noyau villageois d'Upton se déroulait autour de lui.

Anthony MacEvilla décéda en 1882. En 1887, la veuve MacEvilla vend les moulins et retourne vivre à New York avec ses quatre filles. Elle conserve le manoir qui leur servira de résidence d'été jusqu'en 1922.

Les moulins et une partie du lot 210 sont vendus à Pierre St. Laurent, mécanicien, résidant en la paroisse de St-Roch de Richelieu. La vente comprend les bâtiments suivants: un moulin à farine, un moulin à carder et à fouler, et un moulin à scie, avec toutes leurs machineries et accessoires et dépendances, ainsi que la maison du meunier, une boutique de forge et tout son outillage, la «shed» et écurie des habitants et le hangar et autres dépendances dessus érigées. Sont compris dans cette vente, le pouvoir d'eau, «la Dam, le Flume, Piers et booms - un planeur, toutes les scies, toutes les strappes et tout ce qui est à l'usage des dits moulins» le tout situé en la paroisse de St-Ephrem d'Upton sur la rivière Noire côté ouest, sur un terrain faisant partie du lot n° 210.

5.3 L'aire d'étude au vingtième siècle

Après la vente initiale des moulins, ils passent par plusieurs mains jusqu'en 1936. Entre 1922 et 1936, le site est en semi-abandon. Les héritières MacEvilla vendent leur propriété, en 1936 à Mgr Joseph-Aldée Desmarais.

5.3.1 École ménagère

En 1940, Mgr Desmarais fait implanter l'École ménagère pratique dans le bâtiment de l'ancien moulin à farine d'Anthony MacEvilla.

Dès ce moment, une partie du rez-de-chaussée du manoir servait de chapelle pour les élèves et la grande table de la salle à manger permettait d'enseigner l'art de dresser les tables lors des grandes réceptions et les bonnes manières. L'ancien moulin à farine, en brique, servait de salle de réception et de dortoirs pour l'École ménagère, le moulin à cadrer servait aux services de blanchissage et l'ancien moulin à scie était devenu la cuisine et la salle à manger. L'école est en opération jusqu'en 1968.

De 1968 à 1975, le site est loué au Conseil Régional des Loisirs Richelieu-Yamaska et il devient une base de plein air. Entre 1975 et 1978, le site est à nouveau laissé à l'abandon. Le Théâtre de la Dame de Cœur fait l'acquisition du site en 1978. À ce moment, le vieux manoir accueille les bureaux administratifs du théâtre. Une salle de théâtre de 150 places est aménagée au rez-de-chaussée du vieux moulin. Des pièces y sont présentées pendant onze ans, hiver comme été, puis le théâtre se produit ensuite seulement sur une scène extérieure aménagée dans des fondations en ciment. Sur ces fondations, s'élevait autrefois un bâtiment dont la fonction n'est pas connue. Elles sont démolies en 1987, après la construction de la salle de spectacle extérieure actuelle.

Le manoir MacEvilla est détruit par un incendie en février 1988, mais la partie avant est restaurée.

5.3.2 Le deuxième barrage

En 1955, un nouveau barrage est construit sur la rivière Noire, à l'arrière du vieux moulin, par le Département des Eaux courantes du Québec. Un parc boisé protégé en bordure de la rivière Noire englobe aujourd'hui le moulin. L'année suivante, à l'occasion du centenaire d'Upton, on se sert du muret de ciment érigé en 1928 pour protéger le moulin des inondations, comme point d'ancrage pour l'aménagement d'une promenade.

6. Résultats des interventions

6.1 Inventaire archéologique

L'intervention archéologique a été réalisée dans la partie sud du terrain du Théâtre de la Dame de Cœur. Quatre sous-opérations ont été excavées mécaniquement sous la supervision des archéologues afin de vérifier la présence d'éléments archéologiques dans les secteurs qui seront touchés par des travaux d'excavation. Les sous-opérations 2A, 2B et 2C ont été expertisées à l'est, au sud et à l'ouest d'un atelier construit avant 1943.

6.1.1 Sous-opération 2A

La sous-opération 2A correspond à une tranchée excavée mécaniquement dans le terrain gazonné qui se trouve à l'ouest de l'atelier (figures 6.1, 6.2). Elle se trouve à 3 mètres à l'ouest du mur ouest de l'atelier. Cette sous-opération a une forme rectangulaire de 5 mètres de long sur 1 mètre de large. Le sol naturel a été atteint à une profondeur de 40 à 50 cm sous la surface gazonnée, mais l'excavation a été poursuivie jusqu'à 1 mètre sous la surface (photos 6.1, 6.2). Les sols expertisés contenaient très peu d'artéfacts.

Photo 6.1 Emplacement de la sous-opération 2A
Archéotec 2023, UPI23_PV1_018

Photo 6.2 Emplacement de la sous-opération 2A
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0357

La première couche (2A1) correspond à l'aménagement paysager de la surface gazonnée (photo 6.3, figure 6.3). Aucun artéfact n'y a été mis au jour. Elle recouvre un niveau graveleux qui correspond à une ancienne surface de circulation (2A2). Seul un clou découpé, datant du dix-neuvième siècle, y a été dégagé. Cet ancien niveau de surface recouvre deux remblais de rehaussement successifs (2A3, 2A4). À l'extrémité nord de la tranchée, une concentration de fragments de mortier (2A6) se trouvait sous ces remblais de rehaussement. Les fragments de mortier sont liés à un niveau de sable beige assez mince qui est aussi présent de manière discontinue dans la paroi ouest (photo 6.4). Il pourrait s'agir d'un épandage de déblais d'excavation dans lesquels se trouvent des débris de démolition d'une structure maçonnée. Un clou forgé a été mis au jour parmis les

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Emplacement des sous-opérations et des interventions antérieures

Sources:

Archéotec, 2023
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_loc-s-op_240220

0 20 40 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 6.1

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

368570E
368580E
5057730N
5057720N
5057710N
5057700N
Sous-opération (A, B, C et D)
Stratigraphie
Maison du meunier
Atelier
Auberge / Atelier
2A
2B
2C
Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023
Détail des sous-opérations 2A, 2B et 2C
Sources:
Archéotec, 2023
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community
Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_2ABC_240220
0
4
8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)
Figure 6.2
Février 2024
Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 6.3 Sous-opération 2A, photogrammétrie de la paroi ouest
Archéotec 2023

fragments de mortier. Ces déblais pourraient provenir des excavations réalisées lors de la construction du hangar actuel entre 1943 et les années 1950. Le bâtiment actuel a remplacé un bâtiment de bois avec un toit à deux versants qui est déjà en place sur les photos de 1938. Il aurait pu être construit au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle en lien avec le complexe de moulins (photos 6.5, 6.6).

Le niveau 2A5 sous-jacent se compose de la surface d'un ancien podzol qui a été perturbé. Les premiers 20 cm se composent d'un mélange des horizons Ah, Ae, Bf et B. Certains lambeaux des horizons Ah et Ae sont encore visibles. La perturbation devient plus profonde dans la partie centre-nord de la tranchée. Des radicelles et des racines sont présents dans ce niveau et au moins une partie des perturbations aurait pu être créée par les racines d'un arbre. Un grand tuya était présent à l'ouest de la tranchée 2A lors des interventions et des photos des années 1950 montrent la présence d'un grand arbre dans le secteur (photo 6.6).

Photo 6.4 Sous-opération 2A, paroi nord
Archéotec 2023, UPI23_CH1_018

Photo 6.5 Bâtiment qui se trouvait à l'emplacement du hangar actuel avant les années 1950 (Anonyme 1943)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E57,S44,SS1,PB61_00005

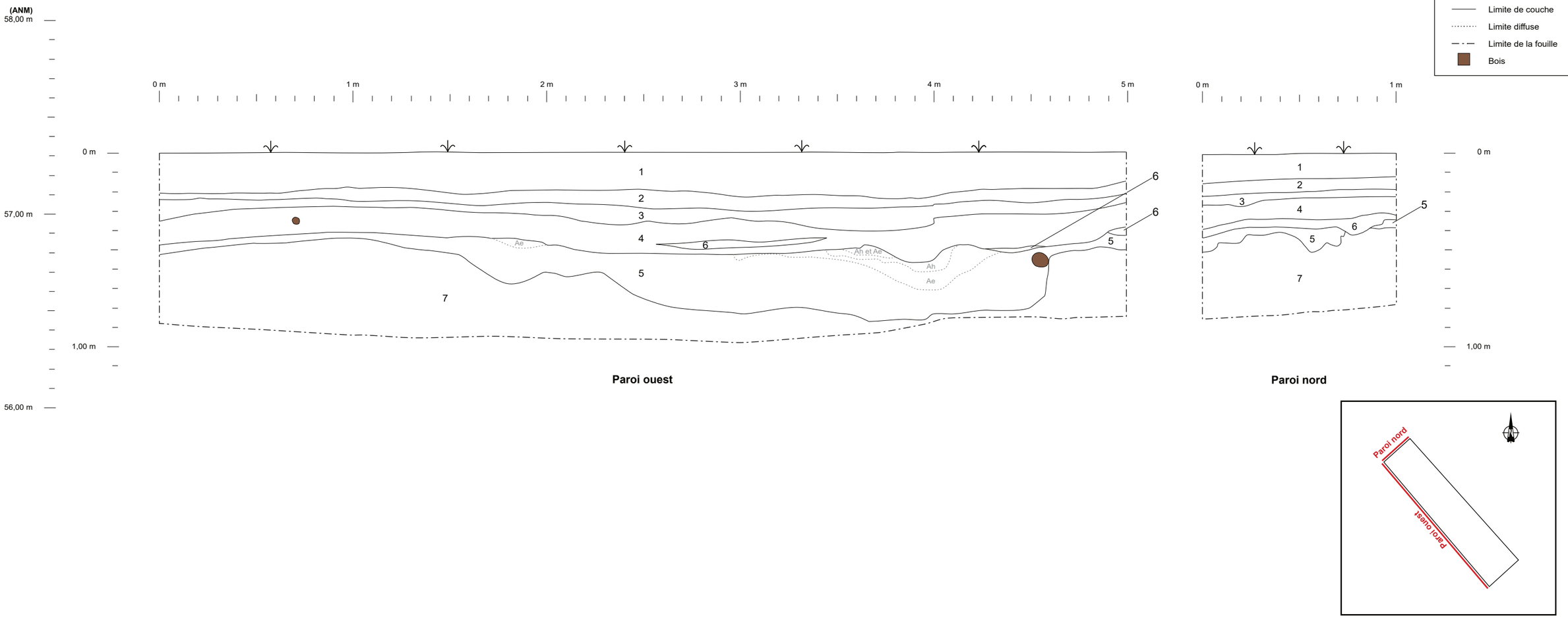

Couche / lot / description

1	2A1	Sable fin, organique, brun foncé à noir avec lentilles beige et rouille à la base, racines, radicelles, homogène, meuble. Aménagement paysager de la surface gazonnée.
2	2A2	Sable grossier, gris-beige, avec graviers et gravillons arrondis, homogène compact. Ancien niveau de circulation.
3	2A3	Sable moyen à fin, beige moucheté beige pâle, sans inclusion, hétérogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement.
4	2A4	Sable fin, gris foncé avec lentilles beiges, avec quelques cailloux arrondis, homogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement.
5	2A5	Mélange des horizons Ah, Ae, Bf et B dans les premiers 20 cm, mélange des horizons Bf et B dans le reste de la couche, avec quelques radicelles et racines. Perturbation de la surface du sol naturel forestier. Racines, essouchage? **Ae :** Sable fin, noir, organique, texture grasse, homogène, meuble. Horizon Ah. **Ah :** Sable très fin, gris, lessivé, homogène, meuble. Horizon Ae. **Bf :** Sable fin, brun roux foncé à moyen, homogène, meuble.
6	2A6	Sable fin, beige moucheté gris, avec une concentration de fragments de mortier, hétérogène, moyennement compact. Déblais d'excavation qui comportent des débris de démolition. Contemporain de la construction de l'atelier?
7	2A7	Sable fin, beige jaunâtre, moucheté rouille par endroits, devient graduellement gris pâle, homogène, meuble. Horizon B, sol naturel.

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Profils stratigraphiques de la sous-opération 2A

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : UPI23_2A_strati_240223.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 6.3

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Photo 6.6 Le hangar actuel dans les années 1950 avec le grand arbre près de son coin sud-ouest
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6,S7,SS1,D213188

Ce dernier a été coupé au début des années 1960. La perturbation ne semble pas être le résultat d'un labour puisqu'elle est très irrégulière. Des activités d'essouchage, lors de l'aménagement du complexe des moulins au milieu du dix-neuvième siècle, aurait pu créer cette perturbation des sols naturels. Le niveau 2A5 comportait un clou découpé et un os de boucherie scié provenant d'un os long d'un mammifère indéterminé moyen à gros. Sous ce niveau perturbé, on observe l'horizon naturels B (2A7) qui passe de beige-roux à beige-gris de plus en plus pâle qui marque la transition vers l'horizon C (photo 6.3).

Après avoir documenté la sous-opération 2A avec des photographies, des relevés stratigraphiques à l'échelle des parois et des descriptions de sols, la tranchée a été remblayée mécaniquement avec les sols excavés.

6.1.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B correspond à l'aire excavée mécaniquement au sud de la galerie de l'atelier, sur un terrain gazonné en bordure d'une voie de circulation en gravier (figures 6.1, 6.2, photos 6.7, 6.8). La tranchée se trouve à une distance de 2,50 mètres au sud de la galerie de l'atelier. Cette sous-opération a une forme rectangulaire de 5 mètres de long sur 1 mètre de large. Le sol naturel a été atteint à une profondeur d'environ 80 cm. L'intervention s'est terminée à 1,10 mètre sous la surface.

La surface de la tranchée est occupée par la surface gazonnée (2B1). Dans les parois on observe qu'elle recouvre une partie de l'aire de circulation moderne en gravier (2B2) qui se trouve au sud de la tranchée (photos 6.9, 6.10, 6.11, figure 6.4). L'excavation mécanique des premiers niveaux a permis de mettre au jour la surface d'une fosse à déchets (2B4) et l'épandage de son contenu (2B3) qui a été mélangé dans un remblai de rehaussement. Elle contenait des fragments d'objets variés composés en grande partie de verre et de métal

Photo 6.7 Emplacement de la sous-opération 2B, après son remblayage
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0106

ferreux et datant essentiellement du dernier quart du dix-neuvième siècle jusqu'en 1920 (planche 6.1). Les objets en métal comptent des clous forgés, découpés et de rares clous tréfilés, des ancrages et de la quincaillerie d'architecture en métal ferreux, une anse de seau, une poignée, de même qu'un culot d'ampoule électrique, une retaille triangulaire, un maillon et une applique en métal cuivreux. Les fragments de verre sont les plus nombreux. Ils comportent du verre à vitre, des fragments de bouteilles à alcool dont une bouteille à gin à corps carré et des bouteilles à vin ou à spiritueux à corps cylindrique. L'extrémité de la bouteille à gin a été façonnée à la pince de finition alors que l'extrémité de la bouteille cylindrique a été façonnée à la main. Des fragments de bouteilles en verre plus petites étaient aussi présents. Très peu de céramique compose l'assemblage avec un gros tesson de plat creux en terre cuite fine chamois de type Rockingham et des petits tessons fragmentaires en terre cuite fine blanche et en porcelaine. Une petit bouton décoré en verre blanc et des fragment d'un peigne décoratif en bakelite font aussi partie de l'assemblage. Enfin, quelques os de boucherie frais et blanchis sont aussi présents. On y trouve du porc, du boeuf et du mouton ou chèvre.

Photo 6.8 Vue d'ensemble de la sous-opération 2B, fin de l'intervention, en plan à partir du balcon de l'atelier
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0595

Photo 6.9 Sous-opération 2B, paroi nord
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0095

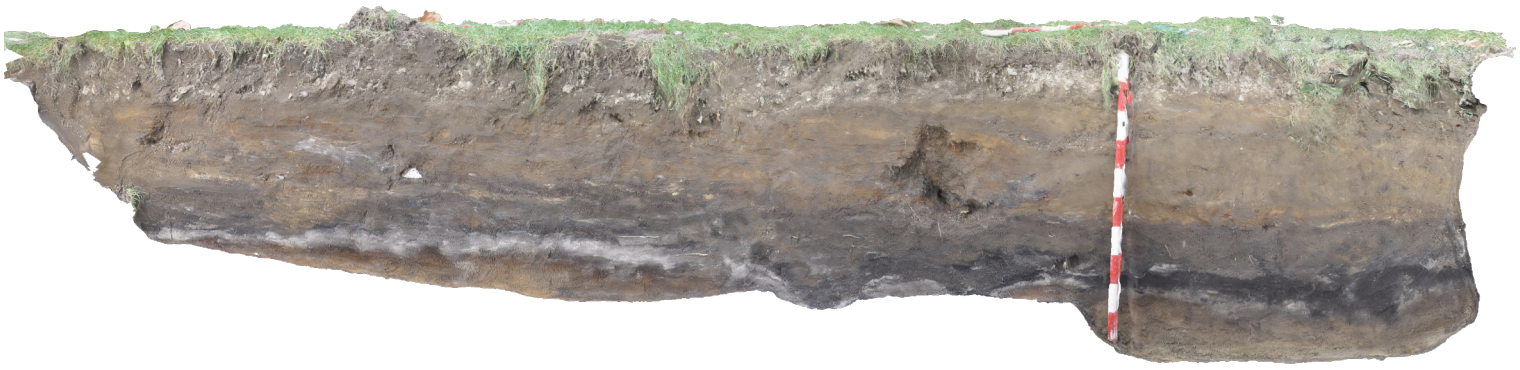

Photo 6.10 Photogrammétrie de la paroi nord de la sous-opération 2B
Archéotec 2023

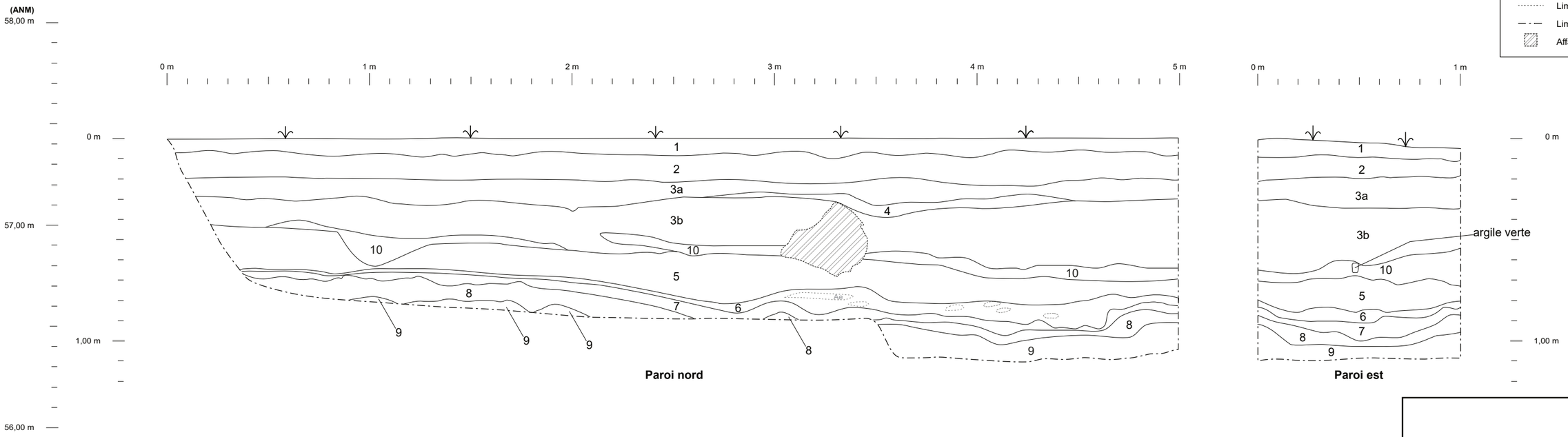

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de la fouille
- Affaissement

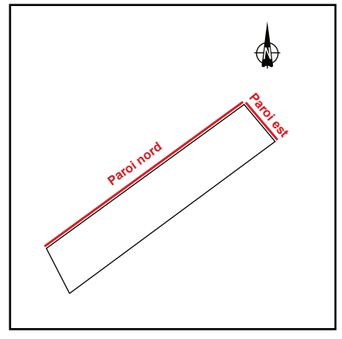

Couche / lot / description

1	2B1	Sable, organique, brun foncé, avec radicelles, homogène, moyennement compact. Aménagement paysager de la surface gazonnée en bordure d'une aire de circulation.
2	2B2	Sable, gris-brun, avec graviers et pierre concassée, hétérogène, compact. Niveau de circulation moderne partiellement enfoui au nord.
3a, 3b	2B3	Sable gris-beige avec fragments de charbon de bois et de brique, hétérogène, compact. Remblai de rehaussement avec épandage du contenu d'une fosse à déchets.
4	2B4	Sable fin, brun moyen avec fragments de charbon bois, os blanchis et beaucoup d'artéfacts, hétérogène, moyennement compact. Épandage du contenu d'une fosse à déchets.
5	2B5	Sable limoneux, brun-gris foncé avec quelques lentilles de l'horizon Ae, homogène, compact. Niveau de labour?
6	2B6	Sable fin, noir, texture grasse, homogène, meuble. Horizon naturel Ah.
7	2B7	Sable fin, gris pâle, homogène, meuble. Horizon naturel Ae.
8	2B8	Sable fin, orangé, homogène, meuble. Horizon naturel Bf.
9	2B9	Sable fin beige pâle, homogène, meuble. Horizon naturel B.
10	2B10	Sable beige moucheté gris et orangé, avec fragments de charbon de bois et cendre, hétérogène, compact. Remblai de nivellement.

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Profils stratigraphiques de la sous-opération 2B

Source :

Cartographie : Archéotec, 2023

Fichier : UPI23_2B_strati_240223.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 6.4

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

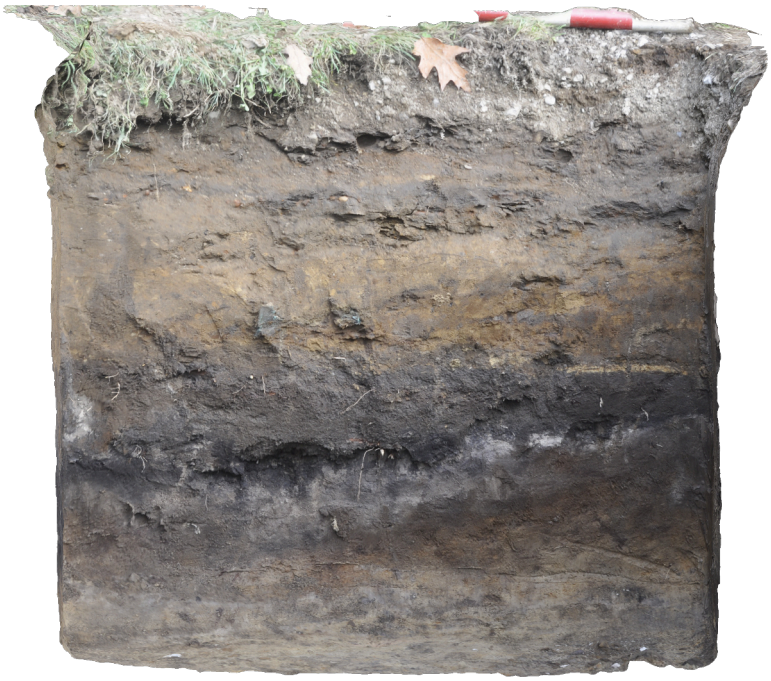

Photo 6.11 Photogrammétrie de la paroi est de la sous-opération 2B
Archéotec 2023

Le remblai 2B3 repose sur un remblai de nivellement (2B10) qui ne contenait pas d'artéfacts. Il pourrait être lié à une ancienne surface de circulation à proximité, mais qui n'a pas été mise au jour dans l'emprise de la sous-opération 2B. Ce nivellement repose sur un niveau brun-gris foncé qui montre des lentilles de l'horizon Ae provenant du sol naturel. Ce niveau est relativement homogène et pourrait correspondre à un ancien labour. Il contenait très peu d'artéfacts avec deux clous découpés, 1 tesson de bouteille à alcool, 2 fragments de verre incolore altéré par la chaleur et quelques os de boucherie de mammifères, dont au moins un de taille moyenne. Ils montrent des traces de scie, de hache et de couperet. Ce niveau pourrait correspondre à l'aménagement du terrain lors de la construction du complexe de moulins. Il repose sur les sols naturels qui composent un podzol. Les couches Ah, Ae, Bf et B y ont été observées. Ils ne contenaient pas d'artéfacts.

Après avoir documenté la sous-opération 2B avec des photographies, des relevés stratigraphiques à l'échelle des parois et des descriptions de sols, la tranchée a été remblayée mécaniquement avec les sols excavés.

Planche 6.1 Sous-opération 2B, artéfacts domestiques provenant de la fosse à déchets 2B11-fs
Archéotec 2024

6.1.3 Sous-opération 2C

Photo 6.12 Emplacement de la sous-opération 2C
Archéotec 2023,UPI23_PV1_012

La sous-opération 2C correspond à l'aire excavée mécaniquement à l'est de l'atelier, sur un terrain recouvert de gazon et de gravier à une distance d'environ 3,88 mètres à l'est du mur est de l'atelier (figures 6.1, 6.2, photo 6.12). Cette sous-opération de forme rectangulaire à l'origine a été partiellement élargie vers l'ouest afin de documenter la présence de fosses à déchets. L'excavation se compose donc d'une tranchée rectangulaire de 1,90 mètre de long sur 1,10 mètre de large à laquelle on a ajouté une seconde tranchée rectangulaire de 2,10 mètres de long sur 2 mètres de large (photo 6.13). Le sol naturel a été atteint à une profondeur d'environ 0,70 m sous la surface. L'intervention s'est terminée à 1,10 mètre de profondeur dans la partie nord et à 0,80 à 0,96 m de profondeur dans la partie sud.

Photo 6.13 Sous-opération 2C avant son élatgissement. Excavation mécanique en cours, dégagement de la couche de cendre (2C8)
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0022

La surface de la sous-opération 2C est gazonnée à l'ouest (2C1) et gravellée à l'est (2C2) puisqu'une aire de circulation passe à l'est de l'atelier. Dans les parois nord et est, on observe que ces niveaux modernes recouvrent sept anciens niveaux de circulation successifs (2C3 à 2C8) (figure 6.5, photos). Le lot 2C8 se caractérise par une matrice cendreuse chargée de fragments de charbon minéral. Cette ancienne surface a été créée avec des épandages de résidus de combustion. Il s'agit d'une technique d'aménagement populaire au dix-neuvième et dans les premières décennies du vingtième siècle où ce type de résidus était abondant en raison du chauffage au charbon et aux machines à vapeur. Ce niveau cendreux comportait des grosses pièces de métal ferreux, dont des bandes, des ancrages, un gond fiché et des clous tréfilés et découpés. Il comptait aussi deux os de boucherie sciés. Il s'agit de deux fragments d'une côte d'un mammifère moyen à gros. La présence de clous tréfilés dans l'assemblage indique que cette aire de circulation a été aménagée au plus tôt dans les années 1880 ou après. Depuis l'aménagement de cette surface, le sol a été rehaussé graduellement sur une épaisseur de 0,40 m jusqu'à la surface actuelle.

Cet ancien niveau de surface (2C8) a été mis en place sur un remblai de rehaussement homogène qui ne contenait pas d'artéfacts. Ce remblai repose en partie sur au moins quatre fosses (2C20-fs, 2C21-fs, 2C22-fs, 2C24-fs) et sur la surface du sol naturel (2C10, 2C11).

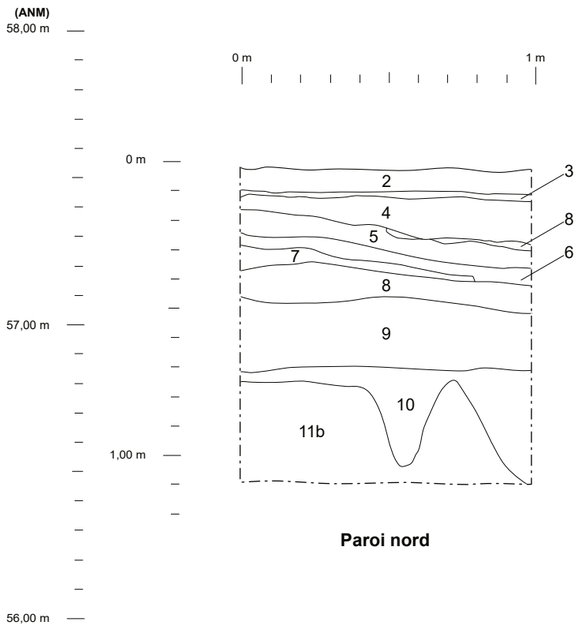

Paroi nord

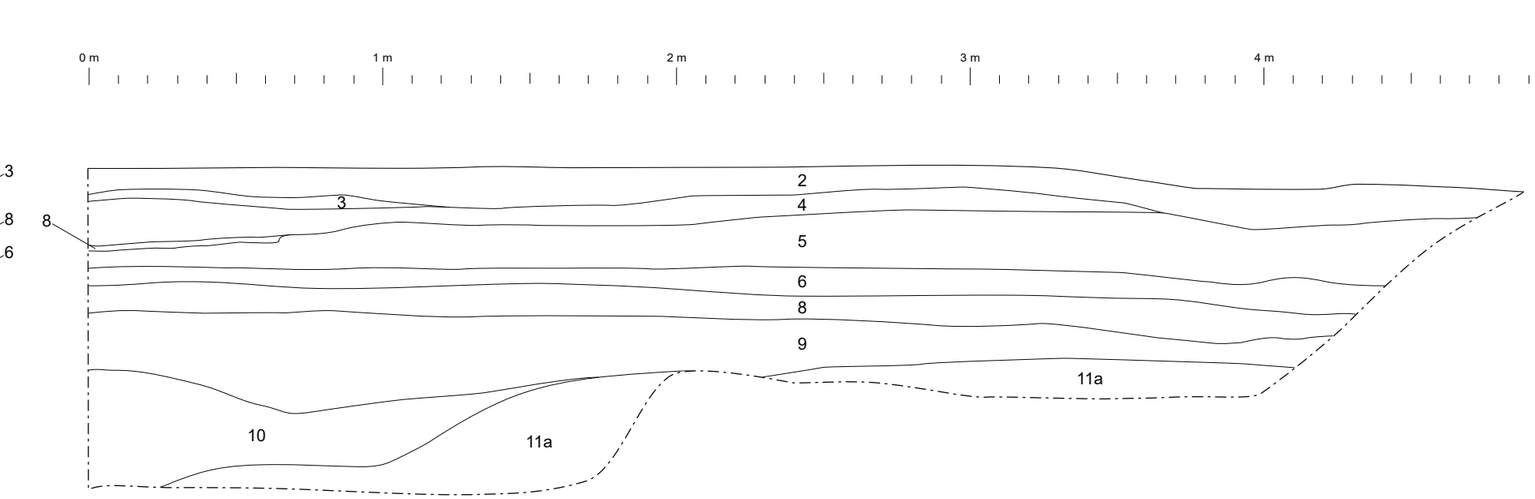

Paroi est

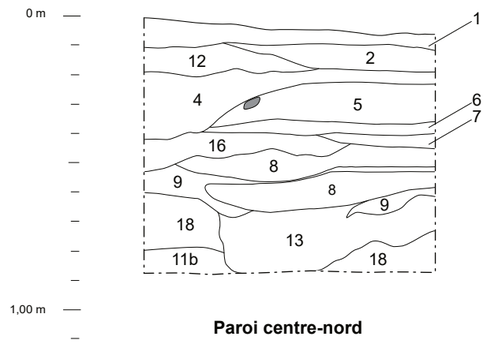

Paroi centre-nord

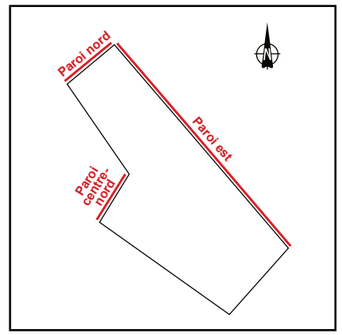

Légende

- 2 — Couche
- Limite de couche
- Limite de la fouille
- Pierre

Couche / lot / description

1	2C1	Sable organique, brun-gris, avec gravillons, homogène, compact. Aménagement paysager de la surface gazonnée.
2	2C2	Sable grossier et pierre concassée, gris pâle, avec criblure de pierre, hétérogène, compact. Niveau de circulation moderne partiellement recouvert en bordure.
3	2C3	Sable fin, brun moyen, homogène, meuble. Ancien niveau de circulation.
4	2C4	Sable moyen, brun-gris foncé, avec graviers, gravillons, hétérogène, compact. Ancien niveau de circulation.
5	2C5	Sable moyen, gris-brun avec lentilles beige, avec beaucoup de gravillons et graviers, hétérogène, compact. Ancien niveau de circulation.
6	2C6	Sable moyen, gris-brun foncé, avec gravillons et graviers, homogène, compact. Ancien niveau de circulation.
7	2C7	Sable fin, beige moucheté orange et brun, avec un peu de graviers, hétérogène, moyennement compact. Fragments de contenants en métal ferreux à la base de la couche. Ancien niveau de circulation.
8	2C8	Cendre, gris pâle, avec beaucoup de fragments de charbon minéral, quelques os blanchis et des clous, hétérogène, meuble. Ancien niveau de circulation.
9	2C9	Sable fin, brun foncé avec lentilles beiges, homogène, moyennement compact. Remblai de rehaussement.
10	2C10	Mélange de sable noir organique et gris pâle, homogène, moyennement compact. Sol naturel perturbé, mélange des horizons Ah et Ae.
11a	2C11	Sable, rouille foncé à pâle, homogène, compact. Horizons Bf et B.
11b	2C11	Sable, rouille pâle, homogène, compact. Horizon B dont la surface a été dérasée.
12	2C12	Sable, gris-beige avec lentilles beige pâle, avec gravillons, homogène, compact. Remblai de nivellement.
13	2C13	Mélange de sable brun, roux, beige, de cendre gris pâle, avec charbon de bois, métal ferreux oxydé, éclisses de bois, os blanchis, hétérogène, moyennement compact. Remblai d'une fosse à déchets.
16	2C16	Sable, brun-gris, chargé de gravier et de cailloux arrondis et sub-angulaires, hétérogène, compact. Ancien niveau de circulation.
18	2C18	Sable limoneux, brun-gris foncé avec quelques lentilles de l'horizon B, homogène, compact. Niveau de labour?

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Profils stratigraphiques de la sous-opération 2C

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : UPI23_2C_strati_240223.afdesing

0 — 0,50 m — 1,00 m

Altitudes CGVD28

Figure 6.5

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Les fosses 2C21-st (lot 2C13), 2C22-st (lot 2C15) ainsi que le lot adjacent 2C14 ont été fouillés manuellement afin de pouvoir analyser leur contenu. La fouille a d'abord révélé la présence de nombreux artéfacts et écofacts contenus dans deux fosses successives qui se trouvent partiellement l'une au-dessus de l'autre. La fosse 2C22-fs (lot 2C15) est plus ancienne que la fosse 2C21-fs (lot 2C13).

Photo 6.14 Sous-opération 2C, paroi est
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0729

Photo 6.15 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la paroi est
Archéotec 2023

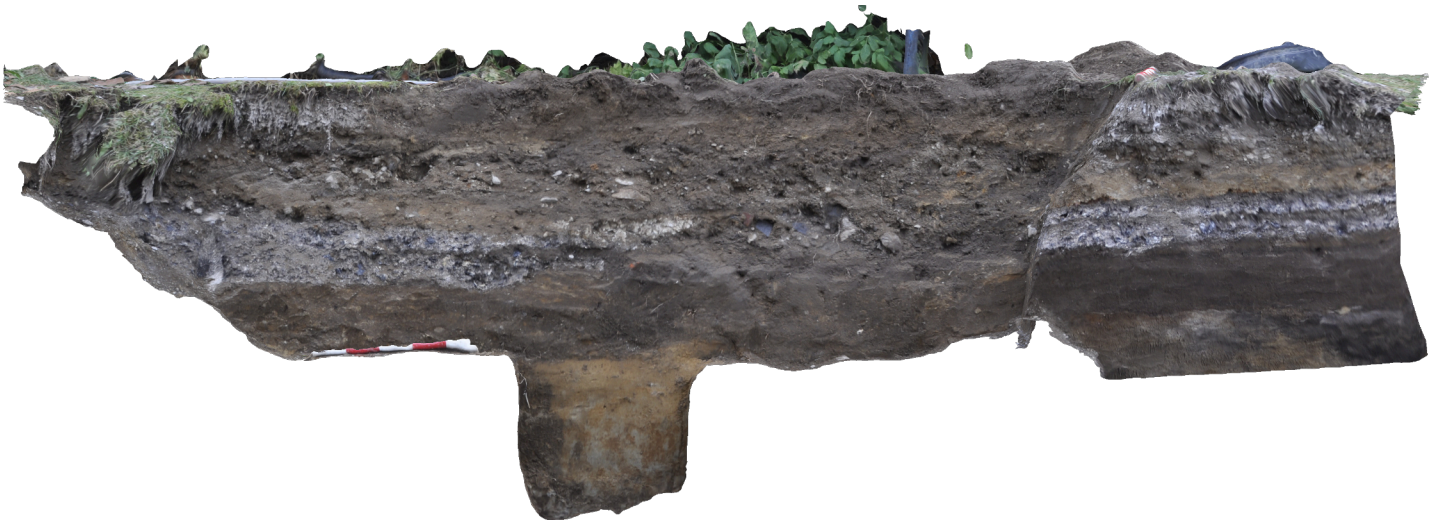

Photo 6.16 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la paroi ouest
Archéotec 2023

Photo 6.17 Sous-opération 2C, paroi centre-nord
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0466

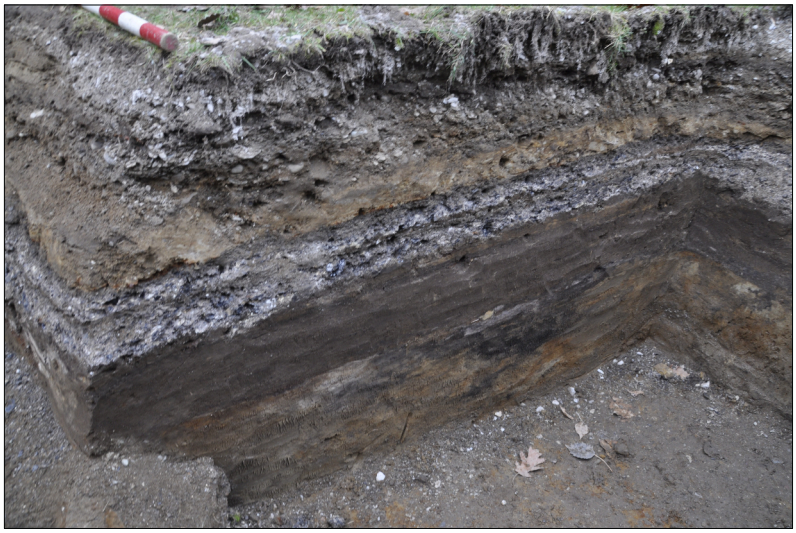

Photo 6.18 Sous-opération 2C, paroi ouest, partie nord
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0681

Photo 6.19 Sous-opération 2C, paroi nord
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0686

La fosse 2C21-fs a un diamètre observé de 0,70 m. Elle était remplie d'une matrice de sable brun foncé en alternance avec plusieurs minces couches de cendre beige pâle avec des os blanchis et du charbon de bois et minéral (2C13). Les lentilles de cendre semblent avoir été déposées en succession avec le sable brun foncé. Cette fosse se poursuit dans la paroi centre-nord de la sous-opération. Sa base a été atteinte à une profondeur de 90 cm sous la surface. La fosse 2C22-fs a des dimensions de 0,68 sur 0,75 m. Elle était remplie d'un sable limoneux brun foncé et homogène avec du charbon de bois et quelques os blanchis (2C15). Un grande quantité d'artéfacts ferreux avait teinté le sol avec des taches d'oxydation rouille. Sa base a été atteinte à une profondeur de 1 mètre sous la surface.

La période d'utilisation de ces deux fosses (2C21-fs, 2C22-fs) doit toutefois être continue puisque de la vaissselle de table avec le même décor imprimé en brun se trouve dans les deux comblements et dans le lot adjacent 2C14. Les fragments d'une soucoupe sont jointifs entre les lots 2C13 et 2C14. Les fosses ont été utilisées pour enfouir des déchets

Photo 6.20 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la surface des fosses à déchets
Archéotec 2023

Photo 6.21 Sous-opération 2C, surface des fosses à déchets
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0434

essentiellement domestiques avec quelques pièces de quincaillerie. Le lot 2C13 qui comble la fosse 2C21-fs compte des fragments d'objets en céramique, en verre, en nacre, en métal cuivreux et en métal ferreux (planches 6.2, 6.3, 6.4). La période de production la plus large qui peut être déduite à partir des marques présentes sur certains objets en céramique et en verre est de 1873 à 1938. L'assemblage du lot 2C13 comprend de la vaisselle de table en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, quelques tessons de contenants en porcelaine et peut-être la base d'un pot de chambre La marque de ce dernier indique qu'il a été fabriqué dans les poteries de Saint-Jean-sur-le-Richelieu (planche 6.2). Les autres marques indiquent des provenances de Toronto et d'Angleterre. Il s'y trouve aussi une petite assiette miniature pour les jeux d'enfants (planche 6.2). Produite à Burslem en Angleterre par la fabrique *Samuel Ford & co.*, elle montre le décor «Savoy». Elle a été produite entre 1898 et 1912. Un petit fragment de la même assiette miniature se trouve dans la fosse 2C22-fs (2C15). Les contenants de verre mis au jour, comptent des tessons de pot de

Planche 6.2 Sous-opération 2C, base d'un pot de chambre fabriqué à Saint-sur-le-Richelieu et assiette miniature provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13)
Archéotec 2024

Photo 6.22 Sous-opération 2C, vue en plan de la première fosse en cours de fouille, trou de poteau
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0038

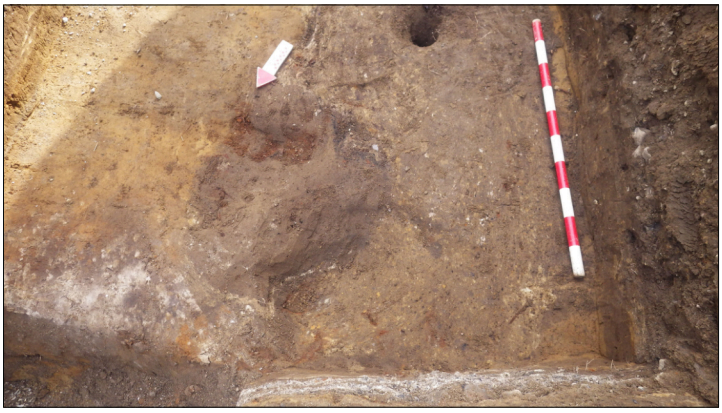

Photo 6.23 Sous-opération 2C, vue en plan de la deuxième fosse en cours de fouille, une fois la première fosse vidée de son contenu
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0082

Planche 6.3 Sous-opération 2C, fragments d'un bijou provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13)
Archéotec 2024

conserve de marque Crown, une chope, un gobelet, une jarre, des fioles de sirop d'anis Gauvin (1894-1938), des fragments d'un biberon en verre, des petits bols décorés en verre pressé, quelques fragments de verre à tige, des bouteilles à vin et à gin. Des fragments de cheminée de lampe à l'huile ont aussi été dégagés. Quelques fragments de pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche se trouvent dans l'assemblage. Un bouton en nacre ciselé, des boutons en verre opaque blanc et un bouton de col en os ont été mis au jour, de même qu'un fragment de bijou (planche 6.3) et des fragments d'harmonica. Plusieurs pièces de métal ferreux se trouvaient dans la fosse, dont des clous découpés et tréfilés et beaucoup de fragments de boîtes de conserves ou de contenants en fer blanc. La présence de nombreux clous découpés dans l'assemblage, avec la présence de clous tréfilés tend à confirmer la période d'utilisation de la fosse entre les dernières décennies du dix-neuvième siècle et les premières décennies du vingtième siècle.

La fosse 2C21-fs contenait également 183 fragments osseux animaux. Beaucoup montraient des traces de boucherie comme des marques de scie, de couteau, de hache et de couperet et certains avaient été altérés par la chaleur. La plupart proviennent de moyens à gros mammifères tel que le boeuf. On y trouve aussi des oiseaux petits, moyens et gros. La plupart ne peuvent pas être identifiés à l'espèce, mais deux fragments sont liés à l'ordre des galliformes qui comprend notamment les dindes, les poules, les pintades, les cailles et les faisans. Un fragment de coquille de moule bleue commune se trouvait dans la fosse, mais aucun os de poisson.

Planche 6.4 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant de la fosse à déchets 2C21-fs (lot 2C13)
Archéotec 2024

La fosse 2C22-fs est comblée par le lot 2C15. Son assemblage est très similaire à celui du lot 2C13 (planche 6.5). Il compte des fragments de vaisselle de table en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, dont une avec un décor de blé. Sur les contenants de terre cuite fine blanche, une seule marque «Thos Hugues & Son England» indique une période de production assez large entre 1895 et 1957. La présence d'une bouteille de sirop d'anis Gauvin resserre un peu la période d'utilisation de la fosse puisqu'il a été produit entre 1894 et 1938. L'assemblage compte aussi un flacon d'eau de Floride. Des fragment d'une jarre d'entreposage carrée est du même type que ceux mis au jour dans la fosse 2C21-fs, de même que des fragments de pots de conserve en verre de marque «Crown». D'autres contenants en verre, dont un bol en verre pressé décoré et un contenant couvert en forme de poule, des gobelets et des bouteilles à boisson alcoolisée sont aussi

présents. L'assemblage compte quelques fragments de pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche. Une pipe de la marque TD est de fabrication anglaise. Des fragments du rebord d'un pot de chambre ont été mis au jour et il pourrait être relié, sans être jointif, avec la base qui se trouve dans le lot 2C13. La fosse contenait aussi une brique rouge complète, des clous tréfilés et découpés et des fragments de boîtes et de contenants en métal ferreux. Enfin, une pièce de cadenas a été récupérée dans la fosse. il s'agit d'une pièce circulaire en laiton qui correspond au cache-entrée d'un cadenas. Sur la surface de la pièce, l'inscription suivante est estampée «Improved Patent» avec une couronne et les lettres «V» et «R» pour Victoria Regina. Il s'agit d'une indication de qualité pour les cadenas produits sous le règne de la reine Victoria, entre 1837 et 1901.

La fosse 2C22-fs compte 92 fragments osseux. La plupart sont des os de mammifères indéterminés petits à grands, mais quelques os du porc

Photo 6.24 Sous-opération 2C, vue en plan du trou de poteau, vidé sur 10 cm
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0030

Photo 6.25 Sous-opération 2C, base des fosses et fin de fouille
Archéotec 2023, UPI23_CH2_0728

Photo 6.26 Sous-opération 2C, photogrammétrie de la base des fosses et fin de fouille
Archéotec 2023

Photo 6.27 Sous-opération 2C, paroi ouest avec le sondage exploratoire
Archéotec 2023, UPI23_CH1_097

Photo 6.28 Sous-opération 2C, sondage exploratoire, vue en plongée de la paroi est, trou de poteau visible en paroi
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0105

Photo 6.29 Sous-opération 2C, sondage exploratoire, paroi nord. La flèche pointe l'emplacement de la fosse 2C24-fs
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0101

domestiques ont été identifiés et ils comportent tous des traces de boucherie avec des marques de scie, de hache et de couperet. Les autres os de mammifère portent presque tous des marques de boucherie et au moins la moitié ont été altérés par la chaleur. Il y a quelques os d'oiseaux indéterminés petits à grand et quelques os de galliformes et des coquilles d'oeuf. Un seul os de poisson indéterminé se trouve dans cet assemblage. Les fosses 2C21-fs et 2C22-fs ne sont peut-être pas représentatives de toutes les espèces qui ont été consommées sur place, mais pour ce qui est de cet ensemble, il semble que le poisson n'était pas un met populaire pour les habitants du lieu, malgré la proximité de la rivière.

Autour de ces fosses, le sol était composé de sable beige moucheté de brun, de gris et d'orangé avec des résidus de combustion (2C14). Ce niveau correspond à un sol naturel remanié avec le contenu des fosses adjacentes. Il contenait aussi des artéfacts du même type que ceux mis au jour dans les fosses (planche 6.6). Certains fragments sont d'ailleurs jointifs entre ces trois ensembles. Les types céramiques mis au jour comptent de la terre cuite fine

Planche 6.5 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant de la fosse à déchets 2C22-fs (lot 2C15)
Archéotec 2024

blanche, de la terre cuite fine blanche vitrifiée et de la porcelaine. Il s'agit essentiellement de vaisselle de table et de service. On retrouve le décor imprimé brun qui a été observé dans les fosses adjacentes. Des fragments de soucoupe portant ce décor sont jointifs avec d'autres fragments qui se trouvent dans la fosse 2C21-fs. Les contenants de verre sont assez fragmentaires sauf quelques fioles qui ont été bien conservées. On note aussi la présence d'une bouteille carrée pour le gin. L'assemblage compte des clous tréfilés et découpés ainsi que des fragments de contenants en fer. Les clous découpés sont le type qui se trouve en plus grand nombre. Parmi les fragments de fer se trouvait un cuilleron d'une cuillère de service qui est entièrement rouillée. Un crayon d'ardoise et des sections d'un chapelet ont aussi été récupérés.

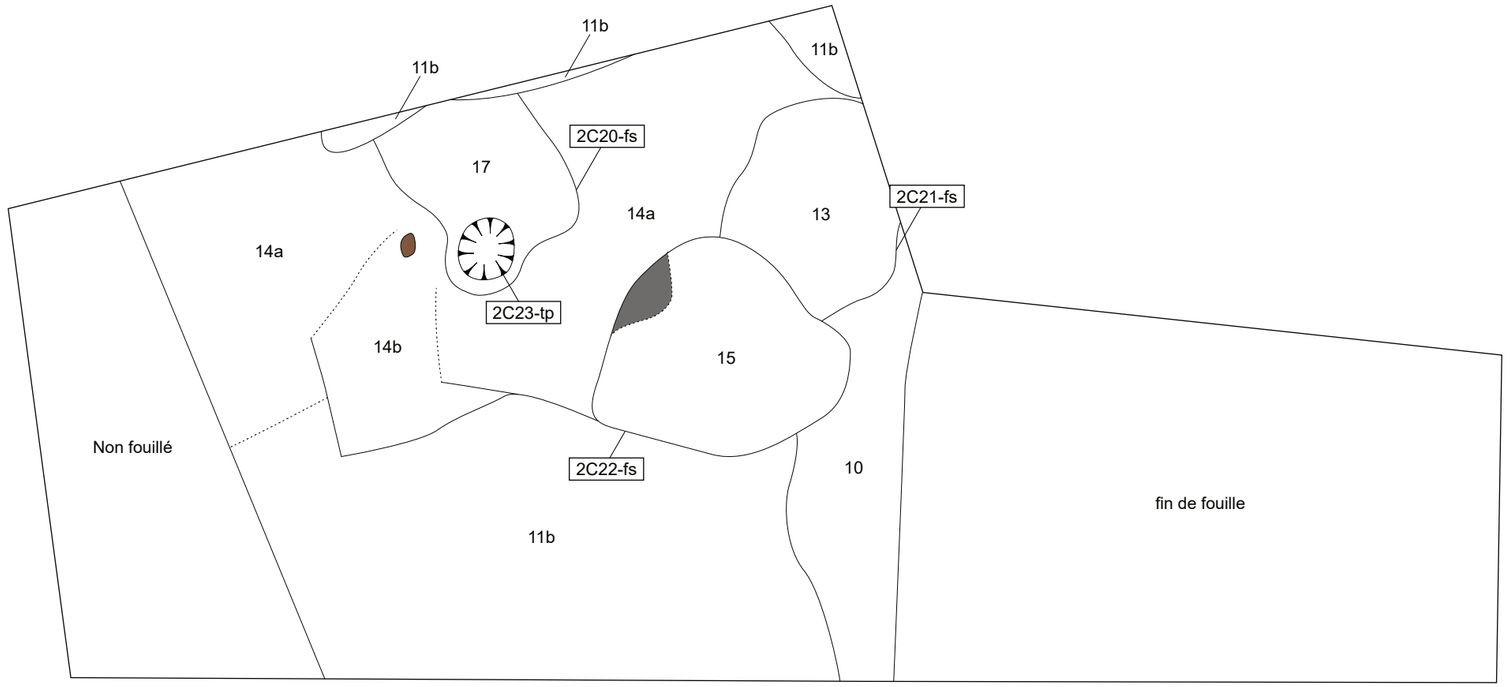

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Charbon
- Bois
- Pente

Couche / lot / description

10	2C10	Mélange de sable noir organique et gris pâle, homogène, moyennement compact. Sol naturel perturbé, mélange des horizons Ah et Ae.
11b	2C11	Sable, rouille pâle, homogène, compact. Horizon B dont la surface a été dérasée.
13	2C13	Mélange de sable brun et de cendre grise, hétérogène, compact. Remblai de la fosse 2C21-fs.
14a	2C14	Sable, brun moucheté beige, homogène, compact. Remblai des fosses.
14b	2C14	Sable, gris, gris pâle et roux moucheté beige, homogène, compact. Remblai des fosses.
15	2C15	Sable limoneux, brun foncé, avec charbon de bois, homogène, compact. Remblai de la fosse 2C22-fs.
17	2C17	Sable limoneux, brun, homogène, compact. Remblai de la fosse 2C20-fs pour l'installation d'un poteau ou montant de bois (2C23-tp).

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Sous-opération 2C

Plan de la surface des fosses à déchets

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : UPI23_2C_plan_surf_240223.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 6.6

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

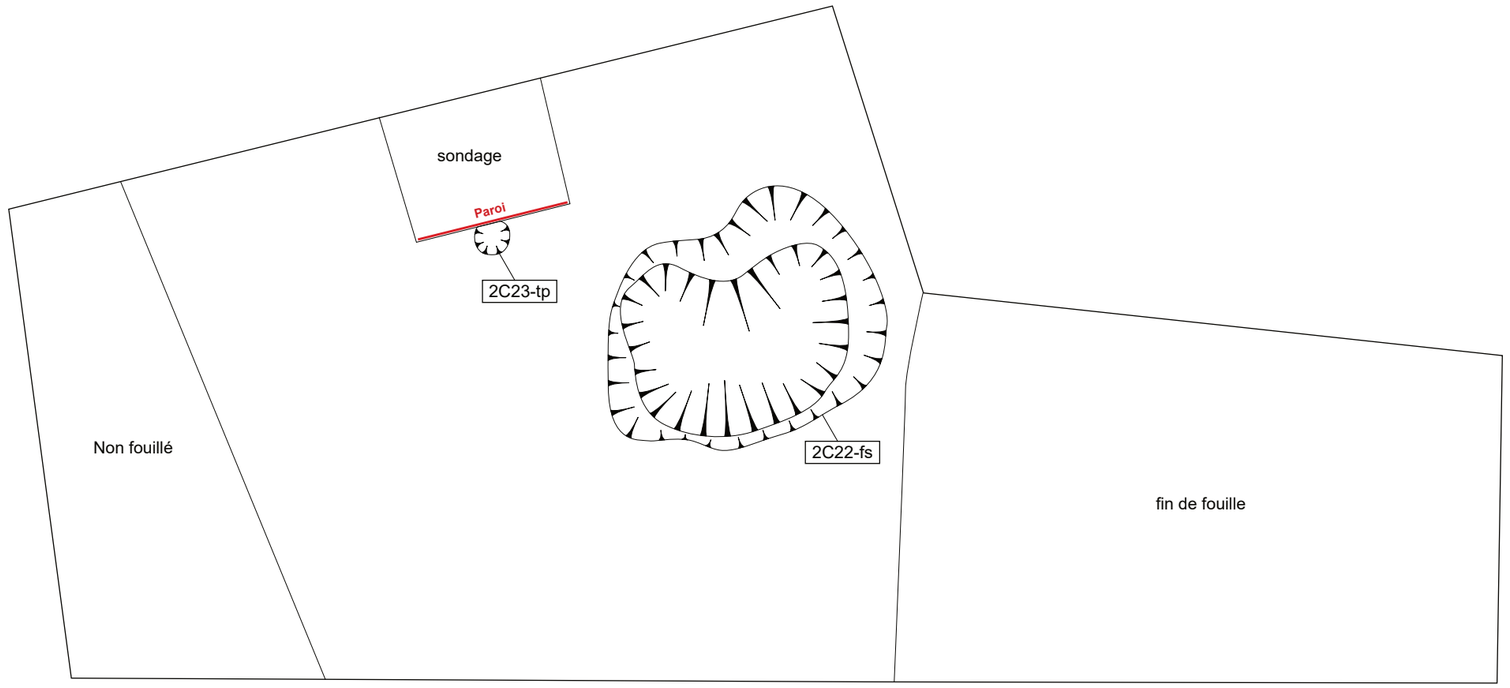

Plan

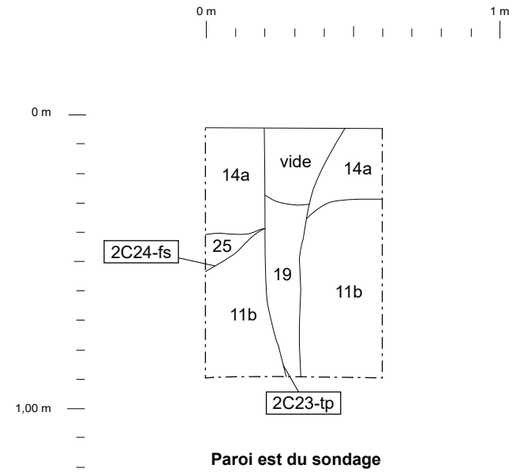

Paroi est du sondage

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite diffuse
- Limite de la fouille
- Charbon
- Bois
- Pente

Couche / lot / description

14a 2C14 Sable, brun moucheté beige, homogène, compact. Remblai des fosses.

19 2C19 Sable limoneux fin, brun foncé, organique, texture grasse, homogène, meuble. Remblai du trou de poteau 2C23-tp.

11b 2C11 Sable, rouille pâle, homogène, compact. Horizon B dont la surface a été dérasée.

25 2C25 Mélange de sable brun-gris et de cendre grise, avec beaucoup de fragments de métal ferreux, hétérogène, compact. Remblai de la fosse 2C24-fs.

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Plan et profil stratigraphique de la sous-opération 2C
Sondage exploratoire pour documenter le trou de poteau 2C23-tp

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : UPI23_2C_plan_surf_240223.afdesing

0 0,25 m 0,50 m

Altitudes CGVD28

Figure 6.7

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Planche 6.6 Sous-opération 2C, artéfacts variés provenant du lot 2C14, adjacents aux fosses à déchets
Archéotec 2024

L'assemblage osseux compte 34 fragments. On y trouve des os de boucherie de mammifères petits à gros et du boeuf domestique avec des traces de scie, de hache et de couperet ainsi que des os altérés par la chaleur. Il s'y trouve aussi des oiseaux tels que des galliformes et du poulet domestique et une coquille d'huître de l'est. Le poisson n'est pas présent.

Selon l'analyse des artéfacts que contiennent ces fosses, leur utilisation serait liée à la période des dernières décennies du dix-neuvième siècle et des premières décennies du vingtième siècle, environ de 1880 à 1920. Après 1875, le complexe des moulin est en déclin et à la suite du décès du propriétaire Anthony MacEvilla en 1882, les moulins sont vendus en 1887 et la famille MacEvilla se réserve le manoir construit sur le site. La veuve et ses quatre filles retournent vivre à New York et elles continuent d'utiliser le manoir comme résidence d'été jusqu'en 1922. Ces dates cadrent assez bien avec les données archéologiques mises au jour dans la sous-opération 2C. On se sait pas exactement si l'emplacement des fosses se trouvait sur le terrain réservé au manoir ou à l'extérieur. Il est possible que ce soit plutôt le nouveau propriétaire du complexe des moulins, Pierre Saint-Laurent, ou ses employés qui ont utilisé les fosses au cours de la même période.

En bordure des fosses 2C21-fs et 2C22-fs, se trouve une troisième fosse (2C20-fs) dans laquelle un trou de poteau a été observé (photos 6.24, 6.28). Trois clous découpés et deux os de mammifère moyen et de petit à moyen oiseau se trouvaient en surface mais pas dans la fosse. Cet élément de 0,95 m de diamètre en surface, apparaît à une profondeur approximative de 90 cm sous la surface gazonnée. Les premiers 10 cm étaient remplis par une

couche de cendre contenant du charbon minéral (2C14). Le reste était rempli de sable limoneux brun très foncé gras et organique (2C19). Un sondage exploratoire de 0,50 sur 0,50 m a été creusé dans cette fosse afin de documenter le trou de poteau 2C23-tp à partir de 0,96 m jusqu'à 1,66 m sous la surface moderne, ce qui donne au sondange en tant que tel une profondeur de 0,70 m. En paroi est d'un sondage exploratoire, il a pu être observé que le trou de poteau a une dizaine de centimètres de diamètre et qu'il se poursuivait en profondeur au-delà de la base du sondage, sur plus de 0,70 m de hauteur (photos 6.25 à 6.29, figure 6.7). Il a été mis en place dans le sol naturel remanié (2C14) et dans le sol naturel non remanié (2C11). Il pourrait correspondre à une structure en lien avec la fosse à déchets, sinon à un poteau de clôture? Il semble trop petit pour être un pilot architectural en lien avec le bâtiment avec un toit à deux versants qui est visible sur la photo 4.4, mais il pourrait tout de même être lié à un aménagement en lien avec ce dernier ou même à un bâtiment antérieur plus petit. Pour l'instant un seul pilot a toutefois été mis au jour. La paroi est du sondage a permis d'apercevoir la bordure d'une quatrième fosse (2C24-fs) au nord du trou de poteau. Elle est comblée par une matrice cendreuse qui contient beaucoup de fragments de métal ferreux (2C25). Cette fosse n'était pas visible à la base de l'excavation. Il pourrait s'agir d'une fosse indépendande des autres, mais elle pourrait aussi être reliée à ces dernières, notamment en raison de son comblement cendreux, similaire à celui de la fosse 2C21-fs.

À l'est des fosses et sous le remblai de rehaussement 2C9, la surface du sol naturel a été dégagée. Il s'agit d'un podzol dont les horizon Ah et Ae ont été mélangés (2C10) et dérasé dans la partie sud de la sous-opération. Sous ce premier niveau se trouve les horizons Bf et B (2C11). L'horizon Bf n'est pas présent dans paroi nord de la sous-opération où il pourrait aussi avoir été dérasé.

Après avoir documenté la sous-opération 2C avec des photographies, des relevés stratigraphiques à l'échelle des parois, des plans et des descriptions de sols, la tranchée a été remblayée mécaniquement avec les sols excavés.

6.2 Surveillance archéologique

L'intervention archéologique a été réalisée dans la partie ouest du terrain du Théâtre de la Dame de Cœur, à l'ouest du restaurant du moulin. Une sous-opération a été excavée mécaniquement à l'emplacement d'une tranchée de drainage projetée (figures 6.1, 6.8).

6.2.1 Sous-opération 2D

La sous-opération 2D correspond à l'aire excavée mécaniquement à l'ouest du restaurant du moulin sur un terrain gazonné adjacent à un fossé et à une voie de circulation moderne. Cette sous-opération a des dimensions de 6,30 mètres de long du côté nord et de 5,50 mètres de long du côté sud sur 2 mètres de largeur. Le sol naturel dérasé a été atteint à une profondeur d'environ 40 cm à la base de l'excavation (photo 6.30).

Photo 6.30 Emplacement de la sous-opération 2D
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0058

Sous les couches d'aménagement moderne du terrain gazonné (2D1), l'excavation a révélé la présence d'un remblai de nivellement (2D2) qui recouvrait un ancien niveau de surface qui avait été dérasé (2D3). Seul un tesson d'assiette en terre cuite fine blanche et un os de mouton ou de chèvre a été dégagé dans ce lot (figure 6.9). Le niveau sous-jacent se composait également d'un ancien niveau de surface dérasé qui faisait l'interface avec le sol naturel (2D4) (photo 6.31). Il comportait des fragments de brique rouge et des fragments de feuilles de métal ferreux provenant d'une plaque ou d'un contenant dégradé. À la base du lot 2D4 se trouvait la surface d'un podzol dérasé où on observait quelques lambeaux de l'horizon Ah et l'horizon B (photo 6.32). La sous-opération n'a pas été creusée plus profondément (photo 6.30).

Après avoir été documentée avec des photographies et une description détaillée des couches stratigraphiques, la tranchée a été remblayée mécaniquement avec les sols excavés.

Photo 6.31 Sous-opération 2D, paroi nord
Archéotec 2023, UPI23_CH1_0063

Photo 6.32 Base de la sous-opération 2D, surface du sol naturel
Archéotec 2023, UPI23_PV1_025

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton
Interventions archéologiques 2023

Détail de la sous-opération 2D

Sources:

Archéotec, 2023
Esri, Maxar, Earthstar Geographics, and the GIS User Community

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : upton23_EspaceTravail_ABL_240220.qgs
Mise en page : UPI23_2D_240220

0 9 18 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Figure 6.8

Novembre 2023

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Légende

- 2 Couche
- Limite de couche
- Limite de la fouille
- Lambeau de Ah

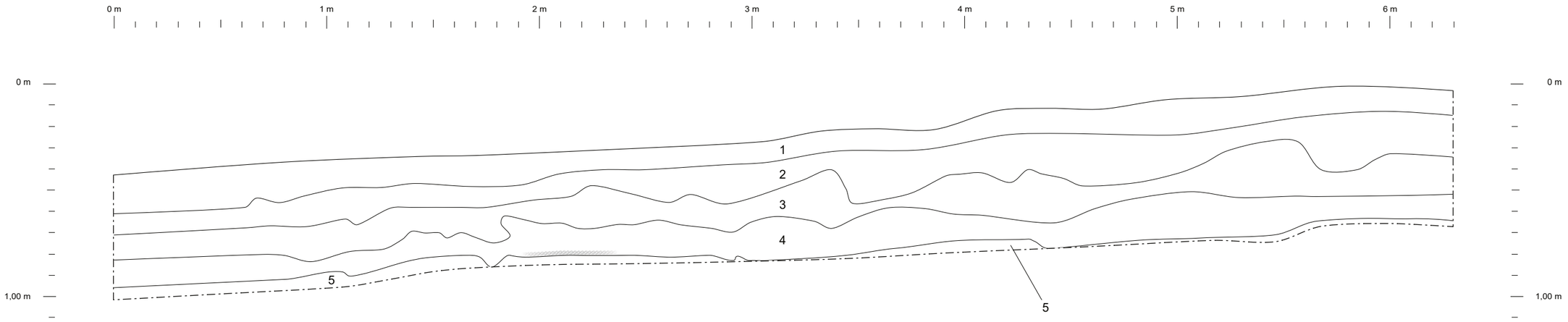

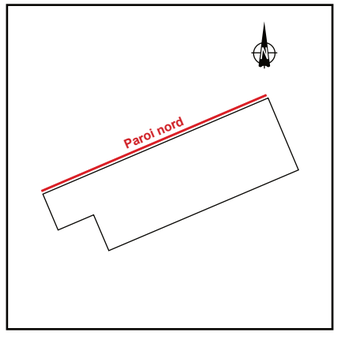

Couche / lot / description

1	2D1	Limon argileux, brun-gris, avec gravillons, gravier, radicelles, quelques cailloux, pierre concassée par endroits légèrement hétérogène, moyennement compact. Aménagement paysager de la surface gazonnée.
2	2D2	Limon légèrement argileux, beige-gris avec taches d'oxydation rouille, avec gravillons, gravier, cailloux, fragments de brique rouge, hétérogène, compact. Remblai de nivellement.
3	2D3	Sable limoneux, brun foncé, avec gravillons, quelques fragments d'ardoise grise, quelques fragments de mortier, homogène, meuble. Ancien niveau de surface dérasé.
4	2D4	Sable légèrement limoneux, brun-gris moyen moucheté beige, avec gravillons, fragments de charbon de bois, fragments de bois et de brique rouge, feuille de métal, homogène, meuble. Ancien niveau de surface dérasé et interface avec le sol naturel.
5	2D5	Sable roux à beige moucheté gris avec de minces lambeaux d'un horizon Ah par endroits, homogène, meuble. Sol naturel dérasé, horizon naturel B.

Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière, Upton

Interventions archéologiques 2023

Profils stratigraphiques de la sous-opération 2D

Source :

Cartographie : Archéotec, 2024

Fichier : UPI23_2D_strati_240223.afdesing

0 0,50 m 1,00 m

Figure 6.9

Février 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

7. Conclusion

L'inventaire archéologique réalisé autour de l'atelier sur le terrain du Théâtre de la Dame de Cœur à Upton en Montérégie a permis de documenter le contexte archéologique du secteur. Quatre tranchées ont été excavées mécaniquement et manuellement (2A, 2B, 2C et 2D).

La sous-opérations 2A a révélé la présence de peu de matériel archéologique, d'un ancien niveau de surface en gravier, de remblais de rehaussement, d'un petit niveau de déblais d'excavation en lien avec la construction de l'atelier actuel au milieu du vingtième siècle et d'un sol naturel composé d'un podzol perturbé en surface.

La sous-opération 2B a permis de documenter un remblai de rehaussement qui contient des artéfacts en lien avec une petite fosse à déchets (2B11-fs) qui contient des artéfacts domestiques de 1875 à 1920. Sous ce remblai se trouve un remblai de nivellement qui repose sur un niveau qui s'apparente à un labour qui pourrait être en lien avec l'aménagement du terrain avant la construction du complexe des moulins. À la base de l'excavation, le sol naturel se compose d'un podzol partiellement perturbé.

La sous-opération 2C a révélé la présence de plusieurs niveaux de circulation successifs d'un remblai de rehaussement et d'au moins deux fosses à déchets contenant du matériel domestique datant environ de 1880 à 1920. Un trou de poteau, également dans une fosse, a aussi été mis au jour. Il pourrait être lié à un structure de bois pour l'aménagement des fosses, à un clôture ou à un pilot d'un petit bâtiment antérieur aux bâtiments visibles sur les photos historiques du vingtième siècle. À la base de la tranchée, les horizons d'un podzol partiellement perturbé étaient également présents. Il n'est pas certain que les fosses ont été utilisées spécifiquement par les MacEvilla lors de leurs visites estivales. Elles pourraient aussi avoir été utilisées par le propriétaire du complexe des moulins ou par ses employés au cours de la même période.

La surveillance archéologique réalisée à l'ouest du restaurant du moulin (2D) a permis d'observer que le sol naturel y avait été dérasé et qu'il se trouvait à environ 40 cm sous la surface. Peu d'artéfacts et d'écofacts se trouvaient dans les couches supérieures qui correspondaient à des anciens niveaux de surface dérasés et à un remblai de nivellement.

Les interventions archéologiques réalisées autour de l'atelier ont permis de documenter le contexte archéologique de cet espace jusqu'au sol naturel. Les résultats des interventions indiquent que l'inventaire archéologique à l'aide de tranchées paraît suffisant pour bien caractériser cet espace. Il n'y a pas lieu de prévoir d'autres interventions archéologiques autour de l'atelier.

8. Médiagraphie

8.1 Documents imprimés

ARCHÉOTEC INC. 2018. *Municipalité d'Upton, Montérégie. Construction d'un garage municipal. Étude de potentiel archéologique*. Municipalité d'Upton, Montréal, 28 p.

ARCHÉOTEC INC. 2019. *Municipalité d'Upton, Montérégie. Théâtre de la Dame de Cœur, Upton. Étude du potentiel archéologique des lots 1959844, 2794377 et 2794378*. Municipalité d'Upton, Montréal, 37 p.

ARCHÉOTEC INC. 2021. *Théâtre de la Dame de Cœur, Upton. Inventaire archéologique*. Société du Lys, Montréal, 31 p.

ARTÉFACTUEL. 2022. *Inventaire archéologique 2021. Centre multifonctionnel - Upton (Qc.) (Code Borden BjFe-1)*. Municipalité d'Upton, Cap Santé, 40 p.

BADGLEY, I. et AMÉNATECH INC. 1984. *Phase III. Embranchements Drummondville et Asbestos. Étude de potentiel et inventaire archéologiques*. Gaz Inter-cité Québec, Montréal, 40 p.

ETHNOSCOP. 2012. *Surveillance archéologique (2011), direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère des Transports du Québec, Boucherville, 16 p.

PATRIMOINE EXPERTS. 2013. *Inventaires archéologiques (2011), Direction de l'Est-de-la-Montérégie, Direction générale des territoires*. Ministère des Transports du Québec, L'Assomption, 83 p.

8.2 Documents iconographiques

ANONYME. 1943. *Riviène Noire à Upton: barrage Desmarais. L'école des arts et métiers*. Photographie noir et blanc. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. E57,S44,SS1, PB61-5; 291847.

ANONYME. c.1950. *Façade de l'École ménagère à Upton, en Montérégie*. Photographie, négatif sur pellicule noir et blanc. Bibliothèque et Archives nationale du Québec. E6,S7,SS1, D213188; 504437.

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique

Projet de réfection de la fondation du passage couvert de l'église Saint-Mathias, Saint-Mathias-sur-Richelieu (site BiFh-20)

Septembre 2024

9955

Page couverture :

Extrait d'une carte de Joseph Bouchette, 1815, BAnQ E21,S555,SS1,SSS15,P5 ;

Photographie ancienne du cimetière et du passage couvert en 1974. Archives nationales à Montréal, E6,S7,SS1,D741538-741538 ;

Sous-opération mécanique 1G, BiFh-20-2023-N1-088 ;

Navette à encens en métal jaune (en laiton ou en bronze). Photo : M.-H. Daviau.

Inventaire archéologique
Projet de réfection de la fondation du passage couvert de l'église Saint-Mathias,
Saint-Mathias-sur-Richelieu (site BiFh-20)
Septembre 2024

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Sylvain Loiselle, marguiller
Fabrique de la Paroisse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
280, chemin des Patriotes, Saint-Mathias-sur-Richelieu (QC) J3L 6A3

T (450) 658-5056 C (438) 889-7055
loiselle.sylvain@videotron.ca

Numéro de projet (interne)
2022-RE-09-55-1

Numéro de permis de recherche archéologique
23-ARTE-09

Résumé

Ce rapport recense les résultats de l'inventaire archéologique qui a été réalisé sur le lot cadastral 1 813 790, situé à Saint-Mathias-sur-Richelieu, entre le 10 et le 14 juillet 2023 inclusivement. Cette intervention survenait dans le cadre du projet de réfection de la fondation du passage couvert de l'Église de Saint-Mathias. Construite entre 1784 et 1788, cette église constitue un immeuble patrimonial classé depuis 1957. La Fabrique Saint-Mathias-sur-Richelieu confirme la présence de nombreuses sépultures aux abords des murs de la fondation de l'église. Compte tenu du potentiel bioarchéologique important et de la nature sensible de ce dernier, les intervenants avaient prévu d'intégrer la variable archéologique du site dès les premières étapes de conception du projet.

L'inventaire archéologique avait pour objectif de fournir un aperçu du patrimoine archéologique enfoui afin d'orienter les interventions futures. Au terme de l'intervention archéologique, il a été constaté que le potentiel historique et bioarchéologique semblait moyen à fort selon les secteurs et la profondeur. En effet, deux sépultures, dont une en place, ont été découvertes près du mur sud de la fondation, à quelques mètres de l'entrée du passage couvert. La sépulture perturbée correspondait à des restes de cercueil en bois et d'ossements d'un immature et d'un métacarpe adulte. Elle se trouvait à environ 70 cm de la surface. La tranchée associée à son exhumation tronquait partiellement la tranchée d'inhumation de la seconde sépulture. Dans ce cas-ci, un crâne adulte a été rencontré à 1,30 m de la surface. Le corps était vraisemblablement orienté est-ouest, les pieds posés à l'ouest. Autrement, les tranchées exploratoires réalisées contre le parement extérieur se sont avérées négatives en ce qui concerne le potentiel bioarchéologique. D'épais remblais associés aux différents épisodes de (re-)construction du passage couvert ont été rencontrés à la surface du sol naturel remanié. À l'intérieur du vide sanitaire, les sondages manuels ont également révélé la présence de ces remblais sur une bonne épaisseur. Quelques vestiges vraisemblablement associés aux fondations antérieures du passage couvert ont été aperçus à l'intérieur du vide sanitaire. L'accès étant toutefois limité, leur documentation s'en est trouvée limitée.

Aux termes de cette intervention, la réalisation d'une surveillance archéologique des travaux d'excavation est recommandée. Des sondages manuels pourront alors être effectués si jugés nécessaires. Advenant des découvertes de plus grandes ampleurs, un budget pour un inventaire complémentaire devrait être également prévu. Selon la nature et l'emprise des travaux de construction réalisés sur le site. Considérant la richesse matérielle du site, il serait également pertinent de mettre en valeur la culture matérielle récoltée au cours de cette intervention.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Fabrique de la paroisse de Saint-Mathias-sur-Richelieu

Sylvain Loiselle, Marguillier

Artefactuel

Coordonnatrice et chargée de projet	**Zocha Houle-Wierzbicki**, M.Sc. archéologue, spécialiste en historique et bioarchéologie
Archéologue de terrain	**Josianne Jetté**, archéologue
	Karine Fournier, bioarchéologue
Analyse et rédaction du rapport	**Zocha Houle-Wierzbicki**, M.Sc. archéologue, spécialiste en historique et bioarchéologie
	Josianne Jetté, archéologue
	Patrick Eid, Ph.D. archéologue, volet potentiel autochtone
	Maxime Jolivel, volet paléoenvironnement
Traitement de la culture matérielle	**Flora Delachenal**, technicienne en laboratoire
Analyse de la culture matérielle	**Marie-Hélène Daviau**, M.Sc. archéologue,
Chargée d'édition et relecture	**Violette Vidal**, M.Sc. archéologue

Archéo-CAD

Cartographie et infographie	**Marie Fournier**, archéologue

Table des matières

Résumé ..... b

1. Introduction 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Description de l'aire d'étude 1
1.2.1 Paysage actuel 4
1.2.2 Environnement ancien 4
1.3 Méthodologie et démarches de recherche 7
1.3.1 Méthodes de terrain 7
1.3.2 Méthodes post-terrain 8

2. Rappel historique et potentiel archéologique 10
2.1 Mise en contexte 10
2.1.1 Occupation autochtone 10
2.1.2 Occupation eurocanadienne 12
2.1.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel 17
Interventions archéologiques antérieures 17
Sites archéologiques recensés 17
Zones d'informations archéologiques (ZIA) 22
Évaluation du potentiel 22
Potentiel préhistorique 22
Potentiel historique 25

3. Résultats de l'intervention et discussion 28
3.1 Intérieur du passage couvert 28
3.1.1 Les murs de fondation (parement intérieur) 28
3.1.2 Les sondages manuels 32
3.2 Extérieur du passage couvert 45
3.2.1 Les murs de fondation (parement extérieur) 45
3.2.2 Les tranchées mécaniques (1E, 1F et 1G) et le sondage manuel (1H) 46
La sous-opération 1E 47
La sous-opération 1F 49
La sépulture 1F-S1 49
La sépulture 1F-S2 51

La sous-opération 1G 52
Le sondage manuel 1H 52

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 54

5. Médiagraphie 56
5.1 Documents consultés 56
5.2 Sites internet consultés 61

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation de la zone d'inventaire archéologique sur fonds. Toporama. Cartographie : Archéo-CAD 2

Figure 1.2 : Localisation de la zone d'inventaire archéologique sur fonds Google Earth. Cartographie : Archéo-CAD 3

Figure 1.3 : Courbe d'émersion des terres dans la région du lac Saint-Pierre. Source : P.J.H. Richard, comm. pers. 5

Figure 1.4 : Possible paléochenal. Source : Maxime Jolivel. 6

Figure 1.5 : Plan de localisation des tranchées et des sondages réalisés au cours de l'inventaire archéologique (BiFh-20 op. 1). Cartographie : Archéo-CAD..... 9

Figure 2.1 : Carte illustrant la seigneurie de Chambly, ainsi que ses subdivisions est et ouest. La Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly. 12

Figure 2.2 : Extrait d'une carte de Joseph Bouchette montrant l'emplacement de la Pointe Olivier et l'église en 1815. Bouchette, J. (1815). Fonds Ministère des Terres et Forêts, BaNQ E21,S555,SS1,SSS15,P5..... 13

Figure 2.3 : Église Saint-Mathias et le mur d'enceinte du cimetière, vue vers le sud-est. Jean-René Mongeau, 21 mai 1967. Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal, E6,S7,SS2,D67-212-1.. 14

Figure 2.4 : Extrait du plan officiel de la paroisse Saint-Mathias, comté de Rouville. Copié par A.E.B. Courchesne. Copié le 12 juin 1930, original créé le 5 octobre 1882, Fonds Ministère des Terres et Forêts - Archives nationales à Québec, E21,S555,SS3,SSS1,P75 16

Figure 2.5 : Vue aérienne de l'église de Saint-Mathias et du cimetière en 1989. Jean-Marie Cossette, Fonds Point du jour aviation limitée - Archives nationales à Montréal, P690,S1,D89-156..... 16

Figure 2.6 : Localisation générale des sites archéologiques connus et des zones d'information archéologiques autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD. 18

Figure 2.7 : Photographie ancienne du cimetière et du passage couvert en 1974. On note qu'entre l'entrée du cimetière et le chemin couvert, le chemin piétonnier est inexistant et on recense un nombre inférieur de pierres tombales en 1974 qu'aujourd'hui.
Mur du cimetière de Saint-Mathias-sur-Richelieu, (comté de Rouville), Henri Rémillard .- 1974, Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal, E6,S7,SS1,D741538-74153826

Figure 3.1 : Vue générale du mur sud de l'église vis-à-vis le sondage 1D. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-160 28

Figure 3.2 : Vue générale du mur sud de l'église à l'ouest du sondage 1D. Vers le nord-ouest, BiFh-20-2023-N1-162..... 29

Figure 3.3 : Vue générale du mur nord du passage couvert dans le sondage 1B. On note la présence d'un mur de pierre (1B100) sous une assise de ciment. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-032 29

Figure 3.4 : Vue générale de la portion nord du mur est du passage couvert. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-174 29

Figure 3.5 : Vue générale de la portion centrale du mur est du passage couvert. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-172 30

Figure 3.6 : Vue générale du segment est-ouest appuyé contre le mur est du passage couvert (celui au nord). Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-177 30

Figure 3.7 : Vue générale du segment est-ouest appuyé contre le mur est du passage couvert (celui au nord). Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-176 30

Figure 3.8 : Vue générale d'un segment du mur sud du passage couvert dans la section profonde du vide sanitaire. Son extrémité est a été démolie, laissant un vide entre le passage couvert et le sol. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-169 31

Figure 3.9 : Vue des blocs de ciment qui forment un segment du mur sud du passage couvert, observés depuis le sondage 1A. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-042 31

Figure 3.10 : Vue de deux pierres qui pourraient former l'empattement du mur ouest du passage couvert, observés depuis le sondage 1J. Vers le nord-ouest, BiFh-20-2023-N1-042 32

Figure 3.11 : Vue générale du vide sanitaire entre la portion profonde située sous le bureau et la portion moins profonde située sous la section du passage. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N2-001 32

Figure 3.12 : Vue générale de la surface du vide sanitaire montrant les débris présents. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N2-005 33

Figure 3.13 : Bouchon de carafe ou d'une burette pour l'eau ou le vin utilisé lors de la messe. Photo : Marie-Hélène Daviau 33

Figure 3.14 : Portion supérieure d'une bouteille cylindrique en verre teinté régulier turquoise. Photo : Marie-Hélène Daviau 34

Figure 3.15 : Extincteur retrouvé parmi les débris à la surface du sondage 1A (lot 1A99). Photo : Marie-Hélène 34

Figure 3.16 : Détail de l'extincteur. Photo : Marie-Hélène Daviau 34

Figure 3.17 : Coupe stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération 1B (C1-C2). Infographie : Archéo-CAD 36

Figure 3.18 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1A (C7). Infographie : Archéo-CAD 37

Figure 3.19 : Échantillon des godets de lampion issus des lots 1A1, 1A3, 1A4, 1A99 et 1C1. Photo : Marie-Hélène Daviau. 38

Figure 3.20 : Fragments jointifs bleu pâle (opaline?) d'un vase ou d'un lampion. Photo : Marie-Hélène Daviau. 38

Figure 3.21 : Échantillon de fragments de vase en verre issus des sondages réalisés dans le vide sanitaire. Photo : Marie-Hélène Daviau. 39

Figure 3.22 : Échantillon de fragments de vase en céramique issus des sondages réalisés dans le vide sanitaire. À gauche : porcelaine Fine Bone China (1F1-couche 4); l'ensemble des tessons sont en porcelaine fine dure européenne : en haut (1A99) ; à droite (1A3) ; en bas à gauche (1B3) et en bas à droite (1B1). Photo : Marie-Hélène Daviau 39

Figure 3.23 : Échantillon de vitre colorée et de vitrail : petit fragment de vitrail rouge (1A2), le verre « 7 up » (1F1), le verre gris bleuté (on remarque la courbure sur le côté droit) et bleu-vert à droite (1A99), l'ensemble à gauche gris et bleu-vert (1C1). 40

Figure 3.24 : Navette à encens en métal jaune (en laiton ou en bronze). A) Vue de profil ; B) Vue de la surface. 42

Figure 3.25 : Vue générale du mur sud du chemin couvert, parement extérieur. Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-053 45

Figure 3.26 : Vue générale du mur est du chemin couvert, parement extérieur. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-054 45

Figure 3.27 : Vue générale des murs ouest et nord du chemin couvert, parement extérieur. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-024 45

Figure 3.28 : Vue générale du sondage 1H complété, dans laquelle on peut voir le parement nord du mur de fondation nord du passage couvert. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-166 46

Figure 3.29 : Vue générale de la sous-opération 1F en cours d'excavation, laquelle est réalisée à environ 30 cm du mur de fondation afin de ne pas le fragiliser davantage. Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-059 46

Figure 3.30 : Localisation de la sous-opération mécanique 1E. Vers le sud-ouest, BiFh-20-2023-N1-058 46

Figure 3.31 : Localisation de la sous-opération mécanique 1F. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N1-132 47

Figure 3.32 : Localisation de la sous-opération mécanique 1G. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-088 47

Figure 3.33 : Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1E (C3). Infographie : Archéo-CAD 48

Figure 3.34 : Détail du fémur droit associé à la sépulture 1F-S1 (portion distale). A) Face antérieure B) Face postérieure C) Face inférieure de la métaphyse. BiFh-20-2023-N3-001/002/003 49

Figure 3.35 : Croquis stratigraphique des parois sud et ouest de la sous-opération 1F (C8-C9). Infographie : Archéo-CAD 50

Figure 3.36 : Profil de la paroi sud de la sous-opération 1F – détail de la fosse de 1F-S2. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-126 51

Figure 3.37 : Profil de la paroi ouest de la sous-opération 1F – montrant le crâne de 1F-S2 à la base de l'excavation. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N1-139 51

Figure 3.39 : Détail du drain français dans la sous-opération 1H. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-167 52

Figure 3.38 : Détail de la couche charbonneuse (1G3) identifiée dans la sous-opération 1G. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-089 52

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional. 10

Tableau 2.2 : Sites archéologiques à composante autochtone découverts dans un rayon de 5 km de l'Église Saint-Mathias 11

Tableau 2.3 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique. 22

Tableau 3.1 : Résumé de l'inventaire archéologique réalisé sur le terrain à l'intérieur et autour du passage couvert de l'Église Saint-Mathias (site BiFh-20) 28

Tableau 3.2 : Description des lots de la sous-opération 1A (sondage manuel) 43

Tableau 3.3 : Description des lots de la sous-opération 1B (sondage manuel) 43

Tableau 3.4 : Description des lots de la sous-opération 1C (sondage manuel) 43

Tableau 3.5 : Description des lots de la sous-opération 1D (sondage manuel) 44

Tableau 3.6 : Description des lots de la sous-opération 1H (sondage manuel) 44

Tableau 3.7 : Description des lots de la sous-opération 1J (sondage manuel) 44

Tableau 3.8 : Description des lots de la sous-opération 1E (tranchée mécanique) 53

Tableau 3.9 : Description des lots de la sous-opération 1F (tranchée mécanique) 53

Tableau 3.10 : Description des lots de la sous-opération 1G (tranchée mécanique) 53

1. Introduction

1.1 Mandat et objectifs

En prévision du projet de réfection de la fondation du passage couvert de l'église Saint-Mathias, à Saint-Mathias-sur-Richelieu, la Fabrique de la paroisse de Saint-Mathias-sur-Richelieu a mandaté Artefactuel pour réaliser un inventaire archéologique dans le sous-sol du passage couvert et contre son parement extérieur (figure 1.1). Construite entre 1784 et 1788, cette église constitue un immeuble patrimonial classé depuis 1957. De plus, la Fabrique Saint-Mathias-sur-Richelieu confirmait la présence de nombreuses sépultures aux abords des murs de la fondation de l'église, ce qui lui conférait un potentiel bioarchéologique. Considérant ce potentiel sensible, les intervenants avaient prévu d'intégrer la variable archéologique du site dès les premières étapes de conception du projet.

L'inventaire archéologique avait pour objectif de fournir un aperçu du patrimoine archéologique enfoui afin d'orienter les interventions futures. Cette intervention s'est déroulée du 10 au 14 juillet inclusivement. L'équipe était composée d'une bioarchéologue chargée de projet, accompagnée de deux archéologues de terrain, dont une possédait une spécialisation en bioarchéologie.

L'inventaire archéologique a été réalisé à la suite de l'obtention du permis de recherche 23-ARTE-09 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), lequel a été délivré le 7 juillet 2023. Ce rapport présente toutes les données découlant de cette intervention archéologique. À la suite de la description du mandat et des objectifs, la première section présente l'aire d'étude et la méthodologie préconisée pour cette intervention. La deuxième section présente un survol historique de l'occupation du secteur et évalue son potentiel archéologique. La troisième section présente les résultats. Enfin, le rapport se termine avec une conclusion et des recommandations.

1.2 Description de l'aire d'étude

L'aire à l'étude se situe sous et autour du corridor de communication annexé à l'église, dont la version actuelle date de 1894. Cette aire se trouve à l'intérieur des limites théoriques du cimetière qui entoure l'église au nord, à l'est et au sud. Le mur de celui-ci délimite d'ailleurs l'enclos paroissial de plus de 90 m de profond sur environ 70 m de front (figure 1.2).

En raison de la présence du bâtiment de bois (corridor de communication), on trouve dans l'aire d'intervention le vide sanitaire sous le plancher qui varie entre 0,1 m et 1,0 m avant d'arriver sur le sable recouvert par endroit de déchets de matériaux de construction et de déchets domestiques. À l'extérieur, le terrain, situé dans les basses-terres, est relativement plat, mais a vraisemblablement fait l'objet de nivellement. Entre l'église et le bâtiment, la surface du sol est constituée de pierre concassée en raison de travaux de drainage antérieurs. Au sud du bâtiment et à l'est, la surface du terrain du cimetière est pour sa part gazonnée.

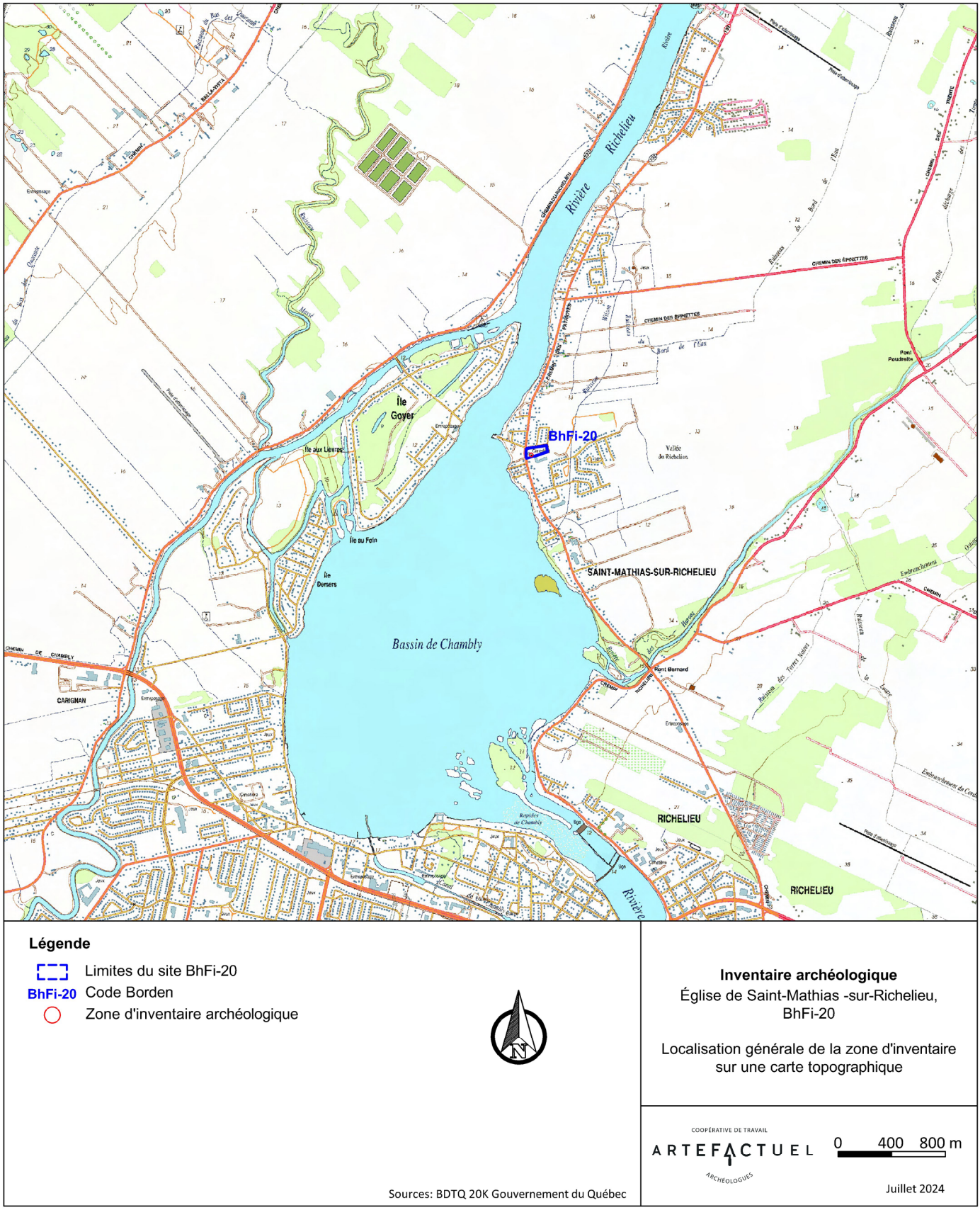

Figure 1.1 : Localisation de la zone d'inventaire archéologique sur fonds. Toporama. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 1.2 : Localisation de la zone d'inventaire archéologique sur fonds Google Earth. Cartographie : Archéo-CAD

1.2.1 Paysage actuel

L'église de Saint-Mathias se trouve sur la rive nord-est du bassin de Chambly, non loin de son exutoire. À cet endroit, la largeur du plan d'eau se rétrécit à 250 m. En aval, la rivière Richelieu reprend progressivement son cours en direction nord pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à Sorel-Tracy, en amont du lac Saint-Pierre. Le secteur s'intègre dans une vaste plaine argileuse, vestige de l'épisode de la mer de Champlain et du lac à Lampsilis. L'altitude moyenne y est inférieure à 15 m, loin des reliefs qu'offrent les Montérégiennes au nord et à l'est. Plus précisément, le terrain actuel de l'église présente une topographie plane et uniforme d'une altitude de 13,8 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM). Il s'étend entre environ 120 m et 280 m à l'est des rives du bassin de Chambly, face à l'île Goyer, laquelle est cernée par le bassin à l'est et la rivière l'Acadie à l'ouest. Les dépôts de surface naturels du secteur d'étude sont constitués d'argile limoneuse remaniée et peu perméable à l'origine de la formation de gleysol. Ce type de sol est particulièrement fertile, en particulier lorsqu'il est drainé artificiellement par le creusement de fossés (Lamontagne et al. 2001).

L'église Saint-Mathias se situe à l'est de la route 133, entre les rues Mgr-Phaneuf et Saint-Onge. La chapelle ayant précédé l'église se trouvait autrefois sur le terrain en face de l'église. Ce terrain, qui est aujourd'hui occupé par une résidence, un immeuble à logements et un stationnement, présente un profil très plat jusqu'au plan d'eau à l'ouest et on y trouve quelques arbres matures. Autrement, l'environnement immédiat de l'église est principalement bâti ou occupé par les voies de circulation et les stationnements asphaltés. Son terrain est lui-même entièrement occupé par le cimetière.

1.2.2 Environnement ancien[1]

Le bassin de Chambly se trouve au cœur de la plaine des Basse-Terre du Saint-Laurent. Après la déglaciation, il y a entre 13 500 et 13 000 ans AA, le secteur a été immergé par la mer de Champlain qui a atteint, dans la région de Montréal, 172 m (Richard 2014 ; Ouellet et Richard 2017 ; Dalton et al. 2020). Seuls les sommets des Montérégiennes formaient des îles dans cette vaste étendue d'eau qui inondait notamment la vallée du Richelieu et le bassin du lac Champlain (Richard 2018).

Par la suite, le relèvement isostatique a engendré l'émersion progressive des Basses-Terres du Saint-Laurent. Vers 11 000 ans AA, la mer de Champlain céda la place à un écosystème lacustre, le lac à *Lampsilis*. Vers 7 500 ans AA, le fleuve Saint-Laurent était né et son réseau hydrographique était similaire à l'actuel. À cette époque, le niveau des eaux s'était abaissé à un minimum de 12 à 15 m (Richard, comm. pers., figure 1.3). Avant cela, la basse vallée du Richelieu se joignait à la vallée de la rivière Saint-Jacques pour former un des bras du lac à Lampsilis en

1 Cette section est en partie tirée de l'étude de potentiel archéologique réalisée par Artefactuel (2023), section 3.6.

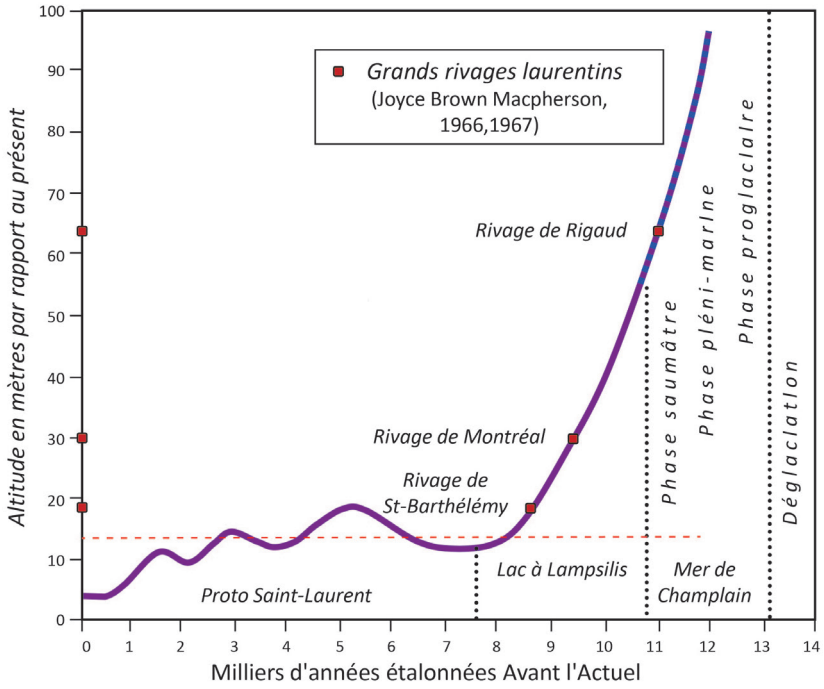

Figure 1.3 : Courbe d'émersion des terres dans la région du lac Saint-Pierre. Source : P.J.H. Richard, comm. pers.

récession. Ce dernier reliait le bassin de Lachine à l'aval de l'archipel Montréalais et isolait le mont Saint-Bruno et les hautes terres de Sainte-Julie, alors en position insulaire. Ce long épisode marin puis lacustre est à l'origine de la sédimentation d'épais dépôts d'argile et de limon qui ont permis la formation de sols fertiles.

Il est donc possible que le secteur ait été exondé pendant plus d'un millénaire, soit entre 7 800 et 6 500 ans AA. Si tel est le cas, il fut rapidement inondé avant d'émerger de nouveau entre 4 000 et 3 700 ans AA. Il subit une dernière période d'immersion il y a environ 3 000 ans AA.

Si le secteur d'étude a par conséquent possiblement émergé à deux reprises durant l'Holocène, il faut cependant attendre 2 700 ans AA avant qu'il ne le soit durablement, et même possiblement 1 200 ans AA pour que le niveau des eaux s'abaisse suffisamment pour que le secteur soit véritablement à l'abri des fluctuations hydrologiques saisonnières et permettent une occupation durable du territoire.

Ces périodes d'immersion/émersion se traduisent par ailleurs par la présence probable d'un paléochenal dont la portion nord est aujourd'hui occupée par un petit ruisseau sans nom s'écoulant en direction nord, canalisé et possiblement saisonnier (figure 1.4). Le secteur de l'église Saint-Mathias était localisé à quelques dizaines de mètres de sa confluence avec le bassin de Chambly, qui devait se trouver entre le quai municipal et la rue Landry.

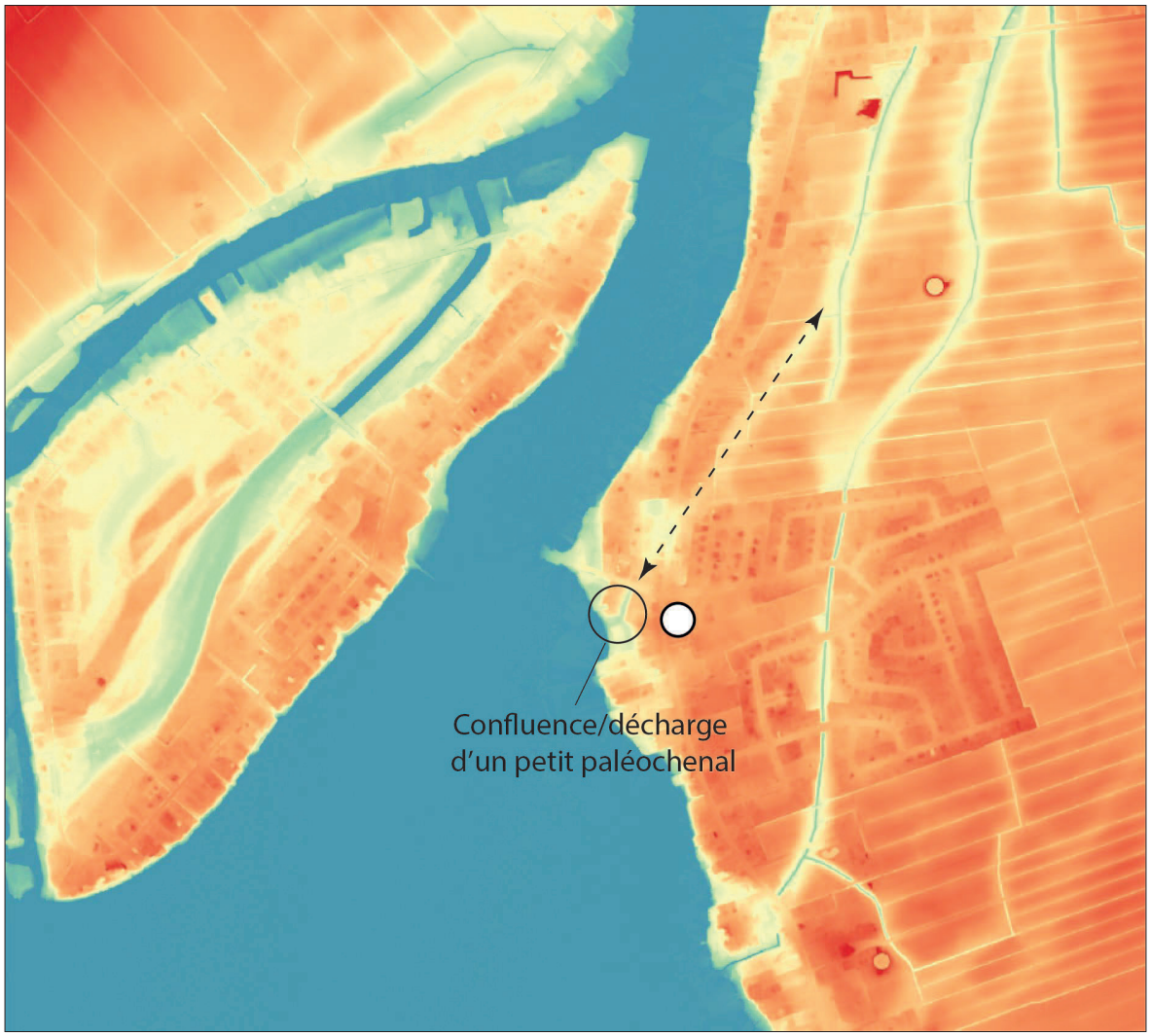

Figure 1.4 : Possible paléochenal. Source : Maxime Jolivel.

1.3 Méthodologie et démarches de recherche

1.3.1 Méthodes de terrain

Tout site archéologique au Québec se voit attribuer un code qui est attribué à tous les sites soumis à quelconques interventions archéologiques lorsqu'il y a découverte d'intérêt afin de faciliter leur identification et leur gestion. À l'exception des sites se trouvant sous l'autorité de Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro est octroyé par le ministère de la Culture et des Communications. Il consiste en un code alphanumérique qui permet sa localisation d'après son positionnement géographique (longitude et latitude) et qui témoigne de son ordre de découverte puisque les numéros sont donnés successivement. Dans le cas présent, le code **BiFh-20** a été attribué au site en raison des découvertes effectuées au cours de cette intervention.

Les données issues de l'intervention archéologique ont été consignées à l'aide du mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie qui réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre (ex. : 1A1). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (sondages individuels, tranchées mécaniques, fouille manuelle) en suivant habituellement l'ordre chronologique de réalisation en débutant par le 1 (ex. : **1**A1). Les sous-opérations sont quant à elles identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. : 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Finalement, le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement et réfère à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique. Le lot est désigné par un numéro un chiffre débutant par le 1 (ex. : 1A**1**). Dans le cas des opérations mécaniques, le lot englobe souvent l'ensemble des sols excavés, mais peut également être associé à un dépôt stratigraphique particulier.

Cette procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle a également été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé du code Borden du site et des deux derniers chiffres de l'année de l'intervention. Ainsi, le code utilisé pour les plans correspond par exemple à **BiFh-20-23-P1** et suivant ; pour les profils stratigraphiques, **BiFh-20-23-C1** et suivant ; et enfin pour les photographies **BiFh-20-2023-N1-001** et suivant. À noter que le code N1 fait référence au numéro d'appareil utilisé sur le terrain. Le catalogue est disponible en annexe A.

Trois tranchées mécaniques et un sondage manuel ont été excavés contre le parement extérieur de la fondation du passage couvert (**sous-opérations 1E à 1H**), alors que cinq sondages manuels ont été effectués dans le vide sanitaire du passage couvert (**sous-opérations 1A à 1D, 1J**) (figure 1.5). De manière générale, les recherches au terrain ont donné lieu à l'identification, la description, l'enregistrement et l'analyse des composantes stratigraphiques et des vestiges immobiliers découverts. Lors de l'intervention, soulignons que toutes les références à l'orientation sont basées sur le nord géographique. Diverses fiches techniques, conformément à l'enregistrement archéologique usuel, ont été employées et ces dernières seront intégrées au dossier technique remis au MCC.

Les composantes de chaque vestige dégagé lors de l'intervention ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement normalisées conçues à cet effet. Ces fiches permettent de consigner un relevé complet incluant : l'identification, le type et la fonction, la localisation planimétrique et altimétrique, la nature des composantes, l'état de conservation ainsi que les numéros du relevé photographique associé. Leur géolocalisation a été effectuée au terme de l'intervention par un technicien en arpentage de la firme Laberge-Guérin de La Baie.

1.3.2 Méthodes post-terrain

Les objets témoins (artefacts et écofacts) recueillis au cours de l'intervention ont été traités en laboratoire. Ces derniers ont été lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). Puis, ils ont fait l'objet d'un inventaire, également réalisé selon le cadre de classification (matériau et fonction) du Service canadien des parcs (Normes de Parcs Canada) et informatisé à l'aide des logiciels Excel et *FileMaker* par une spécialiste en culture matérielle (annexe B). Finalement, la collection archéologique a, après analyse, été déposée à la réserve du MCC (LRAQ).

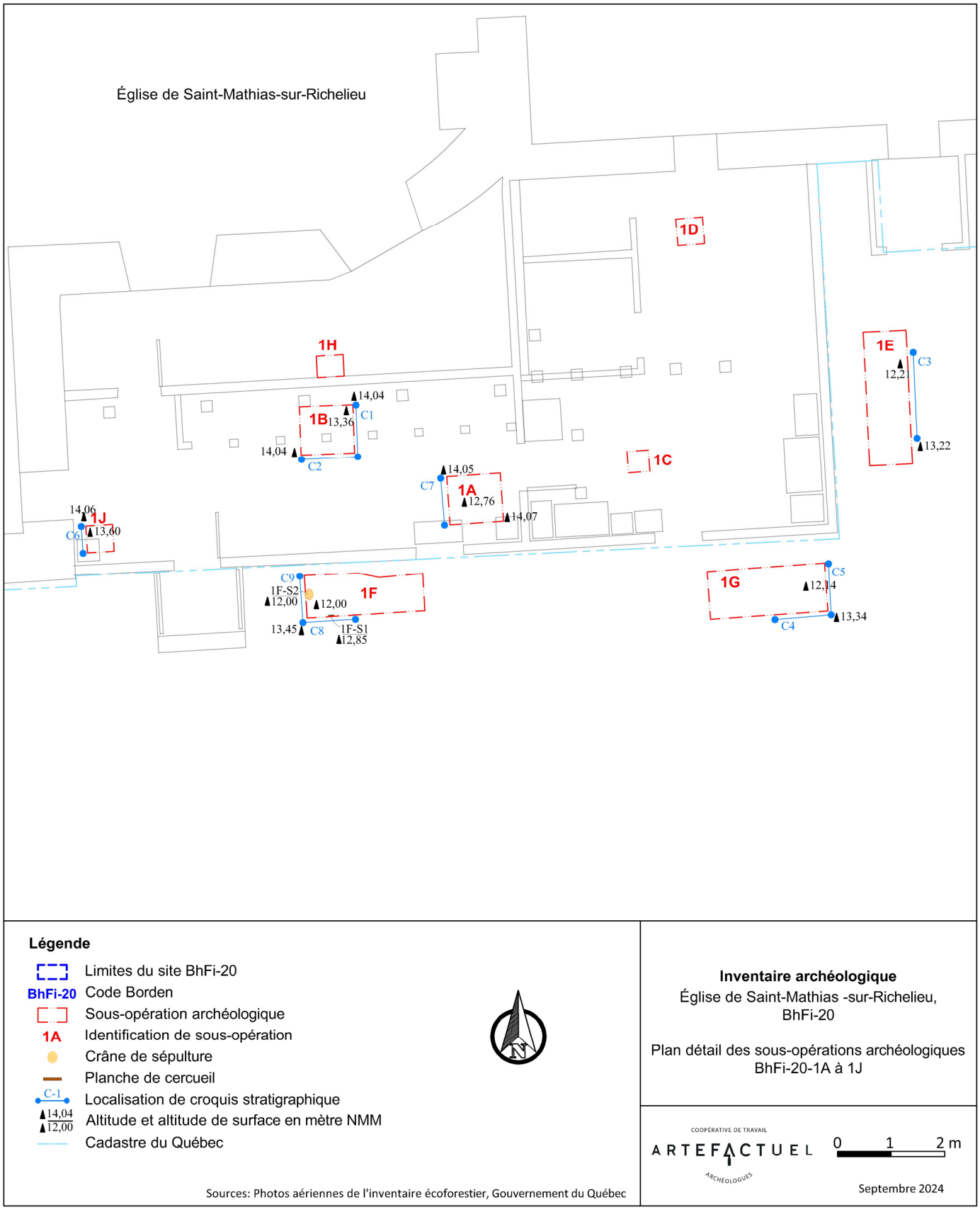

Figure 1.5 : Plan de localisation des tranchées et des sondages réalisés au cours de l'inventaire archéologique (BiFh-20 op. 1). Cartographie : Archéo-CAD

2. Rappel historique et potentiel archéologique

2.1 Mise en contexte

2.1.1 Occupation autochtone[1]

Au Québec, la préhistoire autochtone a été divisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Ces périodes ont été subdivisées en plusieurs sous-périodes, elles-mêmes parfois redivisées en d'autres sous-périodes. Le tableau 1a présente de manière schématique la succession de ces différentes époques, mais il importe de comprendre que les plus anciennes ne sont pas encore documentées dans la région de Chambly.

Tableau 2.1 : La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates conventionnelles	Dates étalonnées
Période historique	-	XVI[e] au XX[e] siècle apr. J.-C.	-
Sylvicole	Supérieur	1000 à 450 AA	1000 à 450 AA
	Moyen tardif	1500 à 1000 AA	1500 à 1000 A
	Moyen ancien	2400 à 1500 AA	2400 à 1500 AA
	Inférieur	3000 à 2400 AA	3000 à 2400 AA
Archaïque*	Supérieur (post-laurentien)	4200 à 3000 AA	4500 à 3000 AA
	Supérieur (laurentien)	5500 à 4200 AA	6800 à 4500 AA
	Moyen	7000 à 5500 AA	8800 à 6800 AA
	Ancien	9500 à 7000 AA	11 350 à 8800 AA
Paléoindien	Récent	10 000 à 8000 AA	11 350 à 9000 AA
	Ancien	12 000 à 10 000 AA	12 500 à 11 350 AA

* Les datations de la période archaïque sont sujettes à beaucoup de variations selon les auteurs. Cela s'explique notamment parce que certains utilisent des datations conventionnelles, alors que d'autres usent plutôt de datations étalonnées (calibrées). Aussi, soulignons que les artefacts associés à chaque période et sous-période ne sont souvent pas rattachés à des datations radiocarbones pour préciser leur âge exact (Burke 2017).

De tout temps, le Richelieu a constitué un axe de communication majeur entre les bassins versants du Saint-Laurent et celui du lac Champlain. Cela a grandement favorisé la présence humaine le long de ce cours d'eau durant la préhistoire. La région de Chambly compte plusieurs sites archéologiques ayant une composante autochtone. À l'ouest du bassin de Chambly, des objets-témoins de la période archaïque ont été mis au jour (BiFh-2). Il s'agit ici principalement de découvertes fortuites qui n'ont pas permis de préciser la sous-période. En amont du bassin de Chambly, le site BiFh-4 est daté la tradition laurentienne de l'Archaïque supérieur. Le site BiFh-1 situé au sud de la rivière des Hurons, aux abords du bassin de Chambly, a livré en 1963 des

1 Cette section est largement tirée de l'étude de potentiel archéologique d'Artefactuel, 2023.

artefacts révélant une datation du Sylvicole (Pendergast 1963). Le site BiFh-13, sis à une altitude d'environ 10 m, témoigne de la présence autochtone dans le même secteur au Sylvicole moyen tardif. De plus, un éclat en pierre taillée a été découvert sur le talus d'une terrasse de 15 m et pourrait très hypothétiquement être associé à la période de l'Archaïque post-laurentien (Archéobec 1994). Au sud du bassin de Chambly, sur la rive ouest de la rivière Richelieu, deux sites témoignent d'une présence autochtone dont la datation n'a pu être précisée (BiFh-5 et BiFh-6).

Tableau 2.2 : Sites archéologiques à composante autochtone découverts dans un rayon de 5 km de l'Église Saint-Mathias

Code Borden	Altitude (ANMM)	Périodes archéologiques documentées	Carte
BiFh-1	-	Amérindien préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)	31 H/6
BiFh-2	13	Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 AA)	31 H/6
BiFh-3	37	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	31 H/6
BiFh-4	28	Amérindien préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA)	31 H/6
BiFh-5		Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	31 H/6
BiFh-6	18	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	31 H/6
BiFh-13	10	Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA)	31 H/6

2.1.2 Occupation eurocanadienne

La seigneurie de Chambly est cédée en 1672 au sieur Jacques de Chambly, capitaine du régiment de Carignan-Salières. Elle compte six lieues de longueur sur une lieue de profondeur et est traversée par la rivière Richelieu (figure 2.1). Dès l'année suivante, les premières concessions sont accordées sur la rive est du bassin de Chambly, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière des Hurons. Le territoire au nord de la rivière est surnommé la Pointe-Olivier (figure 2.2). À la mort du sieur de Chambly, en 1687, la seigneurie revient à Marie Françoise Thavenet. Au décès de cette dernière, c'est sa sœur, Marguerite Josephte, qui en devient usufruitière. Finalement, c'est une ordonnance de 1688 qui confie définitivement la seigneurie à François Hertel de la Fresnière, l'époux de Marguerite Josephte (Ville de Richelieu 2015). En 1714, la seigneurie est divisée entre les fils de François Hertel. L'aîné reçoit la partie à l'ouest de la rivière Richelieu et les six autres frères se partagent la portion est, la seigneurie de Chambly-Est.

Figure 2.1 : Carte illustrant la seigneurie de Chambly, ainsi que ses subdivisions est et ouest. La Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly.

Tiré de https://ville.richelieu.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/seigneurie_chambly.pdf

Jusque-là, les habitants fréquentent la chapelle du fort Saint-Louis au sud du bassin de Chambly, mais au XVIII[e] siècle celle-ci est devenue trop petite pour la population grandissante de la seigneurie. De plus, le fort se trouve à une bonne distance, sur la rive ouest de la rivière. Les habitants préfèreraient certainement se réunir de leur côté du bassin. La chapelle de bois de l'Immaculée-Conception-de-la-Pointe-à-Olivier est donc construite en 1739, sur une terre face au bassin, portant le numéro 30 au terrier de 1823 (56 et 57 au cadastre de la paroisse de Saint-Mathias) (Ethnoscop 2010).

La chapelle, exposée à la crue des eaux de la rivière, devient vétuste et sera remplacée en 1772 par un presbytère-chapelle en pierre (Roy 1899). Celui-ci est dédié à Saint-Olivier. Le choix du patron réfère possiblement à la Pointe-Olivier ou à l'évêque Jean-Olivier Briand qui autorise cette reconstruction à la suite d'une visite en 1768. Un curé résidant sera nommé en 1777, alors que depuis 1739 la mission était desservie par le curé de Chambly (Ethnoscop 2010). On pro-

Figure 2.2 : Extrait d'une carte de Joseph Bouchette montrant l'emplacement de la Pointe Olivier et l'église en 1815. Bouchette, J. (1815). « *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada [document cartographique] : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c. Is with his royal highness's special permission, most gratefully dedicated by a faithful & zealous canadian subject, and his royal highness's most obedient & devoted servant / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province & lieutt. colonel c.m* ». Fonds Ministère des Terres et Forêts, BAnQ E21,S555,SS1,SSS15,P5

https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4661524?docsearchtext=Bouchette%201815%20Quebec

cède donc alors à l'ouverture des premiers registres séparés. En 1779, le cimetière qui avait été aménagé près de la rivière et de l'ancienne chapelle est déplacé face au presbytère-chapelle en pierre, sur son emplacement actuel.

Si au sud du bassin de Chambly l'occupation est teintée notamment par la présence du Fort Chambly et l'utilisation du pouvoir hydraulique des rapides de la rivière Richelieu, l'agriculture demeure le facteur de développement principal à l'est du Bassin et ce, probablement jusqu'au XIX^{e} siècle. Néanmoins, entre 1765 et 1790, la population passe de 555 à 1544 habitants (Passerelles 2023). Le presbytère-chapelle devient donc trop petit avec cette augmentation démographique. On entreprend effectivement en 1782 des démarches pour la construction d'une nouvelle église. Sa construction, qui prendra 4 ans, débute en 1784 sur le terrain où se trouvait déjà le cimetière depuis 1779. Le marché de construction de 1783 et un inventaire de 1798 confirment les dimensions de l'église, soit quatre-vingt-dix pieds de long sur quarante-trois de large (Ethnoscop 2010) avec deux chapelles formant un plan en croix. Notons que l'inventaire

de 1798 mentionne que «le cimetière qui entoure l'église est bien enclos» sans préciser la nature de cet enclos.

Au tournant du XIX^{e} siècle, Pointe-Olivier semble prospérer et continue de croître, mais son église commence déjà à nécessiter des travaux. Une note inscrite au livre des délibérations des marguilliers le 12 août 1805 nous informe que le clocher de 110 pieds de haut «de terre au coq» a été réparé la même année et que l'on a agrandi la sacristie (Ethnoscop 2010). En 1809, à la suite d'une requête des habitants, Mgr Plessis place la paroisse sous le patronage de Saint-Mathias. Puis, le mauvais état de l'église rend nécessaires de nouveaux travaux importants en 1817-1818. On doit refaire la voûte et la couverture, allonger le chœur, construire une sacristie plus grande et un clocher à deux lanternes viendra remplacer le précédent (Ethnoscop 2010, RPCQ). On apprend dans le livre des marguilliers qu'il existe aussi déjà un chemin couvert et qu'il sera remplacé en même temps que la sacristie par un chemin couvert en pierre. Ce serait également vraisemblablement à ce moment que la façade de l'église est percée de portes et de fenêtres latérales. L'enclos du cimetière du XVIII^{e} est remplacé par le mur de pierre actuel avec un des deux charniers qui se trouve à l'un de ses angles (figure 2.3).

Figure 2.3 : Église Saint-Mathias et le mur d'enceinte du cimetière, vue vers le sud-est. Jean-René Mongeau, 21 mai 1967. Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal, E6,S7,SS2,D67-212-1

L'érection canonique de la paroisse Saint-Mathias se fait finalement en 1830. En 1834, le chemin couvert reliant la sacristie à l'église sera reconstruit, laissant croire que le premier n'a finalement pas été changé en 1817-1818, comme prévu. Autrement, il s'agirait de la troisième version du chemin couvert. À cette époque, Saint-Mathias est devenu un centre commercial important de la vallée du Richelieu, en partie grâce à la construction du magasin général et du quai sur la rivière, propriétés de la famille Franchère. Les frères Franchère jouent effectivement un rôle économique et politique important pour la communauté locale et régionale. La maison-entrepôt des Franchère, sise à moins de 200 m au sud de l'église Saint-Mathias depuis 1821, est classée immeuble patrimonial (RPCQ).

Le village devient le deuxième port en importance après Sorel (Lépine 1980), alors qu'on y trouvera éventuellement trois quais permettant aux vaisseaux de charger et décharger la marchandise. En 1823, le premier vapeur à naviguer sur le Bas-Richelieu, le Richelieu, fait escale au quai Franchère. Ce quai apparaît sur une carte datée de 1826 à l'emplacement du quai actuel de Saint-Mathias, selon Lépine (1980). Incidemment, plusieurs magasins et entrepôts s'établissent

à proximité. De la marchandise diversifiée continuera de transiter par Saint-Mathias durant tout le XIXe siècle (Lépine 1980).

Notons que Saint-Mathias n'échappe pas au tumulte de la révolte des Patriotes en 1837-1838. Un camp y sera établi du 25 au 27 novembre 1837, mobilisant des Patriotes jusqu'à Saint-Césaire, Sainte-Marie et Saint-Athanase. Les participants, qui seront plus tard interrogés par les forces britanniques, vont chacun de leurs propres motivations pour avoir participé de loin ou de près à la mobilisation qui compte selon les témoignages de 150 à 800 militants, la plupart armés. Les agitateurs dépêchés par les Frères Chasseurs désirent, semble-t-il, surprendre les troupes britanniques défaites sur le chemin du retour de Saint-Charles, mais ce sont des troupes britanniques victorieuses qui repasseront plus tard par Pointe-Olivier (Hudon 2021). Ainsi, il semble qu'il ne reste qu'environ 300 insurgés désireux de les combattre lorsque ces troupes retournent vers Montréal en passant par Chambly. Une brève escarmouche a lieu le 28 novembre à Pointe-Olivier, mais l'issue est pratiquement déjà déterminée (Bernard 2006).

Après cette page d'histoire, l'essor de la première moitié du XIXe siècle ne résiste pas à l'apparition du chemin de fer (1836) et à la construction du canal de Chambly (1843) qui détournent vers Chambly et Saint-Jean-sur-Richelieu l'activité commerciale de la région du Richelieu (Passerelles 2023). Malgré tout, Saint-Mathias est incorporé en municipalité de paroisse le 1er juillet 1845. Cependant, la décroissance démographique et économique marque la deuxième moitié du XIXe siècle pour Saint-Mathias. L'économie dépend à nouveau principalement de l'agriculture. Au début du XXe siècle, l'industrialisation et la spécialisation des fermes qui s'adaptent au nouveau marché agricole, ainsi que le tourisme de villégiature, mènent à une légère hausse de la population, laquelle était en baisse depuis 1871 (Passerelles 2023).

Durant ces années et jusqu'à aujourd'hui, l'église demeure un symbole pour la communauté (figure 2.4). Un charnier est ajouté en 1864 à un autre angle du mur d'enceinte, puis le chemin couvert reliant la sacristie à l'église est reconstruit en 1894 (figure 2.5). Au XXe siècle, il peut être noté que l'église est électrifiée en 1910 et le presbytère actuel est construit en 1945. En 1953-1954, la paroisse procède à des travaux de restauration intérieurs de l'église. En 1957, l'église et son enclos sont classés monument historique. En 2020, la toiture de l'église est rénovée par la Commission des monuments historiques du Québec et l'église Saint-Mathias est lauréate d'un prix du public du conseil du Patrimoine religieux du Québec (https://www.paroissest-mathias.org/historique/).

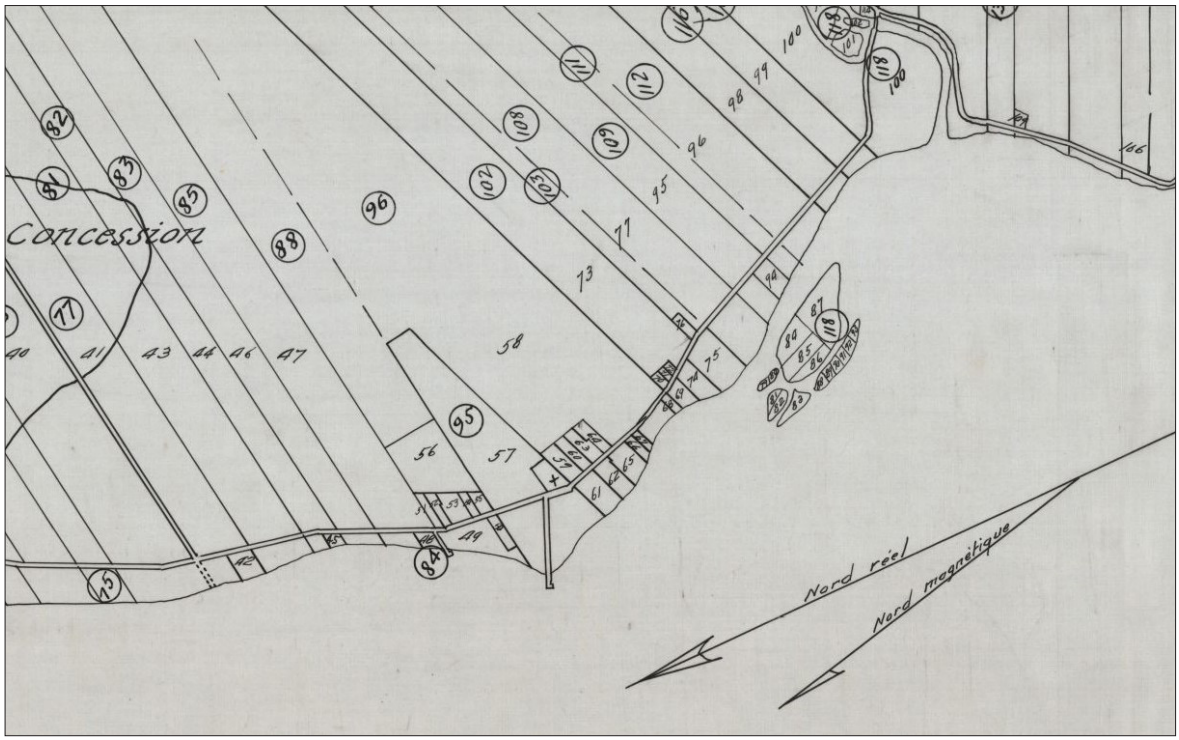

Figure 2.4 : Extrait du plan officiel de la paroisse Saint-Mathias, comté de Rouville. Copié par A.E.B. Courchesne. Copié le 12 juin 1930, original créé le 5 octobre 1882, Fonds Ministère des Terres et Forêts - Archives nationales à Québec, E21,S555,SS3,SSS1,P75

Figure 2.5 : Vue aérienne de l'église de Saint-Mathias et du cimetière en 1989. Jean-Marie Cossette, Fonds Point du jour aviation limitée - Archives nationales à Montréal, P690,S1,D89-156

2.1.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel

Interventions archéologiques antérieures

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la plateforme IGO2 du ministère de la Sécurité publique (MSP), quatorze sites ont été recensés à proximité de l'emprise expertisée. Les sites à composante autochtone ont été identifiés dans un rayon de 5 km, alors qu'un rayon de 1 km était considéré pour les sites à composante historique et les zones d'informations archéologiques (figure 2.6).

Sites archéologiques recensés

Les sites préhistoriques à l'embouchure de la rivière Huron

En 1963 le Musée national du Canada mène une large campagne d'identification des sites iroquois potentiels entre la rivière Richelieu et le fleuve Saint-Laurent (Pendergast 1963). À cette occasion, Pendergast et ses collègues explorent deux larges bandes de terrain autour de la rivière l'Acadie et la rivière Huron (figure 2.6), deux affluents de la rivière Richelieu, l'un à l'ouest qui se déverse dans la rivière en aval du bassin de Chambly, le second à l'est qui se déverse dans la partie sud-est du bassin. La plupart des inspections visuelles ne mènent à aucun résultat. Cependant, Pendergast note la géographie intéressante de la rive sud-est du bassin de Chambly. Quelques éclats et une pointe d'un style semblable aux pointes Levanna y sont effectivement recueillis, menant à la création du premier site **(BiFh-1)**. Plus à l'est, sur les rives de sable et de gravelle de la rivière des Hurons, aucune observation concluante n'est faite.

En 1972, la région est à nouveau couverte par un relevé subdivisé en huit zones réparties plus ou moins dans des secteurs déjà couverts par Pendergast en 1963, mais de façon plus ciblée (figure 2.6). Les archéologues procèdent à un ratissage, des sondages à la pelle et des sondages à la tarière. Le site Suda **(BiFh-6)** est identifié lors de cette campagne dans la portion de terre limitée, au nord, par la rivière des Hurons et son embouchure, et au sud, par les Rapides de Chambly (zone 4 : Trudeau et Thibault 1972). Des éclats de quartz et un de chert (Codère 1996) y ont été recueillis sur les ressauts entre les deux cours d'eau à plus de 18 m NMM. L'auteur fait remarquer cependant que quelques-uns des éclats de quartz recueillis dans les terres cultivées pourraient être issus de l'éclatement de graviers de quartz par le soc de la charrue (Trudeau et Thibault 1972).

Deux décennies plus tard, à l'été 1992, une découverte fortuite près de l'embouchure de la rivière des Hurons vient confirmer la fréquentation du secteur à la période préhistorique. Sur une vaste terrasse à 10 m NMM, des tessons de poteries avaient été récoltés bien que le terrain soit soumis à d'importants phénomènes d'érosion et ait été modifié de façon significative par des aménagements anthropiques. Le site situé sur la rive nord, dans la municipalité de Saint-Mathias, révèle ainsi des objets-témoins de la période du Sylvicole moyen tardif (600 et 1 000 de notre ère) (Archéobec 1994). Un projet d'inventaire et de fouille ponctuelle de sauvetage a donc

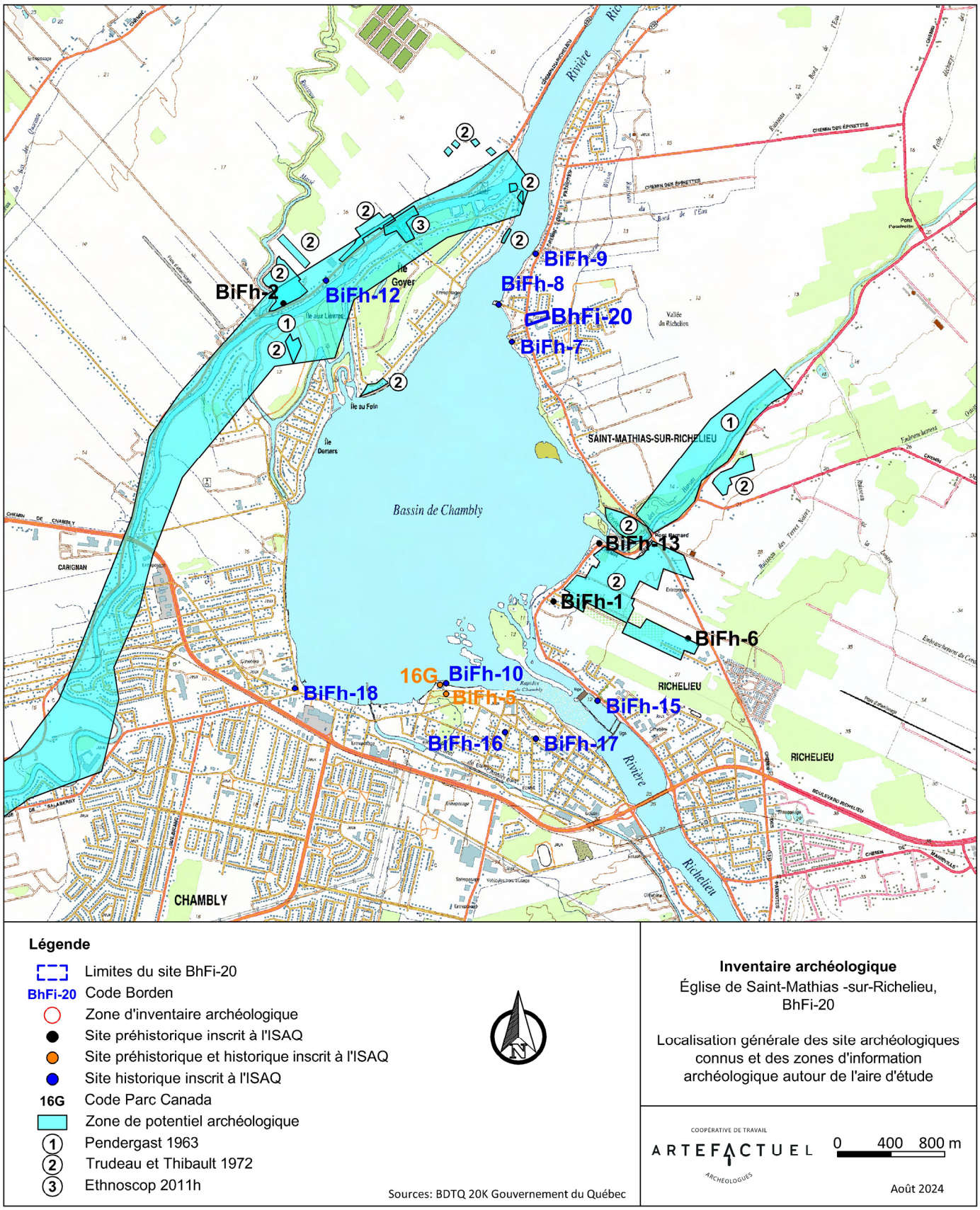

Figure 2.6 : Localisation générale des sites archéologiques connus et des zones d'information archéologiques autour de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

été mené par la Société de recherche et de diffusion Archéobec. Les résultats de l'intervention mènent les archéologues à confirmer que le site est majoritairement détruit par l'érosion. Selon eux, le site **BiFh-13** doit être interprété comme un petit camp de pêche, dont les activités se sont limitées aux berges de la rivière Huron. Considérant l'état du site, aucune intervention supplémentaire n'a été recommandée sur la terrasse de 10 m. Cependant, le potentiel d'un site plus ancien sur la terrasse de 15 m a été soulevé en raison d'un éclat de Silstone y ayant été trouvé en surface. Un inventaire archéologique avait été recommandé avant que tout aménagement y soit fait. De même, un inventaire sur tout l'espace situé à l'ouest du site BiFh-13 le long de la berge de la rivière a également été recommandé à la suite à une inspection visuelle positive (Archéobec 1994). Notons finalement que, bien que la valeur du site soit attribuée principalement aux témoins de l'occupation autochtone, des témoins de l'occupation du manoir Johnson (construit en 1812) ont également été collectés.

Les quais de Saint-Mathias

Les sites situés à proximité de l'aire d'étude (**BiFh-7, BiFh-8 et BiFh-9)** sont tous trois identifiés dans le cadre d'un inventaire des ressources archéologiques subaquatiques dans la rivière Richelieu depuis la frontière américaine du lac Champlain à son embouchure, initié en 1978 et terminé en 1980 (Lépine 1980). Il s'agit de trois anciens quais sur la pointe face à l'église Saint-Mathias (figure 2.6), témoignant de l'ère commerciale du village de Saint-Mathias.

Le quai Saint-Mathias Sud **(BiFh-7),** localisé au sud de la pointe, était toujours perceptible sur une longueur totale d'environ 40 m en 1979. Néanmoins, Lépine (1980) note que la position du quai le rend vulnérable face à l'accumulation de sédiments et l'effet des embâcles considérables dans la baie. Ainsi, à l'époque, les sondages qui ont pu être réalisés sont négatifs. Malgré tout, selon les observations faites lors de l'inventaire, ainsi que les informations locales et archivistiques, Lépine a pu suggérer que le quai ait été aménagé et utilisé dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle par la famille Fontaine, laquelle tenait un magasin général à proximité.

Le quai Saint-Mathias **(BiFh-8)**, pour sa part, se situe au bas de la descente de la rue Mgr Phaneuf. Le quai, autrefois nommé de *Pointe Olivier Wharf*, existe probablement depuis les années 1820 minimalement. Selon Lépine (1980), le premier bateau vapeur à naviguer sur le Richelieu, le «Richelieu», faisait escale au quai du village pour décharger et charger les marchandises. À la suite de l'intervention archéologique, Lépine décrit le quai comme une longue jetée de pierres de champ recouverte en partie par du béton asphalté, formant à l'extrémité un caisson rectangulaire. Les sondages archéologiques menés en 1979 sur les abords de la jetée se sont avérés négatifs, probablement pour les mêmes raisons que le quai au sud. Néanmoins, l'archéologue arrive tout de même à documenter en partie le caisson en bois sous la structure de béton actuelle du quai. Il conclut que la structure de bois visible date probablement de la deuxième moitié du XIX^{e} et constitue une réfection du quai Franchère du début du même siècle.

Finalement, le quai Saint-Mathias Nord (**BiFh-9**) est situé vis-à-vis d'une descente publique plus au nord de la pointe. Le site se présente comme une longue jetée de pierres de 18 m en longueur. Des briques et du charbon ont été observés dans la sédimentation, mais aucune structure de bois ou autre. Contrairement aux sondages en périphérie des deux autres quais, ceux effectués au nord de la pointe ont révélé des tessons de verre et de céramique, datés entre 1840 et 1903. Selon Lépine (1980), il existait effectivement trois quais à Saint-Mathias au XIX^{e} siècle pour desservir le village des produits importés, mais il n'existe pas de document pouvant attribuer ce quai à un certain propriétaire. Les informations cartographiques et les évidences archéologiques ont tout de même mené Lépine à supposer que l'emplacement fût aménagé vers 1830 pour être abandonné peu après 1903 (Lépine 1980).

L'ouest et le sud du bassin de Chambly

À l'ouest du bassin de Chambly, le site Brouillette **(BiFh-2)** a révélé des pointes de projectiles, des couteaux, des haches, des objets façonnés indéterminés et un polissoir. Selon Serge-André Crête, les objets sont de tradition archaïque et une analyse par Yvon Codère (1996) nous en apprendra éventuellement un peu plus sur les matériaux des objets du site BiFh-2 (quartz, schiste argileux, cornéenne des Montérégiennes, calcédoine de la formation de Beauharnois). Sur leur terre, la famille Brouillette a également collecté plusieurs pièces de monnaie du début du XIX^{e} siècle. Le site **BiFh-12** qui se trouve à proximité est très peu documenté. Le site aurait livré au fil du temps des boulets de canon, une cuillère en étain et de la vaisselle (Labrosse 1986).

Lors de la campagne de 1972, les rives du Richelieu de part et d'autre des Rapides de Chambly, ainsi que les îles au pied de ces rapides sont également mises à l'étude (zone 2 : Trudeau et Thibault 1972). Bien que les rives de l'estuaire aient été grandement remaniées, les îles de l'estuaire inondées et que la pointe sud de la grande île soit à ce moment inaccessible, les archéologues recueillent tout de même quelques témoins d'occupations anciennes historiques et quelques éclats de silex à l'emplacement qui sera désigné comme le site Hibbard **(BiFh-5)**. En 1983, dans le cadre de travaux prévus par Hydro-Québec, un inventaire archéologique mené dans les îlots de l'estuaire mènera également à la découverte de quelques artefacts du XIX^{e} siècle, mais aucun numéro de signe n'est assigné à ce qui a été interprété comme un petit dépotoir. Près d'une vingtaine d'années plus tard, en amont de travaux de stabilisation des berges de l'estuaire, Arkéos a effectué une supervision archéologique qui a permis de documenter deux vestiges hors-sol et de documenter des couches de démolition et d'incendie révélant des artefacts de la fin XIX^{e} et du début XX^{e} siècle (Arkéos 2001) et le site **BhFi-15** est alors créé. En 2004, Ethnoscop mène également une supervision archéologique en bordure de l'estuaire dans l'avenue Bourgogne à Chambly qui permet de documenter des couches d'occupation, de rehaussement et des aires de circulation du XIX^{e} siècle. Des vestiges du XIX^{e} siècle mis au jour conduisent à la création de deux autres sites archéologiques (**BiFh-16** et **BiFh-17)** (Ethnoscop 2007).

Non loin à l'ouest des interventions d'Ethnoscop, se trouve le site non négligeable du Fort Chambly, détenant le titre de lieu historique national **(16G)**. Laissé à l'abandon durant plus de dix ans, il fait l'objet de travaux de restauration à partir de 1882, sous l'impulsion d'un citoyen, Joseph-Octave Dion (Beaudet et Cloutier 1989). Le gouvernement canadien reconnaîtra éventuellement la valeur patrimoniale du site et investit dans des travaux d'entretien, de réparation et de stabilisation durant le XX^{e} siècle. Les travaux de recherches historiques et archéologiques réalisées depuis les années 1965 ont permis de documenter toutes ses phases d'occupation, dont des bâtiments et la palissade du premier fort de bois (1665-1702) et des témoins de la cohabitation des alliés autochtones et des Français. Des vestiges en bon état du deuxième fort de bois (1702-1709) ont également été mis aux jours. Finalement, les archéologues ont documenté le fort de pierre actuel et continuent de documenter le site qui n'a cessé de grandir de 1709 à 1865, suivant la construction du fort puis de sa prise de possession par les Anglais (Beaudet et Cloutier 1989, Ethnoscop 1989, Piédalue 1997a). Notons que Parc Canada supervisera également quelques interventions au Canal de Chambly, situé au sud, dont la gestion du patrimoine culturel leur revient en tant que Lieu historique national du Canada (Piédalue 1997b).

Pour terminer, en 1990, en amont d'un projet de construction d'une résidence pour personnes âgées, un inventaire est mené dans la portion ouest du Vieux-Chambly dans un secteur où le potentiel archéologique historique avait été évalué fort en lien avec les premières occupations agricoles. Néanmoins, une très faible proportion des sondages effectués se sont avérés positifs (Chism et Duguay 1990) et les quelques artefacts historiques ont été collectés dans un niveau de remblai. L'intervention archéologique a néanmoins permis la documentation d'un bâtiment d'étable du début du XIX^{e} siècle qui sera démoli pour faire place à la nouvelle construction. Presque vingt ans plus tard, la Ville de Chambly devient propriétaire de la maison Boileau (RPCQ), tout juste au nord de la nouvelle résidence pour personnes âgées. Un inventaire archéologique du terrain a été réalisé par Artefactuel (2018), menant à un inventaire complémentaire en 2019 et une surveillance archéologique en 2022 en amont d'un projet de jardin commémoratif, alors que la maison patrimoniale avait été détruite entre les deux inventaires de 2018 et 2019. Les interventions ont permis de mettre au jour des éléments architecturaux, du matériel documentant l'occupation de la maison jusqu'à sa aujourd'hui, de potentielles traces de démolition associées à une ancienne chapelle érigée en 1795 et détruite autour de 1859 (Artefactuel 2023). C'est ainsi que le site de la maison Boileau, s'est vu attribuer un numéro de site archéologique **(BiFh-18)** en 2018.

Zones d'informations archéologiques (ZIA)

Un inventaire archéologique a été mené par le Musée archéologique national du Canada à Québec en 1963. L'objectif de cette intervention était de localiser des sites d'occupations iroquoiennes entre les rivières Richelieu et Saint-Laurent (figure 2.6). Les zones sondées à proximité de l'aire à l'étude n'ont toutefois mené à aucune découverte archéologique (Pendergast 1963).

En 1972, Trudeau et Thibault ont procédé à une campagne de prospection archéologique couvrant la région du bassin de Chambly et ses environs. L'emprise visée avait été divisée en huit zones, s'étendant ainsi de l'embouchure du bassin de Chambly au nord aux berges du Richelieu au sud, jusqu'à Coin Rond. L'intervention a pris la forme d'une inspection visuelle et de sondages manuels, Si plusieurs de ces zones se sont avérées négatives, cette intervention a tout de même permis de mener à la découverte de cinq sites archéologiques à composante autochtone (BiFh-2, BiFh-3, BiFh-4, BiFh-5 et BiFh-6), dont certains ont été abordés dans la section précédente (Trudeau et Thibault 1972).

En 2008, Ethnoscop (2011) a réalisé un inventaire en amont des travaux de reconstruction d'un tronçon de 430 m de longueur de la route 223 dans la municipalité de Carignan, ainsi que du projet de reconstruction du pont qui franchit la rivière L'Acadie sur la rue des Deux-Rivières et permet d'accéder à l'île Goyer. Aucune découverte n'a été faite à l'occasion de cette intervention.

Évaluation du potentiel

Potentiel préhistorique

L'analyse des contextes environnementaux actuels et passés, ainsi que l'examen des données archéologiques et historiques disponibles ont permis d'évaluer le potentiel archéologique associé aux Premières Nations pour le terrain de l'église Saint-Mathias. Afin d'expliciter la logique sous-jacente à la définition du potentiel archéologique, nous l'aborderons selon six critiques, soit : la topologie régionale, l'hydrographie, la topographie locale, la sédimentologie et le drainage, ainsi que les sources de matières premières (tableau 2.3).

Tableau 2.3 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique préhistorique.

Critères environnementaux	Définition sommaire
Topologie régionale	Association aux principaux axes de circulation sur le territoire.
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières). Distance inférieure à 250 m.
Topographie locale	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, tel que les surfaces planes (pente inférieure à 6° ou 10 %), souvent des rives, des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales et des bombements morainiques.
Sédimentologie et drainage	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables, loams, limons et graviers
Sources de matières premières	Sources de matières premières pour la fabrication d'outils et d'objet à proximité.

Le premier critère à considérer est celui de la topologie régionale, lequel fait référence à la position d'un lieu sur le territoire. Il permet de porter un regard macroscopique sur la place de l'aire d'étude au sein des principaux axes de circulation régionaux et extrarégionaux (cours d'eau principaux et secondaires, vallées, confluence de rivières, chemins de portage, etc.). Par l'analyse de la structuration du paysage, il devient possible de repérer des éléments comme les corridors de circulation potentiels, les points de rencontre de différents axes (comme la confluence de deux cours d'eau) et leur évolution au fil des changements environnementaux. Le critère de topologie régionale permet ainsi de vérifier si l'aire d'étude se trouve au cœur, en périphérie ou encore en retrait des principaux axes permettant la circulation des groupes humains et l'établissement des réseaux d'échanges.

Dans le cas de l'église Saint-Mathias, le terrain se situe en périphérie du bassin de Chambly qui est une excroissance de la rivière Richelieu. Cette dernière constitue une voie de circulation majeure entre la vallée du Saint-Laurent et le lac Champlain, deux secteurs riches en ressources et abondamment fréquentés par les populations autochtones. L'aire d'étude a d'ailleurs pu être jadis un peu plus rapprochée de ce cours d'eau alors que le niveau était plus élevé que l'actuel. Entre 7 800 et 6 500 ans AA, le secteur aurait émergé pour la première fois des eaux pendant plus d'un millénaire pour ensuite être inondé à nouveau. Il aurait ensuite été exondé une seconde fois entre 4 000 et 3 700 ans AA et il subit une dernière période d'immersion il y a environ 3 000 ans AA. C'est entre 2 700 ans et 1 200 ans AA que le niveau des eaux s'abaisse suffisamment pour que le secteur soit véritablement à l'abri des fluctuations hydrologiques saisonnières. Ajoutons également l'existence d'un probable paléochenal entre le terrain de l'église et le bassin de Chambly, ce qui aurait encore d'autant plus facilité l'accès à l'eau sur l'aire d'étude durant cet épisode.

Le second critère est celui de l'hydrographie, c'est-à-dire l'association d'un lieu à des cours et plans d'eaux primaires (navigables : lacs, rivières, fleuves, mers) ou secondaires (généralement non navigables : ruisseaux, étangs, marais, tourbières). Les cours et plans d'eaux sont importants pour de multiples raisons que ce soit comme sources d'eau potable, voies de circulation, points de repère dans le paysage ou comme lieux privilégiés pour la chasse et la pêche. Généralement, le potentiel d'un lieu donné augmentera en présence d'un cours d'eau primaire par rapport à un cours d'eau secondaire.

L'aire d'étude se retrouve actuellement entre 120 et 280 m à l'est du bassin, mais on a vu précédemment que cette distance a déjà été probablement plus courte en raison de la fluctuation du niveau des eaux dans le temps. On a vu aussi l'existence probable d'un paléochenal à l'emplacement actuel d'un petit ruisseau canalisé s'écoulant en direction nord. L'aire d'étude n'est cependant pas située près d'une rupture de pente pouvant indiquer l'existence d'un paléorivage à proximité. Il est donc moins probable que le terrain de l'église ait déjà été immédiatement en bordure d'un cours d'eau. La portion est du terrain est aujourd'hui à 120 m de la rive du bassin de Chambly, distance qui rend possible l'occupation autochtone sur le terrain, même si le poten-

tiel en est un peu amoindri. Si le bord de l'eau a pu être jadis un peu plus rapproché, cela aurait ainsi augmenté les probabilités d'une occupation ancienne. Dans la même logique, le potentiel d'occupation autochtone baisse à mesure qu'on s'éloigne de l'eau, ce qui signifie que la moitié ouest du terrain aurait des probabilités moins élevées de contenir des sites autochtones que la moitié est.

Le troisième critère est celui de la topographie locale, lequel réfère aux caractéristiques morphologiques et au relief des lieux. Contrairement aux critères topologiques qui s'intéressent à la place de l'aire d'étude dans un ensemble plus vaste, la topographie s'intéresse à la dimension locale, aux détails des formes de terrain à l'intérieur de l'aire d'étude (pentes, replats, terrasses, bombements morainiques, etc.). Cela permet de délimiter des surfaces d'accueil présentant des conditions favorables à l'établissement humain. Le plus souvent, on associe un plus fort potentiel d'occupation à des surfaces planes, légèrement bombées ou faiblement inclinées (pente inférieure à 6° ou 10 %). La topographie a aussi pu évoluer dans le temps et il est donc important de tenir compte des changements environnementaux survenus depuis la dernière époque glaciaire. Dans le cas du terrain de l'église Saint-Mathias, il présente une topographie plane, comme l'ensemble des terres environnantes. Ce critère s'avère donc favorable à l'établissement autochtone.

Le quatrième critère permettant d'évaluer le potentiel préhistorique est la sédimentologie et le drainage. Il s'agit ici de déterminer quels sont les types de dépôts de surfaces les plus propices à l'établissement pour des groupes nomades. Règle générale, les sols favorisant un bon drainage, comme les sols sableux, sont privilégiés, mais les facteurs topographiques peuvent aussi affecter positivement ou négativement le drainage d'un secteur donné. L'aire d'étude est constituée d'un gleysol composé d'argile limoneuse qui indique un drainage un peu déficient. Cela peut amoindrir le potentiel d'occupation, mais ce paramètre doit être relativisé, car d'autres sites préhistoriques de la région sont établis sur ce même genre de formation, notamment BiFh-1 et BiFh-13 qui sont à moins de 2 km au sud de notre aire d'étude. En somme, même si le critère pédologique n'est pas un élément favorisant l'occupation, il n'a peut-être pas non plus été un frein pour celle-ci.

Le cinquième et dernier critère renvoie à la présence de sources de matières premières à proximité de l'aire d'étude. On parle généralement de variétés de pierres propices à la taille (chert, quartzite, calcédoine, rhyolite, etc.) ou au polissage d'outil (schiste, ardoise, basalte, etc.), mais il pourrait aussi s'agir d'autres ressources naturelles comme du cuivre natif ou une source d'argile convoitée pour la poterie. Les sources de matières premières peuvent être primaires (lieu d'extraction) ou secondaires (matériaux transportés par les cours d'eau et les glaciers). Les sources primaires sont fixes sur le territoire, alors que les secondes sont souvent plus difficiles à localiser et peuvent être disséminées dans l'espace. Dans le cas actuel, il n'y a pas de sources de matières premières connues sur l'aire d'étude ou dans son environnement immédiat. Ce critère n'aurait donc pas pu influencer l'occupation autochtone du terrain de l'église Saint-Mathias.

En somme, l'examen des critères précédemment exposés montre que l'aire d'étude possède un potentiel d'occupation autochtone qui pourrait être qualifié comme étant fort dans les 30 premiers mètres depuis sa limite ouest (route 133). Le reste du terrain est pour sa part considéré comme ayant un potentiel modéré, mais ce dernier diminue graduellement à mesure qu'on approche de sa limite est. Selon la connaissance actuelle de la fluctuation des niveaux d'eau, le terrain aurait pu être habitable une première fois entre 7 800 et 6 500 ans AA, soit durant la période de l'Archaïque moyen et le début de l'Archaïque supérieur. Après la fin d'une nouvelle hausse du niveau d'eau, il serait devenu habitable à nouveau entre 4 000 et 3 700 ans AA, soit durant la phase post-laurentienne de l'Archaïque supérieur. Par la suite, le niveau d'eau remonte à nouveau et c'est entre 2 700 ans et 1 200 ans AA qu'il s'abaisse suffisamment pour qu'il devienne définitivement à l'abri des inondations. Il aurait donc été habitable durant le Sylvicole (3 000 à 450 AA) et durant la période historique.

Potentiel historique

Il n'y a aucune occupation connue du terrain de l'église et du cimetière de Saint-Mathias avant l'aménagement de celui-ci en 1779. La chapelle de bois de 1739 et le presbytère-chapelle qui lui succède en 1772 sont construits sur le terrain en face, et le premier cimetière se serait situé non loin, sur le même terrain. Les traces d'occupation historique les plus anciennes à anticiper dans l'aire d'étude sont celles qui pourraient être associées aux inhumations de 1779. On peut présumer que celles-ci sont conservées en dehors de l'emprise de la nouvelle église dont la construction débute 5 ans plus tard, mais leur localisation est incertaine et les agrandissements ultérieurs pourraient les avoir perturbées, voire détruites. Également, un inventaire de 1798 nous informe que le cimetière qui entoure l'église possède déjà un enclos (Ethnoscop 2010), mais le tracé de celui-ci ne passe vraisemblablement pas dans l'aire d'intervention et sa documentation n'a pas été poussée plus loin dans le cadre de la présente intervention.

Des indices relatifs aux rénovations de 1805 et de 1817-1818 pouvaient être attendus dans les sols d'occupation autour de l'église ainsi que des vestiges de fondation en lien avec les anciens aménagements sous les planchers du passage couvert actuel, construit en 1894. De plus, les agrandissements successifs pourraient avoir empiété sur l'aire initiale du cimetière. Par ailleurs, lors d'un avis archéologique et d'une visite au terrain effectués par Ethnoscop dans le cadre d'un projet d'imperméabilisation des murs de fondation de l'église de Saint-Mathias (Ethnoscop 2010), la consultation des archives a révélé une information inédite relative à des inhumations. Dans les livres de délibération des marguilliers de 1833, une résolution révoque un acte passé devant le notaire Bertrand le 3 juillet 1831 concernant la pratique d'inhumer les corps des défunts laïques sous l'église :

> *« Premièrement, ont résolu qu'à compter de ce jour il ne sera inhumé aucunes personnes laïques dans l'église de cette paroisse (...) vu les inconvénients qu'il y aurait de défaire le plancher & autres ouvrages qui ne sont point récents dans la dite Eglise dans le moment actuel, vu en outre les inhalations qui résulteraient d'une fosse faite dans l'église comme le cas est arrivé précédemment. »*

Ceci laisse entendre que cette pratique aurait été permise au moins de 1831 à 1833. Il y a donc un potentiel de découverte de sépultures à prendre en considération sur l'ensemble du terrain, autour et sous les bâtiments.

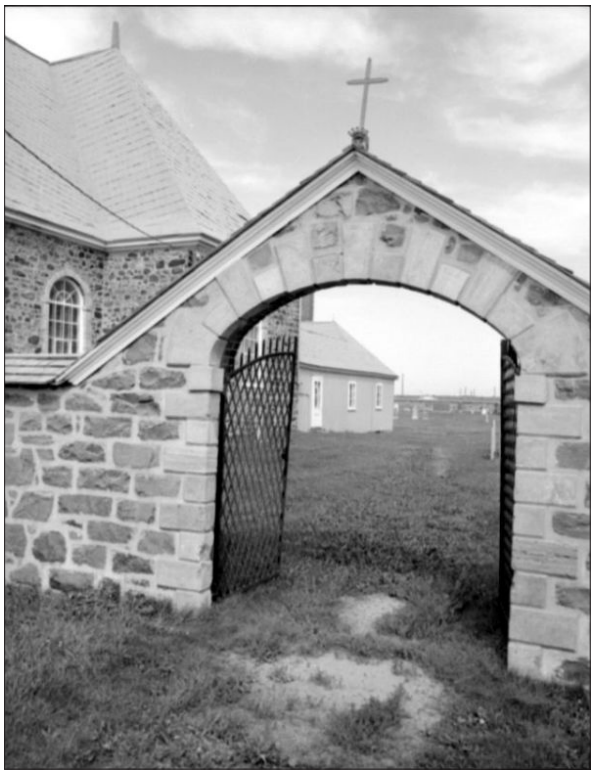

Figure 2.7 : Photographie ancienne du cimetière et du passage couvert en 1974. On note qu'entre l'entrée du cimetière et le chemin couvert, le chemin piétonnier est inexistant et on recense un nombre inférieur de pierres tombales en 1974 qu'aujourd'hui.
Mur du cimetière de Saint-Mathias-sur-Richelieu, (comté de Rouville), Henri Rémillard .- 1974, Fonds Ministère de la Culture et des Communications - Archives nationales à Montréal, E6,S7,SS1,D741538-741538

Notons qu'à l'instar de Ethnoscop, Artefactuel a noté la présence de pierres tombales près des murs de l'église et de la sacristie, mais l'orientation de celles-ci suggère qu'elles sont placées entre les sépultures et le bâtiment et que par conséquent, ces sépultures sont orientées perpendiculairement aux bâtiments. Selon Ethnoscop, les sépultures situées près des bâtiments sont par ailleurs récentes (après 1990) (Figure 2.7). D'autre part, Ethnoscop notait que les travaux d'agrandissement et les travaux de drainage récents auraient probablement perturbé ces sépultures. L'emprise des travaux de drainage réalisés à l'automne 2009 sur la partie nord du chœur et de la sacristie, ainsi qu'à l'arrière de celle-ci a effectivement été confirmée par le curé Gérard Saint-Pierre, lors de la visite d'Ethnoscop. Ces travaux, visant à réduire l'humidité de la cave, se résumeraient à la pose d'un drain de plastique qui traverse le cimetière jusqu'au mur nord de l'enclos. Par ailleurs, les archéologues d'Ethnoscop ont pu observer que d'autres travaux de drainage auraient été effectués antérieurement entre l'église, la sacristie et le corridor de communication (Ethnoscop 2010), mais aucune information supplémentaire n'a été obtenue. Il apparaît également que le terrain a pu être rehaussé autour de l'église, afin de créer une pente drainante.

Ainsi, dans le cadre du projet d'imperméabilisation des murs de fondation, Ethnoscop avait jugé peu pertinent d'effectuer des interventions archéologiques, principalement en raison des travaux déjà réalisés le long des fondations de l'église. Il avait cependant été recommandé d'informer les autorités compétentes de toutes découvertes fortuites relatives à la présence d'ossements humains dans les limites du cimetière de la paroisse de Saint-Mathias, puisque la probabilité de trouver des ossements humains provenant de sépultures bouleversées lors des précédents travaux subsistait.

Dans le cadre du présent projet, l'aire d'intervention s'éloigne davantage des murs et couvre des aires et des profondeurs présumées hors de l'étendue des perturbations de ces travaux. Le potentiel archéologique en lien avec les sépultures doit donc être conservé. Par ailleurs, l'intervention offrait une occasion de documenter l'évolution des bâtiments annexés à l'église.

3. Résultats de l'intervention et discussion

Le tableau 3.1 présente un résumé de l'inventaire archéologique réalisé sur le terrain de l'église Saint-Mathias, dans le cadre du projet de réfection du passage couvert. Les résultats seront présentés en deux temps, en fonction de leur localisation par rapport au bâtiment.

Tableau 3.1 : Résumé de l'inventaire archéologique réalisé sur le terrain à l'intérieur et autour du passage couvert de l'Église Saint-Mathias (site BiFh-20).

Sous-opérations	Type et localisation	Orientation	Dimensions et profondeur (en m)
1A	Manuel / Intérieur	E-O	1,00 x 0,90 x 0,80
1B	Manuel / Intérieur	E-O	1,00 x 0,90 x 1,10
1C	Manuel / Intérieur	s.o.	0,40 x 0,40 x 0,40
1D	Manuel / Intérieur	s.o.	0,50 x 0,50 x 0,65
1E	Mécanique / Extérieur	N-S	2,50 x 0,80 x 1,00
1F	Mécanique / Extérieur	E-O	2,20 x 0,70 x 1,60
1G	Mécanique / Extérieur	E-O	2,30 x 0,80 x 1,20
1H	Manuel / Extérieur	E-O	0,50 x 0,40 x 0,40
1J	Manuel / Intérieur	N-S	0,80 x 0,70 x 0,55

3.1 Intérieur du passage couvert

3.1.1 Les murs de fondation (parement intérieur)

Bien que certaines sections n'ont pas pu être documentées faute d'accessibilité, plusieurs états différents ont été recensés dans les murs de fondations, témoignant de quelques réfections et affaissements à travers le temps. En raison de l'espace disponible dans le vide sanitaire et de l'éclairage limité, il n'était pas possible de faire une analyse adéquate des murs (figure 1.5).

Le mur situé au nord du sondage 1D correspond au mur sud du chœur de l'église. Trois assises régulières étaient observables dans le vide sanitaire, représentant une hauteur de 80 cm. Le parement était dressé et les pierres étaient liées entre elles par un mortier gris, sans bavure. La maçonnerie était composée de blocs équarris d'une longueur moyenne de 30 cm et de 15 à 20 cm de hauteur (figures 3.1 et 3.2).

Figure 3.1 : Vue générale du mur sud de l'église vis-à-vis le sondage 1D. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-160

Le mur de fondation nord du passage couvert a pu être observé dans le secteur du sondage 1B. Un mur de ciment reposait sur le mur maçonné (1B100) (figure 3.3). Dans ce secteur, le mur de pierre était constitué de moellons et de blocs partiellement équarris, parfois bouchardés. Les moellons, qui semblaient être en calcaire, mesuraient jusqu'à 40 cm de longueur, alors que les pierres partiellement équarries mesuraient entre 30 cm et 40 cm. La hauteur et la largeur des pierres variaient autour de 15 cm. Il s'agissait d'un parement double sans blocage apparent. Six assises plutôt régulières ont été exposées. Le parement sud était initialement dressé, mais celui-ci se serait affaissé au fil du temps, comme en témoignent les traces de réfection. Le mortier était caractérisé par un sable très fin gris, à l'aspect de ciment. Il contenait des fibres végétales et des granules de chaux. Le mortier affleurait à la surface des pierres.

Le mur est du passage couvert (figures 3.4 et 3.5) était également relativement perturbé, avec de nombreuses pierres affaissées contre le parement est. Deux vestiges en pierre le composaient dans sa portion sud (figures 3.6 et 3.7). Un premier segment était orienté nord-sud, alors que le second venait s'appuyer contre l'extrémité nord du précédent et était orienté est-ouest. Le manque d'espace ne permettait pas de dire s'il s'agissait d'un mur partiellement démoli ou bien d'un pilier servant de support au mur et au plancher. Celui-ci mesurait 50 cm de large. Contrairement au segment nord-sud, peu de mortier semblait lier les pierres entre elles. Entre 6 et 8 assises ont été recensées pour les deux vestiges, leur base n'étant pas visible. La taille des blocs variait

Figure 3.2 : Vue générale du mur sud de l'église, à l'ouest du sondage 1D. Vers le nord-ouest, BiFh-20-2023-N1-162

Figure 3.3 : Vue générale du mur nord du passage couvert dans le sondage 1B. On note la présence d'un mur de pierre (1B100) sous une assise de ciment. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-032

Figure 3.4 : Vue générale de la portion nord du mur est du passage couvert. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-174

énormément, soit entre 15 cm sur 10 cm et 42 cm sur 13 cm. On notait également la présence d'énormes blocs, lesquels semblaient servir de pierres angulaires. Au nord du segment est-ouest, le mur de fondation était pratiquement inexistant. Seuls des blocs de ciment et de la pierre nette semblaient soutenir le mur dans cette portion. Pour des raisons de sécurité, aucun sondage n'a pu être effectué dans ce secteur, ce qui aurait permis de vérifier la présence de vestiges plus profonds.

Figure 3.5 : Vue générale de la portion centrale du mur est du passage couvert. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-172

Figure 3.6 : Vue générale du segment est-ouest appuyé contre le mur est du passage couvert (celui au nord). Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-177

Figure 3.7 : Vue générale du segment est-ouest appuyé contre le mur est du passage couvert (celui au nord). Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-176

Le mur sud a été partiellement documenté malgré la réalisation de trois sondages manuels à proximité (1A, 1C et 1J). Dans la portion profonde du vide sanitaire, on notait la présence d'un segment de mur en pierres de calcaire liées par un mortier sableux beige très désagrégé (figure 3.8). On recensait entre 5 et 6 assises irrégulières hors sol. La taille des blocs variait entre 15 cm sur 10 cm sur 10 cm et 40 cm sur 25 cm sur 20 cm. Le vestige comportait deux parements sans blocage apparent, pour une largeur de 70 cm. Le parement nord était plus ou moins dressé, mais cela pourrait résulter d'un affaissement plutôt que du mode de construction même. D'ailleurs, il avait été constaté que le mur de fondation était légèrement décalé vers le nord par rapport au mur du chemin couvert. Son extrémité ouest était difficilement observable, ne permettant pas de le décrire davantage. Il se poursuivait vers l'ouest sur environ 2,0 m, mais sans toutefois atteindre le sondage 1A. L'extrémité est avait, quant à elle, été démolie. Ce mur pourrait ainsi correspondre à un vestige de fondation antérieure à sa reconstruction de 1894. Selon les archives consultées, un premier chemin couvert, probablement en bois, aurait été érigé au même moment que l'église. Ses dimensions étaient vraisemblablement plus petites pour suivre les dimensions initiales de l'église. Celui-ci aurait été reconstruit quelques années après l'agrandissement de l'église en 1817-1818, soit en 1834 (Ethnoscop, 2010 : 2). La portion démolie du mur avait été comblée en partie par de la pierre nette, sinon il reposait dans le vide comme l'illustre la figure 3.8. Dans le secteur des sondages 1A et 1J, le mur semblait plutôt reposer sur des blocs de ciment posés à plat et parallèlement au mur (figure 3.9).

Figure 3.8 : Vue générale d'un segment du mur sud du passage couvert dans la section profonde du vide sanitaire. Son extrémité est a été démolie, laissant un vide entre le passage couvert et le sol. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-169

Figure 3.9 : Vue des blocs de ciment qui forment un segment du mur sud du passage couvert, observés depuis le sondage 1A. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-042

Le mur ouest n'était pas visible de l'intérieur du vide sanitaire. Malgré tout, à la base du sondage 1J, trois blocs ébauchés de pierres calcaires (**1J100**) ont été exposés en paroi nord (figure 3.10). La maçonnerie était maintenue à l'aide d'un mortier blanc-gris, en mauvais état. Les dimensions des pierres variaient entre 20 cm sur 20 cm et 25 cm sur 25 cm. Bien qu'il s'agisse d'une interprétation très préliminaire compte tenu de la superficie dégagée, ce vestige pourrait correspondre à l'empattement du mur de l'église, car les pierres apparaissaient à 10 cm du mur. La présence d'un trou de marmotte a brouillé la lecture des sols, ne permettant pas de voir si une tranchée de construction était présente. Compte tenu de l'espace restreint et de la compacité des sols, la fouille du sondage a cessé à une profondeur de 55 cm sous la surface.

Figure 3.10 : Vue de deux pierres qui pourraient former l'empattement du mur ouest du passage couvert, observés depuis le sondage 1J. Vers le nord-ouest, BiFh-20-2023-N1-042

3.1.2 Les sondages manuels

Cinq sondages manuels ont été réalisés à l'intérieur du passage couvert. Comme le bâtiment devait demeurer fonctionnel après l'intervention, le plancher du passage couvert n'a pu être retiré sur l'ensemble de la superficie. Ainsi, celui-ci a été uniquement coupé aux endroits visés par un sondage. Leur emplacement a été déterminé de manière à fournir un aperçu de l'intégrité du tissu archéologique sur l'ensemble de la bâtisse, à éviter de contraindre les déplacements à l'intérieur et à ne pas altérer les poutres de soutient.

Figure 3.11 : Vue générale du vide sanitaire entre la portion profonde située sous le bureau et la portion moins profonde située sous la section du passage. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N2-001

Les sondages présentaient sensiblement la même séquence stratigraphique (tableaux 3.2 à 3.7) dans la section du passage parallèle à l'église. Dans l'autre section, une partie des sols avait déjà été excavée afin de permettre de circuler dans le vide sanitaire (figure 3.11), dégageant ainsi une hauteur d'environ 1,0 m. Autrement, la surface du vide sanitaire apparaissait généralement à faible profondeur, soit entre 40 et 60 cm à partir de la surface du plancher et parfois moins.

La surface du vide a fait l'objet d'un nettoyage considérant la quantité importante de débris (figure 3.12). Des artefacts ont ainsi été récupérés, lesquels ont été regroupés dans un lot hors contexte, associé au sondage situé le plus proche. La majorité des tessons de verre retrouvés en surface étaient similaires à d'autres tessons enfouis. Ceux-ci seront présentés dans les lots associés. En revanche, trois objets se sont démarqués dans le secteur du sondage 1A, soit un bouchon en verre (figure 3.13), une bouteille en verre teinté régulier turquoise (figure 3.14) et un extincteur cylindrique à base est convexe (figures 3.15 et 3.16).

Figure 3.12 : Vue générale de la surface du vide sanitaire montrant les débris présents. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N2-005

Figure 3.13 : Bouchon de carafe ou d'une burette pour l'eau ou le vin utilisé lors de la messe. Photo : Marie-Hélène Daviau

Il s'agit d'un contenant qui n'est pas béni. Une autre fonction pourrait aussi lui être attribuée si la consommation de divers produits est attestée aux abords de l'église. Le bouchon est en forme d'ogive avec six pans verticaux. Le col est également cintré avec six pans. Le tenon cylindrique est rétréci vers le bas. La portion plus étroite à l'extrémité du tenon pourrait résulter d'un débordement du verre, mais une fracture survenue lors de la fabrication aurait également pu causer cet aspect. Des traces de moule en deux parties sont observables sur la bouteille, sauf sur l'extrémité fracturée. Bien qu'aucune trace ne soit visible, du liège pouvait avoir été appliqué à l'origine sur le tenon. Le décor de pans verticaux moulé à la presse était très populaire à partir des années 1900 (motif « colonial »), rappelant des motifs du début du XIX^{e} siècle (Jones, 2001 : 205).

Figure 3.14 : Portion supérieure d'une bouteille cylindrique en verre teinté régulier turquoise. Photo : Marie-Hélène Daviau

La forme générale s'apparente à des bouteilles de parfum ou d'huile (avec un long col étroit). Cet objet pourrait possiblement être en lien avec un produit utilisé dans la pratique du culte, mais il n'était certainement pas un objet utilisé lors de cérémonie. Sachant que le chemin couvert abritait une cuisine, un bureau, des espaces de rangement et une salle de bain, cet objet témoignerait davantage de l'occupation domestique des lieux.

Figure 3.15 : Extincteur retrouvé parmi les débris à la surface du sondage 1A (lot 1A99). Photo : Marie-Hélène

Figure 3.16 : Détail de l'extincteur. Photo : Marie-Hélène Daviau

Le sommet de l'extincteur comportait un piston et une poignée convexe avec l'inscription moulée en relief sur une face « FYR-FYTER » et en creux sur l'autre face « MADE IN CANADA ». La compagnie Fyr-Fyter a été fondée en 1910 et elle a pris son essor avec la Première Guerre mondiale. Elle aurait cessé d'utiliser le cuivre et le laiton en 1942 pour les remplacer par l'acier et le caoutchouc (Iddings, 2021). Si la date du début de production au Canada demeure inconnue, des modèles semblables sur les internet sont attribués aux années 1920 et années 1930.

Comme le montrent les figures 3.17 et 3.18 (C1-C2 et C7), le secteur peu profond du vide sanitaire était recouvert par un niveau plus limoneux brun, hétérogène et relativement meuble (**1A1**, **1B1**, **1J1**). Celui-ci témoigne de l'occupation du bâtiment postérieure à la reconstruction de certaines sections de la fondation en ciment, mais également d'une accumulation de sédiments au fil du temps puisqu'il recouvrait en partie les sections reconstruites avec du ciment moderne et du mortier plus ancien. Plusieurs artefacts fragmentaires y ont été récoltés, avec une prédominance d'objets en verre. En effet, on recense plusieurs tessons de bocaux, de contenants, de cheminées de lampe, de godets à lampion, de vases et de vitre. Si la majorité est en verre incolore sans plomb non identifié, certains d'entre eux sont en verre teinté régulier turquoise ou en verre teinté régulier vert, comme pour le verre à vitre. Certains contenants étaient également en verre coloré transparent rouge ou pourpre. Autrement, ces lots contenaient un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse et quelques clous en fer laminé.

Près du mur nord, il recouvrait un niveau dont la surface comportait de nombreuses granules de mortier et de charbon minéral (**1B2**). Il pourrait s'agir d'un ancien niveau de circulation mis en place pendant la construction du passage couvert actuel, en 1894. Un fragment de pipe vernissée jaune avec un embout coupé, quelques clous laminés et tréfilés, ainsi qu'un petit tesson de vitre en verre teinté régulier vert ont été récoltés dans ce niveau.

À proximité du mur sud, il recouvrait plutôt deux remblais plus minces (**1A2** et **1A3**). Ceux-ci s'apparentaient à des remblais de rehaussement et de nivellement qui témoigneraient potentiellement d'un seul et même évènement. La culture matérielle était relativement abondante dans ces lots. On y retrouvait notamment divers fragments de godet à lampion aux couleurs variées (figures 3.19 et 3.20), de vases (figures 3.21 et 3.22), des tessons de cheminée de lampe et de lampe à incandescence, de vitre et de vitrail (figure 3.23), un bouton de porte et des clous divers. Dans ce secteur, les assises supérieures du mur de fondation semblaient avoir été solidifiées à l'aide de blocs de ciment, lesquels reposaient à la surface de ces remblais. Le niveau associé à la construction de la fondation du passage couvert en 1894 a été rencontré à la base de ces remblais (**1A4**/**1A5**/**1A6**, **1B3** et **1J2**). Il apparaissait à une altitude approximative de 13,06 m ANMM dans les sondages 1A et 1J, alors qu'il apparaissait un peu plus haut, soit à 13,44 m ANMM, dans le sondage 1B. Son épaisseur variait généralement entre 30 cm et 40 cm. Plusieurs fragments des objets retrouvés dans ces lots se recollaient avec ceux identifiés dans les niveaux supérieurs, suggérant une certaine contemporanéité entre ces différents niveaux.

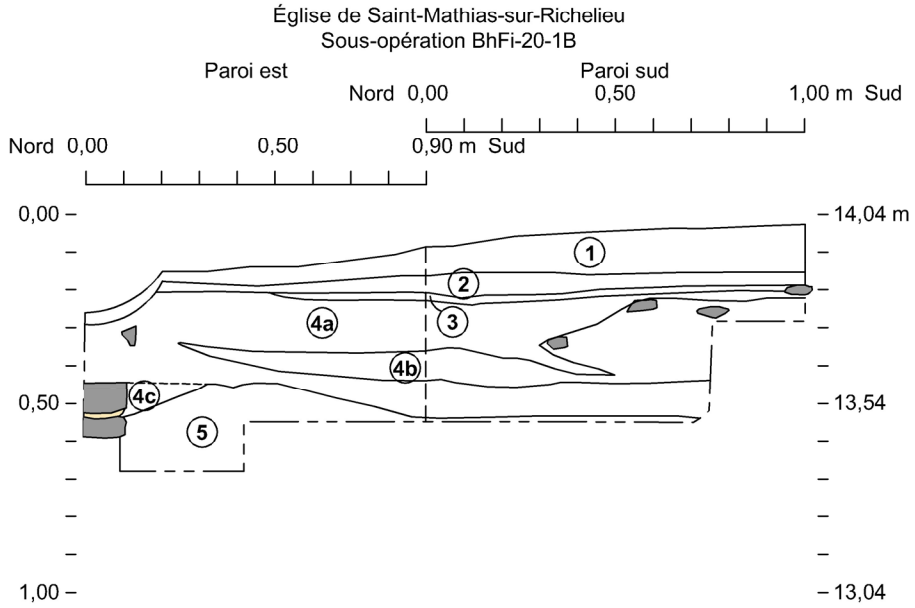

Légende

1 Limon sableux brun foncé, homogène et meuble, avec des nodules de mortier, des éclisses de bois et des radicelles (1B1).
2 Argile brun pâle, hétérogène et peu compacte, avec des granules/particules de mortier (1B2).
3 Concentration de charbon minéral noir pulvérisé, homogène et peu compact, avec quelques cailloux (1B3).
4a Argile brune, relativement homogène, compacte, avec particules/nodules de mortier et des cailloux (1B3).
4b Concentration de mortier désagrégé et en nodules (1B3).
4c Idem à 4a (limite arbitraire de 1B4 : fond de la tranchée de construction de 1B100).
5 Argile brune marbrée beige, homogène et compacte (1B5).

Pierre
Mortier
Limite de profil

Inventaire archéologique
Église de Saint-Mathias -sur-Richelieu, BhFi-20

Coupe stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération 1B (C1 et C2)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 3.17 : Coupe stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération 1B (C1-C2). Infographie : Archéo-CAD

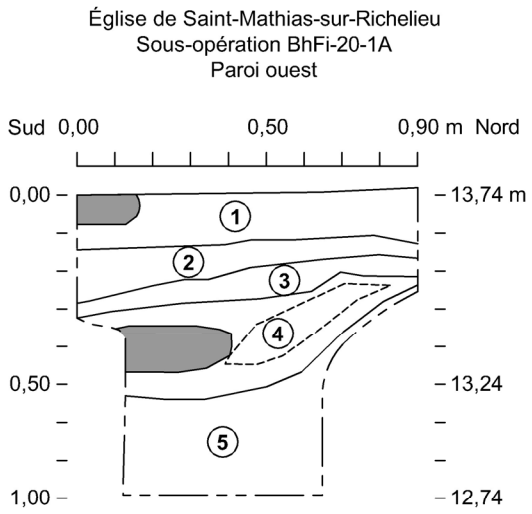

Légende

1 Limon légèrement sableux brun, homogène, meuble et friable, avec de rares granules de mortier, de fibres de bois, de petites pierres et deux grosses pierres de champs (1A1)

2 Argile limoneuse brune, hétérogène et peu compacte, avec des traces de charbon minéral, des particules de mortier, des petites pierres subanguleuses et des cailloux (1A2)

3 Argile limoneuse brun-gris foncé, hétérogène et friable, avec des lentilles d'argile jaune, avec des nodules/particules de mortier, des cailloux et du charbon minéral (1A3)

4 Argile sableuse limoneuse brun gris, hétérogène et peu compacte, avec du mortier, de la chaux, des éclisses de bois, du charbon de bois, des cailloux (1A4 / 1A5 / 1A6)

5 Argile brun gris, homogène (mais remaniée), peu compacte et friable, avec des particules de mortier, de charbon minéral et des éclisses de bois (1A7)

Pierre

Limite de profil

Inventaire archéologique
Église de Saint-Mathias -sur-Richelieu, BhFi-20

Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1A (C7)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 3.18 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1A (C7). Infographie : Archéo-CAD

Figure 3.19 : Échantillon des godets de lampion issus des lots 1A1, 1A3, 1A4, 1A99 et 1C1. Photo : Marie-Hélène Daviau.

Certains d'entre eux portaient une inscription moulée en relief « CZECHOSLOVAKIA (arche, sur le côté par rapport au reste de l'inscription) » et « J.E. M...(arche) / ST.JÈ... / ...EE (à l'envers, arche inversée)». Il s'agit possiblement d'un produit fabriqué pour la compagnie J.E. Mailloux. À noter que d'autres artefacts de cette marque ont été retrouvés dans ces lots.

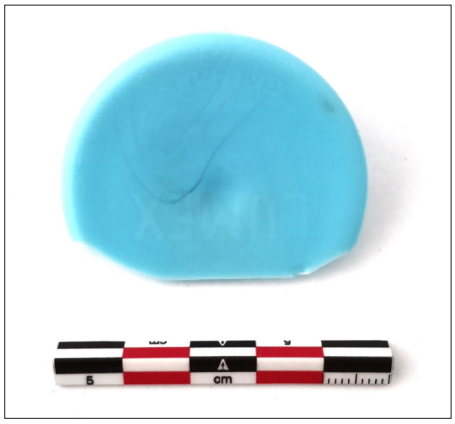

Figure 3.20 : Fragments jointifs bleu pâle (opaline?) d'un vase ou d'un lampion. Photo : Marie-Hélène Daviau.

Le fragment comporte une inscription en blanc (altéré) sous le fond (émail cuit altéré?) « LUMEX / GERMANY (arche inversée) ». Malgré la présence d'une inscription, aucune information supplémentaire n'a été trouvée pour cet objet.

Figure 3.21 : Échantillon de fragments de vase en verre issus des sondages réalisés dans le vide sanitaire. Photo : Marie-Hélène Daviau.

En haut à gauche : v. opaque blanc (1A3) ; en haut au centre : v. opaque blanc (1A1) ; en bas à gauche: violet peint (1D2) ; en bas à droite : violet peint (1B1) ; en bas : opaque blanc (1A4) ; les fragments restants : rouge, incolore et opaque blanc-sale (1A99).

Figure 3.22 : Échantillon de fragments de vase en céramique issus des sondages réalisés dans le vide sanitaire. À gauche : porcelaine Fine Bone China (1F1-couche 4); l'ensemble des tessons sont en porcelaine fine dure européenne : en haut (1A99) ; à droite (1A3) ; en bas à gauche (1B3) et en bas à droite (1B1).
Photo : Marie-Hélène Daviau

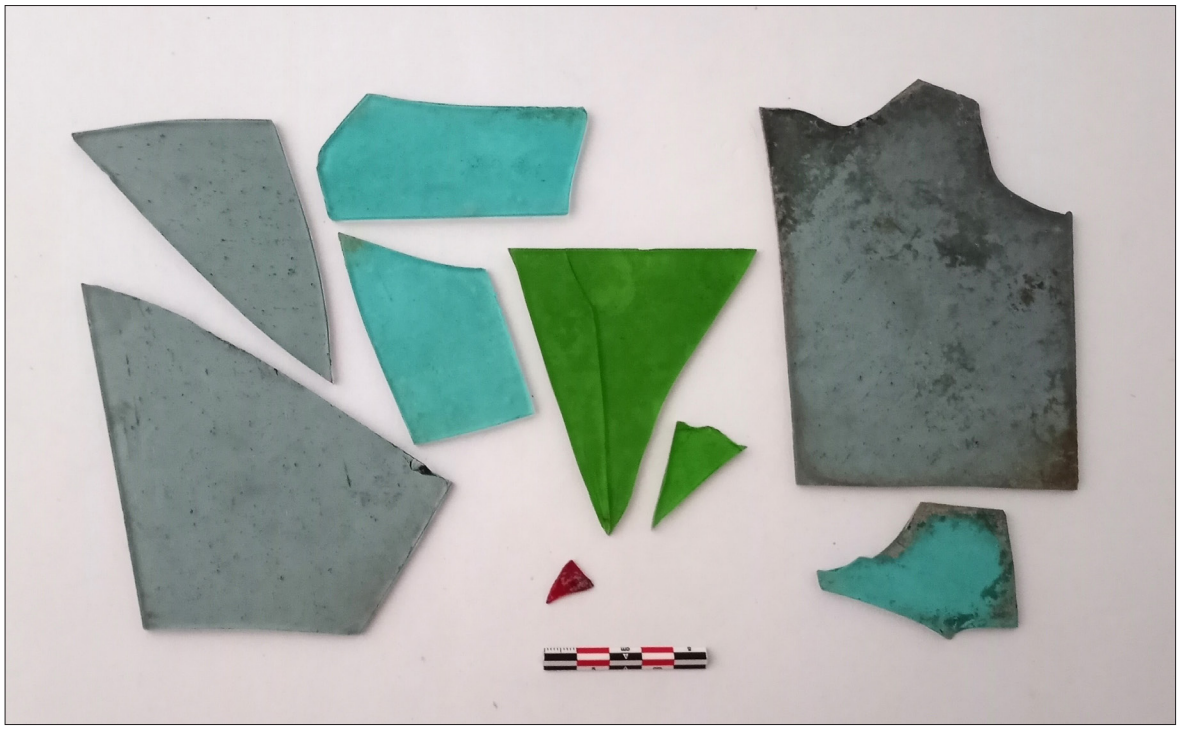

Figure 3.23 : Échantillon de vitre colorée et de vitrail : petit fragment de vitrail rouge (1A2), le verre « 7 up » (1F1), le verre gris bleuté (on remarque la courbure sur le côté droit) et bleu-vert à droite (1A99), l'ensemble à gauche gris et bleu-vert (1C1).

À noter que le fragment rouge est en fait un polychrome superposé, dont le rouge se situe au centre. Les rebords sont d'ailleurs tous arrondis et ne paraissent pas cassés. Il pourrait ainsi s'agir d'une pièce intacte d'un vitrail.
Photo : Marie-Hélène Daviau

Les travaux de 1817-1818

« Jeter à terre le rond-point de l'église depuis les deux châssis du choeur, allonger la sacristie (sic - le chœur?) de 12 pieds à l'intérieur, refaire à neuf la voûte et la couverture, abattre le clocher et en refaire un autre à deux lanternes, démolir la sacristie et le chemin couvert et en faire une nouvelle de 36 x 24 pieds et un chemin couvert en pierre, poser des portes et châssis neufs à toute l'église, bâtir une chapelle des morts en pierre de 10 x 10 pieds et devant l'église un perron de 14 pieds de large, enclore le cimetière d'une muraille de 10 pieds... »

(Livre des délibérations des marguillers, le 12 août 1805
cité dans Ethnoscop, 2010 : 2)

Le remblai associé aux travaux de 1818-1819 et/ou de 1834 reposait sur le sol naturel remanié (**1A7** et **1J3**). Quelques clous en fer forgé et peut-être certains découpés ont été récoltés dans ce niveau. Dans le sondage 1B, ce niveau semblait toutefois moins remanié (**1B5**) et aucune inclusion n'y a été observée. Aucun artefact n'y a d'ailleurs été récolté. Il importe de souligner que les archives semblent indiquer que, bien que la majorité des travaux aient lieu en 1818-1819, le passage couvert n'aurait été reconstruit qu'en 1834.

Les sondages 1C et 1D différaient légèrement puisqu'ils étaient localisés dans la partie creusée du vide sanitaire, bien que le sondage 1D occupait davantage le haut de la pente. En effet, la portion plus profonde avait été excavée manuellement sans limites définies, créant ainsi une surface de circulation irrégulière bordée par les déblais inégalement répartis. De nombreux débris jonchaient la surface du sol, tels que du bois, de la styromousse, des pierres et du mortier (voir figure 3.22). Au sommet de la pente, le niveau de surface (**1D1**) était relativement meuble. Il serait associé aux déblais de la partie creuse. Quelques tessons de verre et de céramique y ont été récoltés (ex. : contenant en terre cuite grossière locale à glaçure incolore associé à l'alimentation, cheminée de lampe en verre incolore sans plomb non-identifié, verre à vitre teinté régulier vert et turquoise), ainsi que quelques clous, dont un laminé. Ce niveau recouvrait un remblai de rehaussement (**1D2** et **1D3**) d'une vingtaine à une trentaine de centimètres d'épaisseur, à travers lequel des marmottes y avaient creusé leur terrier. En plus de quelques inclusions de mortier, ce remblai contenait des petites lentilles de matières organiques, ainsi que des clous, un tesson de contenant en grès grossier Nottingham et un second en verre coloré transparent pourpre. La faible quantité de mortier présente dans ce niveau témoignerait davantage de l'occupation du passage couvert au fil du temps que du niveau de construction, bien que cette option soit également probable. Cependant, avec la proximité du sondage par rapport au mur nord, les traces de mortier paraissent ténues en comparaison avec ce qui a été observé dans les autres sondages. La base du rehaussement reposait sur un niveau argileux homogène et sans inclusion (**1D4**) qui semblait avoir été inondé de façon périodique. Sa base a été atteinte à une profondeur de 12,60 m ANMM au nord et à 12,40 m ANMM au sud. Il s'agirait vraisemblablement du sol naturel. Aucun artefact n'y a été retrouvé.

Dans le sondage 1C, la surface du sol apparaissait à 1,30 m sous la surface du plancher du passage couvert, soit à une altitude moyenne de 12,78 m ANMM. Le niveau supérieur (**1C1**) s'apparentait énormément au remblai de rehaussement documenté dans le sondage voisin (1D2/1D3), à l'exception qu'il était nettement plus compact, considérant qu'il ait servi de surface de circulation. Il possédait une épaisseur résiduelle de 30 cm. Plusieurs objets fragmentaires ont été prélevés, dont du verre à vitre et à vitrail turquoise et gris, du verre de godet de lampion et de contenant dédié à la consommation en verre opaque blanc, un globe en verre incolore sans plomb et des clous. Un objet se démarque toutefois ; il s'agit d'une navette à encens dont le pied et la base sont manquants (figure 3.24). Le lot 1C1 recouvrait un mince dépôt composé de fibres et d'éclisses de bois partiellement décomposées, posées à plat selon une orientation nord-sud (**1C2**). La fenêtre archéologique étant trop petite, il est impossible de dire s'il s'agissait d'une planche ou des restes d'un plancher antérieur. Le bois reposait sur un niveau argileux remanié plutôt homogène (**1C3**), lequel pourrait correspondre au sol naturel remanié. Sa base n'a pas été atteinte en fouille.

Figure 3.24 : Navette à encens en métal jaune (en laiton ou en bronze). A) Vue de profil ; B) Vue de la surface.

On note la présence de vert-de-gris. Il s'agit d'une navette sur tige (laquelle est fracturée), avec couvercle. La portion arrière est fixe, moulée à même l'objet ou soudée. La portion amovible à charnière couvre un peu plus de la moitié de l'objet. La portion avant est plus haute et courbée vers l'avant, ayant l'aspect d'un large bec verseur. Un décor moulé est visible avec une bande au pourtour du couvercle au motif de côtes obliques. Le corps est plutôt caractérisé par des côtes rayonnantes depuis une bande entourant la tige jusqu'à une bande sous le rebord extérieur montrant de petits traits verticaux sur toute la surface (traitement de surface?). L'objet a une longueur de 13 cm, une largeur maximale de 6,7 cm et une hauteur maximale de 6,5 cm. Des objets au décor semblable observés sur des sites de ventes en ligne indiquent une datation associée au XIX^{e} siècle (sans source documentaire). Photo : Marie-Hélène Daviau

Tableau 3.2 : Description des lots de la sous-opération 1A (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1A1	Limon légèrement sableux brun, homogène, meuble et friable	Rares granules de mortier, de fibres de bois, de petites pierres et deux grosses pierres de champs
1A2	Argile limoneuse brune, hétérogène et peu compacte	Traces de charbon minéral, des particules de mortier, des petites pierres subanguleuses et des cailloux
1A3	Argile limoneuse brun-gris foncé, hétérogène et friable, avec des lentilles d'argile jaune	Nodules/particules de mortier, des cailloux et du charbon minéral
1A4	Argile sableuse gris-brun, hétérogène et peu compacte	Mortier, de la chaux, des éclisses de bois, du charbon de bois, des cailloux et des éclats de taille (calcaire)
1A5	Argile légèrement limoneuse beige-gris foncé, homogène et semi-compacte	Particules de mortier, quelques petites pierres (calcaire), des éclisses de bois
1A6	Argile légèrement limoneuse gris-beige, homogène et peu compacte	Nombreuses pierres subanguleuses et subarrondies, mortier, lentille de charbon de bois
1A7	Argile brun gris, homogène (mais remaniée), peu compacte et friable	Particules de mortier, de charbon minéral et des éclisses de bois

Tableau 3.3 : Description des lots de la sous-opération 1B (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1B1	Limon sableux brun foncé, homogène et meuble	Nodules de mortier, des éclisses de bois et des radicelles
1B2	Argile brun pâle, hétérogène et peu compacte	Granules/particules de mortier
1B3	Argile limoneuse brune, homogène et compacte	Nombreux nodules de mortier, des cailloux anguleux et des petites pierres anguleuses
1B4	Argile brun moyen, homogène (mais remaniée) et compacte	s.o.
1B5	Argile brune marbrée beige, homogène et compacte	s.o.

Tableau 3.4 : Description des lots de la sous-opération 1C (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1C1	Argile gris foncé, homogène et compacte (remaniée)	Quelques petites pierres subanguleuses et anguleuses, du crépi, du mortier gris blanchâtre, quelques nodules de charbon minéral, des éclisses de bois, des clous et tiges de métal
1C2	Fibres et éclisses de bois décomposées, posées à plat	s.o.
1C3	Argile brun-gris, homogène et compacte (remaniée)	Des cailloutis arénisés

Tableau 3.5 : Description des lots de la sous-opération 1D (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1D1	Argile brun foncé, relativement homogène et compacte	Particules de mortier
1D2	Argile brune avec des tâches noires (radicelles décomposées ou particules de charbon de bois), hétérogène et compacte	Quelques éclats de pierres et des granules/particules de mortier
1D3	Argile beige, homogène et semi-compacte, avec des pastilles organiques noires	Particules/granules de mortier (ou de marne?), petits cailloutis
1D4	Argile brune, homogène et compacte	s.o.

Tableau 3.6 : Description des lots de la sous-opération 1H (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1H1	Gravier 0'' ¾	s.o.

Tableau 3.7 : Description des lots de la sous-opération 1J (sondage manuel)

Lot	Description de sol	Inclusions
1J1	Argile limoneuse jaune brunâtre, hétérogène et peu compacte	Quelques particules de mortier et de charbon de bois
1J2	Argile gris brunâtre, parfois jaunâtre et orangée, hétérogène, friable et peu compacte	Nombreux nodules à particules de mortier, du charbon minéral et quelques cailloux
1J3	Argile grisâtre à jaunâtre, hétérogène, friable et peu compacte	Rares charbons de bois et particules de mortier

3.2 Extérieur du passage couvert

3.2.1 Les murs de fondation (parement extérieur)

De l'extérieur, les murs de fondation étaient généralement peu observables en raison de la présence d'une tôle appliquée sur les pierres (figures 3.25, 3.26 et 3.27). Des travaux avaient été réalisés quelques années auparavant afin d'améliorer le drainage autour de l'église. En ce sens, une tranchée comblée de pierre nette longeait l'ensemble des murs de fondation du bâtiment, à la base de laquelle se trouvait un drain français. En revanche, dans l'espace compris entre l'église et le passage couvert, c'est l'ensemble de la surface qui avait été remplie de pierre nette. Le sondage 1H a d'ailleurs été réalisé contre le mur nord pour vérifier la présence de la tôle. Celui-ci n'a toutefois pas permis d'offrir une fenêtre suffisante sur la portion en sous-œuvre pour une documentation plus complète, à l'exception que le bâtiment semblait reposer sur un muret de ciment dans ce secteur (figure 3.28). Les murs est et sud, quant à eux, n'ont pas été documentés en raison de l'état dans lequel ils se trouvaient vus de l'intérieur du vide sanitaire. En effet, certains segments s'étaient affaissés dans le vide sanitaire. Il a donc été décidé d'excaver les tranchées exploratoires à une certaine distance des murs (entre 50 et 75 cm) afin de ne pas les fragiliser davantage (figure 3.29).

Figure 3.25 : Vue générale du mur sud du chemin couvert, parement extérieur. Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-053

Figure 3.26 : Vue générale du mur est du chemin couvert, parement extérieur. Vers le nord, BiFh-20-2023-N1-054

Figure 3.27 : Vue générale des murs ouest et nord du chemin couvert, parement extérieur. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-024

Figure 3.28 : Vue générale du sondage 1H complété, dans laquelle on peut voir le parement nord du mur de fondation nord du passage couvert. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-166

Figure 3.29 : Vue générale de la sous-opération 1F en cours d'excavation, laquelle est réalisée à environ 30 cm du mur de fondation afin de ne pas le fragiliser davantage. Vers le nord-est, BiFh-20-2023-N1-059

3.2.2 Les tranchées mécaniques (1E, 1F et 1G) et le sondage manuel (1H)

Trois tranchées mécaniques ont été excavées à l'extérieur du passage couvert (figure 1.5). Ces tranchées mesuraient entre de 2,0 m et 2,5 m de longueur sur une largeur de 0,8 m à 1,0 m. La profondeur variait entre 1,0 m et 1,6 m à partir de la surface gazonnée. La première tranchée (1E) a été réalisée parallèlement au mur est (figure 3.30), alors que les deux autres (1F et 1G) longeaient plutôt le mur sud (figures 3.31 et 3.32). Le sondage 1H a été réalisé manuellement dans l'espace compris entre l'église et le passage couvert, comme la pelle mécanique ne pouvait s'y rendre. Les tableaux 3.8 à 3.10 présentent une description sommaire des lots identifiés dans ces sous-opérations.

Figure 3.30 : Localisation de la sous-opération mécanique 1E. Vers le sud-ouest, BiFh-20-2023-N1-058

Figure 3.31 : Localisation de la sous-opération mécanique 1F. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N1-132

Figure 3.32 : Localisation de la sous-opération mécanique 1G. Vers l'est, BiFh-20-2023-N1-088

La sous-opération 1E

La tranchée 1E montrait la présence persistante de sol anthropique à une profondeur de 1,0 m (figure 3.33). Sous le couvert végétal et un remblai possiblement associé à l'aménagement du terrain lors de l'implantation de la canalisation servant à recueillir les eaux de pluie se trouvait un remblai de rehaussement et de nivellement (**1E1**). Une mince couche charbonneuse (1E1) reposait à sa base. Il pourrait s'agir d'un ancien niveau de circulation. Aucun artefact n'y a été récolté, ce qui pourrait suggérer un niveau de circulation exposé pour un temps limité, comme au moment de la construction du passage couvert. Le niveau charbonneux recouvrait un épais remblai de rehaussement, lequel a fait l'objet d'un échantillonnage manuel (**1E2** et **1E3**). La présence d'inclusions anthropiques, telles que du mortier, des lentilles de sable grossier et des concentrations de charbon minéral, montre que ce secteur du cimetière a été perturbé en profondeur, sans que ces perturbations soient nécessairement associées à celles d'inhumation. Les niveaux observés pourraient témoigner de la construction du passage couvert en 1894, ou encore, des travaux précédents (1834). Il est également possible que la surface originale de ces niveaux ait été décapée à un moment ou un autre. La culture matérielle récoltée était relativement pauvre, se limitant à une bande en fonte et à une applique en alliage cuivreux.

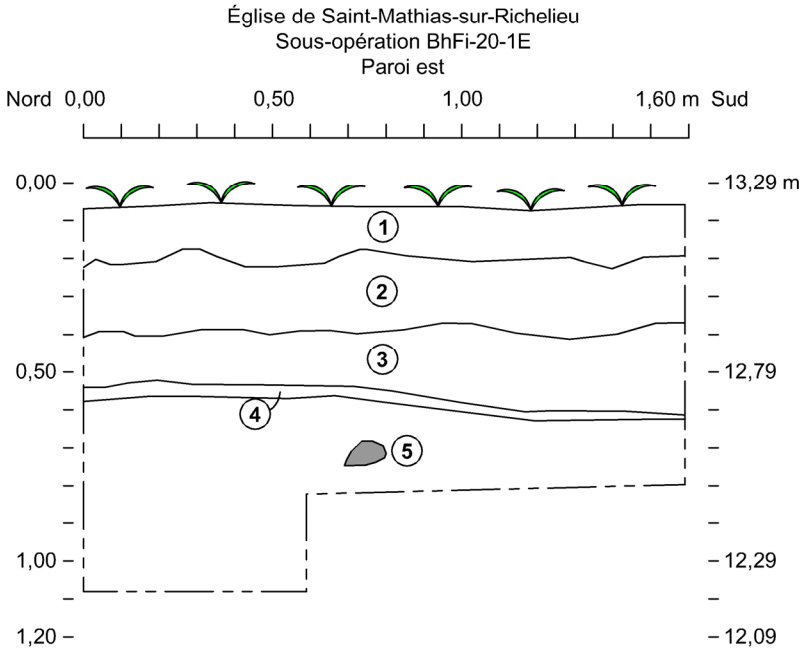

Légende

1 Gazon et terreau (1E1).

2 Caillasse et argile gris-noir, hétérogène et compacte (1E1).

3 Argile brune / brun-jaunâtre, homogène et compacte, avec quelques gravillons et des radicelles (1E1).

4 Concentration de granules de charbon minéral, avec des traces de cendres, de mortier brûlé et quelques cailloux (1E1).

5 Argile marbrée brune / beige / gris / rouille, hétérogène et plutôt compacte, avec des cailloux, des nodules/particules de mortier, des lentilles de sable grossier, plusieurs concentrations de charbon minéral, des rejets de métal ferreux et des petites pierres angulaires (1E1, 1E2 et1E3).

Pierre

Limite de profil

Inventaire archéologique
Église de Saint-Mathias -sur-Richelieu, BhFi-20

Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1E (C3)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 3.33 : Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1E (C3). Infographie : Archéo-CAD

La sous-opération 1F

La tranchée 1F s'est avérée fort riche en découvertes. Celle-ci a permis de confirmer la présence de sépultures humaines le long des murs de fondation du passage couvert. La figure 3.35 (C8-C9) illustre la séquence stratigraphique de ce secteur. Sous la tranchée associée au drain français et le gazon et son terreau, on retrouvait un remblai argileux relativement compact qui semble avoir servi à rehausser et à niveler le terrain à la suite de probables réfections de la fondation du bâtiment. En effet, il recouvrait un épais niveau principalement composé de gravier et de morceaux de mortier. Il venait sceller divers dépôts localisés d'argile, ainsi que deux fosses d'inhumation (1F-S1 et 1F-S2). Le lot **1F1** regroupait l'ensemble des couches excavées mécaniquement, soit les divers remblais reposant à la surface des sépultures et la portion supérieure du remblai de comblement associé à l'inhumation de 1F-S2. Il contenait quelques fragments de porcelaine *Fine Bone China*, ainsi que des tessons de vitrail en verre émeraude clair. Un sondage manuel a été effectué dans le coin sud-ouest de la tranchée, là où des perturbations avaient été observées. C'est dans ce sondage qu'a été observée la sépulture en place 1F-S2.

La sépulture 1F-S1

La fosse **1F-S1** a été observée dans la paroi sud de la sous-opération, à environ 75 cm de la surface. Cette sépulture avait été exhumée partiellement puisqu'il ne restait que quelques os longs épars et des traces d'un cercueil en bois et de clous en fer. La lecture des parois sud et ouest a permis de constater que la sépulture 1F-S1 avait été perturbée. Si elle semble antérieure à la sépulture 1F-S2, son exhumation serait survenue après l'inhumation de 1F-S2. Les couches 6 et 9, visibles dans la paroi sud, correspondraient respectivement à la fosse d'exhumation et de celle de l'inhumation de l'individu (figure 3.35).

Seul un os a été recueilli, soit la moitié distale d'un fémur droit (figure 3.34). Sans l'ensemble de l'os, il n'est pas possible d'estimer l'âge de cet individu. Du fait de sa dimension, on peut néanmoins supposer qu'il s'agissait d'un nouveau-né.

Figure 3.34 : Détail du fémur droit associé à la sépulture 1F-S1 (portion distale). A) Face antérieure B) Face postérieure C) Face inférieure de la métaphyse. BiFh-20-2023-N3-001/002/003

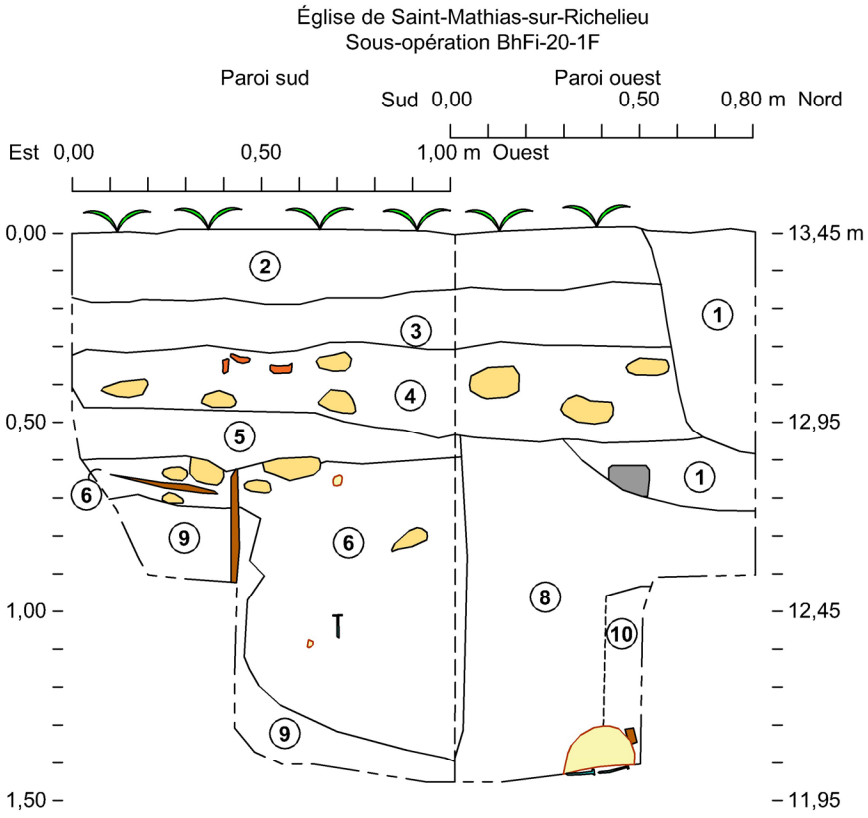

Légende

1 Pierres concassées 0- ¾ " (1F1).
2 Gravier et terreau (1F1).
3 Argile brune, homogène et très compacte (1F1).
4 Gravier et mortier dans un loam limoneux brun foncé, avec de nombreux cailloux arénisés (1F1).
5 Argile brune, chamoirée plus pâle, homogène et très compacte, avec des traces de mortier.
6 Morceaux de mortier dans une argile gris-brun, tachetée brun pâle, très remaniée et compacte, avec des clous et des os humains (1F2 / 1F-S1).
7 Argile grisâtre, homogène et compacte, avec des traces de granules de mortier et une moyenne pierre calcaire.
8 Argile grise remaniée, très compacte, avec des traces de granules / particules de mortier, quelque gros cailloux (1F3 / 1F-S2).
9 Argile brun pâle / beige, homogène et compacte, quelques éclisses de bois (1F-S1).
10 Argile brune (plus beige que 9), homogène et très compacte, avec des traces de granules de charbon de bois (1F4).

Mortier
Pierre
Bois
Clou
Ossement
Céramique
Limite de profil

Inventaire archéologique
Église de Saint-Mathias -sur-Richelieu, BhFi-20

Coupe stratigraphique des parois sud et ouest de la sous-opération 1F (C8-C9)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES
0 0,2 0,4 m
Juillet 2024

Figure 3.35 : Croquis stratigraphique des parois sud et ouest de la sous-opération 1F (C8-C9). Infographie : Archéo-CAD

La sépulture 1F-S2

La surface de la sépulture **1F-S2** a été repérée dans l'extrémité ouest de la tranchée mécanique, à environ 65 m sous la surface. Deux creusements distincts étaient observables en paroi, alors que la distinction était plus ténue en fouille (figure 3.36). Il s'agirait en fait d'un seul creusement, celui associé à l'inhumation de l'individu 1F-S2, lequel aurait été remblayé avec deux remblais différents (**1F2** et **1F3**). Le sol naturel (**1F4**) dans lequel a été creusée la fosse a été aperçu à près d'un mètre à partir de la surface. Seuls quelques clous en fer ont été récoltés dans le lot 1F3.

Il s'agit d'une base arbitraire de la fosse d'inhumation puisqu'un crâne adulte a été rencontré à une profondeur de 1,3 m à partir de la surface gazonnée (figure 3.37). L'individu a vraisemblablement été inhumé selon un axe est-ouest, le crâne à l'est et le visage tourné vers le ciel. L'orientation de la sépulture demeure hypothétique, considérant qu'elle est basée sur la position du crâne à peine dégagé et des traces incomplètes de la fosse d'inhumation. La fouille a cessé aussitôt après cette découverte dans ce secteur et aucun ossement n'a été prélevé pour cet individu.

Figure 3.36 : Profil de la paroi sud de la sous-opération 1F – détail de la fosse de 1F-S2. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-126

Figure 3.37 : Profil de la paroi ouest de la sous-opération 1F – montrant le crâne de 1F-S2 à la base de l'excavation. Vers l'ouest, BiFh-20-2023-N1-139

La sous-opération 1G

La stratigraphie observée dans la tranchée mécanique 1G correspondait essentiellement à une superposition de couches plus ou moins minces. Le lot **1G1** regroupait l'ensemble des couches excavées mécaniquement, soit le niveau de surface actuel du cimetière et des remblais de rehaussement. Si la datation de ce ou ces rehaussements demeure indéterminée, on peut penser qu'ils découlent des divers travaux qui ont eu lieu au fil du temps dans ce secteur de la fondation. En effet, on y observait de nombreuses cavités dans la maçonnerie, résultant de l'affaissement de certaines pierres et de réparations en ciment. Le lot **1G2** regroupait, quant à lui, quatre couches qui formaient un second remblai de rehaussement et de nivellement. Il recouvrait un mince niveau d'argile charbonneuse (**1G3**) (figure 3.38). Des clous tréfilés et laminés ont été récoltés dans ce lot. Cette couche avait également été documentée dans la tranchée 1E, à une altitude similaire d'environ 12,67 m ANMM. Sa présence de ce côté du chemin couvert pourrait alors indiquer une surface de circulation temporaire, notamment pendant la construction du passage couvert actuel ou de sa réfection, considérant que ce niveau était visible vis-à-vis les sections du mur les plus perturbées.

Figure 3.38 : Détail de la couche charbonneuse (1G3) identifiée dans la sous-opération 1G. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-089

Le sondage manuel 1H

Le sondage 1H a été creusé manuellement contre le mur nord du passage couvert. Seul un lot a été identifié, soit le lot **1H1**. Il était principalement composé de pierre nette. Quelques lentilles argileuses brunes mouchetées rouille, noires et blanches ont également été aperçues à travers la pierre. Le remblai mesurait environ 40 cm d'épaisseur. Il reposait sur un sol similaire à celui qui composait les lentilles, mais en beaucoup plus compact. On y recensait la présence de mortier et de charbon minéral. Ce niveau n'a pas été fouillé compte tenu de sa forte compacité. La pierre aurait été posée en 2009 à l'occasion de travaux d'implantation du nouveau système de drainage. En effet, à la base du remblai, appuyé contre le mur nord de fondation, apparaissait le drain français (figure 3.39).

Figure 3.39 : Détail du drain français dans la sous-opération 1H. Vers le sud, BiFh-20-2023-N1-167

Tableau 3.8 : Description des lots de la sous-opération 1E (tranchée mécanique)

Lot	Description de sol	Inclusions
1E1 (lot mécanique)	1) Gazon et terreau 2) Caillasse et argile gris-noir, hétérogène et compact 3) Argile brune / brun-jaunâtre, homogène et compacte 4) Mince dépôt de charbon minéral, de cendres, de mortier chauffé et de cailloutis	1) s.o. 2) s.o. 3) Quelques gravillons et des radicelles 4) s.o.
1E2 et 1E3	Argile brune marbrée beige / grise / rouille, hétérogène, compacte	Quelques petites pierres plates anguleuses (éclats de taille en calcaire), des nodules à particules de mortier, des concentrations de charbon de bois et des éclisses de bois

Tableau 3.9 : Description des lots de la sous-opération 1F (tranchée mécanique)

Lot	Description de sol	Inclusions
1F1 (lot mécanique)	1) 0'' ¾ - drain français 2) Gazon et terreau 3) Argile brune, homogène et très compacte 4) Gravier (30%) et mortier (30%) dans un loam limoneux brun foncé, hétérogène et compact 5) Argile brune, chamoirée brun pâle, homogène et très compacte 6) Nombreux morceaux de mortier dans de l'argile gris-brun, mouchetée brun pâle, hétérogène et compacte (remaniée) 7) Argile grisâtre, homogène et compacte	1) s.o. 2) s.o. 3) s.o. 4) Nombreux cailloux arénisés 5) Traces de mortier 6) Traces de nodules à particules de mortier 7) Traces de granules de mortier, une moyenne pierre calcaire
1F2	Argile gris-brun, chamoirée beige, rouille, noire, hétérogène et compacte	Quelques petits cailloux qui se désagrègent, cailloutis, quelques gros cailloux calcaire
1F3	Argile grisâtre, hétérogène et compacte (remaniée)	Présence de mortier à la base du lot
1F4	Argile brune, homogène et compacte	Concentrations de cailloutis

Tableau 3.10 : Description des lots de la sous-opération 1G (tranchée mécanique)

Lot	Description de sol	Inclusions
1G1 (lot mécanique)	Gazon et terreau Mélange de concassé et d'argile limoneuse brun moyen, moucheté orangé, hétérogène et compact Argile limoneuse brun, homogène et compacte	s.o. s.o. Quelques pierres éclatées, d'écailles de peinture rouge et rares particules de brique.
1G2	Argile gris-brun, beige, noire, jaunâtre, rouille, hétérogène, friable et compacte	Des radicelles, rares petites pierres de calcaire
1G3	Charbon minéral avec de l'argile gris beige, homogène et compacte	Mortier, particules de brique et des gros cailloux subanguleux
1G4	Argile jaunâtre, marbrée beige et gris, hétérogène, légèrement friable et compacte	Rares charbons de bois et radicelles
1G5	Argile sableuse gris moyen, homogène, friable et peu compacte	Charbon de bois et minéral, rares granules/ particules de brique, quelques éclisses de bois, éclats de peinture rouge
1G6	Argile grisâtre parfois jaunâtre (marbré), hétérogène, friable et peu compacte	Rares particules de mortier (surtout dans la portion supérieure), radicelles

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'inventaire archéologique réalisé sur le terrain de l'église Saint-Mathias-sur-Richelieu, il a été possible de documenter les sols situés à l'intérieur et à l'extérieur du passage couvert. Il n'a pas été possible d'atteindre les sols naturels stériles dans la majorité des sondages exécutés à l'intérieur du bâtiment. En fait, les sols rencontrés sous les niveaux associés à la construction de l'actuel passage couvert (1894) correspondaient à d'épais remblais constitués d'argile et d'argile limoneuse, lesquels avaient été vraisemblablement remaniés. De plus, ceux-ci présentaient des nodules de mortier, même à forte profondeur pouvant dater d'avant et après la reconstruction du passage couvert en 1834 et possiblement aussi des travaux d'agrandissement de l'église de 1817-1818. Quelques objets ont été récoltés dans ces niveaux, des clous et de la vitre pour la plupart et quelques tessons de céramique, mais ce sont essentiellement des objets associés au culte religieux qui prévalaient, tels que des lampions, ainsi qu'un récipient à encens. Aucune datation particulière n'a pu être établie pour les différents niveaux observés puisque la culture matérielle était similaire d'un dépôt à l'autre.

Des os humains ont également été rencontrés dans une des trois tranchées effectuées contre le parement extérieur du mur de fondation. La tranchée positive était située à l'est de la porte d'entrée du passage couvert. Les premiers os apparaissaient à faible profondeur, soit à environ 0,35 m de la surface. Il s'agit d'un os de main d'un adulte, ainsi que des os longs d'un nourrisson (néo-natal) avec des restes de son cercueil. Les os étant pour la majorité en paroi, ceux-ci ont été laissés en place. Seule une moitié distale de fémur a été récupérée. Ce dernier sera d'ailleurs réinhumé dans le cimetière au terme de son analyse. Enfin, un crâne adulte a été noté à 1,50 m de la surface, près de la paroi ouest de la tranchée. Cette sépulture serait vraisemblablement orientée est-ouest et elle longerait le mur de fondation du passage. Il importe de souligner que l'orientation présumée de la sépulture est basée uniquement sur la position du crâne et que celui-ci est susceptible de bouger pendant le processus de décomposition lorsque le corps est inhumé dans un cercueil. De plus, le crâne a été exposé au minimum, ce qui peut également biaiser la lecture du corps. Si la position du défunt s'avère exacte, l'extrémité ouest de la sépulture est fort probablement située sous le balcon en ciment. La surface de sa fosse d'inhumation apparaissait à une profondeur approximative de 60 cm sous la surface gazonnée. Ces découvertes ont justifié la création d'un site archéologique portant le code Borden BiFh-20.

À partir des résultats obtenus lors de l'inventaire, il est recommandé de revoir le plan des travaux afin de limiter au maximum l'emprise en profondeur des excavations. Dans le cas d'un potentiel bioarchéologique, il est d'ordre général de procéder à un décapage de l'ensemble de la surface afin de vérifier la présence de sépultures. Or, dans le cas présent, la logistique est complexifiée en raison du bâtiment qui doit rester en place et du fait que le décapage à l'intérieur devrait se faire manuellement. La compacité et le volume des sols à évacuer impliqueraient un temps de réalisation important. Ainsi, il serait plus judicieux de procéder à une surveillance archéologique

des travaux d'excavation avec un arrêt des travaux conditionnel à la découverte de sépultures. Le budget devra prévoir une équipe d'urgence prête à être dépêchée sur le terrain si nécessaire afin de procéder à une fouille en bonne et due forme. Considérant la faible densité de sépultures identifiées au cours de cette intervention, une banque d'heures initiale d'une à deux semaines semble suffisante pour commencer.

Outre le potentiel bioarchéologique, le secteur comporte également un potentiel d'occupation historique, étroitement lié à la construction et à l'occupation de l'église et du passage couvert. On note entre autres la présence de murs de fondation possiblement antérieurs au passage actuel. La surveillance archéologique devra donc également comprendre la documentation entamée de ces vestiges. En effet, ceux-ci n'avaient pas pu faire l'objet d'un enregistrement complet faute d'accessibilité lors de l'inventaire. Par ailleurs, dans un souci de mise en valeur potentiel, il serait pertinent de récupérer une portion des pierres qui forment les murs de fondation qui entreront en conflit avec les travaux. Ces blocs pourront aussi être réutilisés advenant des travaux de réfection, que ce soit pour l'église ou le mur d'enceinte.

Selon l'analyse de l'environnement ancien, un potentiel d'occupation à composante autochtone caractérise également le terrain de l'église. Si l'inventaire du sous-sol du passage couvert a démontré que les sols étaient perturbés à fortes profondeurs, les tranchées réalisées à l'extérieur en semblaient davantage épargnées. En ce sens, l'inhumation et l'exhumation de sépultures constituent des perturbations en soi, à l'exception qu'elles sont localisées dans le temps et l'espace. Les déblais engendrés par ces évènements sont généralement réutilisés pour remblayer la fosse, ce qui fait que les témoins archéologiques bougent peu spatialement, mais le contexte stratigraphique, quant à lui, disparait complètement. Considérant que le cimetière est utilisé depuis plus de deux décennies, il est difficile de déterminer quels endroits sont encore intacts puisqu'on sait que des pierres tombales ont été soit déplacées soit retirées avec le temps. Théoriquement, un inventaire archéologique serait recommandé dans l'emprise de l'enclos du cimetière avant l'inhumation de toutes nouvelles sépultures. Or, en raison de la nature sensible des sépultures et de leur droit au repos éternel, il est préférable d'éviter une telle intervention. En revanche, advenant la découverte de tout artefact, la Fabrique devra en avertir aussitôt le MCC, telle qu'exigée par la Loi sur le Patrimoine culturel (LPC).

Des recommandations spécifiques à la culture matérielle sont également émises. Considérant la variété d'objets à fonction religieuse récoltés au cours de cette intervention, il serait intéressant de procéder à l'exposition de certains de ces artefacts à l'intérieur du nouveau passage couvert. Un spécialiste en culture matérielle serait en mesure de proposer une sélection d'objets, ainsi qu'un texte informatif sur ces objets. Cette exposition pourrait également mettre de l'avant le contexte de ces découvertes en présentant le mandat et la méthode archéologiques qui ont été intégrés très tôt dans le processus de ce projet.

5. Médiagraphie

5.1 Documents consultés

ARTEFACTUEL

2018 *Inventaire archéologique à la maison Boileau, Chambly (BiFh-18).*, Ville de Chambly, rapport inédit, 29 p.

2023 *Intervention archéologique à la maison Boileau en 2022*, résumé des fouilles archéologiques disponibles sur le site de la Ville de Chambly. https://ville.chambly.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/resumefouillesarcheologiquesjardinboileau.pdf

ARCHÉOBEC

1994 *Fouille de sauvetage et évaluation archéologique du site Johnson, BiFh-13, rivière des Hurons, Saint-Mathias-sur-Richelieu, octobre 1992.*, Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu.

ARKÉOS

2001 *Supervision archéologique des travaux de stabilisation des berges du parc des Rapides, Chambly. Site BiFh-15.*, Nature-Action Québec.

BEAUDET, P. ET CLOUTIER, C.

1989 *Les témoins archéologiques du fort Chambly.*, Parcs Canada.

BERNARD, JEAN-PAUL

2013 *Bataille de Saint-Charles*. L'Encyclopédie Canadienne, 16 décembre 2013, Historica Canada. www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/bataille-de-saint-charles, consulté le 20 avril 2024.

BURKE, ADRIAN

2017 «Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec», dans : Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine (dir.), *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36 : 1-14.

CODÈRE, YVON

1996 *Des pierres et des hommes*., MCCQ.

CRÊTE, SERGE-ANDRÉ

1968 *Notes sur le site Brouillette, BiFh-2*., MAC, ms, n. p.

DALTON, A. S., MARGOLD, M., STOKES, C. R., TARASOV, L., DYKE, A. S., ADAMS, R. S. ET BARNETT, P. J.

2020 An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex. Quaternary Science Reviews, 234, 106223.

DUGUAY, F. ET CHISM, J. V.

1990 *Inventaire archéologique et étude architecturale, lot 112-391-2, village Bassin-de-Chambly, Chambly*., Le Groupe Dion, Lebeau et associés.

ETHNOSCOP

1989 *Sondage et surveillance archéologiques, Chambly, station de pompage Cascades*., MAC.

2007 *Inventaire archéologique lors des travaux de réfection de l'avenue Bourgogne à Chambly*., MCC.

2010 *Avis sur la pertinence de procéder à des interventions archéologiques dans le cadre du projet d'imperméabilisation des murs de fondation de l'église de Saint-Mathias*.

2011 *Travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue de Richelieu à Chambly en 2008. Inventaire archéologique*., Ville de Chambly.

FERDAIS, MARIE

1983 *Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982.*, Hydro-Québec, Environnement.

HUDON, PAUL-HENRI

2021 *Le camp des Patriotes à Saint-Mathias, du 25 au 27 novembre 1837. Un rassemblement de fortun*e, Chroniques du 23 mai 2021, Le Montérégien.

IDDINGS, SEAN

2021 «*Fyr-Fyter Company*»

https://www.thewoodshedd.com/posts/2021-02-14-fyr-fyter/

JONES, OLIVE R.

2001 «Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 *à 1940*», dans Études en culture matérielle, sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, p.192-208

LABROSSE, BRUNO

1986 *Notes sur le site BiFh-12.,* MAC, ms, 1 p.

LAMONTAGNE, L., MARTIN, A., GRENON, L. ET COSSETTE, J.-M.

2001 Étude pédologique du comté de Saint-Jean (Québec). Laboratoire de pédologie et d'agriculture de précision, Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures. Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sainte-Foy (Québec). Bulletin d'extension n 12. 356 pp.

LÉPINE, ANDRÉ

1980 *Reconnaissance archéologique subaquatique dans la rivière Richelieu, phase III.*, MAC.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

1942 Carte et légende des sols du comté de Chambly. https://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/surveys/pq/pq12a/index.html

OUELLET J.-C. ET P.J.H. RICHARD

2017) «Un Archaïque ancien (8500 – 8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie». In A.L. Burke et C. Chapdelaine (dir.), *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec No 36. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

PARENT, M., DUBOIS, J. M. M., BAIL, P., LAROCQUE, A., LAROCQUE, G.

1985 «Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, nos 1-2, p. 17-37.

PASSERELLES

2023 *Portrait historique de Saint-Mathias-sur-Richelieu, Préinventaire du patrimoine bâti de la MRC Rouville*. MRC de Rouville. Marieville. https://mrcrouville.qc.ca/wp-content/uploads/2019/06/Portrait_Saint-Mathias-sur-Richelieu2.pdf

PATRIMOINE EXPERTS

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie*., MTQ.

PENDERGAST, JAMES F.

1963 *Archaeological survey of Québec. 1963*., Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 9 p.,

PIÉDALUE, GISÈLE

1997a *Intervention archéologique LNH du Fort-Chambly, secteur du corps de garde*., Parcs Canada.

1997b *Intervention archéologique, pont 1 canal de Chambly*., Parcs Canada.

RICHARD, P. J. H.

2018) *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. Version longue d'un manuscrit paru dans Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal. Version du 19 mai 2018.

2014 *Travaux paléoécologiques au Lac aux Castors, Parc du mont Royal, Montréal, Qc*. Rapport des travaux de 2012-2013.

ROY, PIERRE-GEORGE

1899 *Saint-Mathias de Rouville*. Bulletin des recherches historiques, Vol. 5, no. 10 p. 290-291.

TRUDEAU, H. ET THIBAULT, C.

1972 *Rapport d'activité, relevé archéologique du Richelieu*., MAC, 49 p.

VILLE DE RICHELIEU

2015 Cahier souvenir, la seigneurie de Chambly. https://ville.richelieu.qc.ca/wp-content/uploads/2015/11/seigneurie_chambly.pdf

5.2 Sites internet consultés

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
https://www.canadiana.ca/view/oocihm.8_06617_58/3 consulté le 28 mars 2024

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC (ISAQ)
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/archeologie/Bibliographie_ISAQ.pdf?1666374160

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - IGO2 (MSP, Culture et Communications)
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/portail/

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (RPCQ)

Église et mur du cimetière de Saint-Mathias
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92878&type=bien

Maison Franchère
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92939&type=bien

Maison René-Boileau
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=205915&type=bien

PAROISSE DE SAINT-MATHIAS
https://www.paroissest-mathias.org/historique/

ARTEFACTUEL

– PROJET ARCHÉO-PONTIAC –
FOUILLE PUBLIQUE AVEC LA COMMUNAUTÉ
sur le site BiGb-6

Intervention 2023

Septembre 2024

10028

Page couverture :

Haut à gauche : Enregistrement en cours, intervention 2023 (Photo BiGb-6-2023-N2-36)
Bas à gauche : Activité de fouille avec le public, intervention 2023
Droite : Vestiges BiGb-6-3A100 et 3D100 au terme de l'intervention 2023
En filigrane : Map of the Chats Rapids, Ottawa River, J. J. Rooney, 1853, BAnQ, P154, S2, P1

– PROJET ARCHÉO-PONTIAC –
FOUILLE PUBLIQUE AVEC LA COMMUNAUTÉ
sur le site BiGb-6

Intervention 2023

Septembre 2024

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine, Beauharnois
(Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

No de référence : 2022-RE-12-72-2

Rapport préparé pour :

L'organisme Les Amis du Sault-des-Chats
Pontiac - Outaouais
chatsfallsfriends@gmail.com

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

Numéro de permis
23-ARTE-21

Résumé

Ce rapport présente les principaux résultats de la fouille publique effectuée à l'automne 2023 sur le site BiGb-6 de l'ancien poste de traite de la Pointe Indienne localisé dans la municipalité de Quyon en Outaouais. Ayant pour mission de promouvoir les richesses patrimoniales, historiques et naturelles du secteur du Sault-des-Chats, l'organisme Les Amis du Sault-des-Chats a mandaté Artefactuel afin de réaliser une activité de fouille archéologique avec la communauté. Celle-ci a été réalisée dans le cadre du projet pilote d'archéologie publique à Pontiac dont l'objectif est de documenter, inventorier, valoriser et protéger les ressources archéologiques de la municipalité tout en favorisant leur mise en valeur et l'accès de la population au patrimoine culturel.

L'emplacement ciblé pour la tenue de la fouille archéologique publique à la pointe Indienne a été déterminé à la lumière des recherches documentaires et des conclusions issues du constat de potentiel archéologique du territoire de Pontiac produit en amont de l'activité avec la communauté. Cet ouvrage théorique visait à accroître la sensibilisation des citoyens envers les enjeux de conservation des sites archéologiques et des ressources patrimoniales présentes sur leur territoire et à servir d'outil pour le développement de projets de mise en valeur patrimoniale. Sur la base préliminaire des données historiques et archéologiques connues et en considérant la position géographique stratégique propre à la pointe Indienne, il était possible d'attribuer un potentiel paléohistorique et historique généralisé à cet emplacement. Plus spécifiquement, un fort potentiel de recherche a été décerné au site BiGb-6 témoignant de l'occupation de l'ancien poste de traite construit par Joseph Mondion dans le dernier quart du 18e siècle et repris par la Compagnie de la Baie d'Hudson quelques années plus tard.

Les fouilles publiques ont été autorisées suivant l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARTE-21 délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'octroi du permis a nécessité une autorisation préalable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (autorisation 2023-08-19-03-LEMV) conformément à l'article 18 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01), afin de permettre la réalisation des recherches archéologiques dans l'habitat floristique de l'Alvar-de-Quyon, un espace protégé pour sa biodiversité.

Les fouilles réalisées avec la communauté se sont déroulées pendant six jours au mois de septembre 2023 et au total, près d'une centaine de participants et plus de quarante élèves de groupes scolaires ont répondu avec enthousiasme à l'activité. Les recherches avec le public ont mené à la découverte de sols d'occupation et de nouveaux vestiges de fondation sur le site BiGb-6, confirmant ainsi le potentiel archéologique résiduel associé à l'ancien poste de traite de Joseph Mondion, de la Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mentionnons d'emblée qu'aucun objet-témoin autochtone n'a été retrouvé lors des fouilles.

De manière générale, l'ensemble du tissu archéologique expertisé s'est avéré d'une grande richesse à l'intérieur des sept sous-opérations réalisées (sous-opérations 3A à 3G). Il se caractérise également par un état de préservation rarissime. Les sols d'occupation, demeurés intègres, reposaient en contexte avec les vestiges de fondation. Cinq segments de vestiges maçonnés en pierre de dolomie ont été dégagés et documentés. Ces derniers témoignent de deux bâtiments distincts, dont un pouvant correspondre à la maison principale ou le magasin érigé au début du 19e siècle. Enfin, de nombreux témoins matériels issus du tournant des 18e et 19e siècles (principalement des artefacts témoignant de la vie domestique) ont été retrouvés dans les sols archéologiques adjacents à chacun des segments de maçonnerie.

Équipe de réalisation

Les Amis du Sault-des-Chats

Deborah Powell	Présidente
Jan Jetten	Secrétaire
Gabrielle Dupuis	Trésorière
Hope Cadieux	Administratrice
Maude-Emmanuelle Lambert	Membre du comité Archéo-Pontiac
Audrey Lapointe	Membre du comité Archéo-Pontiac
Jean-Luc Pilon	Membre du comité Archéo-Pontiac
Maxime L'Heureux	Membre du comité Archéo-Pontiac

Équipe de bénévoles

Municipalité de Pontiac

Équipe des travaux publics

Artefactuel

Luce Lafrenière Archambault	Archéologue Chargée de projet et rédaction
Gina Vincelli	Archéologue Chargée de projet et rédaction
Flora Delachenal	Archéologue de laboratoire
Marie-Hélène Daviau	Analyste en culture matérielle
Violette Vidal	Chargée d'édition
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Table des matières

Résumé ..... b
Équipe de réalisation ..... d

1. INTRODUCTION 1
1.1. Mandat et objectifs 1
1.2. Structure du rapport 2

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 6
2.1 Préparation 6
2.2. Terrain 6
2.3 Enregistrement 7
2.4 Analyses et rapport 8

3. DESCRIPTION DU TERRITOIRE 9
3.1 Paysage actuel 9
3.2 Cadre environnemental ancien et occupation humaine 11

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 15
4.1. Occupation et potentiel autochtone 15
4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique 19
4.3. Éléments patrimoniaux et interventions archéologiques antérieures 28

5. RÉSULTATS DES FOUILLES SUR LE SITE BiGb-6 37
5.1 Le poste de traite opéré par la Compagnie de la Baie d'Hudson 40
5.1.1 Un bâtiment imposant : le magasin principal ? 44
5.2 L'aménagement du poste de traite par Joseph Mondion 48

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 55

7. MÉDIAGRAPHIE 57
7.1 Ouvrages consultés 57
7.2 Plans anciens et iconographies 63
7.3 Sites internet consultés 66

8. ANNEXES..... 68
ANNEXE A : Catalogue des photographies
ANNEXE B : Inventaire des artefacts

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale du lieu de l'intervention. Pointe Indienne, Quyon. Cartographie : Archéo-CAD 3

Figure 1.2 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Cartographie : Archéo-CAD 4

Figure 1.3 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier 5

Figure 1.4 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier 5

Figure 3.1 : Localisation de la municipalité de Pontiac. Cartographie : Archéo-CAD 10

Figure 3.2 : Extrait de la carte Gatineau et Pontiac / Service des arpentages, Ministère des terres et forêts, Service des arpentages, 1927. BAnQ, G3450 s190 C37 11 1927 CAR 11

Figure 3.3 : Bassin hydrographique de la rivière des Outaouais. Source : https://garderivieredesoutaouais.ca/le-bassin-versant-en-bref/ 12

Figure 4.1 : Localisation des sites archéologiques à composante préhistorique cités dans le texte.
Source : Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique ; Google Earth 2023 18

Figure 4.2 : Extrait d'une carte de 1853 localisant un ancien portage (*Formerly Old Indian Portage*) utilisé pendant la période historique ancienne et probablement depuis la préhistoire. *Map of the Chats Rapids, Ottawa River*, J. J. Rooney, 1853, BAnQ, P154, S2, P1. 20

Figure 4.3 : Plan de 1800 décrivant les bâtiments construits sur la pointe par Joseph Mondion et par la Compagnie du Nord-Ouest. *Plan of Joseph Mondions Improvements and of the Island of the Portage des Chats*. GAGQ, PL3410. .. 21

Figure 4.4 : Extrait du plan *Township of Onslow*, William McDonald, 18XX, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PO.1 22

Figure 4.5 : Photo prise entre 1860 et 1871 montrant le bateau à vapeur Ann Sisson, le quai du chemin de fer *Union Railway* et les imposants bâtiments.
Source : https://britanniaottawa.wordpress.com/2017/01/22/where-is-the-ann-sisson/ 23

Figure 4.6 : Plan du village de Pontiac, vers 1860. Plan apparaissant dans S. Wyman MacKenchnie, « What Men They Were », Pontiac Printshop Ltd. Shawville, Québec, 1975, p. 102. Tiré de Nadon 1982 25

Figure 4.7 : Le village de Pontiac ou Pontiacville, William Augustus Austin, 1855, BAC, 1983-46-7. 25

Figure 4.8 : Noyau villageois de Quyon superposé au plan cadastral de 1861. Cartographie : Archéo-CAD 26

Figure 4.9 : Noyau villageois de Quyon superposé au plan d'assurance incendie de Goad de 1897. Cartographie : Archéo-CAD 27

Figure 4.10 : Localisation des éléments patrimoniaux antérieurs à 1850 répertoriés dans l'Inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais. Cartographie : Archéo-CAD 30

Figure 4.11 : Zones d'information (ZIA) et sites archéologiques répertoriés dans l'aire d'évaluation du potentiel. Cartographie : Archéo-CAD..... 31

Figure 4.12 : Zones de potentiel archéologique identifiées à proximité de Quyon. Cartographie : Archéo-CAD 35

Figure 5.1 : Vue aérienne de la Pointe Indienne et de la rivière des Outaouais, avec l'emplacement du site BiGb-6. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier..... 38

Figure 5.2 : Vue aérienne de la Pointe Indienne avec l'emplacement du site BiGb-6. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier 38

Figure 5.3 : Localisation des sous-opérations 3A à 3G réalisées sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD..... 39

Figure 5.4 : Localisation des sous-opérations 3A à 3G et des vestiges découverts sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD ... 41

Figure 5.5 : Bouton en os à quatre trous (BiGb-6-3C3) et perle de traite en verre coloré bleu (BiGb-6-3E3). Photographie Jo-Anne Brownlee. 42

Figure 5.7 : Bouton en alliage cuivreux portant une inscription moulée en creux *ORANGE / LONDON*. Diamètre de 1,9 cm. (BiGb-6-3C2). Photographie Artefactuel. 42

Figure 5.6 : Deux boucles de ceinture en métal ferreux (BiGb-6-3E3). Photographie Jo-Anne Brownlee. 42

Figure 5.8 : Bouton en métal blanc et métal cuivreux portant une inscription moulée en creux dans un bandeau *EXTRA RICH / QUATLITY* d'un côté et un décor moulé en relief représentant un chien courant à l'endos. Diamètre de 2,4 cm. (BiGb-6-3F2). Provient d'un habit de sport (chasse) dont la marque apparait lors de la première moitié du 19e siècle (Luscomb, 2006 : 163-186-187). Photographie Artefactuel. 42

Figure 5.9 : Projection des bâtiments formés par les vestiges découverts sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD 43

Figure 5.10 : Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D avec les vestiges 3A100 et 3D100. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vue vers le nord - BiGb-6-2023-N2-33 . 44

Figure 5.11 : Vue des vestiges 3A100 et 3D100 formant le coin nord-est d'un bâtiment. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-40..... 44

Figure 5.12 : Parement sud de 3D100 imbriqué avec le vestige 3A100 formant le coin nord-est (intérieur) d'un bâtiment. Vue vers le nord-est - BiGb-6-2023-N2-45 44

Figure 5.13 : Croquis stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations 3A et 3D. Coupe C1. Cartographie : Archéo-CAD 46

Figure 5.14 : Sous-opération 3F avec les vestiges 3F100 et 3F101 en cours de dégagement. Base 3F1 et 3F2 en cours. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-79 47

Figure 5.15 : Détail du sommet des vestiges 3F100 et 3F101. Vue vers l'ouest - BiGb-6-2023-N2-83 47

Figure 5.16 : Paroi est des sous-opérations 3C et 3E avec le vestige 3C100-3E100. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-65 49

Figure 5.17 : Sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100 au terme de la fouille. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-71 49

Figure 5.18 : Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 3E. Coupe C2. Cartographie : Archéo-CAD 50

Figure 5.19 : Superposition approximative des interventions archéologiques antérieures réalisées en 1979 et 1983. 54

Liste des tableaux

Tableau 4.1 : Descriptions des sites archéologiques répertoriés dans un rayon de 8 km autour de Quyon. 32

1. INTRODUCTION

Ce rapport d'intervention présente les principaux résultats de la fouille publique effectuée au cours du mois de septembre 2023 à la Pointe Indienne dans la municipalité de Quyon en Outaouais (figures 1.1 et 1.2). Ayant pour mission de promouvoir les richesses patrimoniales, historiques et naturelles du secteur du Sault-des-Chats, par le biais de programmes d'interprétation et d'activités récréatives durables, l'organisme Les Amis du Sault-des-Chats a mandaté Artefactuel afin de réaliser une activité de fouille archéologique avec la communauté. Celle-ci a été menée dans le cadre du projet pilote d'archéologie publique à Pontiac dont l'objectif est de documenter, inventorier, valoriser et protéger les ressources archéologiques de la municipalité tout en favorisant leur mise en valeur et l'accès de la population au patrimoine culturel.

L'emplacement ciblé pour la tenue de la fouille archéologique publique sur le site BiGb-6 de l'ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (figures 1.3 et 1.4) a été déterminé à la lumière des recherches documentaires et des conclusions issues du constat de potentiel archéologique du territoire de Pontiac produit en amont de l'activité avec la communauté. Cet ouvrage théorique visait à accroître la sensibilisation des citoyens envers les enjeux de conservation des sites archéologiques et des ressources patrimoniales présentes sur leur territoire et à servir d'outil pour le développement de projets de mise en valeur patrimoniale. La réalisation de cet ouvrage visait à caractériser le potentiel des sites archéologiques connus au sein de la municipalité et à identifier des zones de potentiel marquant des endroits sensibles au niveau du patrimoine. La démarche archéologique aura permis de circonscrire les secteurs assujettis d'un potentiel patrimonial sur le territoire de Pontiac et de déterminer un emplacement de choix pour la tenue des activités de la fouille publique avec la communauté.

1.1. Mandat et objectifs

À partir d'une approche préventive et collaborative avec les citoyens, la tenue de la fouille publique devait servir de guide pour la sensibilisation à la valorisation et à la mise en valeur du patrimoine archéologique sur le territoire de Pontiac auprès de la communauté. La fouille publique avec les membres des Amis du Sault-des-Chats impliquait des activités familiales éducatives sur le métier de l'archéologue ainsi que la fouille de sondages manuels, le tamisage des sols, le nettoyage des artefacts mis au jour et leur identification. Différents jeux à saveur archéologique pour les plus jeunes et leur famille étaient également au programme, comme le recollage d'artefacts, des jeux-questionnaires sur les objets anciens et des jeux de « cherche et trouve » sur des cartes anciennes de la région.

La fouille publique avait comme objectif de promouvoir le travail de terrain d'un archéologue auprès des jeunes et des adultes en leur permettant de réaliser des sondages, de fouiller stratigraphiquement et de recueillir les artefacts selon la méthode scientifique propre à l'archéologie. De plus, afin de se familiariser avec les éléments importants à considérer lors d'une fouille, les participants étaient introduits au tamisage des sols et à l'enregistrement des données sur le ter-

rain (fiches de lots et fiches vestiges, dessin technique, prise de mesures et photographie). La station laboratoire aménagée sur le site permettait la discussion sur le traitement de la culture matérielle récoltée, le nettoyage des artefacts, leur identification et leur classement selon leur type de matériaux.

1.2. Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait de toutes les données découlant de cette intervention archéologique réalisée sur le site BiGb-6. Suivant la présentation du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour la fouille publique, le troisième chapitre décrit l'environnement ancien de la Pointe Indienne dans une perspective élargie sur le territoire concerné. Le quatrième chapitre illustre un survol de l'occupation humaine de la région et la nature du potentiel archéologique qui en découle. Le chapitre 5 consiste à la présentation des résultats obtenus lors de la fouille archéologique publique. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation des sondages réalisés et des vestiges découverts, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations afférentes viennent clore ce rapport.

Figure 1.1 : Localisation générale du lieu de l'intervention. Pointe Indienne, Quyon. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 1.2 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 1.3 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier

Figure 1.4 : Emplacement du site BiGb-6 ciblé pour la fouille archéologique publique à la Pointe Indienne. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1 Préparation

En amont des opérations de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée selon les exigences et obtenue du ministère de la Culture et des Communications (23-ARTE-21). L'octroi du permis a nécessité une autorisation préalable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (autorisation 2023-08-19-03-LEMV) conformément à l'article 18 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01), afin de permettre la réalisation des recherches archéologiques dans l'habitat floristique de l'Alvar-de-Quyon, un espace protégé pour sa biodiversité.

2.2. Terrain

L'activité de fouille publique invite les jeunes comme les adultes à explorer le travail de terrain d'un archéologue en réalisant des sondages, en fouillant les sols par couches stratigraphiques et en recueillant les artefacts selon la méthode scientifique propre à la discipline. Les participants sont appelés à tamiser les sols et à participer à l'enregistrement des données sur le terrain. Une station laboratoire est installée sur place pour effectuer le traitement de la culture matérielle récoltée. Les participants doivent brosser et nettoyer les artefacts, les identifier et les classer selon leur type de matériaux avec l'aide des archéologues. La fouille méthodique participative a pour but d'initier les jeunes et les moins jeunes à l'histoire et à l'archéologie par le travail pratique et par une première manipulation des objets sur le terrain. Elle offre la possibilité de comprendre la relation entre l'objet et son contexte et permet une première prise de conscience sur l'importance de bien recueillir les données archéologiques et, dans un cadre plus large, l'importance de notre patrimoine collectif.

Suivant les directives de la Direction de la protection des espèces et des milieux naturels, l'aire des recherches archéologiques sur le site a été ceinturée d'un périmètre de sécurité à l'aide de ruban danger, évitant ainsi que les visiteurs débordent de l'aire impactée estimée. Pour chacune des sous-opérations exécutées, la tourbe et son humus de surface ont été délicatement retirés et enveloppés dans un géotextile humide. Une fois les sondages complétés au terme de la fouille archéologique, une membrane de géotextile a été placée contre les parois et sur le sommet des vestiges pour assurer leur préservation. Les sondages ont été remblayés avec leurs déblais et recouverts du couvert végétal initialement retiré et mis de côté.

Les sous-opérations sur le site BiGb-6 ont été positionnées dans le but conjoint de recouper les ressources archéologiques mises au jour au tournant des années 1970-1980 (Lueger 1979 et Salaün 1983) et d'en constater leur état de conservation, en plus d'effectuer une nouvelle collecte de données pour bonifier les connaissances acquises précédemment. L'exécution de nouvelles ouvertures manuelles sur le site dans un secteur prédéterminé a ainsi permis d'accéder

à des profils stratigraphiques représentatifs des différentes phases d'occupation du poste de traite. L'intervention a donc échantillonné un espace ciblé afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique résiduel. La majorité des sous-opérations ont été creusées jusqu'à l'atteinte du roc (dolomie) afin d'obtenir une séquence stratigraphique complète. Enfin, le géoréférencement de chaque ouverture et des vestiges découverts a été effectué à l'aide d'un relevé d'arpentage au GPS (MRC des Collines-de-l'Outaouais).

Les sous-opérations ont été fouillées par niveaux stratigraphiques à la truelle. Soulignons que tous les sols ont été passés à travers de tamis aux mailles de 1/4 et 1/8 de pouce. Les artefacts et écofacts ont été prélevés et transférés à la station laboratoire pour le nettoyage. Toujours regroupés par lot pour conserver leur lien de provenance, les artefacts ont été placés dans des sacs en papier une fois complètement séchés. Les objets présentant un intérêt particulier ont été isolés dans des sacs individuels et dans des fioles.

2.3 Enregistrement

En archéologie au Québec, les sites soumis à quelconques interventions archéologiques qui se révèlent d'intérêt se voient attribuer un numéro de site afin de faciliter leur identification. À l'exception des sites appartenant à Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le numéro octroyé par le ministère de la Culture et des Communications correspond au code Borden. Dans le cas présent, le lieu ciblé pour la fouille publique se trouvait sur le site archéologique BiGb-6, lequel avait déjà deux activités antérieures à son actif (Lueger 1979 et Salaün 1983). Par conséquent, l'enregistrement des données issues de l'intervention présentée dans ce rapport a été réalisé sur la base de l'opération 3. Un total de sept sous-opérations manuelles a été expertisé, portant les numéros BiGb-6 3A à 3G. Les données ont été consignées sur les fiches d'enregistrement fournies par Artefactuel (fiches lot et vestige). Pour chaque sous-opération, les éléments significatifs comme les pierres et les structures ont été localisés et dessinés à l'échelle sur un plan et leur altitude a été enregistrée. Les profils stratigraphiques significatifs ont également été dessinés et photographiés. Tout autre élément pertinent a aussi fait l'objet des relevés jugés nécessaires (plans, dessins, photographies).

Toutes les références à l'orientation dans les enregistrements sont basées sur un nord arbitraire, dont l'axe nord-sud correspond au tracé du chemin de la Pinte Indienne. Au terrain, les enregistrements ont été conduits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Dans le cas des opérations

mécaniques, le lot englobe l'ensemble des sols excavés, mais peut également être attribué de façon arbitraire à un assemblage d'objets spécifiques recueillis hors contexte ou associé à un dépôt stratigraphique particulier (ex. 1A**1**). Lors des expertises manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments, définis de façon arbitraire ou non et isolés en fouille. Le référentiel ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, comme les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi le lien de provenance des divers échantillons et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet donc de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique issu du site. Le code BiGb-6 a donc été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement : BiGb-6-2023-C1 et suivants pour les croquis et profils stratigraphiques ; BiGb-6-2023-N1 pour le catalogue des photographies et BiGb-6-2023-P1 et suivants pour les plans et dessins techniques.

2.4 Analyses et rapport

La phase d'analyses post-terrain implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins s'il y a lieu, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention (le catalogue des photographies est présenté à l'Annexe A). Le corpus comprend également une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire par le biais d'une expertise spécialisée. L'inventaire complet de la collection d'artefacts issue de l'intervention est présenté à l'Annexe B.

Des documents synthèses sont produits pour faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des aires de travail, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique des secteurs expertisés, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés. Le bilan de cette démarche permet donc de consolider le potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles mesures d'atténuation.

3. DESCRIPTION DU TERRITOIRE[1]

3.1 Paysage actuel

Situé au nord de la rivière des Outaouais, le territoire de Pontiac s'étend des limites ouest de la ville de Gatineau jusqu'aux frontières est de Bristol (figure 3.1). Localisée dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais à proximité du parc de la Gatineau, la municipalité de Pontiac est créée en 1975 par la fusion des cantons d'Onslow et d'Eardley qui comprennent les villages d'Eardley (1855), Quyon (1875), Onslow-Sud (1876) et Onslow-Nord (1878). On y trouve également les hameaux non incorporés de Luskville, Breckenridge, Heyworth, Beechgrove, Mohr Corners, Onslow Corners, Wyman (anciennement Billerica) et Steele (figure 3.2). Le territoire de la municipalité de Pontiac correspond aux limites originales des cantons d'Onslow (partie sud) et d'Eardley. Historiquement, le nom de Pontiac tirerait son origine du Comté de Pontiac ou encore d'un des premiers centres d'activités économiques et de peuplement qui s'est développé au 19e siècle, le Pontiac Village (parfois appelé Pontiacville), situé à l'extrémité sud-ouest du canton d'Onslow.

Le territoire actuel de Pontiac fait partie du territoire historique des Anishinabegs (les Algonquins) qui s'étendait tout le long de la rivière des Outaouais jusqu'à la hauteur de Deep River. Des fouilles archéologiques réalisées notamment sur l'île aux Allumettes, sur l'île Morrison ainsi que dans les secteurs de Quyon, de Luskville et à la hauteur de Fitzroy Harbour suggèrent une occupation autochtone du territoire qui pourrait remonter à 6 000 ans[2].

1 Extrait de l'ouvrage *Constat du potentiel archéologique et fouille publique avec la communauté – Projet Archéo-Pontiac – Les Amis du Sault-des-Chats* (Artefactuel 2023).

2 https://municipalitepontiac.com/histoire-et-patrimoine/

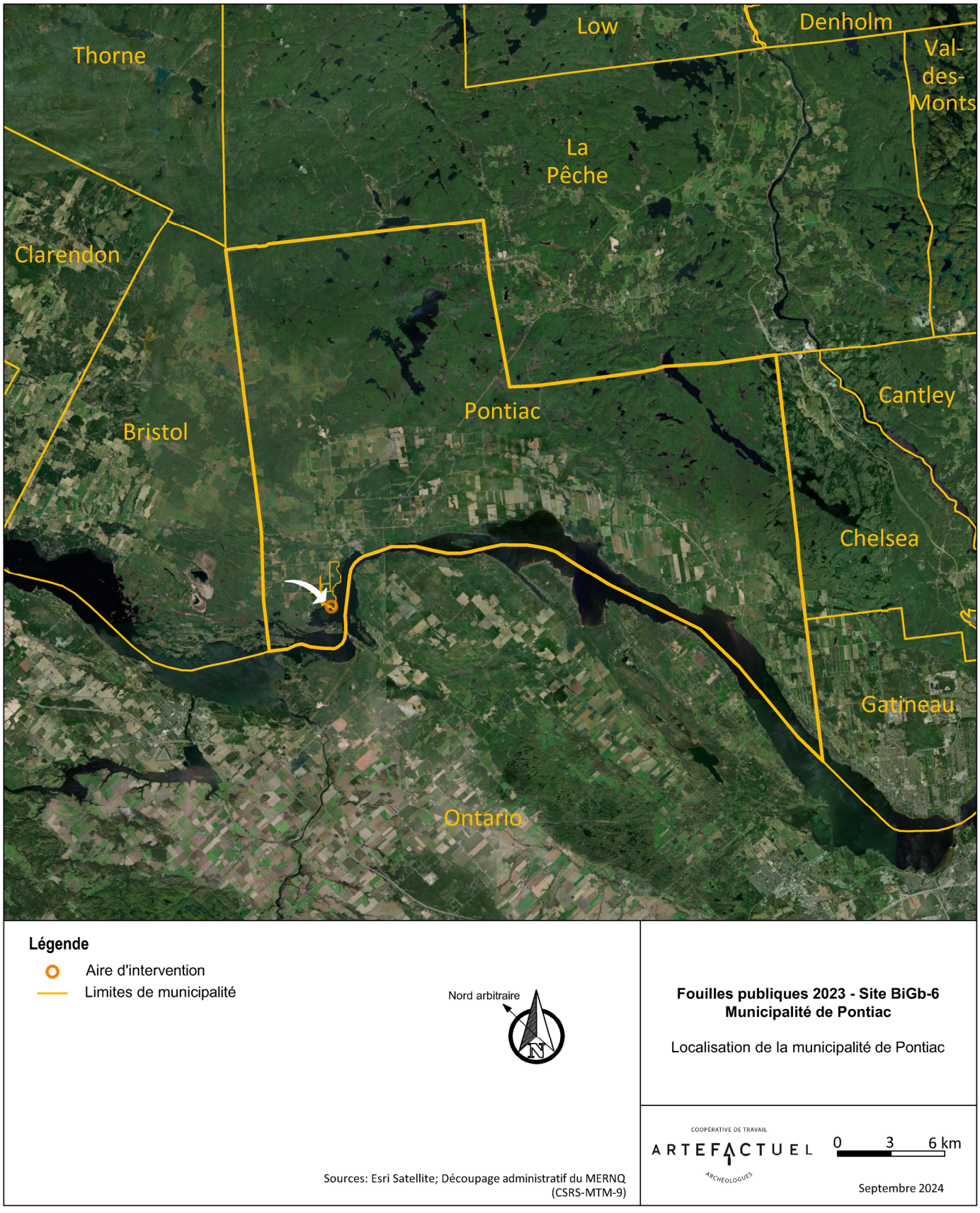

Figure 3.1 : Localisation de la municipalité de Pontiac. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 3.2 : Extrait de la carte Gatineau et Pontiac / Service des arpentages, Ministère des terres et forêts, Service des arpentages, 1927. BAnQ, G3450 s190 C37 11 1927 CAR

3.2 Cadre environnemental ancien et occupation humaine

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes amérindiens et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes amérindiens auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

La région de Pontiac est indissociable de la rivière des Outaouais qui prend sa source au lac Capimichigama et s'écoule vers l'ouest en direction du lac Témiscamingue, avant de descendre vers le sud-est puis vers l'est pour rejoindre le lac des Deux-Montagnes (figure 3.3). Son parcours de 1271 km en fait le plus long affluent du fleuve Saint-Laurent (Clermont *et al.* 2003).

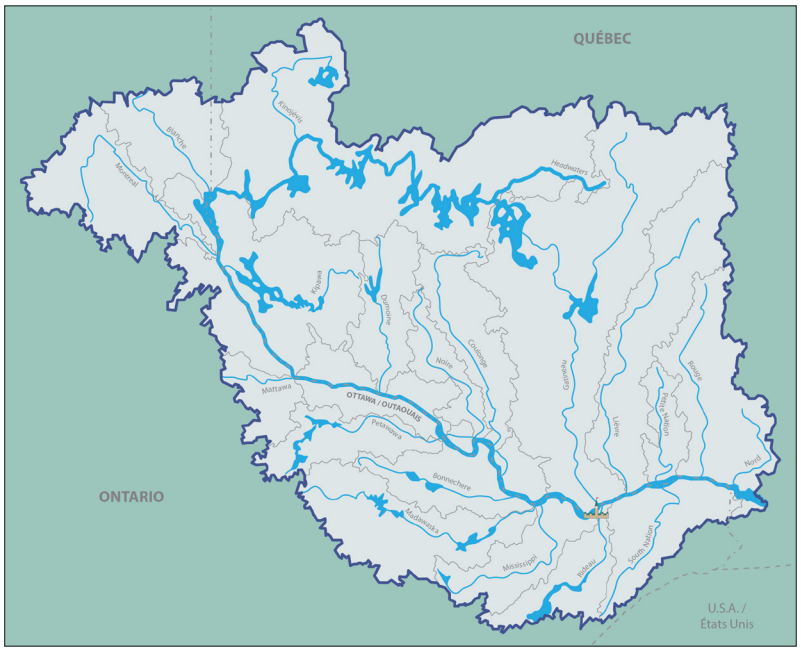
QUÉBEC
ONTARIO
U.S.A. /
États Unis
OTTAWA / OUTAOUAIS
Mattawa
Petawawa
Bonnechere
Madawaska
Mississippi
Rideau
Gatineau
Lièvre
Rouge
Nord
Coulonge
Noire
Dumoine
Kipawa
Montreal
Blanche
Kinojévis
Desert
Deux Rivières
Baskatong
Cabonga
Dozois
Hedgehog
Rapide-Deux
Rapide-Sept
Rapide-Trois
Rapide-Quatre
Rapide-Cinq
Rapide-Six
Rapide-Huit
Rapide-Neuf
Rapide-Dix
Rapide-Onze
Rapide-Douze
Rapide-Treize
Rapide-Quatorze
Rapide-Quinze
Rapide-Seize
Rapide-Dix-Sept
Rapide-Dix-Huit
Rapide-Dix-Neuf
Rapide-Vingt
Rapide-Vingt-Deux
Rapide-Vingt-Trois
Rapide-Vingt-Quatre
Rapide-Vingt-Cinq
Rapide-Vingt-Six
Rapide-Vingt-Sept
Rapide-Vingt-Huit
Rapide-Vingt-Neuf
Rapide-Trente
Rapide-Trente-Deux
Rapide-Trente-Trois
Rapide-Trente-Quatre
Rapide-Trente-Cinq
Rapide-Trente-Six
Rapide-Trente-Sept
Rapide-Trente-Huit
Rapide-Trente-Neuf
Rapide-Quarante
Rapide-Quarante-Deux
Rapide-Quarante-Trois
Rapide-Quarante-Quatre
Rapide-Quarante-Cinq
Rapide-Quarante-Six
Rapide-Quarante-Sept
Rapide-Quarante-Huit
Rapide-Quarante-Neuf
Rapide-Cinquante
Rapide-Cinquante-Deux
Rapide-Cinquante-Trois
Rapide-Cinquante-Quatre
Rapide-Cinquante-Cinq
Rapide-Cinquante-Six
Rapide-Cinquante-Sept
Rapide-Cinquante-Huit
Rapide-Cinquante-Neuf
Rapide-Soixante
Rapide-Soixante-Deux
Rapide-Soixante-Trois
Rapide-Soixante-Quatre
Rapide-Soixante-Cinq
Rapide-Soixante-Six
Rapide-Soixante-Sept
Rapide-Soixante-Huit
Rapide-Soixante-Neuf
Rapide-Soixante-Dix
Rapide-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Soixante-Dix-Six
Rapide-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Quatre-Vingt
Rapide-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Cent
Rapide-Cent-Deux
Rapide-Cent-Trois
Rapide-Cent-Quatre
Rapide-Cent-Cinq
Rapide-Cent-Six
Rapide-Cent-Sept
Rapide-Cent-Huit
Rapide-Cent-Neuf
Rapide-Cent-Dix
Rapide-Cent-Dix-Deux
Rapide-Cent-Dix-Trois
Rapide-Cent-Dix-Quatre
Rapide-Cent-Dix-Cinq
Rapide-Cent-Dix-Six
Rapide-Cent-Dix-Sept
Rapide-Cent-Dix-Huit
Rapide-Cent-Dix-Neuf
Rapide-Cent-Vingt
Rapide-Cent-Vingt-Deux
Rapide-Cent-Vingt-Trois
Rapide-Cent-Vingt-Quatre
Rapide-Cent-Vingt-Cinq
Rapide-Cent-Vingt-Six
Rapide-Cent-Vingt-Sept
Rapide-Cent-Vingt-Huit
Rapide-Cent-Vingt-Neuf
Rapide-Cent-Trente
Rapide-Cent-Trente-Deux
Rapide-Cent-Trente-Trois
Rapide-Cent-Trente-Quatre
Rapide-Cent-Trente-Cinq
Rapide-Cent-Trente-Six
Rapide-Cent-Trente-Sept
Rapide-Cent-Trente-Huit
Rapide-Cent-Trente-Neuf
Rapide-Cent-Quarante
Rapide-Cent-Quarante-Deux
Rapide-Cent-Quarante-Trois
Rapide-Cent-Quarante-Quatre
Rapide-Cent-Quarante-Cinq
Rapide-Cent-Quarante-Six
Rapide-Cent-Quarante-Sept
Rapide-Cent-Quarante-Huit
Rapide-Cent-Quarante-Neuf
Rapide-Cent-Cinquante
Rapide-Cent-Cinquante-Deux
Rapide-Cent-Cinquante-Trois
Rapide-Cent-Cinquante-Quatre
Rapide-Cent-Cinquante-Cinq
Rapide-Cent-Cinquante-Six
Rapide-Cent-Cinquante-Sept
Rapide-Cent-Cinquante-Huit
Rapide-Cent-Cinquante-Neuf
Rapide-Cent-Soixante
Rapide-Cent-Soixante-Deux
Rapide-Cent-Soixante-Trois
Rapide-Cent-Soixante-Quatre
Rapide-Cent-Soixante-Cinq
Rapide-Cent-Soixante-Six
Rapide-Cent-Soixante-Sept
Rapide-Cent-Soixante-Huit
Rapide-Cent-Soixante-Neuf
Rapide-Cent-Soixante-Dix
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Six
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Cent-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Cent-Quatre-Vingt
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Deux-Cents
Rapide-Deux-Cents-Deux
Rapide-Deux-Cents-Trois
Rapide-Deux-Cents-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Six
Rapide-Deux-Cents-Sept
Rapide-Deux-Cents-Huit
Rapide-Deux-Cents-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Dix
Rapide-Deux-Cents-Dix-Deux
Rapide-Deux-Cents-Dix-Trois
Rapide-Deux-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Dix-Six
Rapide-Deux-Cents-Dix-Sept
Rapide-Deux-Cents-Dix-Huit
Rapide-Deux-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Vingt
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Six
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Deux-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Trente
Rapide-Deux-Cents-Trente-Deux
Rapide-Deux-Cents-Trente-Trois
Rapide-Deux-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Trente-Six
Rapide-Deux-Cents-Trente-Sept
Rapide-Deux-Cents-Trente-Huit
Rapide-Deux-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Quarante
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Six
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Deux-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Cinquante
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Deux-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Soixante
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Six
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Deux-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Deux-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Trois-Cents
Rapide-Trois-Cents-Deux
Rapide-Trois-Cents-Trois
Rapide-Trois-Cents-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Six
Rapide-Trois-Cents-Sept
Rapide-Trois-Cents-Huit
Rapide-Trois-Cents-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Dix
Rapide-Trois-Cents-Dix-Deux
Rapide-Trois-Cents-Dix-Trois
Rapide-Trois-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Dix-Six
Rapide-Trois-Cents-Dix-Sept
Rapide-Trois-Cents-Dix-Huit
Rapide-Trois-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Vingt
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Six
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Trois-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Trente
Rapide-Trois-Cents-Trente-Deux
Rapide-Trois-Cents-Trente-Trois
Rapide-Trois-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Trente-Six
Rapide-Trois-Cents-Trente-Sept
Rapide-Trois-Cents-Trente-Huit
Rapide-Trois-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Quarante
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Six
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Trois-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Cinquante
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Trois-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Soixante
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Six
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Trois-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Trois-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Quatre-Cents
Rapide-Quatre-Cents-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Six
Rapide-Quatre-Cents-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Dix
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Six
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Vingt
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Six
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Trente
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Six
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Quarante
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Six
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Soixante
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Six
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Quatre-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Cinq-Cents
Rapide-Cinq-Cents-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Six
Rapide-Cinq-Cents-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Dix
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Six
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Vingt
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Six
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Trente
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Six
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Quarante
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Six
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Soixante
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Six
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Cinq-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Six-Cents
Rapide-Six-Cents-Deux
Rapide-Six-Cents-Trois
Rapide-Six-Cents-Quatre
Rapide-Six-Cents-Cinq
Rapide-Six-Cents-Six
Rapide-Six-Cents-Sept
Rapide-Six-Cents-Huit
Rapide-Six-Cents-Neuf
Rapide-Six-Cents-Dix
Rapide-Six-Cents-Dix-Deux
Rapide-Six-Cents-Dix-Trois
Rapide-Six-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Six-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Six-Cents-Dix-Six
Rapide-Six-Cents-Dix-Sept
Rapide-Six-Cents-Dix-Huit
Rapide-Six-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Six-Cents-Vingt
Rapide-Six-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Six-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Six-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Six-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Six-Cents-Vingt-Six
Rapide-Six-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Six-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Six-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Six-Cents-Trente
Rapide-Six-Cents-Trente-Deux
Rapide-Six-Cents-Trente-Trois
Rapide-Six-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Six-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Six-Cents-Trente-Six
Rapide-Six-Cents-Trente-Sept
Rapide-Six-Cents-Trente-Huit
Rapide-Six-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Six-Cents-Quarante
Rapide-Six-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Six-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Six-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Six-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Six-Cents-Quarante-Six
Rapide-Six-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Six-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Six-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Six-Cents-Cinquante
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Six-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Six-Cents-Soixante
Rapide-Six-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Six-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Six-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Six-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Six-Cents-Soixante-Six
Rapide-Six-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Six-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Six-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Six-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Six-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Sept-Cents
Rapide-Sept-Cents-Deux
Rapide-Sept-Cents-Trois
Rapide-Sept-Cents-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Six
Rapide-Sept-Cents-Sept
Rapide-Sept-Cents-Huit
Rapide-Sept-Cents-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Dix
Rapide-Sept-Cents-Dix-Deux
Rapide-Sept-Cents-Dix-Trois
Rapide-Sept-Cents-Dix-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Dix-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Dix-Six
Rapide-Sept-Cents-Dix-Sept
Rapide-Sept-Cents-Dix-Huit
Rapide-Sept-Cents-Dix-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Vingt
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Deux
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Trois
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Six
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Sept
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Huit
Rapide-Sept-Cents-Vingt-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Trente
Rapide-Sept-Cents-Trente-Deux
Rapide-Sept-Cents-Trente-Trois
Rapide-Sept-Cents-Trente-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Trente-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Trente-Six
Rapide-Sept-Cents-Trente-Sept
Rapide-Sept-Cents-Trente-Huit
Rapide-Sept-Cents-Trente-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Quarante
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Deux
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Trois
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Six
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Sept
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Huit
Rapide-Sept-Cents-Quarante-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Cinquante
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Deux
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Trois
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Six
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Sept
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Huit
Rapide-Sept-Cents-Cinquante-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Soixante
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Deux
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Trois
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Six
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Sept
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Huit
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Deux
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Trois
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Six
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Sept
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Huit
Rapide-Sept-Cents-Soixante-Dix-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Deux
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Trois
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Six
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Sept
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Huit
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Neuf
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Deux
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Trois
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Quatre
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Cinq
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Six
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Sept
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Huit
Rapide-Sept-Cents-Quatre-Vingt-Dix-Neuf
Rapide-Huit-Cents
Rapide-Huit-Cents-Deux
Rapide-Huit-Cents-Trois
Rapide-Huit-Cents-Quatre
Rapide-Huit-Cents-Cinq
Rapide-Huit-Cents-Six
Rapide-Huit-Cents-Sept
Rapide-Huit-Cents-Huit
Rapide-Huit-Cents-Neuf
Rapide-Huit-Cents-Dix

aujourd'hui les Grands Lacs. Il y a 11 500 ans, le front glaciaire a reculé vers le nord au-delà du lac Nipissing, mais il occupe toujours le bassin du lac Supérieur. Les eaux s'écoulent alors dans un lac Nipissing plus grand qu'aujourd'hui et sont drainées par la rivière Mattawa, puis par la rivière des Outaouais. Il y a 10 200 ans, le lac proglaciaire Barlow se draine dans l'Outaouais, de même que les bassins des lacs Supérieur, Michigan et Huron. Les eaux de fonte rejoignent ainsi le lac à Lampsilis qui a succédé à la mer de Champlain. L'hydrographie des Grands Lacs restera inchangée durant les millénaires suivants, jusqu'à ce que vers 5 500-5000 ans AA, le seuil de l'exutoire de North Bay empêche le drainage des eaux des lacs Supérieur, Michigan et Huron par les rivières Mattawa et Outaouais. Ceux-ci se draineront désormais vers le fleuve Saint-Laurent en passant par le lac Ontario (Richard 2003 : 54-57).

Des changements majeurs dans le débit de l'Outaouais, avec des crues subites, ont façonné les rives et c'est ce qui expliquerait la forme des plus hautes terrasses riveraines qui forment le paysage d'aujourd'hui. L'occupation humaine de la vallée de l'Outaouais s'amorce il y a 6000 ans, durant le millénaire précédent. Les premiers groupes humains à fréquenter le territoire ont ainsi connu un paysage hydrographique assez différent de l'actuel (Richard 2003 : 54-57). Conjointement au retrait des eaux, le réchauffement du climat favorise la progression de la végétation. Le couvert végétal s'amorce avec les plantes herbacées, puis les arbustes et les espèces forestières. Vers 6000 ans AA, les forêts ouvertes dominées par les conifères deviennent de plus en plus denses, progressivement peuplées par l'érable à sucre et le hêtre à grandes feuilles (Richard 2003 : 62-77). Aujourd'hui, l'érablière à caryer et l'érablière à tilleul sont les domaines bioclimatiques qui bordent l'Outaouais (Richard 2003 : 49). Durant toute la période préhistorique, la diversité des environnements favorisait la diversité des espèces aquatiques, aviaires et mammaliennes. Les ressources animales y étaient par le fait même abondantes. La faune comprenait entre autres des cervidés, ainsi que l'ours et le castor, autant d'espèces prisées par les chasseurs (Clermont et Chapdelaine 1998 : 3). C'est de cette époque que datent les premiers indices d'occupation humaine dans la vallée de l'Outaouais.

L'ancienneté de la fréquentation de groupes humains dans la vallée de l'Outaouais est attestée notamment par la découverte du site de l'île aux Allumettes (BkGg-11) qui a livré une date radiocarbone remontant entre 6300 et 6100 AA cal (date calibrée) (Clermont *et al.* 2003). Les assemblages d'outils lithiques, d'outils osseux et d'outils en cuivre natif provenant de contextes bien datés ont permis de définir les productions technologiques et symboliques des groupes autochtones qui s'inscrivent dans la tradition laurentienne de l'Archaïque supérieur. Le site voisin sur l'île Morrison (BkGg-12), plus récent (5500 AA cal), s'inscrit dans une continuité culturelle avec le premier. La collection matérielle récoltée sur les sites de l'île aux Allumettes et de l'île Morrison se démarque par une abondance d'objets en cuivre natif provenant de la région du lac Supérieur. Les autres matériaux utilisés dans la fabrication d'outils taillés et polis démontrent un approvisionnement à la fois local et extérieur, avec des acquisitions provenant d'aussi loin

que le lac Champlain. La provenance de ces matières premières témoigne des vastes réseaux d'échanges qui ont eu cours durant l'Archaïque.

Les sites de l'île aux Allumettes et de l'île Morrison sont parmi les plus importants, non seulement en Outaouais, mais dans tout le Nord-est américain. L'île aux Allumettes est à la fois une aire de vie et un lieu de sépultures au cours de l'Archaïque supérieur. Réoccupés ponctuellement sur une longue période, ces campements automnaux sont axés sur l'exploitation de ressources ciblées, avec une préférence pour l'anguille. On y a également pêché des mollusques et pratiqué la chasse aux cervidés, à l'ours et au castor.

4. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE[4]

4.1. Occupation et potentiel autochtone

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique ou paléohistorique signifie « avant l'écriture ». La séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui sont utilisées durant chacune de ces périodes sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA. Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province (site BiEr-14). L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint-Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

4 Extrait de l'ouvrage *Constat du potentiel archéologique et fouille publique avec la communauté – Projet Archéo-Pontiac – Les Amis du Sault-des-Chats* (Artefactuel 2023).

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA. Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA. L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint-Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles. La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces », comme d'Hochelaga. Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète.

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens du Saint-Laurent devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre les Cinq Nations iroquoises[5] d'une part (à l'époque du Régime français elles sont nommées les Tsonnontouans, les Goyogouins, les Onontagués, les Onneyouts et les Agniers) et les Hurons et leurs alliés algonquiens d'autre part (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-Montagnais) (Tremblay 2006 : 15-16). Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleterie. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée

5 On parle aujourd'hui de la Ligue des Six Nations pour définir les groupes iroquoiens présents au nord de l'état de New York (Tremblay 2006 : 135).

10055

du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701.

La fréquentation de la vallée de l'Outaouais durant la préhistoire est attestée par plusieurs manifestations qui prennent la forme de sites archéologiques répertoriés, mais aussi de découvertes fortuites faites par des particuliers, lesquelles n'ont jamais fait l'objet d'une investigation approfondie. La reconnaissance de ces objets sur le territoire témoigne néanmoins de l'ancienneté de son occupation et constitue des avenues de recherches futures.

Parmi les occupations les plus anciennes, on compte notamment les sites de l'île aux Allumettes (**BkGg-11**) et de l'île Morrison (**BkGg-12**) (Clermont et Chapdelaine 1998, Clermont *et al.* 2003), deux îles qui baignent dans la rivière des Outaouais en amont de Quyon (figure 4.1). Ces sites représentent les occupations les plus anciennes connues à ce jour en Outaouais (6000 ans AA cal.). Des découvertes récentes faites au lac Philippe[6], dans le parc de la Gatineau ainsi que plus près de Quyon (**BjGb-1**, Laliberté 1994) laissent présager une ancienneté encore plus reculée, pouvant remonter jusqu'à la période paléoindienne (vers 10 000 AA), mais cette hypothèse reste à confirmer par des données probantes. Plus de recherches seront nécessaires en ce sens. Rappelons cependant que des occupations aussi anciennes, à une époque où les niveaux d'eau étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui, ne sont pas possibles sur les rives actuelles de l'Outaouais.

Deux sites préhistoriques étaient déjà répertoriés au lac Philippe (**BjFx-2**) et au lac Mousseau (**BjFx-1**). Plusieurs sites ont été identifiés dans le parc du Lac Leamy, à Gatineau (**BiFw-6, BiFw-18, BiFw-20**). Ces établissements à la confluence des rivières Gatineau et des Outaouais témoignent d'une séquence d'occupations multiples qui s'échelonne entre 4500 ans AA et la période de contact avec les Eurocanadiens (Vaillancourt *et al.* 2008).

À l'ouest de la Pointe Indienne, le site **BkGe-1**, sur l'île du Grand-Calumet, a été attribué à une occupation de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA). Un peu plus loin vers le nord, le site **BlGe-2**, sur la rivière Coulonge, a livré des témoins du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) et du Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Une herminette en pierre, découverte au nord de Shawville (**BjGc-1**, Hodgins 1961) témoigne de la fréquentation de l'intérieur du territoire, en retrait de la rivière des Outaouais. Enfin, sur la rive nord de la Baie du Chat, mentionnons la découverte d'un grattoir bifacial ne pouvant être attribué à une période précise de la préhistoire (**BiGb-2**, King 1976).

6 En juin 2023, les recherches sont toujours en cours dans le secteur du lac Philippe.
https://ccn-ncc.gc.ca/blogue/rapport-dactivites-juin-2023
https://www.theglobeandmail.com/politics/article-indigenous-artifacts-found-near-ottawa-give-clues-to-settlement-dating/

Figure 4.1 : Localisation des sites archéologiques à composante préhistorique cités dans le texte.
Source : Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique ; Google Earth 2023.

Dans la municipalité de Pontiac, les artefacts découverts sur les sites **BjGb-1** (au nord de la route 148) et **BjGb-2** (aux abords de la rivière Quyon) témoignent de la fréquentation du bassin versant de la rivière Quyon. Celle-ci est susceptible d'avoir été fréquentée jusqu'à son embouchure, située au coeur du village de Quyon. Cependant, le cours de la rivière y est fréquemment modifié par les crues saisonnières. Il en résulte un bouleversement des différentes couches de sol et de l'intégrité des sites archéologiques qui pourraient s'y trouver. Néanmoins, ces mêmes bouleversements pourraient également faire remonter à la surface des objets qui, même s'ils sont extraits de leur contexte archéologique, viendraient attester la fréquentation du secteur par des groupes autochtones.

À proximité de Quyon, deux vases complets, dont un attribué aux Iroquoiens du Saint-Laurent (vers 1200 à 1600 de notre ère) ont été découverts au début du 20e siècle sur la ferme de James Lusk (canton d'Eardley, lot 20, rang XI) sur les berges d'une rivière (Pilon 2023). Un troisième vase, aussi associé aux Iroquoiens, aurait été découvert sur une autre ferme de la même région. Ce genre de découverte, très rare, témoigne des interactions sociales qui existaient entre des groupes du nord de l'Outaouais et ceux typiquement associés à la vallée du Saint-Laurent.

Quelques indices d'occupations durant la préhistoire, pouvant remonter aussi loin qu'à l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), sont aussi disséminés sur le territoire de la vallée de l'Outaouais. Ces témoins du passé pourraient être beaucoup plus nombreux que ce que le registre archéologique laisse entrevoir, car plusieurs découvertes fortuites n'ont pas été dument répertoriées. Ceci peut s'expliquer parce qu'elles ont été faites antérieurement à la réglementation sur le patrimoine archéologique, ou parce qu'elles ont été faites par des non professionnels qui ne les ont pas officiellement déclarées. Parmi les découvertes réalisées avant la réglementation de l'archéologie au Québec, mentionnons une pointe en cuivre mise au jour au sud du cimetière Old Pontiac Cemetery (Swayze 1999). Cet artefact est le seul ayant été catalogué parmi toute la collection rapportée en 1913 par les archéologues Harlan J. Smith et William J. Wintemberg.

4.2 Occupation eurocanadienne et potentiel historique

Les premières explorations de voyageurs canadiens dans la vallée de l'Outaouais remontent au début du 17e siècle avec Étienne Brûlé, suivi de Nicolas Vignau en 1611[7]. En 1613, on retrouve la plus ancienne mention des chutes des Chats dans un récit de Champlain. Ce dernier tente de franchir les chutes, mais le portage se révèle plus ardu que prévu et l'équipage doit y abandonner des vivres et l'équipement jugé superflu. La localisation présumée de ce portage est encore répertoriée sur des cartes du milieu du 19e siècle (figure 4.2).

Par la suite, durant plus d'un siècle et demi, le bassin hydrographique de l'Outaouais sera parcouru par les coureurs des bois, par les voyageurs et par des missionnaires, mais aucun établis-

7 http://reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/samuel-de-champlain/les-voyages-sur-loutaouais

10058

Figure 4.2 : Extrait d'une carte de 1853 localisant un ancien portage (*Formerly Old Indian Portage*) utilisé pendant la période historique ancienne et probablement depuis la préhistoire. *Map of the Chats Rapids, Ottawa River*, J. J. Rooney, 1853, BAnQ, P154, S2, P1.

sement eurocanadien n'y est répertorié avant l'arrivée de Joseph Mondion en 1786. Délaissant la seigneurie de Vaudreuil pour venir s'établir avec sa famille sur la pointe en aval des chutes des Chats, il y développe et entretient rapidement un commerce de traite avec les voyageurs qui parcourent la rivière des Outaouais (Lorrain 1978, Desrosiers 2005). Mondion tente aussi d'exploiter une ferme avec bétail et cultigènes, mais les récoltes sont peu satisfaisantes étant donné la mauvaise qualité du sol pour l'agriculture. En 1792, il déclare dans une lettre :

> *« Qu'il auroit depuis six années formé un nouvel établissement sur une terre dépendante des domaines de sa Majesté en bas du portage des Chats (…) ; il auroit déjà commencé à défricher et y auroit bâti une maison assez considérable avec d'autres bâtiments (…) ; qu'il y fait un commerce assez avantageux avec les marchands des pays d'enhaut (…) »*

En 1800, Mondion vend son poste de traite et la ferme attenante à une société montréalaise impliquée dans la traite des fourrures, la *Forsyth, Richardson & Co.* L'année suivante, la propriété et la ferme sont acquises par la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) qui y construit trois nouveaux bâtiments (figure 4.3). En 1802 et 1803, les cinq premiers rangs du canton d'Onslow, à l'exception de la propriété de la CNO, sont octroyés à la compagnie *Boswell Minor & Associated.* Le canton sera officiellement proclamé en 1805 (figure 4.4). En 1821, la Compagnie du Nord-Ouest fusionne avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) et le poste de traite sera désormais connu sous le nom de *Chats House*. Puis, en 1822, John MacLean remonte l'Outaouais et établit pour le compte de la CBH un poste de traite sur une île directement au nord de la chute des Chats, à proximité du lieu connu comme étant l'ancien portage (figure 4.2). Il semble que

Figure 4.3 : Plan de 1800 décrivant les bâtiments construits sur la pointe par Joseph Mondion et par la Compagnie du Nord-Ouest. *Plan of Joseph Mondions Improvements and of the Island of the Portage des Chats*. GAGQ, PL3410.

Légende accompagnant le plan :

Buildings former by Mondions and purchased by Messrs Thom. Forsyth, John Richardson & John Forsyth.

A house raised upon a Stone foundation of framed or squared timber of 34 feet by 32 without. Covered with Boards having two Chimnies with Cellars and Out-houses etc.

Barn and Stables of round Cedar logs and covered with Shingles 61 ½ feet by 28 ½ without.

Fence denoting that part of Joseph Mondions Improvement actually enclosed & cultivated.

Indian Burrying Ground.

Building of the Old North West Company erected upon the clearing made & sold by Joseph Mondion and are distant from the above one Acre, they consist of

A Hut of round logs and covered with Bark erected late in the autumn of the year 1800. Dimensions 20 ½ feet by 24 ½ without.

Hut of squared logs covered with Bark built in course of the Spring of the year 1801 14 feet by 18 without.

House of squared timber and covered with Boards having one Chimney 26 feet by 21 ½. Was not sufficiently completed to be occupied on the 15th of October last.

Figure 4.4 : Extrait du plan *Township of Onslow*, William McDonald, 18XX, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PO.1.

l'existence de ce poste aurait été de courte durée, la compagnie préférant concentrer ses activités directement sur la pointe Mondion.

En 1828, avec l'intention de faire du poste des Chats un poste de traite d'importance, la compagnie projette d'ériger de nouveaux bâtiments, notamment une maison, une écurie et une étable. Ces bâtiments devaient avoir des fondations en pierre de 5 pieds de hauteur (1,5 m) pour pallier les risques d'inondations. Un magasin de détail sera aussi en activité. Quatre ans plus tard, Joseph Bouchette décrit les bâtiments du poste, précisant que « *la maison et le magasin (qui) semblent vieux*… », mais il ne parle pas d'autres installations. Cette absence de mention soulève des doutes quant à l'existence de ces derniers bâtiments qui n'ont peut-être jamais été construits comme prévu. L'avancée de la colonisation, avec le défrichement des terres, ainsi que le développement de l'industrie forestière, vient éventuellement bouleverser le commerce de la traite des fourrures et cette économie décline dans les années 1830. Les ressources seront de plus en plus difficiles à acquérir pour les voyageurs qui doivent s'aventurer de plus en plus loin. De plus, les bûcherons qui s'improvisent eux-mêmes traiteurs pratiquent des échanges avec les Autochtones, réduisant ainsi l'affluence de ces derniers aux postes de traites officiels. En 1837 le poste aux chutes des Chats de la Compagnie de la Baie d'Hudson cesse ses activités et la propriété est par la suite vendue à un dénommé John George McTavish.

Au début du 19e siècle, l'industrie forestière est en plein essor. En 1814, Philemon Wright se voit concéder plusieurs acres de terres dans le canton d'Onslow et établit un chantier au pied des chutes des Chats. Son fils Ruggles y construit plus tard un glissoir pour faciliter le transport des billes de bois en contournant les chutes. Par la suite, John Egan, qui possède déjà un moulin hydraulique sur la rivière Quyon, implante une scierie à proximité du chantier de Wright. Celle-ci pourrait avoir été une des plus importantes de l'époque dans la région (Lambert et McBane 2020 : 22). L'ouverture de chantiers forestiers dans le nord dans les cantons d'Onslow et d'Eardley nécessite l'arpentage de nouveaux chemins, mais les habitants se concentrent principalement dans le sud des cantons, sur les terres les plus accessibles (essentiellement sur le premier rang du canton d'Onslow près de la rive de la rivière). La colonisation de la vallée de l'Outaouais s'effectuera généralement de l'est vers l'ouest et du sud vers le nord. C'est ce qui explique que les plus vieux établissements se retrouvent pour la plupart le long de la route 148, dont le tracé correspond en partie à la première route terrestre ouverte à la colonisation.

Quelques petits hameaux se développent à la même époque. Les colons sont principalement des agriculteurs, mais certains sont aussi actifs dans l'industrie forestière. Si les premiers colons s'installent dès les années 1820, il faut attendre le milieu du siècle pour voir l'apparition de véritables villages organisés. Vers 1824, plusieurs immigrants irlandais et écossais s'établissent dans le canton d'Eardley. La première chapelle est construite à Luskville en 1862 et l'hôtel de ville en 1877. Un bureau de poste ouvre à Luskville dès 1853.

En 1846, Egan et Wright, avec l'aide d'un troisième associé, Joseph Aumond, fondent l'*Union Forwarding Company* qui exploite un bateau à vapeur transportant voyageurs et marchandises entre Aylmer et les chutes des Chats. En 1847, un chemin de fer à traction chevaline est aménagé sur une longueur de 5 km afin de permettre aux voyageurs de poursuivre leur parcours en amont des chutes, jusqu'à Union Village, où un autre bateau reprend le relais sur l'Outaouais (figure 4.5). Le trajet *Union Railway* sera exploité pendant près de 40 ans, jusqu'à l'aménagement du chemin de fer *Pontiac Pacific Junction Railway* en 1886 (Lambert 2013, Lambert et McBane 2020 : 22).

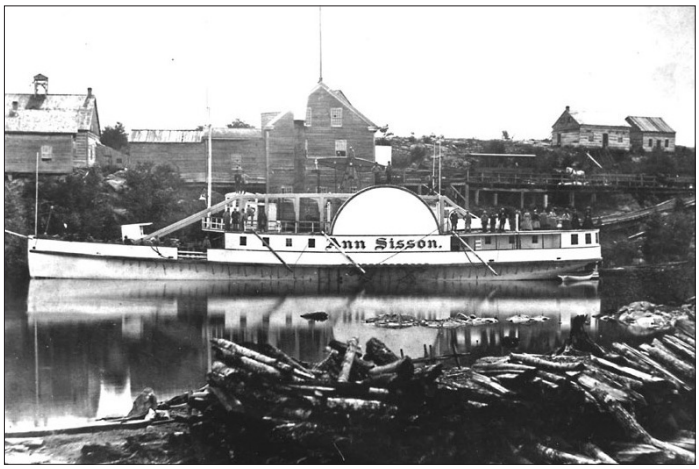

Figure 4.5 : Photo prise entre 1860 et 1871 montrant le bateau à vapeur Ann Sisson, le quai du chemin de fer *Union Railway* et les imposants bâtiments.
Source : https://britanniaottawa.wordpress.com/2017/01/22/where-is-the-ann-sisson/

Au milieu du 19e siècle, un ambitieux projet de voie navigable est envisagé sur l'Outaouais. En 1854 débute la construction d'un canal sur la rive nord, selon le tracé proposé par John Egan, alors député du comté de Pontiac, qui profite de son influence dans ce dossier. Les travaux dureront deux ans, nécessitant l'emploi de plus de 500 travailleurs, plusieurs chevaux et des moyens colossaux pour l'époque. En raison de difficultés techniques et financières, le projet est cependant abandonné alors qu'il est presque complété (Lambert 2013, Lambert et McBane 2020). Aujourd'hui, le canal fait toujours partie du paysage, bien qu'une partie ait été inondée après la mise en fonction de la centrale hydroélectrique de la Chute-des-Chats en 1931[8].

L'implantation de chantiers forestiers, suivi de la construction du chemin de fer et du canal, entraîne la formation du village de Pontiac. Dès que les premières billes de bois sont acheminées sur l'Outaouais, des hommes sont engagés pour dégager les pièces qui s'amoncellent entre les rochers des rapides. Ceux-ci doivent être nourris et logés. Avec la multiplication des chantiers, des familles viendront éventuellement s'installer et un village se forme, doté en 1856 d'une chapelle et éventuellement de différents services essentiels au fonctionnement d'un véritable village, notamment un magasin général, une taverne et une forge (Lambert 2013). Avec la construction du canal, entre 1854 et 1856, le village de Pontiac se développe considérablement (figures 4.6 et 4.7). Le recensement de 1861 dénombre 21 résidences villageoises (Nadon 1982 : 28). Vers 1871, le village de Pontiac compte 141 personnes. À la fin du siècle cependant, le noyau villageois de Quyon supplante celui de Pontiac, lequel sera progressivement abandonné.

La mission de Sainte-Marie-de-Quyon est fondée en 1848 et la première église de Quyon est érigée l'année suivante. En 1861, le village de Quyon est divisé en lots et le plan des rues est tracé. Plusieurs parcelles sont déjà occupées, principalement le long des deux axes principaux que sont la rue de Clarendon et la rue Saint-John, au bout de laquelle se trouvait le quai public à cette époque (figures 4.8 et 4.9). Encore aujourd'hui, c'est le long de la rue de Clarendon que l'on retrouve les résidences les plus anciennes de Quyon, de même que l'église anglicane Quyon United (1873). Au tournant du 20e siècle, quelques bâtiments en bois occupent le secteur près de l'embouchure de la rivière Quyon. Vers 1952, le quai public est déplacé au bout de la rue Ferry, qui s'appelait à l'époque ruelle Onslow.

Le développement de l'occupation historique régionale s'inscrit en continuité avec les fréquents passages des groupes autochtones durant la préhistoire. Les premiers explorateurs européens ont laissé peu de traces dans le registre archéologique connu à ce jour. Leur présence peut se traduire dans la culture matérielle utilisée par les Premières Nations qui habitent le territoire, mais celle-ci n'a pas encore été très bien documentée. Si les premiers voyageurs eurocanadiens sont à la recherche d'opportunités d'échanges avec les Autochtones, il faudra toutefois attendre près de deux siècles avant que certains tentent de s'y établir de façon permanente. Les écrits historiques

8 Barrage de la Chute-des-Chats, https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/detail.asp?no_mef_lieu=X0002871

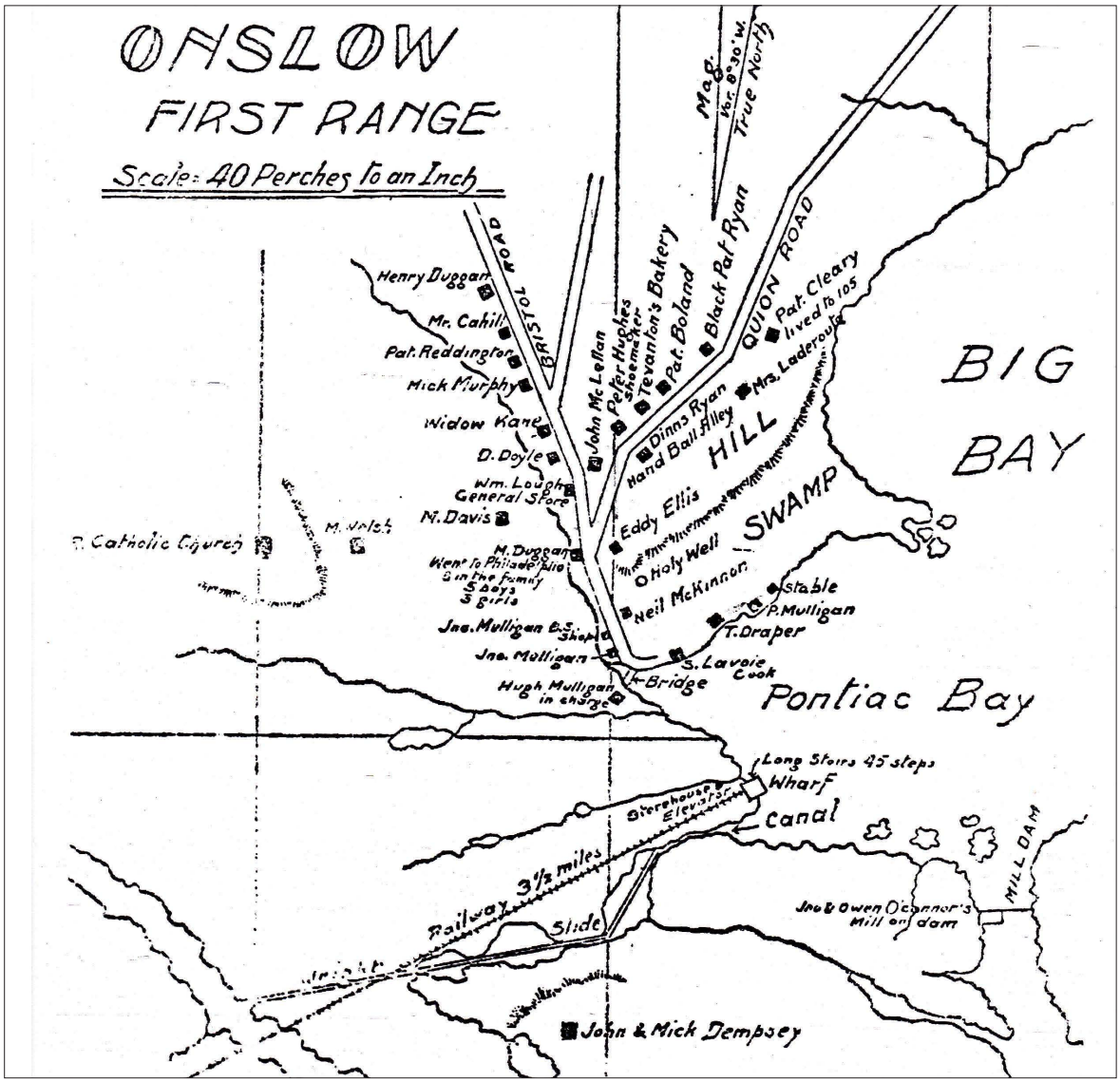

Figure 4.6 : Plan du village de Pontiac, vers 1860. Plan apparaissant dans S. Wyman MacKenchnie, « What Men They Were », Pontiac Printshop Ltd. Shawville, Québec, 1975, p. 102. Tiré de Nadon 1982.

Figure 4.7 : Le village de Pontiac ou Pontiacville, William Augustus Austin, 1855, BAC, 1983-46-7.

Cette toile illustre les bâtiments construits aux abords d'une petite crête qui surplombe la forêt environnante. Un glissoir est illustré en avant-plan. Cette localisation concorde avec son illustration sur les cartes consultées ainsi que la topographie.

Figure 4.8 : Noyau villageois de Quyon superposé au plan cadastral de 1861. Cartographie : Archéo-CAD

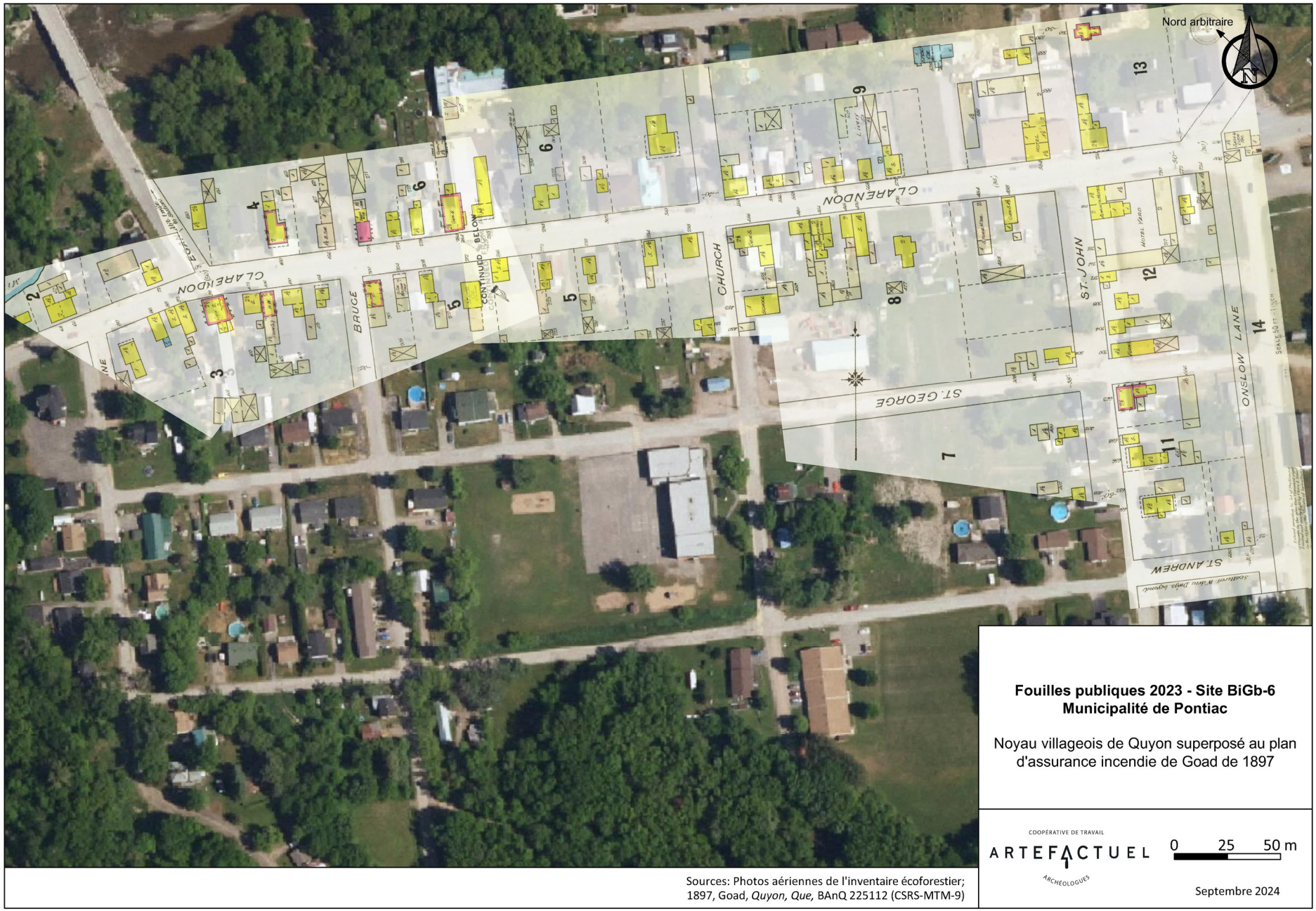

Figure 4.9 : Noyau villageois de Quyon superposé au plan d'assurance incendie de Goad de 1897. Cartographie : Archéo-CAD

mentionnent une fréquentation de la vallée de l'Outaouais dès le début du 17e siècle. Cependant, le premier établissement permanent remonte au dernier quart du siècle suivant dans les années 1780, avec l'établissement d'une ferme et d'un poste de traite par Joseph Mondion en aval des chutes des Chats. Sur le plan archéologique, cet établissement, suivi de l'occupation successive de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de John George McTavish, est le mieux documenté (Lueger 1979 et Salaün 1983).

La Pointe Indienne (successivement appelée Pointe Mondion, Hudson's Point et Julian's Point) située sur la rive nord de l'Outaouais à l'extrémité du lac Deschênes dans la baie de Pontiac, se trouve immédiatement en aval du rapide des Chats, lieu de portage obligé de la route des fourrures vers les postes de l'Ouest par la rivière des Outaouais (Daviau 2008 : 55; Salaün 1983 : 2-3). Après la fin des activités du poste de traite, McTavish vend la propriété à un dénommé Julien (ou Julian) et n'a plus qu'une fonction agricole qui sera conservée jusqu'au début du 20e siècle (Daviau 2008 : 55). Des groupes autochtones auraient campé à proximité jusqu'en 1840 (Harmon 1822, cité dans Salaün 1983 : 4). Un cimetière autochtone de la période historique témoigne d'ailleurs de leur présence. Au 20e siècle, la pointe devient un lieu de villégiature et des chalets y sont construits (Salaün 1983 : 8-9). La nature de ces constructions, la plupart en structure hors terre, a probablement favorisé la préservation d'une partie des vestiges des anciens établissements.

L'ensemble de la baie de Pontiac sera donc le lieu d'activités foisonnantes en lien avec l'industrie forestière et les transports sur l'Outaouais. L'emplacement du village ouvrier de Pontiac, qui se développe dans la seconde moitié du 19e siècle, demeure également un lieu de rassemblements et d'activités économiques. Des aménagements associés à l'industrie du bois sont implantés autour des chutes des Chats dès la première moitié du 19e siècle, comme les moulins, les barrages, les glissoirs et les entrepôts. Ces derniers représentent également un potentiel de recherche d'intérêt afin de documenter l'histoire des travailleurs derrière l'industrie forestière, les chantiers de construction, la provenance des matériaux utilisés, le niveau socio-économique des habitants et leurs diverses professions spécialisées.

4.3. Éléments patrimoniaux et interventions archéologiques antérieures

Un seul immeuble patrimonial de la municipalité de Pontiac est inscrit au registre du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Il s'agit de l'église Saint-Dominique, construite en 1883-1884 dans le village de Luksville. Un inventaire du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais a été réalisé entre 2009 et 2011 et les résultats ont été intégrés au RPCQ. Au total, l'inventaire comprend 2 425 immeubles répertoriés, dont 460 se trouvent dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Bergeron et Gagnon inc. 2011). Si le patrimoine bâti inventorié se compose majoritairement de résidences, l'inventaire a révélé d'autres catégories d'édifices, dont des bâtiments secondaires, rattachés le plus souvent au patrimoine agricole, ainsi que des ensembles de fermes composés de plusieurs bâtiments. L'inventaire comprend également d'autres types d'éléments patrimoniaux comme des cimetières, des lieux de culte (églises, croix de chemin, cal-

vaires), des barrages, des moulins à scie, des tours à feu, des ponts, etc. Sauf exception, les biens inventoriés ont été construits avant 1950.

Dans la région outaouaise, les éléments patrimoniaux les plus anciens se retrouvent surtout dans la portion riveraine du territoire, soit à Gatineau, dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais et dans celle de Papineau. Cette distribution reflète le schéma d'occupation du territoire dans la première moitié du 19e siècle, qui se développe d'est en ouest le long de la rivière des Outaouais. Dans la municipalité de Pontiac, 35 éléments inventoriés sont antérieurs à 1880 et 7 d'entre eux datent d'avant 1850 (figure 4.10). Ces derniers incluent la maison et le bâtiment de ferme de Henry Herdman Jr (1845), la maison de Charles Herdman (vers 1850), la maison Mohr (1846), la maison Perrier (vers 1845) et la maison du gardien de la résidence d'été du Premier ministre (construite vers 1850 pour le colon irlandais John Gillespie, déménagée sur son emplacement actuel en 1925). L'inventaire recense également le cimetière de la famille Merrifield, ouvert en 1825 dans le hameau de Breckenridge pour cette famille pionnière. Tous ces endroits (à l'exception de la maison du gardien) sont localisés le long de la route 148, qui correspond à un des premiers chemins de colonisation près de la rivière des Outaouais. Ce constat est le même pour les biens patrimoniaux antérieurs à 1880.

L'inventaire patrimonial réalisé en 2009-2011 par la firme Bergeron et Gagnon inc. comprend également le Canal du Sault-des-Chats, le chemin à traction chevaline ainsi que son ancienne gare ferroviaire et maritime. Au cœur du noyau villageois de Quyon, on trouve l'école modèle de Quyon (1904), l'église Quyon United (1873) et son presbytère, ainsi que quatre résidences de la rue de Clarendon (numéros civiques 1011, 1020, 1030 et 1040) et trois résidences de la rue Saint-John -(numéros civiques 4, 6 et 10). Ces résidences ont toutes été érigées entre 1862 et 1910, la plus ancienne étant celle construite par Walton Smith, premier maire de Quyon (maison Smith-Mohr). Des résidences plus anciennes ont vraisemblablement été remplacées depuis.

À ce jour, peu de recherches archéologiques ont été conduites dans les environs de Quyon. Cependant, dans le secteur des chutes des Chats et de la Pointe Indienne, d'anciennes prospections au terrain au tournant des années 1970-1980 avaient permis la découverte de sites d'importance pour la région. En dehors des sites archéologiques connus, deux campagnes d'inventaire ont été réalisées sans que celles-ci conduisent à de nouvelles découvertes (figure 4.11). Un premier inventaire archéologique a été réalisé en 1998 par Patrimoine Experts dans le cadre de la réfection d'un ponceau sur le chemin du Lac-des-Loups (anciennement chemin Grand-Bois) à quelques kilomètres au nord du noyau villageois de Quyon. Une inspection visuelle de l'emprise des travaux a couvert une zone de 450 m^2. Cinq sondages ont été creusés manuellement (Patrimoine Experts 1999 : 40-45). En 1999, le second inventaire archéologique a été réalisé le long du tracé d'une ligne de transport électrique d'Ontario Hydro. Le tracé s'étend entre Fitzroy en Ontario et la rue de Clarendon à Quyon. L'archéologue Ken Swayze avait évalué à l'époque que la zone à expertiser au nord de la rivière des Outaouais (Québec) ne présentait aucun potentiel archéo-

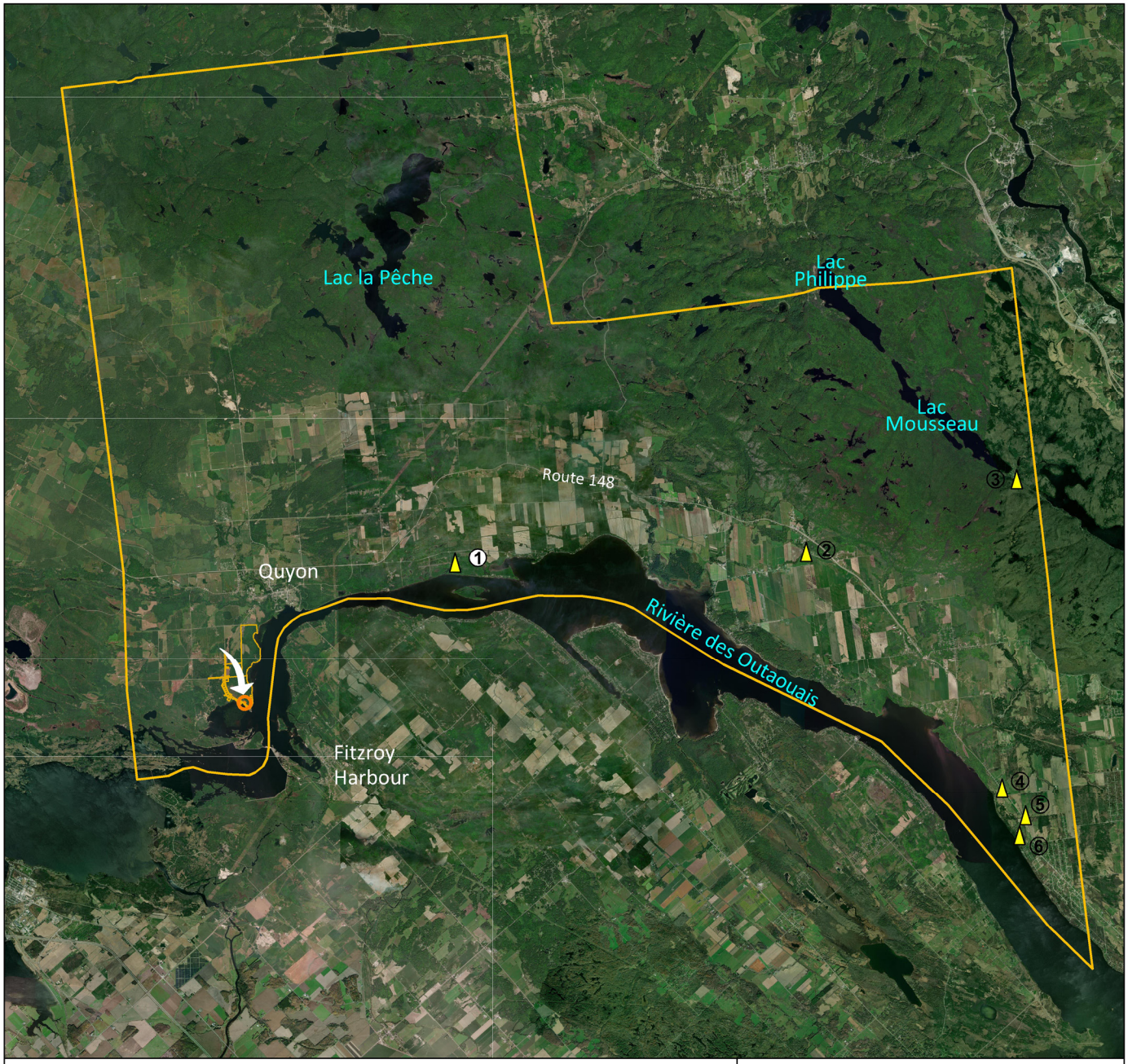

Figure 4.10 : Localisation des éléments patrimoniaux antérieurs à 1850 répertoriés dans l'Inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais. Cartographie : Archéo-CAD

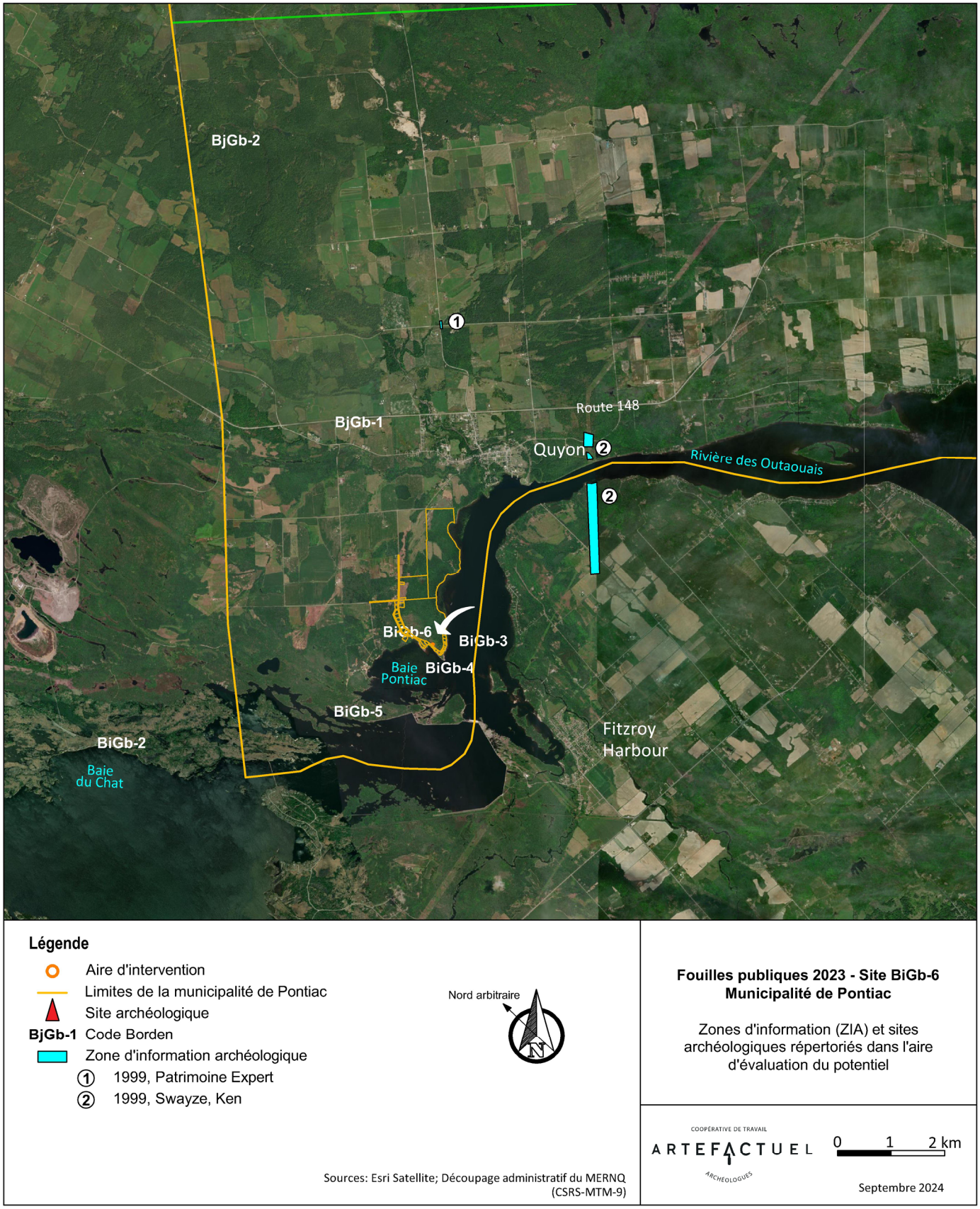

Figure 4.11 : Zones d'information (ZIA) et sites archéologiques répertoriés dans l'aire d'évaluation du potentiel. Cartographie : Archéo-CAD

logique à cause de la nature rocailleuse du sol. Par conséquent, aucun sondage archéologique n'y a été pratiqué (Swayze 1999).

À l'intérieur d'un rayon de 8 km autour du cœur de Quyon, 6 sites archéologiques sont répertoriés dans l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (figure 4.11) sur le Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique. Les informations afférentes à chacun d'entre eux sont rassemblées dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1 : Descriptions des sites archéologiques répertoriés dans un rayon de 8 km autour de Quyon.

Code Borden	Description	Localisation	Type de travaux	Référence	Éléments archéologiques
BjGb-1	Biface en quartzite et éclat en chert	7700, route 148 (lot 5 814 246)	Découverte fortuite	Laliberté 1991	Biface en quartzite
			Inventaire	Laliberté 1994	Fragment d'un éclat de chert gris-verdâtre
BjGb-2	Pointe de projectile	Bord de la rivière Quyon Lat. 45.572222 Long. -76.303889	Découverte fortuite	s.o. (rapporté en 1979)	Découverte fortuite - pointe de projectile.
BiGb-3	Cimetière autochtone historique	Pointe Indienne, rive est (lot 5 815 473)	Inventaires	Benmouyal 1971	5 sépultures autochtones historiques (2 en place, 3 perturbées).
			Fouille	Marois 1982	
BiGb-4	Maison de Joseph Mondion	Pointe Indienne, extrémité sud (lot 5 815 487 + ptie 5 815 467)	Prospection de surface	Lueger 1979	Maison et poste de traite 1786-1837.
			Fouille	Salaün 1983	Structure en pierre de 10 m de côté.
BiGb-6	Poste de la CNO / HBC / Chats House	Pointe Indienne, 200 m au nord-ouest de BiGb-4, au nord du chemin (lot 5 815 691, au nord de 5 815 492)	Inventaire	Lueger 1979	Poste de traite avec plusieurs bâtiments 1801 (1828) - 1837 Deux structures de maçonnerie identifiées. 1 - 10 m x 17 m 2 - 6,20 m x 5,60 m
			Fouille	Salaün 1983	

(Tiré de Constat du potentiel archéologique et fouille publique avec la communauté – projet Archéo-Pontiac — Artefactuel 2023)

Trois de ces sites témoignent d'une fréquentation autochtone durant la préhistoire. Deux découvertes fortuites ont obtenu un code Borden qui identifie un site archéologique reconnu, mais une troisième n'a pas été dument répertoriée par manque d'informations adéquates. Il s'agit de la découverte archéologique d'une pointe de projectile en cuivre au cours d'une prospection dans le secteur des chutes des Chats en 1913 (Winterberg 1913, cité dans Swayze 1999). La localisation de cette découverte datant du début des années 1900 n'est pas précisée et la seule information s'étant rendue jusqu'à nous est sa proximité avec le cimetière *Old Pontiac Cemetary*

sur le lot 5 du rang I du canton d'Onslow. La matière utilisée (le cuivre) pourrait témoigner d'une occupation durant l'Archaïque supérieur (6 000 à 3 000 ans AA cal). En effet, les sites de l'île aux Allumettes (**BkGg-11**) et de l'île Morrison (**BkGg-12**), situés à une centaine de kilomètres en amont sur la rivière des Outaouais, démontrent l'importance de l'utilisation du cuivre durant cette période pour les populations de la région.

Le code Borden **BjGb-1** est associé à la découverte fortuite d'un biface en quartzite mis au jour sur un terrain privé au cours de travaux d'excavation (Laliberté 1991), alors que le code **BjGb-2** a été attribué à une pointe de projectile découverte sur la rive de la rivière Quyon. Rapportée en 1979 sans détail relatif à la nature de l'objet et à sa découverte, nous ne connaissons donc ni le contexte archéologique de déposition de l'objet ni son appartenance culturelle ou temporelle.

En 1971, par l'entremise du Musée de l'Homme, la CCN (Commission de la Capitale Nationale) donne le mandat à l'archéologue José Benmouyal de visiter différents sites potentiels signalés par des particuliers et d'en faire une exploration préliminaire. Sur la Pointe Indienne, un monticule de terre situé à proximité de chalets est reconnu par la population locale comme étant un cimetière autochtone. Le cimetière est d'ailleurs identifié sur certains plans du début du 19e siècle. Benmouyal pratique un puits de sondage d'un mètre carré à la surface d'un monticule et y découvre plusieurs ossements humains semblant appartenir à plusieurs individus, ainsi que plusieurs dents de cervidés. Ces ossements, qui se trouvaient à environ 25 cm sous la surface, ne sont associés à aucun artefact, à l'exception de 2 éclats de débitage découverts sur la plage à proximité (Benmouyal 1971). Cette découverte portera le code Borden **BiGb-3** et l'année suivante, Keenleyside, également mandaté par la CCN, y réalise une collecte de surface (Keenleyside 1973). Une véritable campagne de fouille archéologique a lieu en 1982, alors que l'archéologue Roger Marois met au jour cinq sépultures autochtones. Trois reposent en contexte bouleversé dans une couche sableuse remaniée au-dessus de l'argile d'origine champlainienne. Deux sont en place, enfouies dans le sol argileux sous-jacent. La présence d'indices de cercueil en bois (clous, fibre de bois) et les objets associés aux sépultures (pièces de vêtements, perles) indiquent que les enterrements ont eu lieu durant la période historique ancienne. Après l'intervention, une sépulture a été laissée en place. Les autres, dont l'intégrité était menacée, ont été apportées en laboratoire pour analyse, ce qui permettra de confirmer l'origine autochtone des ossements. Marois fait aussi appel à un géomorphologue qui détermine que le monticule dans lequel ont été enfouies les sépultures est d'origine naturelle, issu d'un glissement de terrain à la fin du Pléistocène, soit pendant ou immédiatement après le retrait de la mer de Champlain. D'autres monticules du secteur sont également sondés, mais ne révèlent d'ailleurs aucun témoin archéologique.

Dans le cadre d'une reconnaissance des postes de traite en Outaouais en 1978, Richard Lueger visite la Pointe Indienne et repère les vestiges d'un bâtiment qu'il croit associé à l'occupation de Joseph Mondion datant du dernier quart du 18e siècle (Lueger 1979 : 51-78). L'emplacement de fondations en pierre formait un monticule rectangulaire de 10 m sur 14 m recouvert de végéta-

tion. Autour des fondations, le roc affleurait par endroit en raison de la faible épaisseur des sols meubles sous-jacents. Les vestiges et des sols d'occupation découverts par Lueger porteront désormais le code **BiGb-4**. En 1982, l'archéologue Jean-Paul Salaün effectue un retour sur le site. L'ensemble de la structure de fondation est dégagé, comprenant les murs extérieurs, les murs intérieurs délimitant trois pièces et deux bases de cheminées en partie déstructurées. La fouille livre une collection d'objets issus de la sphère domestique compatible avec une occupation de la fin du 18e siècle au premier quart du 19e siècle. Les recherches de Salaün semblent donc venir confirmer les premières interprétations émises par Lueger quelques années auparavant.

En 1980, une équipe d'archéologues a procédé à une prospection visuelle de surface sur le lieu présumé du village de Pontiac, aujourd'hui traversé par le chemin du Canal. Afin d'évaluer le potentiel archéologique et l'étendue de cet ancien village, un inventaire comprenant une collecte de surface et des sondages à la tarière a été réalisé. L'identification des secteurs les plus prometteurs a mené à la réalisation de plusieurs tranchées exploratoires, lesquelles auront permis de mettre au jour plusieurs structures, soit les fondations d'une chapelle, les fondations d'un bâtiment de nature indéterminée, la maison Draper et un puits. Les fondations en pierre déjà exposées à l'est du chemin du Canal ont aussi été dégagées entièrement lors de cette intervention et les sols environnants ont été expertisés. Trois zones de concentration ont été identifiées en bordure du chemin du Canal. La culture matérielle récoltée comprend de nombreux éléments de quincaillerie d'architecture, des céramiques, du verre, des outils, des ustensiles, des fragments de pipes, des déchets de forge et des pièces d'habillement et de bijoux. Les objets sont en général très fragmentés. La présence de charbon de bois, de mâchefer et de laitier dans un de ces secteurs indique la présence potentielle d'une forge à proximité, au sud de l'aire expertisée par les archéologues en 1980. La maison Draper, une ancienne résidence de travailleur du village de Pontiac, a été construite en pièce sur pièce en tenon et mortaise, à un étage et demi avec un plancher surélevé posé sur des pierres. Le bâtiment ne comporte pas de fondation et demeure probablement représentatif des autres résidences construites au sein du village. À ce sujet, le recensement de 1861 (cité dans Nadon 1982) mentionne que le village comprend cinq maisons en charpente et seize maisons en bois équarri, une proportion représentative du canton d'Onslow à cette époque. L'ensemble de ces découvertes réalisées par l'équipe de Nadon en 1980 (Nadon 1982) a été regroupé sous le code Borden **BiGb-5**.

Le lieu de l'ancien établissement du poste de traite aux chutes des Chats, initialement construit et occupé par Joseph Mondion et sa famille et ensuite opéré par la Compagnie de la Baie d'Hudson, correspond au site archéologique **BiGb-6**, découvert en 1978 par Richard Lueger[9] lors de sa campagne de reconnaissance en Outaouais. Après avoir repéré les vestiges d'un bâtiment apparent aux abords du chemin de la Pointe Indienne, ce dernier procède à l'ouverture d'une

9 1979, Richard Lueger, *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord*, ministère des Affaires culturelles, 1979.

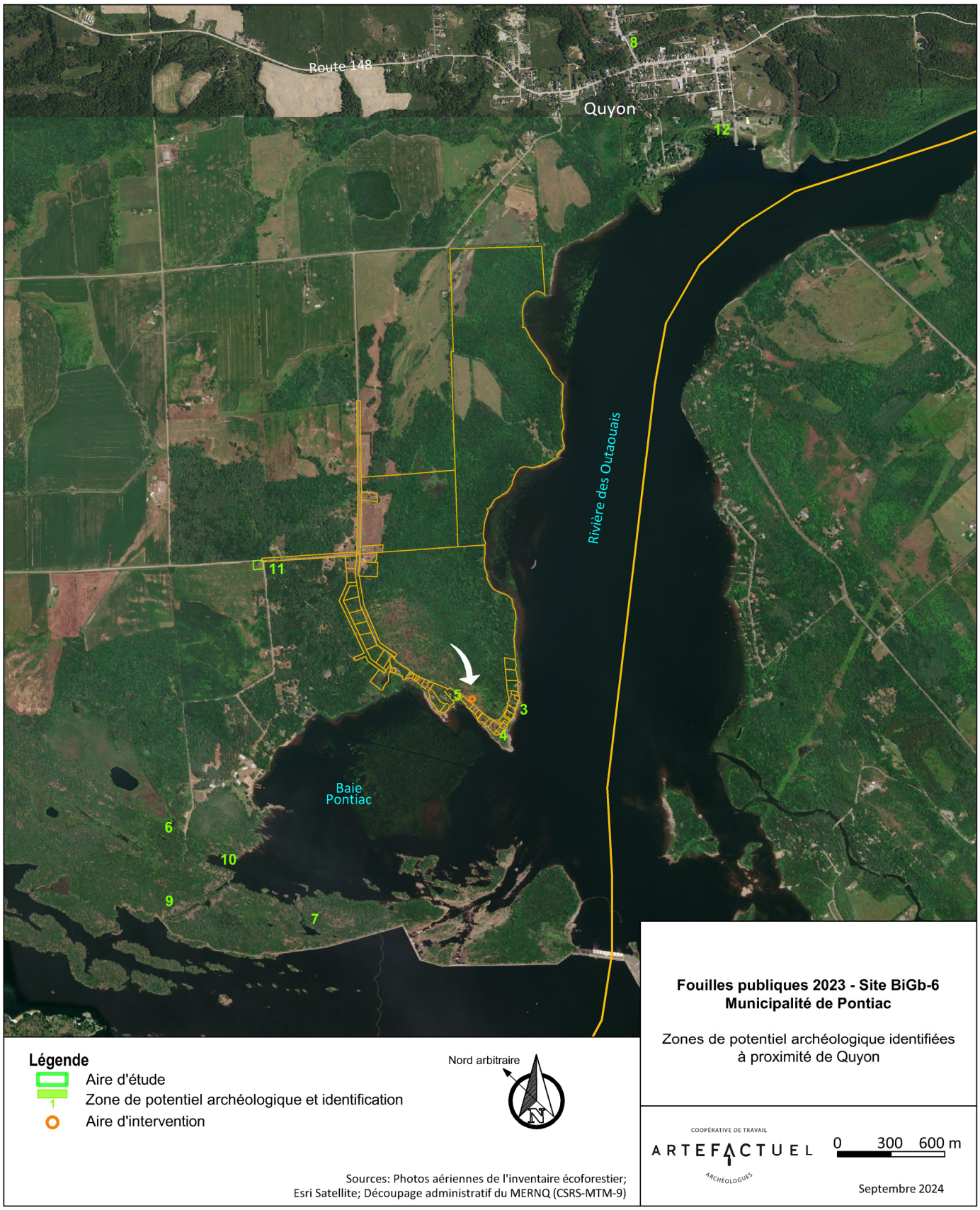

Figure 4.12 : Zones de potentiel archéologique identifiées à proximité de Quyon. Cartographie : Archéo-CAD

tranchée exploratoire dans laquelle une structure en pierres plates de dolomie liées par un mortier de chaux et de sable a été dégagée sur une hauteur résiduelle de 0,25 m. Une collecte de surface a permis d'obtenir plusieurs artefacts du 19e siècle comprenant des céramiques diverses (*creamware, pearlware*, terre cuite fine blanche, terre cuite fine jaune), des fragments de verre, des clous (forgés et découpés), du mortier et du crépi. D'après Lueger, les dimensions et l'assemblage d'artefacts orientaient l'interprétation vers un des bâtiments du poste de la Compagnie du Nord-Ouest (1800 à 1837).

En 1982, l'archéologue Jean-Paul Salaün[10] effectue un retour sur le site en prévision de fouiller la structure mise au jour par son prédécesseur. Or, il décide plutôt de documenter une seconde structure semblable qu'il a identifié à proximité de celle de Lueger. Les murs nord-est et sud-est sont dégagés sur toute leur longueur, sur une à deux assises de hauteur. Des lambeaux de planchers de bois sont aussi mis au jour et une zone de rejets est identifiée au près du vestige.

L'analyse du potentiel archéologique du territoire de la municipalité de Pontiac, réalisée à partir des données environnementales et des données archéologiques connues, aura ainsi permis d'identifier des zones recelant un intérêt patrimonial et un potentiel archéologique, tant pour la période préhistorique qu'historique. Représentés à la figure 4.12, ces différents endroits semblent les plus susceptibles de receler des sites archéologiques et des éléments du patrimoine bâti (bâtiments, campements autochtones, anciennes voies de circulation, cimetières, etc.).

Sur la base préliminaire des données historiques et archéologiques consultées et en considérant la position géographique stratégique propre à la pointe Indienne, il était donc possible d'attribuer un potentiel archéologique préhistorique et historique à cet emplacement. Plus spécifiquement, un fort potentiel de recherche lié à l'occupation de l'ancien poste de traite du site BiGb-6 devait être considéré. Ce lieu d'établissement permanent, un des premiers dans la région, pouvait encore aujourd'hui receler divers témoins domestiques et commerciaux de la vie quotidienne de ses occupants. Les artefacts présents dans les sols d'occupation adjacents aux bâtiments utilitaires aménagés à l'intérieur du poste de traite étaient donc susceptibles de nous en apprendre davantage sur les différents biens entreposés pour les échanges, l'alimentation, les divertissements, la consommation d'alcool et de tabac, les soins d'hygiène, ou encore sur les jouets et les biens personnels ayant appartenu aux anciens chefs du poste et aux membres de leur famille. Les données rassemblées sur les découvertes de Lueger et Salaün laissaient donc supposer que le site BiGb-6 n'avait pas subi d'importantes perturbations depuis leurs interventions et que par conséquent, le tissu archéologique enfoui sous la surface devait s'en trouver préservé. Après l'examen de tous ces facteurs, c'est le site du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui a été sélectionné pour y tenir les fouilles publiques avec la communauté dans le cadre du projet pilote Archéo-Pontiac.

10 1983, Jean-Paul Salaün, *Le poste des Chats ou site de Mondion dans la vallée de l'Outaouais*, Les Recherches Arkhis, ministère des Affaires Culturelles, 1983.

10075

5. RÉSULTATS DES FOUILLES SUR LE SITE BiGb-6

Ce chapitre présente les principaux résultats des fouilles archéologiques publiques menées sur le site BiGb-6 localisé aux abords du chemin de la Pointe Indienne à Quyon en Outaouais. L'intervention a été menée grâce à l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARTE-21 conformément délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'octroi du permis a nécessité une autorisation préalable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (autorisation 2023-08-19-03-LEMV) conformément à l'article 18 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01), afin de permettre la réalisation de l'intervention archéologique dans l'habitat floristique de l'Alvar-de-Quyon, un espace protégé pour sa biodiversité. Les fouilles réalisées avec la communauté se sont déroulées le 16, 17, 23, 24, 25 et 26 septembre 2023 et ont été dirigées par deux archéologues chargées de projet. Au total, près d'une centaine de participants et plus de quarante élèves de groupes scolaires ont répondu avec enthousiasme à l'activité.

L'emplacement sélectionné pour les fouilles archéologiques a été déterminé à la lumière des recherches documentaires et des conclusions issues du constat de potentiel archéologique du territoire de Pontiac produit en amont de l'activité avec la communauté (Artefactuel 2023). Cette étude théorique avait permis d'identifier certains endroits susceptibles de receler des vestiges d'établissements anciens en lien avec la traite des fourrures, le défrichement des terres, ainsi que le développement de l'industrie forestière. La position géographique stratégique propre à la pointe Indienne en faisait donc un emplacement de choix pour effectuer les activités de fouilles publiques (figures 5.1 et 5.2). Les recherches avaient ainsi pour objectifs de découvrir de nouveaux vestiges de fondation sur le site BiGb-6 afin de confirmer le potentiel archéologique résiduel associé à l'ancien poste de traite de Joseph Mondion et de la Compagnie du Nord-Ouest / de la Baie d'Hudson et de retrouver des témoins de l'occupation autochtone du territoire local en contexte stratigraphique. La figure 5.3 illustre la localisation des travaux archéologiques réalisés lors de l'intervention sur le site ciblé pour les fouilles publiques.

La présentation des résultats s'articule autour des différents contextes archéologiques découverts dans chacune des sous-opérations expertisées. Dans la mesure du possible, les données sont présentées en association avec les vestiges mis au jour, tout en valorisant une approche interprétative. Afin de conserver une vision d'ensemble du site, seuls les éléments les plus significatifs du corpus de données enregistrées au terrain sont intégrés à ce présent rapport. De manière générale, les sols archéologiques se sont avérés d'une grande richesse à l'intérieur des sept sous-opérations réalisées (sous-opérations 3A à 3G). Il importe de souligner que l'ensemble du tissu archéologique expertisé se caractérise par un état de préservation rarissime. Les sols d'occupation, demeurés intègres, reposaient en contexte avec les vestiges de fondation sans perturbation apparente. Mentionnons d'emblée qu'aucune trace d'occupation autochtone n'a été retrouvée lors de l'intervention.

Figure 5.1 : Vue aérienne de la Pointe Indienne et de la rivière des Outaouais, avec l'emplacement du site BiGb-6. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier

Figure 5.2 : Vue aérienne de la Pointe Indienne avec l'emplacement du site BiGb-6. Relevé de drone, gracieuseté de ©Jean-Luc Fournier

Figure 5.3 : Localisation des sous-opérations 3A à 3G réalisées sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD

Au cours des six journées de fouille, un total de six segments de vestiges maçonnés en pierre de dolomie a été dégagé et documenté (figure 5.4). Ces derniers, reposant à faible profondeur sous le terreau de surface, témoignent de deux bâtiments distincts et possiblement d'un troisième, dont le témoignage est demeuré peu loquace. De nombreux artefacts issus du tournant des 18e et 19e siècles, représentant différentes facettes de la vie domestique, ont été retrouvés dans les sols archéologiques adjacents à chacun des segments de maçonnerie. Parmi la collection, nous comptons plusieurs tessons de terre cuite fine blanche accompagnés de quelques rares tessons de *pearlware*, des tessons appartenant à divers contenants en grès *Derbyshire*, des bouteilles à alcool et à médicament, des fragments de fourneaux et tuyaux de pipes à fumer, des morceaux de verre à vitre, plusieurs quincailleries d'architecture, dont des clous découpés et forgés, des pentures et une poignée de porte. On y retrouve également des boutons et boucles en métal cuivreux, des épingles à coudre, des boutons en os et en nacre, ainsi que plusieurs rejets de table tels que des os de mammifères (bœuf et porc), de volatiles et de poissons. Certains objets, comme une dent de castor et une perle de verre, constituent des témoins d'échanges à l'intérieur de l'ancien poste de traite (figures 5.5 à 5.8).

5.1 Le poste de traite opéré par la Compagnie de la Baie d'Hudson

Afin de simplifier les références aux bâtiments formés par les vestiges découverts sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention, la figure 5.9 a été conçue pour illustrer la projection de chacune des maçonneries et faciliter ainsi la représentation des bâtiments discutés ci-bas.

10079

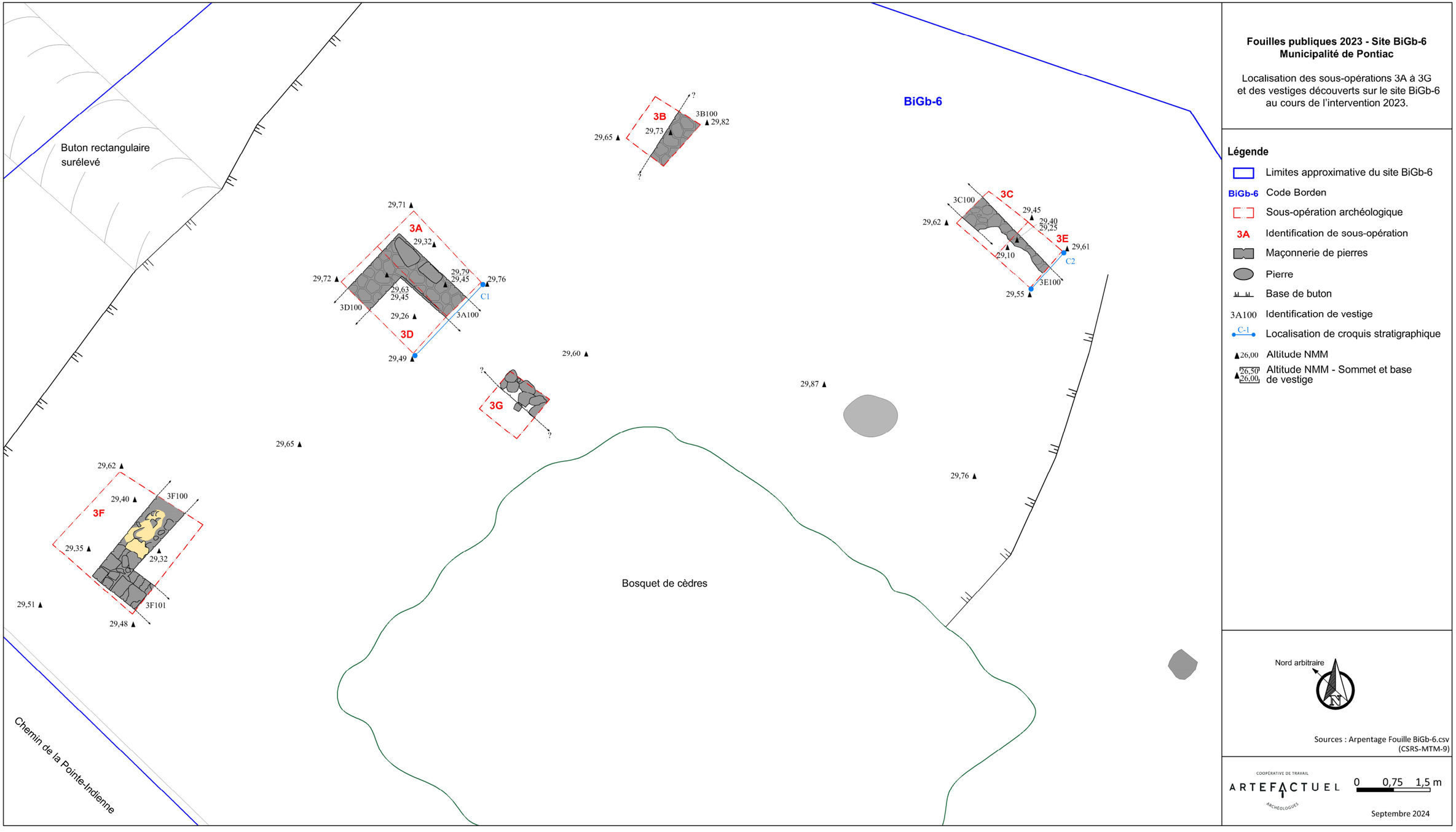

Figure 5.4 : Localisation des sous-opérations 3A à 3G et des vestiges découverts sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD

Figure 5.5 : Bouton en os à quatre trous (BiGb-6-3C3) et perle de traite en verre coloré bleu (BiGb-6-3E3). Photographie Jo-Anne Brownlee.

Figure 5.6 : Deux boucles de ceinture en métal ferreux (BiGb-6-3E3). Photographie Jo-Anne Brownlee.

Figure 5.7 : Bouton en alliage cuivreux portant une inscription moulée en creux *ORANGE / LONDON*. Diamètre de 1,9 cm. (BiGb-6-3C2). Photographie Artefactuel.

Figure 5.8 : Bouton en métal blanc et métal cuivreux portant une inscription moulée en creux dans un bandeau *EXTRA RICH / QUATLITY* d'un côté et un décor moulé en relief représentant un chien courant à l'endos. Diamètre de 2,4 cm. (BiGb-6-3F2). Provient d'un habit de sport (chasse) dont la marque apparait lors de la première moitié du 19e siècle (Luscomb, 2006 : 163-186-187). Photographie Artefactuel.

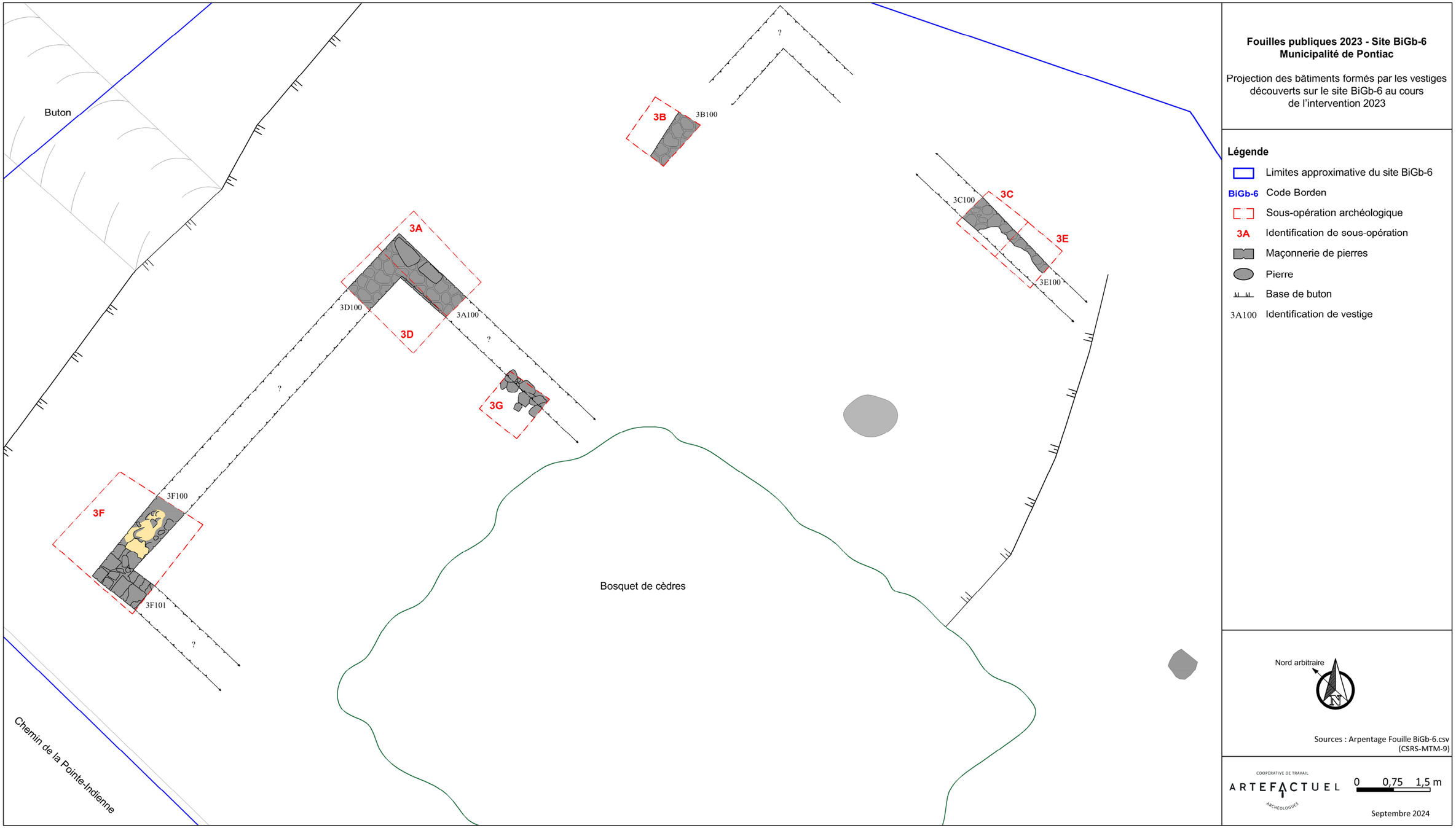

Figure 5.9 : Projection des bâtiments formés par les vestiges découverts sur le site BiGb-6 au cours de l'intervention 2023. Cartographie : Archéo-CAD

5.1.1 Un bâtiment imposant : le magasin principal ?

L'emplacement des sous-opérations 3A et 3D a été déterminé par la présence de poussières et petits fragments de mortier autour de deux grosses pierres affleurantes en surface de la végétation. Totalisant une ouverture de 4 m^2, leur expertise aura permis de mettre au jour les vestiges 3A100 et 3D100 (figures 5.10 à 5.12). Ces derniers, d'une largeur moyenne de 0,60 m, présentaient 3 à 4 assises résiduelles liées d'un mortier sableux à base de chaux. Leur hauteur maximale était de 0,55 m et leur base d'appui reposait sur le roc. Le sommet des pierres des structures a été relevé à une altitude moyenne de 29,71 m NMM et la base des murs à 29,45 m NMM. L'appareil de maçonnerie de ces deux vestiges est imbriqué pour former le coin nord-est d'un bâtiment. Leur trajectoire respective se poursuivait au-delà des parois, soit vers le sud pour le vestige 3A100 (prolongement minimal jusqu'au vestige 3G100 partiellement dégagé dans la sous-opération 3G) et vers l'ouest pour 3D100 (projection jusqu'au vestige 3F100). Le remblai de comblement de leur tranchée de construction était visible seulement à la base de leur parement extérieur. D'une largeur variant entre 7 et 42 cm, ce dernier était composé de pierres de dolomie fracturées et de nodules de mortier. Consigné dans le lot 3A6, il comptait très peu d'artefacts, essentiellement quelques ossements de poisson.

La surface gazonnée autour des sous-opérations 3A et 3D reposait entre 29,49 m et 29,76 m NMM d'altitude. Ces sous-opérations ont été fouillées jusqu'à la surface du roc, soit généralement autour de 0,45 m de profondeur. Elles ont livré une séquence

Figure 5.10 : Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D avec les vestiges 3A100 et 3D100. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vue vers le nord - BiGb-6-2023-N2-33

Figure 5.11 : Vue des vestiges 3A100 et 3D100 formant le coin nord-est d'un bâtiment. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-40

Figure 5.12 : Parement sud de 3D100 imbriqué avec le vestige 3A100 formant le coin nord-est (intérieur) d'un bâtiment. Vue vers le nord-est - BiGb-6-2023-N2-45

stratigraphique peu complexe caractérisée par une très faible accumulation de sols anthropiques au-dessus du roc. En effet, le profil de la paroi sud des sous-opérations 3A et 3D présenté à la figure 5.13 (BiGb-6 coupe C1) fait état de la faible accumulation des dépôts postérieurs à l'abandon et à la démolition du bâtiment. La lecture du profil stratigraphique nous fait également observer, de part et d'autre du mur formé par le vestige 3A100, la présence de sols d'occupation contemporains au bâtiment. Ceux reposant à l'intérieur sont identifiés par la couche C1-4 alors que les sols d'occupation extérieurs sont identifiés par la couche C1-5. Ces derniers étaient formés d'un limon organique légèrement sableux brun foncé, homogène et un peu compact avec des inclusions éparses de nodules de charbon de bois et de mortier, de particules de chaux et quelques fibres de bois. L'aménagement de la tranchée de construction du bâtiment a par ailleurs tronqué des sols d'occupation en place au-dessus du roc, attestant ainsi d'une présence antérieure sur les lieux (C1-6).

Les dépôts associés à l'abandon et à la démolition du bâtiment (lots 3A1-3A2-3A3 et 3D1-3D2 et 3D3) étaient composés essentiellement de limon sableux brun pâle hétérogène et friable, parsemé de poussières et nodules de mortier avec de nombreuses pierres fracturées. Ils contenaient plusieurs artefacts altérés par la chaleur, indiquant possiblement la présence d'un incendie à l'emplacement du poste de traite. On y compte de nombreux fragments de vitre et de verre fondu, de briques rougies, des clous découpés et des clous forgés, des tessons de terre cuite fine blanche - importation à partir de 1810-1820 - et de terre cuite commune, des fragments de pipes et divers contenants en verre incolore. Les sols d'occupation expertisés de part et d'autre des vestiges 3A100-3D100 (lots 3A4 et 3D4) ont livré une importante quantité d'artefacts et d'écofacts formant un assemblage assez homogène du début du 19^{e} siècle, indiquant ainsi une période d'occupation antérieure aux années 1850. La collection recèle notamment des clous forgés et divers éléments de quincaillerie, des résidus de matériaux de construction comme du mortier, des traces de bois, des particules de chaux et quelques éclats de pierre de taille, des fragments de tôle et beaucoup de morceaux de verre à vitre teinté vert. On y note également une impressionnante quantité de petits clous découpés à tête carrée (certains portant des marques rougies par la chaleur), des fragments de verre à bouteille, de pipes et de divers contenants en céramique (terre cuite fine blanche et possiblement *pearlware* – production entre 1775 et 1820, terre cuite commune avec glaçure jaune-vert kaki). Mentionnons la découverte d'une serrure formée d'un petit boîtier en métal et une tige de section circulaire insérée dans le boîtier, peut-être le reste d'une clef ou d'une poignée. Enfin, peu d'objets-témoins ont été récoltés dans le lot 3A5 correspondant aux sols archéologiques antérieurs à la construction des murs formés par les vestiges 3A100-3D100. On y dénombre quelques morceaux de verre à vitre et de verre altéré par la chaleur, des restes alimentaires d'ossements de petits mammifères et des résidus de matériaux de construction (mortier, chaux, éclats de pierre de taille et charbon de bois).

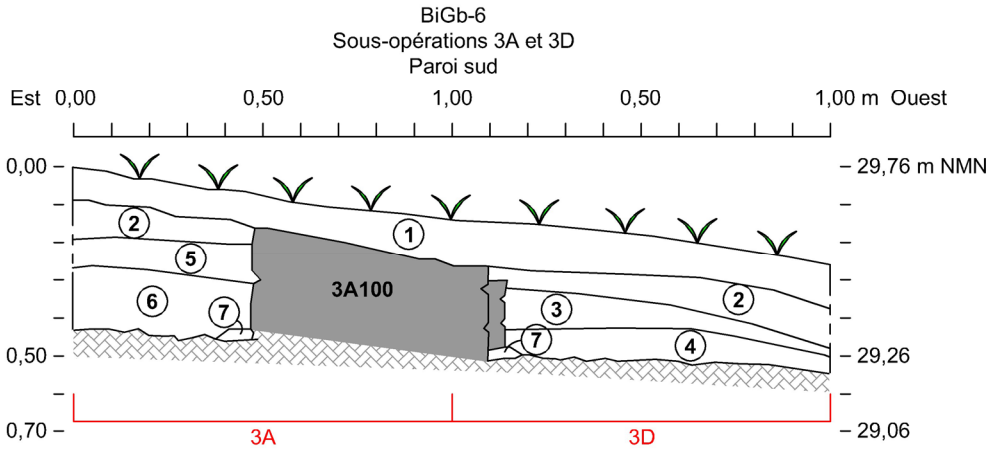

Légende

1 Surface de végétation actuelle d'herbes en friche. Terreau organique formé de limon très sableux brun, homogène et friable, contenant des nodules de chaux et du mortier fragmentés et dispersés. (Lots 3A1 et 3D1)

2 Limon sableux brun homogène et très friable, contenant beaucoup de mortier (poussière et nodules) dispersé dans la matrice ainsi qu'une grande quantité d'éclats de pierre entremêlées au sol et issues de la démolition du bâtiment 3A100-3D100. Remblai de démolition et comblement du bâtiment. (Lots 3A2-3A3 et 3D2)

3 Limon sableux brun pâle, hétérogène et meuble parsemé de poussière de mortier. Remblai de démolition et comblement de l'intérieur du bâtiment 3A100-3D100. (Lot 3D3)

4 Mortier pulvérisé beige jaunâtre mélangé à du charbon de bois, hétérogène et dense en surface. Contient de nombreux fragments de crépis posés à plat à la surface du lot 3D4. Niveau d'occupation intérieur. Construction.

5 Limon légèrement sableux organique brun à brun foncé, assez homogène, contenant des nodules de charbon de bois et de mortier, des particules de chaux, quelques éclats de pierres (dolomie) et des artefacts du 19e siècle en général. Sols d'occupation extérieur contemporain au bâtiment 3A100-3D100. (Lot 3A4)

6 Sable organique brun pâle variant au brun foncé par endroit, assez compact et homogène. Sols extérieurs, antérieures à la construction du bâtiment 3A100-3D100. Sols tronqués par la tranchée de construction du bâtiment 3A100-3D100. (Lot 3A5)

7 Mélange de mortier sableux beige jaunâtre et de pierres dolomie fracturées. Repose le long de la base des parements de 3A100. Associé à la construction du bâtiment 3A100-3D100. (Lot 3A6)

Maçonnnerie de pierres

Roc

Limite de profil

Fouilles publiques 2023 - Site BiGb-6
Municipalité de Pontiac

Croquis stratigraphique de la paroi sud
des sous-opérations 3A et 3D
Coupe C1

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 5.13 : Croquis stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations 3A et 3D. Coupe C1. Cartographie : Archéo-CAD

La sous-opération 3F, couvrant des dimensions de 2 mètres de côté, a permis de dégager les vestiges 3F100 et 3F101 (figures 5.14 et 5.15), lesquels présentaient le même appareil de maçonnerie que les vestiges 3A100-3D100 et le même type de mortier de chaux. Cependant, ces deux vestiges comportaient à leur sommet des traces d'empreintes de mortier figé issues des pièces de bois formant la portion hors-sol des murs du bâtiment (doté de fondations en pierre supportant les murs en bois rond). La surface de la végétation autour de la sous-opération reposait entre 29,48 et 29,62 m NMM d'altitude. L'entièreté des sols accumulés au-dessus du roc n'a pu être fouillée lors de l'intervention. L'humus de surface (lot 3F1) et une partie du remblai de démolition du bâtiment (lot 3F2) ont été retirés, permettant le dégagement partiel des vestiges 3F100 et 3F101. Les résidus de démolition du bâtiment étaient composés principalement de poussières de mortier entremêlées de pierres fracturées et de petits morceaux de charbon de bois. Le sommet des pierres des structures a été relevé à une altitude moyenne de 29,52 m NMM. L'appareil de maçonnerie de ces deux vestiges est imbriqué pour former le coin nord-ouest du même bâtiment associé aux vestiges 3A100-3D100-3G100. Le segment du mur 3F100 est orienté dans la trajectoire du vestige 3D100, formant la projection du mur nord de ce bâtiment aux dimensions somme toute imposantes. La distance entre les coins nord-est et nord-ouest indique une longueur avoisinant les 9,60 mètres pour le mur nord.

Figure 5.14 : Sous-opération 3F avec les vestiges 3F100 et 3F101 en cours de dégagement. Base 3F1 et 3F2 en cours. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-79

Figure 5.15 : Détail du sommet des vestiges 3F100 et 3F101. Vue vers l'ouest - BiGb-6-2023-N2-83

La fouille des lots 3F1 et 3F2, correspondant aux dépôts associés à l'abandon et à la démolition du bâtiment, a permis de récolter une importante quantité d'artefacts à fonction domestique formant un assemblage assez homogène de la première moitié du 19e siècle. On y compte notamment des pipes à tabac, des contenants et de la vaisselle pour la consommation et le service des aliments en terre cuite fine blanche, en terre cuite commune, en porcelaine et possiblement en grès. Certains tessons de la collection portent des motifs floraux imprimés bleus et d'autres d'inspiration de paysages chinois. Notons encore une fois la présence d'altérations par la chaleur

sur plusieurs artefacts, renforçant l'hypothèse d'un incendie, tant sur les fragments de céramique que sur les multiples morceaux de verre à vitre et à bouteille. Un gobelet en verre incolore au plomb, des épingles à tête enroulée, des clous découpés et forgés dont des clous de finition, de nombreuses bouteilles à boisson en verre transparent vert foncé, des pièces de tôle, des restes osseux alimentaires et des résidus de construction (crépi, charbon de bois, mortier et éclats de pierre de taille) complètent l'assemblage. C'est dans le lot 3F2 que nous avons également retrouvé un manche d'ustensile avec une applique en os, un manche d'outil et un bouton en métal blanc et métal cuivreux portant une inscription moulée EXTRA RICH / QUATLITY d'un côté et un décor moulé en relief représentant un chien au verso (illustré à la figure 5.8). Ce dernier provient d'un habit pour la chasse sportive dont la marque apparait lors de la première moitié du 19e siècle (Luscomb, 2006 : 163-186-187).

La collection de culture matérielle issue des sous-opérations 3A, 3D et 3F est compatible avec les assemblages récoltés par Lueger et Salaün lors des premières recherches sur le site au tournant des années 1970-1980. Elle témoigne de l'occupation du poste de traite par la Compagnie de la Baie d'Hudson (initialement la Compagnie du Nord-Ouest avant la fusion des deux compagnies) au cours de la première moitié du 19e siècle. Les imposantes dimensions du bâtiment expertisé permettraient de l'associer à l'un des bâtiments érigés vers 1800-1801 suivant l'achat du poste de traite par la Compagnie du Nord-Ouest[11], ou à l'un des bâtiments construits quelques années plus tard vers 1828. Ces installations, incluant la maison principale, la grange-écurie et le magasin-entrepôt, ont probablement été en activités jusqu'à la fermeture du poste en 1837. La distance entre les coins nord-est et nord-ouest indique une longueur avoisinant les 9,60 mètres pour le mur nord (entre 29 et 30 pieds), ce qui pourrait vraisemblablement concorder avec l'un des bâtiments représentés sur le plan décrivant les bâtiments que la Compagnie du Nord-Ouest fait ériger au tout début du 19e siècle (figure 4.3). On y détaille ces trois nouveaux bâtiments que la « *Old North West Company erected upon de clearing made & sold by Joseph Mondion and are distant from the above one Acre* ». On y décrit entre autres une «*House of squarred timber and covered with boards having one chimney 26 feet by 21 ½. Was not sufficiently completed to be occupied on the 15th of October last* » et « *Barn and stables of round cedar logs and covered with shingles 61½ feet by 28½ without* ». Selon les informations consignées dans les archives et actes notariés, les toutes premières constructions répertoriées en Outaouais aux 18e et 19e siècles sont des maisons et bâtiments de type pièce sur pièce (en bois), dont les fondations étaient conçues de pierres locales ou tout simplement sans fondation enfouie en sous-œuvre.

5.2 L'aménagement du poste de traite par Joseph Mondion

Les sous-opérations 3C et 3E ont été ouvertes sur 1 mètre carré chacune, en contrebas du petit button que forme l'ensemble des vestiges retrouvés dans les sous-opérations 3A et 3D. La

11 En 1821, la Compagnie du Nord-Ouest fusionne avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) et le poste de traite sera désormais connu sous le nom de Chats House.

surface gazonnée adjacente à 3C et 3E reposait entre 29,52 m et 29,61 m NMM d'altitude. Ces sous-opérations ont été fouillées jusqu'à la surface du roc, soit généralement autour de 0,45 m de profondeur. Leur expertise a permis de mettre au jour le vestige 3C100-3E100 ainsi qu'une séquence stratigraphique marquée par une faible accumulation de sols anthropiques au-dessus du roc.

Figure 5.16 : Paroi est des sous-opérations 3C et 3E avec le vestige 3C100-3E100. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-65

Figure 5.17 : Sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100 au terme de la fouille. Vue vers l'est - BiGb-6-2023-N2-71

Le vestige 3C100-3E100, conçu de pierres de dolomie ébauchées et orienté dans l'axe nord-sud, présentait une seule assise résiduelle liée d'un mortier sableux blanchâtre à base de chaux (figures 5.16 et 5.17). Le sommet des pierres du vestige reposait entre 29,36 et 29,44 m NMM d'altitude, pour une hauteur maximale résiduelle d'environ 0,20 m. Sa trajectoire se poursuivait au-delà des parois sud et nord et sa largeur moyenne était de 0,60 m. L'absence de quelques pierres formant à l'origine l'un de ses parements fait état d'une perturbation (le cours ouest du vestige est manquant dans la sous-opération 3E et sa largeur était réduite à 0,18 m). Très peu de mortier a été observé au sein de la maçonnerie. Toutefois, certaines pierres comportaient à leur sommet du mortier figé avec des traces d'empreinte issues des pièces de bois formant la portion hors-sol des murs. La base d'appui du vestige n'était pas déposée sur le roc, mais sur des sols d'occupation antérieurs à l'aménagement de la maçonnerie.

Le profil stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 3E, présenté à la figure 5.18 (BiGb-6 coupe C2) indique la faible profondeur à laquelle repose le sommet du vestige 3C100-3E100 et démontre l'accumulation des dépôts archéologiques postérieurs à l'abandon du bâtiment (identifiés par les couches C2-1 et 2). Le relevé stratigraphique illustre également la présence de sols d'occupation contemporains au bâtiment, ainsi que des sols occupés avant son aménagement sur les lieux (couche C2-3). Ces sols anthropiques plus anciens reposent directement au-dessus du roc.

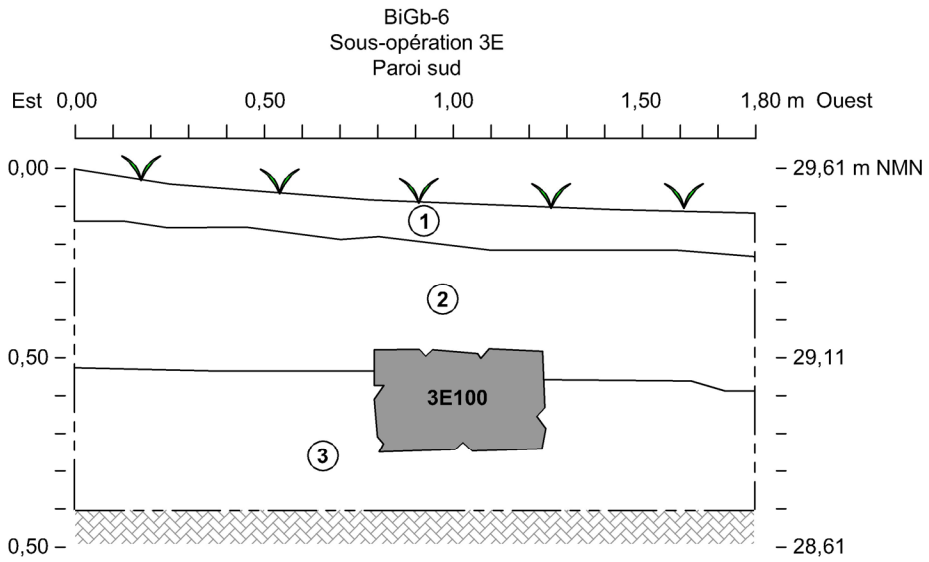

Légende

1 Surface de végétation actuelle d'herbes en friche. Terreau organique de surface composé d'un sable limoneux brun foncé, meuble et homogène, contenant des artefacts dispersés dans la matrice. (Lot 3E1)

2 Limon légèrement sableux brun à brun foncé, assez homogène, friable, contenant de nombreux artefacts fragmentés et des inclusions de particules de chaux de charbon de bois et de mortier ainsi que quelques rares nodules de brique. Sols d'occupation postérieurs à l'occupation du bâtiment formé par 3C100-3E100; cour extérieure, zone piétinée et zone de rejets contemporaine liée au bâtiment 3A100-3D100. (Lot 3E2)

3 Limon légèrement sableux organique, brun à brun foncé, homogène et peu compact, contenant de nombreux artefacts fragmentés et des inclusions de particules de brique, de mortier, de chaux et de charbon de bois ainsi que quelques fragments et éclats de pierres (dolomie) provenant de l'appareil du vestige 3E100-3C100. Sols d'occupation contemporains au bâtiment 3C100-3E100 pour les 10 premiers cm. Les 10 derniers cm correspondent à des sols d'occupation antérieurs à la construction du bâtiment 3C100-3E100 ayant servit de lit de pose/ base d'appui pour ériger la maçonnerie. (Lot 3E3)

Maçonnnerie de pierres

Roc

Limite de profil

Fouilles publiques 2023 - Site BiGb-6
Municipalité de Pontiac

Croquis stratigraphique de la paroi sud
de la sous-opération 3E
Coupe C2

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 5.18 : Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 3E. Coupe C2. Cartographie : Archéo-CAD

À l'amorce de la fouille des sous-opérations 3C et 3E, des artefacts très fragmentés ont été prélevés dans le couvert végétal de surface avec l'humus (lots 3C1 et 3E1 ; coupe C2-1) et dans une couche d'occupation sous-jacente (lots 3C2 et 3E2 ; coupe C2-2). Celle-ci était composée d'un limon légèrement sableux brun foncé, homogène et friable, parsemé d'inclusions de particules de chaux, de charbon de bois et de mortier. De rares nodules de brique orangée ont également été observés. La fouille de cette couche d'occupation, d'une épaisseur d'environ 0,20 m, a permis de récolter une grande quantité d'artefacts et d'écofacts formant un assemblage domestique de la première moitié du 19e siècle assez homogène et bien représentatif des tâches quotidiennes ayant cours durant cette époque à l'aube des premiers établissements permanents dans cette région de l'Outaouais. La collection recèle notamment deux appliques de manche d'ustensile en os, un bouton en nacre, beaucoup de morceaux de vitre et de contenants/bouteilles en verre, des fragments de tuyaux et de fourneaux de pipes, plusieurs clous forgés et découpés de diverses tailles, des résidus osseux de petits mammifères (quelques-uns portent des traces de boucherie) et de poissons, ainsi qu'un bon nombre de céramiques utilisées pour le service et la consommation alimentaire en terre cuite fine blanche (certains arborent des décors imprimés de différentes couleurs), en terre cuite fine vernissée (possiblement *pearlware*), en terre cuite fine jaune, en porcelaine fine de type *Bone China* (début de la production à la fin du 18e siècle) et quelques tessons de divers contenants en terre cuite commune avec une glaçure incolore.

En se basant sur le constat que les artefacts des lots 3C2 et 3E2 semblent avoir subi une fragmentation par piétinement et aussi sur la datation très homogène de l'assemblage, la couche archéologique a été interprétée comme étant située dans une zone de rejets près d'une aire de circulation à l'intérieur du poste de traite durant l'occupation par la Compagnie du Nord-Ouest. Les objets retrouvés dans cette couche sont contemporains à l'occupation du bâtiment formé par les vestiges 3A100-3D100-3F100-3F101 et 3G100. Cette couche d'occupation/aire de circulation comporte également quelques rares traces liées à l'occupation subséquente plus ponctuelle du terrain dans la seconde moitié du 19e siècle, comme l'indique la présence de terre cuite fine jaune sous la base de l'humus (produite à partir des années 1850).

Une seconde couche d'occupation (lots 3C3 et 3E3 ; couche C2-3) a été retrouvée à environ 0,25 m de profondeur (29,15 m NMM), de chaque côté du vestige 3C100-3E100. Sa position stratigraphique indique qu'elle est contemporaine à l'utilisation du bâtiment formé par ce vestige dans sa portion supérieure, alors que sa portion inférieure (vers la base) est antérieure à sa construction. Comme il a été observé contre les parements des vestiges dans les sous-opérations 3A et 3D, les sols reposants directement au-dessus du roc comportaient des traces d'occupations eurocanadiennes qui étaient déjà sur place avant l'aménagement des bâtiments formés par les vestiges mis au jour. La première assise du vestige 3C100-3E100 prend d'ailleurs appui dans des sols d'occupation plus anciens, composés d'un limon organique légèrement sableux brun foncé, assez homogène et peu compact avec des fragments de dolomie. La matrice était parsemée de petits résidus de construction et d'inclusions fragmentées de particules de brique,

de mortier, de chaux et de charbon de bois. Le vestige ne reposait donc pas directement sur le roc en place, mais bien sur une couche d'occupation plus ancienne, contenant de rares artefacts pouvant témoigner des débuts de l'occupation historique du terrain à la fin du 18e siècle avant l'arrivée de la Compagnie du Nord-Ouest, soit durant l'occupation du poste de traite sur la pointe indienne par la famille de Joseph Mondion. La fouille des lots 3C3 et 3E3 a permis de récolter de nombreux artefacts et écofacts de nature domestique, dont la datation correspond essentiellement au premier quart du 19e siècle. On note dans l'assemblage des clous découpés et des clous forgés, une agrafe en métal cuivreux, des boucles de sangle, un fer de marteau, des épingles à tête enroulée et deux boutons en os, une lame de couteau et un manche d'ustensile, des contenants en verre incolore au plomb, des fragments de pipes à fumer, beaucoup de verre à bouteille de grosseurs et couleurs variées, de multiples morceaux de verre à vitre et divers restes alimentaires composés d'ossements d'oiseaux, de poissons et de mammifères (os frais et os blanchis). L'essentiel des types céramiques retrouvés se compose de terre cuite commune et de terre cuite fine blanche, dont de nombreux tessons présentent des décors floraux et des motifs d'inspiration chinoise (type *Willow,* motif produit de 1810 à 1840). Quelques pièces en porcelaine complètent l'assemblage céramique, ainsi qu'un tesson d'un contenant en *pearlware*. Enfin, mentionnons la découverte d'une petite perle de traite en verre transparent bleu foncé avec six facettes en losange, dont les surfaces portent de très fines stries parallèles sur le sens de la longueur et semblent polies (voir figure 5.5).

La largeur plus modeste du mur 3C100-3E100 ainsi que les dimensions plus petites des pierres qui le composent laissent croire qu'il pourrait appartenir à la première génération de bâtiments érigés dans l'aménagement du poste de traite. Sa datation peut être estimée à partir des objets récoltés dans les sols archéologiques liés à son occupation, lesquels réfèrent au tournant des 18e et 19e siècles, mais davantage au premier quart du 19e siècle. Le bâtiment représenté par le vestige 3C100-3E100 pourrait ainsi faire partie de ceux construits par Joseph Mondion, ou de ceux érigés au tout début du 19e siècle par la Compagnie du Nord-Ouest, lorsque cette dernière achète le terrain auprès de la société montréalaise *Forsyth, Richardson & Co*. La trajectoire du vestige se poursuit vers le nord et vers le sud, au-delà des parois exposées. N'ayant pas sa longueur complète, il demeure impossible à l'heure actuelle de vérifier s'il peut concorder avec l'un des bâtiments illustrés sur le plan de 1800, ou s'il s'agit d'un bâtiment antérieur déjà en place avant l'arrivée de la compagnie. De plus, la fourchette temporelle est relativement mince entre les premières constructions rudimentaires de Joseph Mondion à la Pointe Indienne vers 1790, l'achat de la propriété par la Compagnie du Nord-Ouest en 1800 et la fin des activités économiques du poste de traite à sa fermeture en 1837. En tenant compte que très peu d'artefacts diagnostiques peuvent indiquer une datation précise sur certaines couches archéologiques (par des marques de commerçants et de fabricants sur certains objets par exemple, à l'aide de pièces de monnaie ou de décors particuliers sur des pièces céramiques), il s'avère difficile d'associer avec certitude la construction du bâtiment à Joseph Mondion ou à la Compagnie du Nord-Ouest / Compagnie

de la Baie d'Hudson. Il apparait toutefois évident, par les différences de l'appareil de la maçonnerie des vestiges, qu'il s'agit de deux générations distinctes de construction.

Enfin, les traces d'un troisième bâtiment ont été observées dans la sous-opération 3B, mais le dégagement partiel de la maçonnerie très déstructurée (vestige 3B100) n'a livré que peu d'indices matériels. L'assemblage des lots 3B1 et 3B2 ne compte qu'un morceau d'assiette en terre cuite fine blanche arborant un motif de style chinois (type *Willow*), un clou forgé, un petit os et une écaille de poisson, ainsi que 5 morceaux de verre à vitre altérés par la chaleur. De plus amples recherches seront nécessaires pour déterminer sa fonction et son association avec les autres vestiges à l'intérieur du poste.

La collection de culture matérielle issue des sous-opérations fouillées en 2023 est donc compatible avec les assemblages récoltés par Lueger et Salaün lors des premières interventions sur le site du poste de traite en 1979 et 1983. Elle témoigne de la présence et des efforts de Joseph Mondion et de l'occupation subséquente de la Compagnie du Nord-Ouest au cours de la première moitié du 19e siècle.

À l'aide des références spatiales inscrites sur les plans de base et dans les carnets d'arpentage de Lueger et Salaün, nous avons tenté de superposer la localisation des deux interventions antérieures sur le site avec la position des aires de fouille expertisées en 2023. Le résultat de l'exercice, illustré à la figure 5.19, présente une vue complète des différents bâtiments formés par tous les vestiges mis au jour sur le site. La superposition des travaux archéologiques réalisés sur les lieux permet ainsi d'apprécier l'ensemble du potentiel résiduel de recherche associé au site BiGb-6 du poste de traite de la Pointe Indienne.

Le potentiel archéologique attesté sur le site laisse donc présager positivement l'étendue des sols d'occupation et l'excellente préservation de ces derniers. Les dépôts anthropiques accumulés en périphérie des bâtiments, ainsi que les sols archéologiques sous-jacents, étaient demeurés intacts depuis l'abandon des lieux par les anciens occupants. Les nouveaux vestiges mis au jour viennent ainsi confirmer la présence de ce premier établissement eurocanadien permanent aménagé vers la fin du 18e siècle à la Pointe Indienne. L'expertise récente du site aura ainsi permis de dévoiler le riche patrimoine enfoui associé à l'ancien *Chats House* opéré pendant une trentaine d'années par la Compagnie du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson.

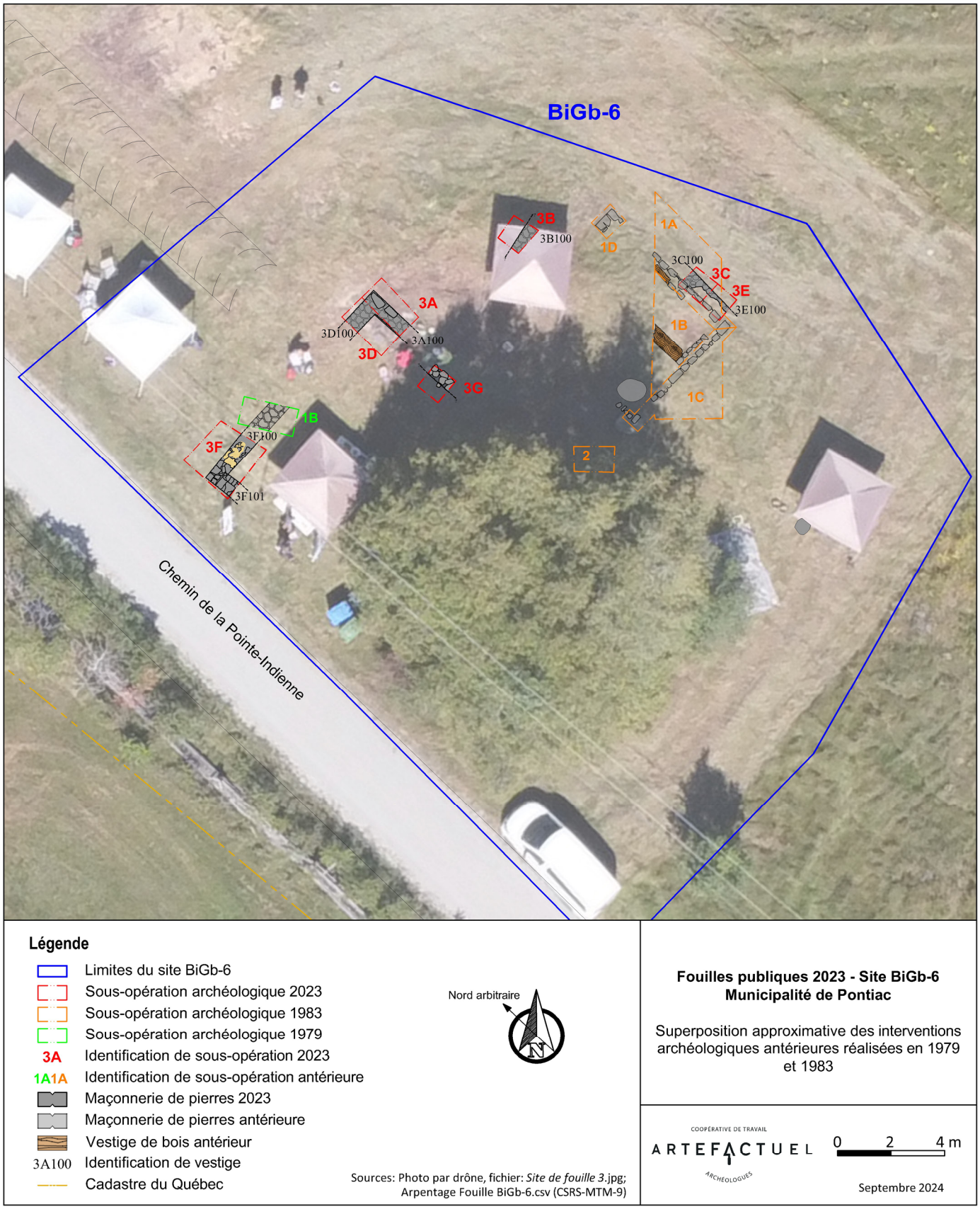

Figure 5.19 : Superposition approximative des interventions archéologiques antérieures réalisées en 1979 et 1983.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les fouilles réalisées avec la communauté de Pontiac en Outaouais sur le site BiGb-6 de l'ancien poste de traite de la Pointe Indienne se sont déroulées pendant six jours au mois de septembre 2023 et au total, près d'une centaine de participants et plus de quarante élèves de groupes scolaires ont répondu avec enthousiasme à l'activité. Les recherches avec le public ont mené à la découverte de sols d'occupation et de nouveaux vestiges de fondation sur le site, confirmant ainsi le potentiel archéologique résiduel associé à l'ancien poste de traite de Joseph Mondion. L'ensemble du tissu archéologique expertisé s'est avéré d'une grande richesse et se caractérise également par un bon état de préservation. Les sols d'occupation, demeurés intègres, reposaient en contexte avec les vestiges de fondation. Six segments de vestiges maçonnés en pierre de dolomie ont été dégagés et documentés. Ces derniers témoignent de deux bâtiments distincts (possiblement trois) érigés sur le poste et de nombreux témoins matériels issus du tournant des 18^{e} et 19^{e} siècles ont été retrouvés dans les sols archéologiques adjacents à chacun des segments de maçonnerie.

Le site BiGb-6 de l'ancien poste de traite possède un immense potentiel de recherche et nous recommandons la poursuite de son expertise par le biais d'activités de fouilles archéologiques publiques supplémentaires. Le site recèle visiblement une quantité incroyable de données scientifiques auxquelles des analyses spécialisées multidisciplinaires (archéobotanique, zooarchéologie, étude sur la culture matérielle) et une numérisation 3D de l'ensemble des vestiges pourraient considérablement venir bonifier les informations acquises lors de nos recherches effectuées avec la communauté. La poursuite des fouilles permettrait certainement de mieux comprendre les activités commerciales et domestiques ayant gravité autour du poste de traite, de même que les différentes facettes de la vie de ses anciens occupants à une époque précédent le développement du premier village de Pontiac. Des recherches supplémentaires à l'emplacement du site BiGb-6 permettraient également d'acquérir plus de données dans le but de confirmer l'association de la fonctionnalité de certains bâtiments cités dans les documents historiques avec les vestiges mis au jour sur le site.

De par sa richesse patrimoniale et pour l'histoire qu'il peut encore partager, ce site devrait bénéficier d'une mise en valeur et d'une protection physique en favorisant l'intégration des données archéologiques récemment acquises à l'installation d'un panneau d'interprétation sur les lieux. Les résidents de la Pointe pourraient être approchés afin d'obtenir leur collaboration pour qu'ils puissent se porter gardiens des lieux. Le but est de conserver le site le plus intègre possible et de le protéger de toute perturbation potentielle en vue de pouvoir réaliser d'éventuelles fouilles complémentaires avec le public.

De plus, en intégrant les ressources archéologiques et la culture matérielle à une vitrine au nouveau centre communautaire de Quyon, la population serait davantage sensibilisée sur l'importance de son patrimoine et préserverait ainsi la mémoire de cet ancien poste de traite en

partageant son histoire auprès des citoyens. L'aspect particulier de cette intervention réside sans contredit dans sa dimension publique. Les participants et les visiteurs accueillis sur le site pendant les six journées consacrées à l'activité ont pu réaliser plusieurs tâches rattachées à l'archéologie. Rappelons que le site BiGb-6 avait été sélectionné au préalable sur la base de son potentiel résiduel et de la forte concentration d'artefacts découverts lors des deux interventions précédentes.

Une brève introduction portant sur l'historique et le potentiel archéologique du site était d'abord effectuée par les archéologues auprès des participants. Cette introduction était suivie d'une démonstration des méthodes de fouille et du déroulement des différentes stations d'activités. Sous la supervision des deux archéologues, les gens s'affairaient à la fouille de sondages et au tamisage des sols expertisés. Certaines personnes démontrant un fort intérêt ont même participé à l'implantation de sondages et à leur enregistrement. Par la suite, les gens étaient invités à procéder aux tâches de laboratoire, c'est-à-dire au nettoyage des artefacts, à leur tri et à leur identification. Une autre station était animée par une historienne de la région qui présentait la trame évolutive de l'occupation de la Pointe Indienne, par le biais d'une visite agrémentée de cartes et d'iconographies anciennes.

Plusieurs participants et résidents ont d'ailleurs profité de l'occasion pour partager des découvertes qu'ils ont réalisées sur leur terrain ou encore en se promenant sur les berges de la rivière des Outaouais. Ces nombreuses découvertes fortuites viennent également témoigner de la considérable richesse du patrimoine autochtone et historique du secteur de la Pointe Indienne et de la Baie de Pontiac. Certains résidents ont aussi fait mention de fréquentes intrusions depuis les dernières années de personnes pratiquant des fouilles au détecteur de métal sur le site. Quelques petites dépressions observées dans le sol étaient probablement le reflet de pillages et de visites illicites. Nous avons profité de l'occasion pour sensibiliser les résidents à la fragilité des ressources patrimoniales enfouies et à l'importance de ne pas mélanger les couches archéologiques et leur contexte. Finalement, nous avons insisté sur la nécessité de préserver les artefacts dans leurs contextes archéologiques en place afin de préserver toutes les informations qu'ils contiennent. En vue d'une poursuite éventuelle des fouilles archéologiques visant à compléter les connaissances actuelles acquises, il est donc primordial d'assurer la préservation du site.

10095

7. MÉDIAGRAPHIE

7.1 Ouvrages consultés

Artefactuel

2023 *Constat du potentiel archéologique et fouille publique avec la communauté – Projet Archéo-Pontiac –* Les Amis du Sault-des-Chats, 69 p.

Benmouyal, José

1971 *Reconnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau*. Hull, Ministère des Affaires culturelles, 18 p.

Bergeron Gagnon inc.

2009 *MRC de Pontiac. Inventaire du patrimoine bâti, CLD de Pontiac, février 2009*, 120 p.

2008 *Gatineau. Inventaire et classement du patrimoine bâti. Rapport synthèse - Phase 1*, Ville de Gatineau, novembre 2008, 265 p.

Blanchette, Roger

2009 *L'Outaouais : histoire en bref*, Collection Les régions du Québec, Les presses de l'Université Laval, 180 p.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine & Jacques Cinq-Mars (sous la direction de)

2003 *Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, 364 p.

Clermont, Norman & Claude Chapdelaine

1998 *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, 160 p.

Desrosiers, Pierre

2005 *Archéologie en Outaouais*. Visites et rencontres avec des intervenants régionaux en compagnie de madame Christine Daoust, agente en patrimoine de la Direction de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications, MCCQ, 14 p.

Gauvin, Robert

1995 *Guide des céramiques. Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec*. Patrimoine canadien. Parcs Canada.

Graham, S. & A. Bradley

2003 *Annual Report on work carried out by Dr. Shawn Graham and Miss Andrea Bradley MIFA* at the Bristol Post Office and the Armstrong Brickyards, MCCQ, 8 p.

Graham, Shawn & Gord Graham

2005 « Settlement History and Archaeology along the North Shore of the Ottawa River, Pontiac County, Quebec », dans Ottawa River Heritage Designation Committee, *A Background Study for Nomination of the Ottawa river Under the Canadian Heritage Rivers system / Une étude de base pour la mise en candidature de la rivière des Outaouais au Réseau des rivières du patrimoine canadien*, Ottawa River Community Heritage, p. 224-227. En ligne : https://ottawariver.org/pdf/33-ch5-5.pdf

Hodgins, Peter T.

1961 *Notes sur le site BjGc-1*, Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 2 p.

Kidd, Kenneth E. et Martha Ann KIDD,

1972 « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain. » *Lieux historiques canadiens*. Cahiers d'archéologie et d'histoire no.1. p.47-92

King, Charles

1976 *Correspondance sur le site BiGb-2*, Ministère des Affaires Culturelles.

Laliberté, Marcel

1991 *Notes sur le Site BiGb-1 à Quyon*, Hull, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.

1994 *Évaluation préliminaire du site BiGb-1 à Quyon, comté de Pontiac, site archéologique potentiel de la période du Paléoindien ancien*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1994, 8 p.

2006a *Inventaire archéologique au lac Mousseau, Parc de la Gatineau*, Commission de la Capital Nationale, 12 p.

2006b *Inventaire archéologique au lac Harrington, Parc de la Gatine*au, 2006, Commission de la Capital Nationale, 8 p. et annexes.

2008a *Évaluation archéologique 2008. Site de la résidence d'été du Premier Ministre au lac Harrington - Parc de la Gatineau*, Gendarmerie Royale du Canada, 35 p.

2008b *Évaluation archéologique. Projet de réhabilitation du ruisseau de la plage Smith au lac Philippe - Parc de la Gatineau*, Commission de la Capital Nationale, Gatineau, 24 p.

2009 *Surveillance archéologique sur le site BjFx-1, lac Harrington, Parc de la Gatineau*, Gendarmerie Royale du Canada, 13 p.

Lambert, Maude-Emmanuelle

2013 *Le Sault-des-Chats, un trésor caché du Pontiac. Une étude historique*, 101 p.

Lambert, Maude-Emmanuelle & McBane, Michael

2020 « Le Sault-des-Chats en Outaouais : les traces d'un patrimoine culturel du mouvement et sa mise en valeur ». *Histoire Québec*, 25(4), 21–24.

Lapointe, Pierre Louis

2015 *L'homme et la forêt, l'exemple de l'Outaouais*, Les Éditions GID, 431 p.

Lorrain, Linda

1978 *Les forts de l'Outaouais*. Rapport soumis au Ministère des Affaires Culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie.

Lueger, Richard

1979 *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord*, Ministère des Affaires culturelles, 159 p.

Luscomb, Sally C.

2006 (1967) *The Collector's Encyclopedia of Buttons*. Revised 6th Edition. Schiffer Publishing Ltd, USA

Marois, Roger

1982 *Rapport des fouilles archéologiques effectuées dans un soi-disant monticule funéraire à Quyon, été 1982*. Commission archéologique du Canada, Musée national de l'Homme, 24 p.

Marsh, Judith

1979 *Correspondance, site BjGb-2*, Ministère des Affaires Culturelles, n.p.

Mitchell, Barry

1984 *Rapport d'une étude archéologique accomplie sous permis de recherche archéologique no 83-MIT-1*, Manuscrit, Hull, Ministère des Affaires culturelles.

Morrison, James

2006 *L'histoire des Algonquins dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais*, Algonquin History in the Ottawa River Watershed. Draft for discussion only - Revised 28 November, 2005. 45 p.

Morrison, James & Sicani Research & Advisory Services

2005 « L'histoire des Algonquins sur la rivière des Outaouais », dans Ottawa River Heritage Designation Committee, *A Background Study for Nomination of the Ottawa river Under the Canadian Heritage Rivers system / Une étude de base pour la mise en candidature de la rivière des Outaouais au Réseau des rivières du patrimoine canadien*, Ottawa River Community Heritage, p. 17-34. En ligne : http://ottawariver.org/pdf/05-ch2-3-f.pdf

Nadon, Pierre

1982 *Reconnaissance archéologique du village de Pontiac*, Les Recherches Arkhis, Rapport remis à la Commission du la Capitale Nationale, 49 p.

1980 R*econnaissance archéologique du village de Pontiac*, *1980*, Les Recherches Arkhis, Rapport remis au Service du Patrimoine, 21 p.

Ottawa River Designation Committee

2005 *A Background Study for Nomination of the Ottawa river Under the Canadian Heritage Rivers system / Une étude de base pour la mise en candidature de la rivière des Outaouais au Réseau des rivières du patrimoine canadien*, Ottawa River Community Heritage, 303 p.
En ligne : https://ottawariver.org/pdf/0-ORHDC.pdf

Patrimoine Experts

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Outaouais*, Ministère des Transports du Québec, 100 p.

Pilon, Jean-Luc

2023 *Le site archéologique de la ferme James Lusk, Luskville, Québec*, Manuscrit 5763 déposé aux Archives du Musée canadien de l'histoire, Gatineau, Québec, 11 p.

2005 *Nos chercheurs de trésors : l'histoire ancienne et son étude en Outaouais*. Histoire Québec, 11(2), 23–28. https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2005-v11-n2-hq1059456/11107ac/

Richard, Pierre J.H.

2018 Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. En ligne : https://recherches-autochtones.org/site/LGT__hr_2018.pdf

2003 « Histoire postglaciaire de la végétation et du milieu en Outaouais. Le point et les pistes de recherche ». *In* Clermont *et al.* (dir.), *Île aux Allumettes, L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec, vol. 30, p.

Richardson, J.

1940 *An Early Settler on the Ottawa*. Reprint from The Canadian Historical Review, The Public Archives of Canada, Ottawa, p. 177-179.

Roy, Christian

2009 *Le patrimoine archéologique des postes de traite du Québec*, Direction du patrimoine et de la muséologie. Participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 85 p.

Salaün, Jean-Paul

1983 *Le poste des Chats ou site de Mondion dans la vallée de l'Outaouais,* Les Recherches Arkhis, Ministère des Affaires Culturelles, Vol. 1 et Vol.2.

Steinhauer, Curtis

s.d. « Dominion Cartridge Company » www.cartridge-corner.com. Consulté le 19-06-2024 au https://cartridge-corner.com/shotgun2.htm

Swayze, Ken

1999 *A stage 1 archaeological assessment of Ontario Hydro circuit P33C from Chats Falls, W. Carleton (Fitzroy) TWP, R.M. O-C., to the Ottawa river crossing, canton d'Onslow, municipalité de Pontiac, Québec*, Ontario Hydro Services Company, 27 p.

Tremblay, Roland

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Éditions de l'homme, Montréal.

Trigger, Bruce

1992 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs.* Français et Amérindiens en Amérique du Nord. Louiseville, éditions Boréal compact.

Vaillancourt, J., G. Prichonnet et M. Lamothe

2008 Études stratigraphique et sédimentologique de sites archéologiques du parc du Lac Leamy (Gatineau). De l'Archaïque à aujourd'hui, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 38, no 1, p. 79-84.

Viau, Roland

2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

7.2 Plans anciens et iconographies

Plan de 1800 décrivant les bâtiments construits sur la pointe par Joseph Mondion et par la Compagnie du Nord-Ouest. *Plan of Joseph Mondions Improvements and of the Island of the Portage des Chats*. GAGQ, PL3410

Plan des six premiers rangs du canton d'Onslaow, 1803, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PO.1A

Plan *Township of Onslow*, William McDonald, 18XX, BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PO.1.

Township of Onslow, William McDonald, 18XX, BAnQ, E21,S555, SS1, SSS1, PO.1

Plan des cantons d'Eardley, Hull et Templeton, 1836. BAC,4159151

Glissoire sur la rivière des Outaouais, rapides des Chats, 1840, BAC, 2895628

Représentations de la Pointe Indienne et du monticule du cimetière autochtone (BiGb-3) en 1800 et 1853 (Indian Burying place). 1800, GAGQ, PL3410 ; 1845, Copie fournie par M.-E. Lambert

Plan de 1845 montrant le chantier de Wright et un glissoir construit aux chutes des Chats. Des bâtiments et un quai sont toujours illustrés sur la pointe Mondion (*Chats House*), bien que le poste de traite ne soit plus en service officiellement. Copie fournie par M.-E. Lambert

Carte de 1853 localisant un ancien portage (*Formerly Old Indian Portage*) utilisé pendant la période historique ancienne et probablement depuis la préhistoire. *Map of the Chats Rapids, Ottawa River*, J. J. Rooney, 1853, BAnQ, P154, S2, P1

Carte de 1853 illustrant les installations de John Egan et Ruggles Wright, ainsi que le chemin de fer à traction chevaline et l'emplacement prévu pour le village Pontiac. *Map of the Chats Rapids, Ottawa River*, J. J. Rooney, 1853, BAnQ, P154, S2, P1

Le village de Pontiac ou Pontiacville, William Augustus Austin, 1855, BAC, 1983-46-7

Illustration de plusieurs aménagements sur le site du moulin de JohnEgan en 1859, *Ottawa Ship Canal Survey*, 1859, BAnQ, E21, S555, SS1. SSS10, P9.2

Plan du village de Pontiac, vers 1860. Plan apparaissant dans S. Wyman MacKenchnie, « What Men They Were », Pontiac Printshop Ltd. Shawville, Québec, 1975, p. 102. Tiré de Nadon 1982

Photo prise entre 1860 et 1871 montrant le bateau à vapeur Ann Sisson, le quai du chemin de fer *Union Railway* et les imposants bâtiments.
Source : https://britanniaottawa.wordpress.com/2017/01/22/where-is-theann-sisson/

Plan du village de Quyon, 1861. BAnQ, E21, S555, SS1, SSS23, PQ.1

Dessin intitulé *The Chats, from Pontiac*, 1882. Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment du village de Pontiac, avec une vue du moulin Egan en arrière-plan. Picturesque Canada, vol. 1, tiré de Histoire Québec, volume 25, no 4

Plan d'assurance incendie de Quyon de 1897, Charles E. Goad, BAnQ, 225112

Glissoir aux chutes des Chats situé à Fitzroy Harbour, en Ontario. 1899, BAC, Mikan no 3372374

Carte Gatineau et Pontiac / Service des arpentages, Ministère des terres et forêts, Service des arpentages, 1927. BAnQ, G3450 s190 C37 11 1927 CAR

Photo aérienne montrant le plan projeté du barrage hydroélectrique de Chats Falls en 1931, BAnQ, E57, S44, SS1, PY-846

Carte topographique de 1939 (Arnprior) montrant le trajet du chemin de fer à traction chevaline, après son abandon, BAnQ, 2685039

Plan de 1952 illustrant le nouvel emplacement du quai à construire (lot en rouge), Marcel Ste-Marie, Département des travaux publics, GAGQ, PL7312 532 2

Carte topographique de 1991, BAnQ, 2682266

Carte topographique de 1993, BAnQ, 2683377

Bassin hydrographique de la rivière des Outaouais.
Source : https://garderivieredesoutaouais.ca/le-bassin-versant-en-bref/

Terrasses riveraines bordant la rivière des Outaouais.
Source : www.mrcpontiac.qc.ca/lieu-historique-riviere-outaouais/

7.3 Sites internet consultés

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque et Archives Canada – BAC
https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra

Bibliothèque numérique en archéologie
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca

Collin Churcher's Railway Pages, The Union Forwarding Company Railway – The First Railway in the Ottawa Valley. The Horse Railway that ran a Royal Train.
https://churcher.crcml.org/Articles/Article2006_10.html

Dictionnaire biographique du Canada
http://www.biographi.ca/fr/bio/egan_john_8F.html
http://www.biographi.ca/fr/bio/aumond_joseph_ignace_10F.html
http://www.biographi.ca/fr/bio/wright_philemon_7F.html

Forêt Ouverte
https://www.foretouverte.gouv.qc.ca

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Histoire forestière de l'Outaouais
http://www.histoireforestiereoutaouais.ca/bienvenue/

La rivière des Outaouais : 400 ans de rencontres
http://reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/samuel-de-champlain/accueil/

Les Amis du Sault-des-Chats / Friends of Chats Falls
https://www.saultdeschats.ca/

Municipalité de Pontiac
https://municipalitepontiac.com/histoire-et-patrimoine/

Musée McCord - Collections
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Portail extranet du ministère de la Sécurité publique - Géo-Portail (MSP - MCC) https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/

Ressources naturelles Canada – L'Atlas du Canada – Toporama
https://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html

Rivière du patrimoine canadien, La rivière des Outaouais – Une étude de base pour la mise en candidature de la rivière des Outaouais au Réseau des rivières du patrimoine canadien, 2005
https://ottawariver.org/html/news/whatsnew_e.html

8. ANNEXES

ANNEXE A : Catalogue des photographies

ANNEXE B : Inventaire des artefacts

ANNEXE A : Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Site BiGb-6 Archéo-Pontiac

Archéologue: Gina Vincelli - Luce L. Archambault

Type de film:

No de film: BiGb-6-2023-N1

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	15 sept. 2023	BiGb-6	N	Vue d'ensemble de la portion nord-ouest de l'aire de protection dégagée.
2	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Vue d'ensemble de la portion sud-est de l'aire de protection dégagée avec l'opération 3.
3	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Vue d'ensemble de la portion sud-est de l'aire de protection dégagée avec l'opération 3.
4	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Portion centrale de l'aire de protection dégagée.
5	15 sept. 2023	BiGb-6	NE	Vue générale, portion nord de l'aire de protection dégagée.
6	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Vue d'ensemble de la portion sud-est de l'aire de protection dégagée avec l'opération 3.
7	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Vue d'ensemble de la portion sud-est de l'aire de protection dégagée avec l'opération 3.
8	15 sept. 2023	BiGb-6	NE	Vue d'ensemble de la portion nord-ouest de l'aire de protection dégagée.
9	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Portion centrale de l'aire de protection dégagée.
10	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue d'ensemble de la portion sud-est de l'aire de protection dégagée avec l'opération 3.
11	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Portion sud-ouest de l'aire de protection dégagée, vue du chemin de la Pointe Indienne.
12	15 sept. 2023	BiGb-6	SE	Vue d'ensemble de l'aire de protection dégagée.
13	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue sur la portion sud de l'aire de protection dégagée.
14	15 sept. 2023	BiGb-6	NE	Vue d'ensemble du chemin de la Pointe Indienne bordant le site à l'ouest.
15	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Portion centrale de l'aire de protection dégagée.
16	15 sept. 2023	BiGb-6	NE	Vue d'ensemble de l'aire de protection dégagée.
17	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue du petit button une fois le débroussaillage terminé. Aire de l'opération 3 pour les fouilles.
18	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue du petit button une fois le débroussaillage terminé. Aire de l'opération 3 pour les fouilles.
19	15 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue du petit button une fois le débroussaillage terminé. Aire de l'opération 3 pour les fouilles.
20	16 sept. 2023	BiGb-6	SE	Accueil des visiteurs et montage du site.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
21	16 sept. 2023	BiGb-6	E	Accueil des visiteurs et montage du site.
22	16 sept. 2023	BiGb-6	E	Implantation des sondages.
23	16 sept. 2023	BiGb-6	N	Implantation de la sous-opération 3A, vue d'ensemble.
24	16 sept. 2023	BiGb-6	E	Montage du site et préparation des aires de fouilles.
25	16 sept. 2023	BiGb-6	E	Vue sur l'équipement et sur l'aire de fouilles.
26	16 sept. 2023	BiGb-6	S	Vue sur la station tamisage.
27	16 sept. 2023	BiGb-6	SE	Montage installé, vue d'ensemble.
28	16 sept. 2023	BiGb-6	SE	Montage installé, vue d'ensemble.
29	16 sept. 2023	BiGb-6	S	Montage installé, vue d'ensemble.
30	16 sept. 2023	BiGb-6	SO	Montage installé et vue d'ensemble de l'opération 3.
31	16 sept. 2023	BiGb-6	SO	Montage installé et vue d'ensemble de l'opération 3
32	16 sept. 2023	BiGb-6	SO	Vue sur la station laboratoire.
33	16 sept. 2023	3A	O	3A1, surface. Pierre affleurante du vestige 3A100.
34	16 sept. 2023	3A	S	3A1, surface. Pierre affleurante du vestige 3A100.
35	16 sept. 2023	3B	S	3B1, surface.
36	16 sept. 2023	3B	E	3B1, surface.
37	16 sept. 2023	3B	NO	Vue sur 3B1.
38	16 sept. 2023	3C	O	Nettoyage de la surface de la sous-opération 3C, surface 3C1.
39	16 sept. 2023	3A	N	Agrandissement de la sous-opération 3A de 1m carré vers le sud.
40	16 sept. 2023	3A	S	Agrandissement de la sous-opération 3A de 1m carré vers le sud.
41	16 sept. 2023	3B	N	3B1 en cours avec vue sur les pierres déstructurées du vestige 3B100.
42	16 sept. 2023	3B	O	3B1 en cours avec vue sur les pierres déstructurées du vestige 3B100.
43	17 sept. 2023	3A	N	Base 3A1 - Surface 3A2 avec le vestige 3A100.
44	17 sept. 2023	3A	O	Base 3A1 - Surface 3A2 avec le vestige 3A100.
45	17 sept. 2023	3A	S	Base 3A1 - Surface 3A2 avec le vestige 3A100.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
46	17 sept. 2023	3A	S	Base 3A1 - Surface 3A2 avec le vestige 3A100.
47	17 sept. 2023	3B	N	Base 3B1 - Surface 3B2 avec le vestige 3B100.
48	17 sept. 2023	3B	E	Base 3B1 - Surface 3B2 avec le vestige 3B100.
49	17 sept. 2023	3B	S	Base 3B1 - Surface 3B2 avec le vestige 3B100.
50	17 sept. 2023	3C	N	3C1 en cours.
51	17 sept. 2023	3C	E	3C1 en cours.
52	17 sept. 2023	3A	N	Base 3A2 - Surface 3A3 et sommet du mur 3A100 avec parement Est dégagés.
53	17 sept. 2023	3A	O	Base 3A2 - Surface 3A3 et sommet du mur 3A100 avec parement Est dégagés.
54	17 sept. 2023	3A	S	Base 3A2 - Surface 3A3 et sommet du mur 3A100 avec parement Est dégagés.
55	17 sept. 2023	3A	E	Base 3A2 - Surface 3A3 et sommet du mur 3A100 avec parement Est dégagés.
56	17 sept. 2023	3D	N	Ouverture de la sous-opération 3D à l'ouest de la sous-opération 3A. Surface 3D1.
57	17 sept. 2023	3D	E	Ouverture de la sous-opération 3D à l'ouest de la sous-opération 3A. Surface 3D1.
58	17 sept. 2023	3D	SE	Ouverture de la sous-opération 3D à l'ouest de la sous-opération 3A. Surface 3D1.
59	17 sept. 2023	3D	S	Ouverture de la sous-opération 3D à l'ouest de la sous-opération 3A. Surface 3D1.
60	17 sept. 2023	3C	N	Base 3C1 - Surface 3C2. Transition arbitraire.
61	17 sept. 2023	3C	O	Base 3C1 - Surface 3C2. Transition arbitraire.
62	17 sept. 2023	3A	N	Base 3A3 - Surface 3A4. Parement Est de 3A100 en cours de dégagement.
63	17 sept. 2023	3A	O	Base 3A3 - Surface 3A4. Parement Est de 3A100 en cours de dégagement.
64	17 sept. 2023	3A	S	Base 3A3 - Surface 3A4. Parement Est de 3A100 en cours de dégagement.
65	17 sept. 2023	3A	O	Base 3A3 - Surface 3A4. Parement Est de 3A100 en cours de dégagement.
66	17 sept. 2023	3A-3D	N	Base 3D1 - Surface 3D2. 3A100 en cours de dégagement.
67	17 sept. 2023	3A-3D	N	Base 3D1 - Surface 3D2. 3A100 en cours de dégagement.
68	17 sept. 2023	3A-3D	O	Base 3D1 - Surface 3D2. 3A100 en cours de dégagement.
69	17 sept. 2023	3A-3D	S	Base 3D1 - Surface 3D2. 3A100 en cours de dégagement.
70	17 sept. 2023	3A-3D	E	Fin de 3D1 avec vue sur 3A100.

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: Site BiGb-6 Archéo-Pontiac

Archéologue: Gina Vincelli - Luce L. Archambault

Type de film:

No de film: BiGb-6-2023-N2

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	23 sept. 2023	3B	E	Base 3B2 - Surface 3B3 et vestige 3B100 en cours de dégagement.
2	23 sept. 2023	3B	O	Base 3B2 - Surface 3B3 et vestige 3B100 en cours de dégagement.
3	23 sept. 2023	3B	O	Base 3B2 - Surface 3B3 et vestige 3B100 en cours de dégagement.
4	23 sept. 2023	3C	N	Base 3C2 - Surface 3C3 et surface 3C100.
5	23 sept. 2023	3C	N	Base 3C2 - Surface 3C3 et surface 3C100.
6	23 sept. 2023	3C	O	Base 3C2 - Surface 3C3 et surface 3C100.
7	23 sept. 2023	3D	N	Base 3D2 - Surface 3D3 et vestige 3D100 (imbriqué à 3A100).
8	23 sept. 2023	3D	E	Base 3D2 - Surface 3D3 et vestige 3D100 (imbriqué à 3A100).
9	23 sept. 2023	3D	S	Base 3D2 - Surface 3D3 et vestige 3D100 (imbriqué à 3A100).
10	23 sept. 2023	3C-3E	S	Ouverture du sondage 3E (1m carré) au sud de la sous-opération 3C, surface 3E1.
11	23 sept. 2023	3C-3E	E	Ouverture du sondage 3E (1m carré) au sud de la sous-opération 3C, surface 3E1.
12	23 sept. 2023	3C-3E	S	Ouverture du sondage 3E (1m carré) au sud de la sous-opération 3C, surface 3E1.
13	23 sept. 2023	3A	S	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
14	23 sept. 2023	3A	N	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
15	23 sept. 2023	3A	N	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
16	23 sept. 2023	3A	S	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
17	23 sept. 2023	3A	SO	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
18	23 sept. 2023	3A	O	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
19	23 sept. 2023	3A	O	Base 3A4 - Surface 3A5 et 3A6 (mince bande le long de la base du parement Est de 3A100).
20	23 sept. 2023	3E	N	Base 3E1 - Surface 3E2.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
21	24 sept. 2023	3E	S	Base 3E1 - Surface 3E2.
22	24 sept. 2023	3D	N	Base 3D3 - Surface 3D4. 3D100 en cours de dégagement.
23	24 sept. 2023	3D	S	Base 3D3 - Surface 3D4. 3D100 en cours de dégagement.
24	24 sept. 2023	3D	O	Base 3D3 - Surface 3D4. 3D100 en cours de dégagement.
25	24 sept. 2023	3A	N	3A6 en cours. Tranchée de construction collée au parement Est de 3A100.
26	24 sept. 2023	3A	S	3A6 en cours. Tranchée de construction collée au parement Est de 3A100.
27	25 sept. 2023	3F	O	Base 3F1 - Surface 3F2. Sommet affleurant de 3F100.
28	25 sept. 2023	3F	O	Base 3F1 - Surface 3F2. Sommet affleurant de 3F100.
29	25 sept. 2023	3F	S	Base 3F1 - Surface 3F2. Sommet affleurant de 3F100.
30	25 sept. 2023	3F	O	Base 3F1 - Surface 3F2. Sommet affleurant de 3F100.
31	25 sept. 2023	3G	N	Ouverture de la sous-opération 3G. 3G1 en cours avec pierres affleurantes du vestige 3G100.
32	25 sept. 2023	3G-3A-3D	N	3G1 en cours avec vue d'ensemble des sous-opérations 3A et 3D. Projection du vestige 3G100 vers 3A100 au nord.
33	26 sept.2023	3A-3D	N	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vestiges 3A100 et 3D100.
34	26 sept.2023	3A-3D	N	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vestiges 3A100 et 3D100.
35	26 sept.2023	3A-3D	S	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vestiges 3A100 et 3D100.
36	26 sept.2023	3A-3D	S	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vestiges 3A100 et 3D100.
37	26 sept.2023	3A-3D	O	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Base 3D4 et 3A5-3A6 sur le roc. Vestiges 3A100 et 3D100.
38	26 sept.2023	3A-3D	N	Vue des vestiges 3A100 et 3D100 formant le coin NE d'un bâtiment.
39	26 sept.2023	3A-3D	E	Vue des vestiges 3A100 et 3D100 formant le coin NE d'un bâtiment.
40	26 sept.2023	3A-3D	E	Vue des vestiges 3A100 et 3D100 formant le coin NE d'un bâtiment.
41	26 sept.2023	3A-3D	E	Parement ouest de 3A100 et jonction de 3D100. Coin NE intérieur.
42	26 sept.2023	3A-3D	NO	Parement est de 3A100 et segment de 3D100. Coin NE extérieur.
43	26 sept.2023	3A-3D	SO	Parement est de 3A100 et segment de 3D100. Coin NE extérieur.
44	26 sept.2023	3A-3D	N	Parement sud de 3D100.
45	26 sept.2023	3A-3D	NE	Parement sud de 3D100 et coin NE intérieur imbriqué avec 3A100.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
46	26 sept.2023	3A-3D	NE	Détail de la jonction imbriquée intérieure de 3D100 et 3A100.
47	26 sept.2023	3D	S	Paroi sud de 3D et 3A100. Coupe C1 (portion ouest).
48	26 sept.2023	3D	NO	Paroi ouest de 3D et 3A100.
49	26 sept.2023	3D	N	Paroi nord de 3D et 3A100.
50	26 sept.2023	3A	N	Paroi nord de 3A et 3A100.
51	26 sept.2023	3A	NO	Paroi nord de 3A et 3A100, avec vue sur le coin extérieur de 3A100 et 3D100.
52	26 sept.2023	3A	NE	Paroi est de la sous-opération 3A.
53	26 sept.2023	3A	E	Paroi est de la sous-opération 3A.
54	26 sept.2023	3A	E	Paroi est de la sous-opération 3A.
55	26 sept.2023	3A	NO	Parement est 3A100 et coin extérieur avec 3D100.
56	26 sept.2023	3A	SO	Parement est 3A100 et coin extérieur avec 3D100.
57	26 sept.2023	3C-3E	S	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E. Base 3E3 et 3C3 (surface du roc atteinte). Vestige 3C100-3E100
58	26 sept.2023	3C-3E	O	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E. Base 3E3 et 3C3 (surface du roc atteinte). Vestige 3C100-3E100
59	26 sept.2023	3C-3E	N	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E. Base 3E3 et 3C3 (surface du roc atteinte). Vestige 3C100-3E100
60	26 sept.2023	3C-3E	E	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E. Base 3E3 et 3C3 (surface du roc atteinte). Vestige 3C100-3E100
61	26 sept.2023	3C-3E	O	Paroi ouest de 3C et 3E. Vestige 3C100-3E100
62	26 sept.2023	3C-3E	NO	Paroi ouest de 3C et 3E. Vestige 3C100-3E100
63	26 sept.2023	3C-3E	N	Paroi nord de 3C et 3E. Vestige 3C100-3E100
64	26 sept.2023	3C	N	Paroi nord de 3C. Vestige 3C100-3E100
65	26 sept.2023	3C-3E	E	Paroi est de 3C et 3E. Vestige 3C100-3E100
66	26 sept.2023	3E	S	Paroi sud de 3E. Coupe C2
67	27 sept.2023	3C-3E	N	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.
68	27 sept.2023	3C-3E	O	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.
69	27 sept.2023	3C-3E	S	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.
70	27 sept.2023	3C-3E	SO	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.

No	Date	Secteur	Orientation	Description
71	27 sept.2023	3C-3E	E	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.
72	27 sept.2023	3C-3E	E	Fin de fouille des sous-opérations 3C et 3E avec vestige 3C100-3E100.
73	27 sept.2023	3B	N	Fin de fouille de la sous-opération 3B sur 3B3 en cours et 3B100 en cours de dégagement.
74	27 sept.2023	3B	E	Fin de fouille de la sous-opération 3B sur 3B3 en cours et 3B100 en cours de dégagement.
75	27 sept.2023	3G	N	Fin de fouille de la sous-opération 3G sur 3G2 en cours et 3G100 en cours de dégagement.
76	27 sept.2023	3G	N	Fin de fouille de la sous-opération 3G sur 3G2 en cours et 3G100 en cours de dégagement.
77	27 sept.2023	3F	O	Fin de fouille de la sous-opération 3F avec 3F100 et 3F101. Base 3F1 et 3F2 en cours.
78	27 sept.2023	3F	N	Fin de fouille de la sous-opération 3F avec 3F100 et 3F101. Base 3F1 et 3F2 en cours.
79	27 sept.2023	3F	E	Fin de fouille de la sous-opération 3F avec 3F100 et 3F101. Base 3F1 et 3F2 en cours.
80	27 sept.2023	3F	S	Fin de fouille de la sous-opération 3F avec 3F100 et 3F101. Base 3F1 et 3F2 en cours.
81	27 sept.2023	3F	S	Détail du sommet des vestiges 3F100 et 3F101.
82	27 sept.2023	3F	O	Détail du sommet des vestiges 3F100 et 3F101.
83	27 sept.2023	3F	O	Détail du sommet des vestiges 3F100 et 3F101.
84	27 sept.2023	3A-3D	N	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Vestiges 3A100 et 3D100.
85	27 sept.2023	3A-3D	E	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Vestiges 3A100 et 3D100.
86	27 sept.2023	3A-3D	S	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Vestiges 3A100 et 3D100.
87	27 sept.2023	3A-3D	O	Fin de fouille des sous-opérations 3A et 3D. Vestiges 3A100 et 3D100.
88	27 sept.2023	Site BiGb-6	SE	Fin de fouille après remblayage (3F en avant-plan).
89	27 sept.2023	Site BiGb-6	SE	Fin de fouille après remblayage (3A et 3D en avant-plan).
90	27 sept.2023	Site BiGb-6	SO	Fin de fouille après remblayage (3B à droite et 3C et 3E en arrière-plan).
91	27 sept.2023	Site BiGb-6	NO	Fin de fouille après remblayage (3C et 3E en avant-plan).

ANNEXE B : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3A1	5.1.1	Os	Ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Surface. Os avec trace de boucherie (scié).	
3A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Corps rouge orangé. Quelques inclusions de quartz blanc. Largeur de 9,2 cm; épaisseur de 4,4 cm.	
3A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Verre plat. Épaisseur de 0,11 cm.	
3A2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou, tête carrée, plate. Pointe droite. Tige rougie près de la tête, probablement par la chaleur. Longueur de 3,7 cm.	
3A2	4.1.1	Calcaire	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre grise, naturelle.	
3A3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit nodule arrondi, terre cuite orangée. Inclusion d'un corps céramique? Nodule d'argile usé?	
3A3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Résidu	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Argile brun-rougeâtre éclatée. Peut-être un petit fragment de brique?	
3A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, glaçure brune.	
3A3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments éclatés. Un avec décor imprimé en noir, un autre avec décor imprimé en vert, ce dernier en partie altéré par la chaleur.	
3A3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe.	
3A3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Deux fragments avec rebord, contenant cylindrique, rebord droit avec extrémité arrondie. Cheminée de lampe ou contenant? Paroi mince. Un fragment de fond de contenant, talon droit, mais peut-être renflé, ou paroi évasée vers la base? Fond légèrement en creux et épaisse trace de moule sur le talon et le fond. Moule en deux parties. Luminescence bleue sous UV. Un ou plusieurs objets?	
3A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	54	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments plats. Peut-être plus d'un objet, certains vert très clair. Épaisseur de 0,11 à 0,16 cm.	
3A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	109	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments minces, courbures irrégulières. Plusieurs montrent une altération par la chaleur. Probablement verre à vitre à l'origine.	
3A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	9	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Dont deux fragments jointifs de fond, pied arrondi, cul enfoncé, arrondi. Avec trace de pontil au verre. Certains fragments minces.	
3A3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige altérée. Clou forgé ou découpé.	
3A3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	7	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tiges de section carrée, avec pointes effilées, têtes forgées avec facettes. Rougis par la chaleur. Six clous entiers, longueur de 8,6 à 8,8 cm pour quatre clous, un de 7,2 cm et un autre de 7 cm de long.	
3A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	13	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petits clous étroits, tête en L aussi large que les tiges. Clous de finition. Certains rougis par la chaleur. Longueur de 2,6 à 3,2 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	52	47	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Têtes carrées plates. Tige de section carrée sous la tête, rectangulaire à l'autre extrémité, extrémité droite à légèrement arrondie. Tiges rougies par la chaleur. Une trentaine de clous entiers. Longueur de 3,8 cm.	
3A3	4.1	Matières premières	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre naturelle, gris pâle.	
3A3	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Un os avec une surface pratiquement polie, os de mammifère. Une écaille de poisson.	
3A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec rebord.	
3A4	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe.	
3A4	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments courbes. L'un épais. Un fragment avec rebord droit. Luminescence bleue sous UV.	
3A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	103	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 à 0,13 cm.	
3A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat, vert clair, légèrement givrés. Épaisseur de 0,1 cm.	
3A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments altérés par la chaleur. Vitre à l'origine.	
3A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments minces et courbes. Probablement bouteille cylindrique.	
3A4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tige	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Tige d'acier? de section circulaire, fracturée aux extrémités. Diamètre de 1,1 cm; longueur résiduelle de 18,5 cm.	
3A4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Avec concrétion, manque le bout de la pointe. Tête forgée avec facettes, mais altérée. Longueur résiduelle de 6,5 cm. Aussi deux tiges fragmentaires avec pointe.	
3A4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tête rectangulaire étroite, tige recourbée, pointe droite. Longueur de 8 cm.	
3A4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	10	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Têtes carrées, plates. Pointe droite, de section rectangulaire. Quelques clous en partie rougis par la chaleur. Trois clous entiers de 3,7 cm de long.	
3A4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou de finition, tête aussi étroite que la tige, en "L". Longueur de 2,7 cm.	
3A4	4.1	Matières premières	Résidu	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Un fragment blanc crème, altéré par la chaleur. Un autre fragment de la même couleur, avec résidu de mortier collé dessus. Petits fragments.	
3A4	4.1.1	Calcaire	Éclat de taille?	30	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Pierre grise, parfois gris foncé, pourrait être en partie altéré par la chaleur? Quelques fragments pourraient être naturels, d'autres pourraient s'apparenter à de petits éclats de taille de construction.	
3A4	4.2.1	Chaux	Résidu	6	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petits nodules blanc légèrement crème.	
3A4	4.3.2	Mortier	Résidu	8	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Nodules gris avec grande proportion de grains de sable. Dont quatre très petits fragments.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3A4	5.1.1	Os	Ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont une dent de castor.	
3A4	5.1.1	Os	Ossements	3	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Dont une vertèbre.	
3A4	5.2.3	Bois	Charbon	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments de charbon de bois.	
3A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,08 à 0,1 cm. Certains très petits.	
3A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre altéré par la chaleur et fondu. Vitre à l'origine.	
3A5	4.1.1	Calcaire	Éclat de taille?	4	0	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Frag	Deux fragments éclatés, gris à gris foncé. Deux fragments possiblement naturels.	
3A5	4.2.1	Chaux	Résidu	5	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petits nodules arrondis, gris pâle ou blancs.	
3A5	4.3.2	Mortier	Résidu	6	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Dont quatre très petits fragments. Gris, avec bonne proportion de grains de sable. Un fragment avec un gros nodule de chaux à l'intérieur.	
3A5	5.1.1	Os	Ossements	3	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Un fragment avec trace de boucherie. Deux très petits fragments dont l'un est blanchi.	
3A5	5.2.3	Bois	Charbon	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petit fragment.	
3A6	5.1.1	Os	Ossements	7	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Petits fragments, os de poisson dont une vertèbre.	
3A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Surface. Nettoyage button bosquet. Fragment de paroi, corps épais.	
3A99	3.1.1.2	Acier	Plaque	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Surface. Nettoyage button bosquet. Plaque triangulaire, hypoténuse légèrement concave. Deux côtés semblent fracturés, mais en biseau. Dimensions générales de 10 x 20,5 cm; épaisseur de 0,9 cm.	
3A99	4.1.1	Calcaire	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Surface. Nettoyage button bosquet. Pierre grise, épaisse cortex très pâle. Naturelle? Surface avec éclats manquants?	
3B1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat ou assiette	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de marli, plat, rebord droit à l'extrémité arrondie. Décor imprimé bleu avec frise et treillis, motif de style chinois (de style willow).	
3B1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tête forgée avec facettes ("rose"), tige courbée, pointe effilée. Longueur de 8,5 cm.	
3B1	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Un os, une écaille de poisson.	
3B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. L'un est altéré par la chaleur. Épaisseur de 0,1 à 0,12 cm.	
3C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	71	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Dont une soixantaine de petits fragments et petits nodules d'argile arrondis. Corps orangé, certains plutôt brun clair. Quelques fragments de brique avec des angles. Un fragment avec une surface noircie. Un fragment avec deux surfaces plus claires, beiges.	
3C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Tuyaux de pipe.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneaux, dont trois fragments avec décor moulé, côtes verticales.	
3C1	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	11	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petits fragments éclatés, quelques-uns jointifs. Dont paroi verticale avec rebord à l'extrémité arrondie. Trois fragments d'anse de section ovale. Décor imprimé bleu, motif floral sur l'intérieur et l'extérieur, avec ramures. Motif semblable à la bande sous le rebord présent sur la surface de l'anse. Possiblement des fragments de soucoupe au même motif dans le lot. Aussi dans 3E1?	
3C1	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Dont deux fragments jointifs, fond avec base de la paroi courbe, pied annulaire. Décor imprimé en bleu, motif floral. Décor semblable sur les fragments d'une tasse du même lot. Aussi dans 3E1?	
3C1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat ou assiette	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment éclaté, bouge avec marli concave. Glaçure légèrement bleuté irrégulière, possiblement décor bleu diffus ("flow blue") à l'origine.	
3C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	76	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petits fragments, une trentaine avec trace d'un décor imprimé bleu, motif floral, ramures, treillis et scène indéterminée. Deux petits fragments avec décor imprimé noir ou brun très foncé. Un fragment avec décor de bande d'engobe beige. Divers objets possibles, quelques rares tessons noircis, probablement altérés par la chaleur.	
3C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments, corps vitrifié, non rayé par une pointe. Pourrait ressembler à de la porcelaine, mais ne semble pas translucide.	
3C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Très petits. Épaisseur de 0,1 à 0,15 cm.	
3C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment altéré par la chaleur.	
3C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment courbe. Un fragment plat plus pais que les fragments de vitre.	
3C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, dont un rebord. Luminescence bleue sous UV.	
3C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Fiole?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de col. Probablement avec une lèvre horizontale, épaule horizontale? Diamètre du col d'environ 1,3 cm. Luminescence bleue sous UV.	
3C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	32	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments minces, courbes ou altérés par la chaleur. Probablement vitre à l'origine.	
3C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	100	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Très petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 à 0,18 cm.	
3C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Teinte vert très clair, presque incolore. Épaisseur de 0,09 à 0,12 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	6	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments, courbes. Probablement bouteille cylindrique.	
3C1	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille?	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments minces, vert sauge clair.	
3C1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Ciseau?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Oeillet ovale avec amorce d'une branche à un sommet. Probablement oeillet pour ciseau ou mouchette. Dimensions de 2 x 2,5 cm.	
3C1	3.1.1.1	Fer ind	Clou de fer à cheval	2	2	2.1	Moyens de transport	Inc	Têtes pentagonales, un clou complet, longueur de 3,7 cm sous la tête.	
3C1	3.1.1.1	Fer ind	Tige ou clou	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige pliée, avec concrétion. Clou forgé ou clou découpé?	
3C1	3.1.1.1	Fer ind	Tôle ou contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Feuille de fer.	
3C1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tête circulaire irrégulière, tige incomplète. Longueur résiduelle de 3,7 cm.	
3C1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	10	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section carrée, têtes forgées, avec facettes. Un clou avec tête plus circulaire, mais irrégulière, longueur de 3,7 cm, manque probablement le bout de la pointe. Trois d'environ 7,5 cm de long, manque le bout de la pointe.	
3C1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous plats, tête en "L" aussi larges que la tige. Petits clous de finition. Longueur de 2,6 cm.	
3C1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	18	13	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Tiges de section rectangulaires, têtes rectangulaires ou carrées, plates. Certains clous rougis, trace de chaleur. Neuf clous complets de 3,8 cm de long.	
3C1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes plates, carrées, deux avec têtes forgées. Un clou rougi, trace de chaleur. Deux clous complets, l'un avec pointe (altérée?), de 6 cm de long, 5,8 cm pour celui avec pointe (altérée?).	
3C1	4.1	Matières premières	Roche	19	0	6.3	Minéraux	Frag	Petits fragments de pierre grise à brun clair. Un fragment blanchi par la chaleur. Un gros nodule de quartz. Naturels.	
3C1	4.2.1	Chaux	Résidu	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Très petit nodule blanc.	
3C1	4.3.2	Mortier	Résidu	6	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Très petits nodules de mortier.	
3C1	5.1.1	Os	Ossements	34	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont un fragment de mâchoire, deux dents. Un très petit fragment blanchi. Possiblement des traces de boucherie.	
3C1	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Os de poisson.	
3C1	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os creux? oiseau?	
3C1	5.1.4	Coquille	Coquille d'oeuf?	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Très petit fragment.	
3C1	5.1.5	Nacre	Coquillage	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Bivalve.	
3C1	5.2.3	Bois	Charbon	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment de charbon de bois.	
3C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	16	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Corps orangé, dont plusieurs nodules arrondis.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, extrémité arrondie. Corps brun-rose, glaçure d'aspect brun clair sur l'intérieur et l'extérieur. Terre cuite commune locale?	
3C2	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Corps brun-rose clair, mais gris sous la surface intérieure. Extérieur non glaçuré, intérieur avec glaçure semble kaki, mais altérée par la chaleur.	
3C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux, décor moulé sur deux fragments.	
3C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux.	
3C2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	61	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, une vingtaine avec décor imprimé bleu, motifs variés, dont treillis, scènes chinoises, scène indéterminée. Aussi décors imprimés brun, vert, noir, rose, décor à l'engobe brun, brun beige et vert. Un fragment d'anse, un fragment d'objet cylindrique. Plusieurs objets.	
3C2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments éclatés. Glaçure légèrement bleutée. Terre cuite fine blanche ou pearlware.	
3C2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments. Glaçure très légèrement crème. Terre cuite fine blanche ou creamware, si c'est un creamware, il serait récent (19e siècle).	
3C2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments, altérés par la chaleur. Dont un de fond avec pied annulaire. Probablement terre cuite fine blanche.	
3C2	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	Contenant	3	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Deux petits fragments. Un fragment d'un objet moulé avec une portion cintrée, trace d'une anse verticale fracturée.	
3C2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 à 0,16 cm.	
3C2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre?	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments givrés, l'un déformé. Altérés par la chaleur. Probablement vitre à l'origine.	
3C2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment épais, objet circulaire, surface altérée par la chaleur, deux fragments collés. Base de gobelet? pied de verre à tige?	
3C2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Deux fragments de rebord avec extrémité arrondie, un fragment de paroi évasée? Un fragment d'une épaisse tige. Verre à tige? Contenant sur pied? Plus d'un objet possible.	
3C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	97	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,09 à 0,18 cm.	
3C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre?	20	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments altérés par la chaleur.	
3C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Teinte vert très clair, presque incolore. Épaisseur de 0,09 à 0,17 cm.	
3C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	6	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments, vert foncé légèrement kaki. Probablement bouteille cylindrique.	
3C2	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments minces et courbes. Vert sauge très clair.	
3C2	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille cylindrique	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi, épais, vert sauge ou émeraude clair.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Comp	Tête conique, plate, avec fente. Concrétion à l'extrémité avec pointe. Longueur de 2,2 cm.	
3C2	3.1.1.1	Fer ind	Chape	1	0	4.4.2	Attaches	Comp	Rectangulaire avec trois ardillons sur la tige centrale. Un cadre dépasse la tige centrale aux deux extrémités (fracturées?). Avec coins arrondis. Dimension de 1,2 x 3,4 cm. Pourrait aussi ressembler à une boucle de jarretière fracturée?	
3C2	3.1.1.1	Fer ind	Tôle ou contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fer-blanc?	
3C2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	13	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Altérés par la corrosion. Un clou avec tête forgée, trois tiges avec pointes, probablement clous forgés. Peut-être des clous découpés?	
3C2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section carrée, têtes forgées, irrégulières ou avec facettes (rose). Certains partiellement rougis par la chaleur. Quatre semblent complets, longueur de 4,4 à 7,2 cm.	
3C2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	26	24	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section rectangulaire, pointe droite. Têtes plates rectangulaires ou carrées. Plusieurs clous complets, certains rougis par la chaleur. Longueur de 3,5 □ 3,8 cm.	
3C2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Têtes rectangulaires plates, une tête étroite peut-être forgée. Abîmés par la concrétion. Un peut-être complet, pointe fracturée? Longueur résiduelle maximale de 8 cm.	
3C2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Bouton	1	1	4.4.2.2	Attaches-identification autre	Ent	Disque circulaire plat avec attache de fil métallique en oeillet avec courte tige, moulé à même, sans masselotte, pas de trace de moule visible). Décor moulé en surface (fleur ou motif rayonnant). Inscription moulée en creux au dos séparé par un motif de volutes: "ORANGE / LONDON" et au centre dans un bandeau: "EXTRA / (FIN?)E", chaque mot avec des points aux extrémités et séparés par une étoile de chaque côté. Diamètre de 1,9 cm.	?
3C2	4.1	Matières premières	Résidu	3	0	6.3	Minéraux	Frag	Un éclat de pierre grise, une pierre peut-être altérée par la chaleur, beige clair, semble avoir résidu de mortier collé en surface. Un fragment micacé.	
3C2	4.3.2	Mortier	Résidu	3	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits fragments.	
3C2	5.1.1	Os	Ossements	37	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Possiblement quelques-uns avec trace de boucherie (sciés). Deux os blanchis. Probablement mammifères.	
3C2	5.1.1	Os	Ossement	7	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Dont une vertèbre et trois écailles de poissons.	
3C2	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Petit bouton en nacre avec quatre perforations. Dos plat, possiblement éclaté., côté droit, devant avec bordure évasée vers le bas à l'extérieur, centre circulaire en creux. Diamètre de 0,98 cm.	
3C2	5.1.5	Nacre	Coquillage	10	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Bivalve, mince. Moule?	
3C2	5.2.3	Bois	Charbon	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	31	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Surtout des petits fragments, corps orangé, grande proportion de grains de quartz. Quelques nodules d'argile arrondis, sans dégraissant.	
3C3	1.1.2	Terre Cuite Fine	Résidu	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments minces. L'un est fracturé en deux. Corps chamois. Pas de glaçure sur ces fragments. Terre cuite fine jaune?	
3C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, deux avec trace de glaçure jaune foncé.	
3C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux. Un avec marque moulée en creux, probablement "D" (TD?), dans un ovale fait de courtes lignes (moleté?). Trace de combustion.	
3C3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	45	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, plusieurs éclatés. Décor imprimé bleu en général, dont motif avec treillis, ramures, végétal. Un fragment au décor bleu rehaussé d'une ligne rouge peinte sur glaçure. Un fragment avec décor imprimé noir. Un fragment d'anse.	
3C3	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Dont un fragment de couvercle? Surfaces altérées par la chaleur.	
3C3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,18 cm.	
3C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, un avec rebord, paroi très mince. Un fragment avec un angle, probablement pan avec extrémité en ogives allongées (idem 3E1?). Divers objets possibles.	
3C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments courbes.	
3C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Vitre ou contenant	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment altéré par la chaleur.	
3C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	58	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Plus d'une teinte, vert et vert clair. Épaisseur de 0,11 à 0,24 cm.	
3C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre?	11	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre altéré par la chaleur. Probablement vitre à l'origine.	
3C3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments courbes.	
3C3	2.3.1.13	V col transp autre	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, vert sauge très clair.	
3C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tige ou aiguille	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige droite de section circulaire. Un fragment avec une longue pointe et une extrémité fracturée. L'autre fragment a une extrémité fracturée et semble avoir une extrémité droite. Longueur résiduelle du plus long fragment de 5,8 cm. Diamètre de 0,18 cm.	
3C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Oeillet d'agrafe	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Profil aplati, en forme d'oméga avec extrémités enroulées. Hauteur de 1,1 cm; largeur de 0,8 cm.	
3C3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tiges abîmées par la corrosion, deux petites tiges repliées à 90 degrés. Clous forgés ou découpés.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3C3	3.1.1.1	Fer ind	Bande ou tôle	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Feuille de métal ferreux ou fer-blanc. Un côté droit, ressemble à une bande, mais pourrait être un fragment de tôle fracturé.	
3C3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	7	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Abîmés par la corrosion, certains rougis par la chaleur. Deux têtes étroites, mais forgées, abîmées, une tête avec facettes (rose). Longueur résiduelle de 7,5 cm.	
3C3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	16	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Têtes carrées plates. Pointes droites. Dix clous seraient complets ou entiers, manque peut-être l'extrémité de la pointe pour certains, longueur de 3,7 cm.	
3C3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tête carrée plate. Longueur résiduelle de 4,8 cm.	
3C3	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	2	2	1.5.8.1	Tissus, outils	Recon	Épingles à têtes enroulées. L'une est entière. Longueur de 3 cm.	
3C3	4.1	Matières premières	Roche	7	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierres tendres, naturelles, peut-être deux éclats de construction?	
3C3	4.3.2	Mortier	Résidu	4	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Mortier gris pâle.	
3C3	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton avec quatre perforations. Dos convexe. Devant avec bordure plate, centre circulaire plat légèrement en retrait. Diamètre de 1,4 cm.	
3C3	5.1.1	Os	Ossements	40	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont certains avec trace de boucherie (sciés). Une dent. Six os blanchis.	
3C3	5.1.1	Os	Ossements	11	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Dont quatre écailles de poissons.	
3C3	5.1.1	Os	Ossements	6	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os de mammifères, oiseaux ou poissons.	
3C3	5.1.5	Nacre	Coquillage	5	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Bivalve, moule?	
3C3	7.99	Matériau composite autre	Douille de cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Recon	Cartouche de métal cuivreux avec carton (spirale de papier compressé?) à l'intérieur. Cylindre dont l'extrémité est droite, mais peut-être fracturée, avec trois rainures horizontales embossées près de l'extrémité. Base plate avec talon arrondi ou bourrelet. Creux avec deux rainures au centre pour la percussion. Inscription en creux au pourtour: "DOMINION (arche) /MADE IN (arche) /N(o souligné exposant) 16 / CANADA (arche inversée) / IMPERIAL (arche inversée)". Diamètre au-dessus du bourrelet de 1,96 cm; hauteur de 1,97 cm. Cartouche pour la chasse. Cartouches "Dominion" dateraient de 1911 à 1955, le Imperial serait fait à partir des années 1920, mais le made in Canada indiquerait 1935 aux années 1950 selon Steinhauer (www.cartridge-corner.com).	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3D2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique. Semble légèrement altérée par la chaleur. Décor intérieur (large bande sous le rebord intérieur?) et extérieur imprimé bleu, motif de style chinois (style "willow"). Tasse ou autre contenant?	
3D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre ou miroir	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de verre plat sauf un qui serait irrégulier, altéré par la chaleur? Fin résidu collé sur une face des fragments. Peut-être verre miroir? Épaisseur de 0,1 à 0,17 cm.	
3D2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Certains rougis. Têtes carrées, plates ou légèrement convexes. Cran ou bourrelet vertical sous la tête pour deux clous Deux clous entiers ou complets, l'un avec pointe effilée, mais plus court, altéré?, l'autre avec tige de section rectangulaire, pointe droite. Longueur de 3,3 et 3,7 cm.	
3D3	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments jointifs, surface altérée par la chaleur. Contenant octogonal ou avec coins biseautés. Rebord courbé vers l'extérieur, extrémité arrondie. Profil cintré sous le rebord, paroi bombée et resserrée vers le dessous. Décor bleu, probablement imprimé, avec motif de feuilles d'acanthe, de fruits et motif géométrique. Contenant de service?	
3D3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,17 cm.	
3D3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, l'un légèrement courbe, l'autre semble plat.	
3D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 à 0,12 cm.	
3D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre ou miroir	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont deux semblent déformés par la chaleur. Une surface avec mince résidu.	
3D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Résidu	10	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments altérés par la chaleur, différentes teintes de vert.	
3D3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment, mince, courbe.	
3D3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige de section carrée avec pointes, têtes forgées avec pans (rose?). Un clou avec l'extrémité de la tige dédoublée. Quatre clous semblent complets ou entiers. Longueur de 6,9 et 8,8 cm. Un clou en partie rougi par la chaleur.	
3D3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	14	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Pointe avec tige rectangulaire, extrémité droite. Têtes carrées, plates ou légèrement convexes. Dix clous entiers. Longueur de 3,7 cm.	
3D3	4.3.2	Mortier	Résidu	9	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits fragments, certains avec des surfaces plates. Joint de mortier probable.	
3D3	5.1.1	Os	Ossements	6	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments dont un blanchi.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3D4	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment, corps brun-orangé. Glaçure intérieure claire, d'aspect jaune-verdâtre. Glaçure extérieure d'aspect brun vert, peut-être kaki. Terre cuite commune locale?	
3D4	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de fond de contenant, fond avec pied court et plat. Légère accumulation bleutée. Surface avec décor imprimé en bleu, probablement motif chinois. Pearlware ou terre cuite fine blanche, mais plus probablement terre cuite fine blanche.	
3D4	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,14 à 0,17 cm.	
3D4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 et 0,13 cm.	
3D4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Résidu	10	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Altérés et déformés par la chaleur. Probablement vitre à l'origine.	
3D4	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Avec concrétion, une tige semble fondue ou altérée par la chaleur. Un clou avec tête, tige semble de section carrée, tête très étroite, probablement forgée.	
3D4	3.1.1.1	Fer ind	Tôle ou contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de feuilles de fer ou fer-blanc.	
3D4	3.1.1.1	Fer ind	Serrure	3	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Comp	Plaque carrée dont il manque quelques fragments, avec deux petits fragments jointifs. Présence de deux perforations le long d'un côté. Petit boîtier fixé sur la plaque, peu épais. Un côté de ce boîtier est convexe. Présence d'une tige de section circulaire insérée dans le boîtier, reste d'une clef ou tige d'une poignée? Une cloison latérale est plus haute que le boîtier, fait toute la largeur de la plaque, avec penne qui semble sortir de ce côté. L'autre surface de la plaque est recouverte de concrétion et de charbon de bois, pas de perforations visibles sur cette face. Plaque de 7 cm x (8,7 cm résiduel); épaisseur avec le boîtier de 1,5 cm. mais 1,7 cm en incluant la cloison latérale.	
3D4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Têtes forgées, irrégulières. Tiges de section carrée, extrémité avec pointe. Légèrement rougis par la chaleur. Quatre clous entiers ou complets. Longueur de 8,2 à 9.4 cm.	
3D4	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou, tête semble ovale et plate. Tige avec pointe effilée. Longueur de 1,7 cm.	
3D4	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	168	129	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Petits clous, têtes carrées, parois une rainure ou un bourrelet sur la tige, de section carrée près de la tête, mais rectangulaire vers la pointe qui est droite. Au moins 80 clous semblent entiers. En bon état, certains légèrement rougis par la chaleur. Longueur de 3,7 cm. de long.	
3D4	4.1	Matières premières	Roche	4	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragments de pierre tendre dont deux jointifs. Semblent naturels. Peut-être un petit éclat de pierre de construction?	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3D4	4.1	Matières premières	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Gris pâle, peut-être altérée par la chaleur. Petit fragment d'éclat de pierre de construction?	
3D4	4.3.2	Mortier	Résidu	11	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments plat, certains minces. Joint de mortier ou enduit. Un fragment avec empreinte sur une face et l'autre face lisse.	
3D4	5.2.3	Bois	Charbon	14	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments de charbon de bois.	
3E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	9	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodules de briques et d'inclusions ocre.	
3E1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de rebord. Corps brun orangé, une surface éclatée. Trace de glaçure, probablement sur l'intérieur, d'aspect jaune-verdâtre. Terre cuite commune locale?	
3E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux de pipe.	
3E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Un avec trace de combustion. Trois avec décor ou marque moulés en relief. Un motif floral? Une marque de "A A" dans un blason?	
3E1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	53	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de divers objets. Présence de décors imprimés bleus, motifs variés, présence de motif de treillis, motif floral? Scènes indéterminées. Un fragment avec décor imprimé vert. Deux objets avec rebord ondulé.	
3E1	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment en partie éclaté. Rebord légèrement courbé vers l'extérieur. Décor imprimé bleu, motif semblable aux tessons de tasse du même lot et 3C1?	
3E1	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de paroi avec amorce d'une anse. Deux petits fragments de rebord, décor imprimé bleu sur l'intérieur et l'extérieur. Idem dans 3C1? Aussi décor semblable sur un fragment de soucoupe du même lot.	
3E1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs. Corps non rayé par une pointe.	
3E1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté.	
3E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,13 à 0,17 cm.	
3E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment courbe.	
3E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments courbes. Trois sont légèrement givrés, dont un de rebord. Deux fragments avec décor moulé de pans, dont un avec extrémité convexe allongée (ogive?) (idem 3C3?).	
3E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	65	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte verte à vert très clair. Épaisseur de 0,1 à 0,15 cm.	
3E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat, un peu givré. Teinte vert jaunâtre très clair. Épaisseur de 0,2 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Résidu	18	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments altérés par la chaleur. Des fragments courbes, mais semblables au verre à vitre du même lot sont inclus dans cette entrée.	
3E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Dont un fragment près de la base, avec patine.	
3E1	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments courbes. Couleur sauge très claire.	
3E1	3.1.1.1	Fer ind	Clou de fer à cheval	2	2	2.1	Moyens de transport	Inc	Têtes pentagonales. Un clou entier. Longueur de 4,8 cm sous la tête.	
3E1	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Un clou avec tête abîmée? Semble étroite et épaisse, tige de section carrée, plus aplatie vers la pointe dont il manque une petite portion. Clou forgé ou découpé? Une tige de section rectangulaire, plate, extrémité arrondie. Une tige de section carrée à rectangulaire.	
3E1	3.1.1.1	Fer ind	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fer-blanc? Feuille de métal, sur une face, mince bourrelet en arc de cercle.	
3E1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Une tête plate irrégulière, une tête avec facettes (rose). Tige de section carrée. Un clou complet, longueur de 6,7 cm.	
3E1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Têtes rectangulaires plates. Un clou rougi par la chaleur. Longueur de 3,5 cm (résiduel?) et 3,4 cm (entier).	
3E1	4.3.2	Mortier	Résidu	3	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits fragments, certains plats, de joint ou de parement?	
3E1	5.1.1	Os	Ossements	25	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Certains avec trace de boucherie (sciés). Dont un fragment de mâchoire avec dent. Un petit fragment de dent.	
3E1	5.1.1	Os	Ossements	3	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Dont une vertèbre.	
3E1	5.1.5	Nacre	Coquillage	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Bivalve, moule, palourde?	
3E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	5	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Deux fragments avec des rainures larges et peu profondes, parallèles, sur le sens de la longueur. Deux fragments de brique dont une face est noircie par la chaleur. Trois avec trace de mortier en surface (pas celles avec face noircie). Corps rouge-orangé (foncé) pour trois fragments. Corps orangé, altérations grises, pour les deux autres fragments. Une brique avec une surface irrégulière. Briques rouges de 4,5 cm d'épaisseur et 9,4 à 9,5 cm de large. Briques orangées de 4,6 à 4,7 cm d'épais et 9,9 cm de large.	
3E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	23	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments et nodules arrondis. Plusieurs fragments avec grande proportion de grains de quartz, mais quelques-uns avec peu de quartz et nodules ocreux. Corps orangé à rose orangé. Certains très petits fragments.	
3E2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	4	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Corps brun clair à orangé. Glaçure intérieure d'aspect brun, brun clair et brun-jaunâtre à kaki	
3E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Deux avec trace de glaçure, jaune à jaune-brunâtre.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Deux avec trace de combustion. Un avec décor moulé indéterminé. Un autre avec décor de côtes verticales moulées en relief.	
3E2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	56	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, environ la moitié avec décor imprimé en bleu. Un fragment avec décor rehaussé de lignes rouges fines. Motifs avec treillis, ramures, scènes indéterminées, motif floral. Un fragment avec décor imprimé vert. Un fragment avec décor imprimé noir.	
3E2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Contenant dont une portion de la paroi est évasée vers le haut, aspect cintré au-dessous, le corps semble bombé vers l'extérieur. Présence d'un décor imprimé noir sous glaçure, motif d'une scène indéterminée incluant un cheval. Décor imprimé noir aussi sur l'intérieur formant une bande, probablement sous le rebord intérieur. Tasse ou petit contenant de service? Glaçure pourrait sembler légèrement crème, mais il ne s'agirait pas d'un creamware selon le type de décor. Tessons probablement associés dans 3E3.	
3E2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments éclatés.	
3E2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, glaçure pourrait être légèrement crème. Un fragment avec décor à l'engobe de lignes brunes et bande beige brunâtre. Probablement terre cuite fine blanche, mais peut-être creamware récent.	
3E2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Surface grise altérée par la chaleur. Probablement terre cuite fine blanche.	
3E2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment, semble plus bleuté que les autres. Peut-être pearlware, mais terre cuite fine blanche quand même possible.	
3E2	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	Contenant	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petits fragments, courbes. Décor pastillé ("sprig") bleu pâle un peu violacé au motif floral.	
3E2	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	Contenant	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments courbes, l'un légèrement altéré par la chaleur. Décor imprimé bleu pâle avec motif chinois.	
3E2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Verre plat. Épaisseur de 0,1 cm et un fragment de 0,15 cm.	
3E2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Résidu	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments altérés par la chaleur.	
3E2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments courbes.	
3E2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Résidu	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments déformés par la chaleur ou fondu.	
3E2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Verre à tige	1	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Petit fragment de pied de verre à tige. Rebord replié sur le dessous.	
3E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	50	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,16 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Résidu	18	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre fondu ou courbures irrégulières de verre altéré par la chaleur. Probablement vitre à l'origine.	
3E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	33	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Verre plat. Teinte vert très clair, presque incolore. Épaisseur de 0,09 à 0,16 cm.	
3E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre ou miroir	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre plat. Semblable au verre à vitre, mais une surface avec résidu. Peut-être verre miroir?	
3E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment avec un côté plat, un angle arrondi et l'autre face semble concave, en biseau? Ressemble plus à un contenant qu'à du verre déformé par la chaleur.	
3E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments. Probablement bouteille cylindrique.	
3E2	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments. Vert sauge clair.	
3E2	4.1	Matières premières	Résidu	5	0	6.3	Minéraux	Frag	Petits fragments naturels ou éclats de pierre de construction.	
3E2	4.1.10	Quartz	Résidu	2	0	6.3	Minéraux	Frag	Gros nodules de quartz blanc. Présence du cortex, par endroit brunâtre, voire orangé.	
3E2	4.3.2	Mortier	Résidu	7	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits nodule, certains avec surface plate, peut-être enduit? Un fragment pourrait avoir un enduit de chaux altéré.	
3E2	5.1.1	Os	Manche d'ustensile?	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment plat, surface décorée de groupes de rainures croisées. Le dos est éclaté. Probablement applique de manche d'ustensile, mais autre type d'applique possible?	
3E2	5.1.1	Os	Manche d'ustensile	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Applique en os. Une surface plate, l'autre convexe. Trace de deux perforations pour les rivets de fer. Décor gravé avec lignes croisées sur les côtés et bande longitudinale au centre avec lignes croisées très serrées.	
3E2	5.1.1	Os	Ossements	37	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont un fragment de dent et huit petits d'os blanchis.	
3E2	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Os de mammifère ou oiseau.	
3E2	5.1.1	Os	Ossements	9	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Probablement de poisson, dont trois vertèbres.	
3E2	5.1.4	Coquille	Graine	1	0	6.2	Végétaux	Ent	Petite graine de type merise.	
3E2	5.1.5	Nacre	Coquillage	8	0	6.1.2	Mollusques	Inc	Bivalves, moules ou autre type de bivalve? Certains roses brunâtres, d'autres blancs. Une grosse coquille entière.	
3E3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté. Corps orangé-saumon. Probablement terre cuite commune locale.	
3E3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	27	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petits nodules arrondis, corps orangé, deux sont orangé clair, plus brunâtres, deux ont dont grisâtres, altérés par la chaleur et un autre plus rougeâtre. Plusieurs fragments sont des nodules ocreux sans concrétion à l'intérieur. Grande proportion de grains de quartz.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment avec glaçure brune, un fragment avec embout, lentille arrondie, peut-être traces de dents et trace de couteau pour amincir le tuyau juste avant l'embout?	
3E3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux. L'un avec décor moulé de flûtes ou côtes verticales. Un fragment avec altération ou lettre moulée en creux? Un très petit fragment, possiblement avec décor moulé. Un fragment avec trace de combustion.	
3E3	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragments. Glaçure bleutée, peut-être légèrement altérée.	
3E3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	3	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petits fragments courbes, décor imprimé noir sous glaçure. Aussi frise sous le rebord intérieur. Associés à un petit contenant de 3E2.	
3E3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	72	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, plusieurs éclatés. Quelques un avec glaçure un peu grisâtre, altérée par la chaleur. Un fragment avec légère accumulation bleue à l'intérieur du pied. Plusieurs fragments avec décor imprimé bleu dont des motifs de treillis et scène d'inspiration chinoise (de type willow?). Un fragment avec décor "shell edge", marli au rebord droit. Aussi décors avec motif floral. Un fragment au décor imprimé rose, trois fragments au décor imprimé noir.	
3E3	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments, glaçure altérée ou dépolie. Probablement terre cuite fine blanche, mais autre type possible.	
3E3	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	Contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Très petit fragment, courbe.	
3E3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre ou contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,18 cm.	
3E3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment courbe.	
3E3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre ou contenant	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Altéré par la chaleur.	
3E3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe, verre d'aspect givré.	
3E3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment. Courbure s'apparente à une épaule horizontale.	
3E3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Gobelet?	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de contenant cylindrique, peut-être évasé vers le haut. Portion près de la base présente. Un petit fragment de base. Aussi deux petits fragments semblent avoir des pans verticaux moulé, l'un montrant des sommets arrondis ou ogives allongées.	
3E3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant?	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Altérés par la chaleur.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Contenant	14	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments courbes. Probablement plus d'un objet. Dont quatre de rebord, un avec extrémité arrondie, trois avec extrémité amincie (biseau sur une face). Probablement des fragments de gobelets parmi eux.	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de deux pans, angle arrondi entre les deux. Bouteille avec biseau ou pan chanfreinés.	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	86	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Plus d'un objet, teinte vert très légèrement turquoise à vert clair. Épaisseur de 0,11 à 0,19 cm.	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Verre très clair, presque incolore. Épaisseur de 0,14 à 0,19 cm.	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre?	29	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de verre teinté vert un peu turquoise et vert très clair, altérés ou déformés par la chaleur. Probablement vite à l'origine, même pour le plus gros fragment?	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment mince, une partie plate, possiblement un angle (pan en retrait?), mais peut-être que la courbure de l'angle, irrégulière est causée par la chaleur?	
3E3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre ou contenant	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment épais, vert à turquoise. Les surfaces sont altérées par la chaleur.	
3E3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi, un épais, éclaté, l'autre mince.	
3E3	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Sauge clair. Fragment de paroi, l'un et épais. Les trois autres sont courbes et minces.	
3E3	2.3.1.5	V col transp bleu	Perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle avec facettes, pas de trace de moule visible. Semble être de verre étiré. La couche extérieure est bleu foncé transparente, semble avoir une mince couche intérieure bleu pâle translucide. Les extrémités sont irrégulières, comme si fracturées. Présence de six facettes en losange aux contours irréguliers, au centre de la perle, et facettes plutôt triangulaires aux extrémités. Leurs surfaces semblent polies (très fines stries parallèles sur le sens de la longueur. Longueur de 0,47 cm; diamètre de 0,46 cm. S'apparente au groupe IIIf2 de Kidd et Kidd, mais de dimension moyenne plutôt que large (Kidd et Kidd, 1972. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain », pages 61, 79).	?
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Fer de marteau	1	0	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	La portion avec la frappe est manquante. Panne, ou portion échancrée, est complète. Le trou pour l'emmanchement est carré, fracturé. Acier probable.	?

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Couteau	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manque près de la moitié de la lame vers le bout et l'extrémité de l'emmanchement à queue-de-rat. Soie abîmée, présence de la mitre. Longueur résiduelle de 7,9 cm.	
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Manche d'ustensile	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Extrémité proximale du manche. Plat, évasé vers l'extrémité qui est aussi recourbée, probablement vers l'avant. Extrémité du manche arrondie. Longueur résiduelle de 5,4 cm; largeur maximale de 1,2 cm. Petit ustensile.	
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Boucle de sangle	2	2	4.4.5	Accessoires	Comp	Fait de tige de section circulaire, forment un cadre rectangulaire aux extrémités arrondies, traversé par une tige centrale, fracturée sur une des deux boucles. Pas de chape ni d'ardillon. Dimensions de 1,5 x 5,5 cm.	
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Boucle	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Cadre probablement incomplet, rectangulaire aux angles arrondis. Une extrémité est droite après ce qui semble être une tige centrale. Fracturé ou forme d'origine? Présence de deux pointes fixées à la tige centrale, elles semblent être insérées à l'intérieur de celle-ci à partit dune tige perpendiculaire plus courte. Peut-être une troisième pointe manquante, la tige centrale est fracturée et éclatée. Dimensions du cadre de 5,6 cm x 2 cm (résiduel?).	
3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Anneau	1	1	4.7.2.5	Supports	Comp	Tige de section circulaire, anneau avec une extrémité arrondie, l'autre extrémité semble plus large, plate, avec angles arrondis, mais fracture ou coupure à angle au centre de cette extrémité. Longueur de 6,7 cm; largeur de 2,5 à 3,5 cm.	
3E3	3.1.1.1	Fer ind	Applique?	2	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments jointifs d'un mince disque de fer avec petite perforation centrale. Les côtés sont recourbés vers l'intérieur. Disque plat ou très légèrement convexe. Diamètre de 2,6 cm. Dos d'un autre objet?	
3E3	3.1.1.1	Fer ind	Résidu?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de feuille de fer replié sur lui-même, recouvert de concrétion. Un fragment recouvert de concrétion, en forme de goutte ou d'extrémité de manche, mais les contours ne sont pas clairs et l'objet pourrait être fracturé.	
3E3	3.1.1.1	Fer ind	Clou	14	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Abîmés par la corrosion et concrétion. Deux ou trois clous peut-être avec tête forgée. Clous forgés ou découpés.	
3E3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petit clou, tête ovale plate. Longueur de 1,5 cm.	
3E3	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	24	16	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section carrée, têtes forgées. Sept semblent complets, longueur de 3m5 à 10 cm.	
3E3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Petits clous de finitions, étroits, têtes en L. Longueur résiduelle maximale de 2,7 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3E3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	11	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section rectangulaire, pointes droites. Têtes plates rectangulaires ou carrées. Clous complets de 4,2 à 8,8 cm de long.	
3E3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	47	29	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section rectangulaire, pointes droites étroites. Têtes plates rectangulaires ou carrées. Près de 20 clous complets. Longueur de 2,6 à 3,6 cm.	
3E3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section rectangulaire, ou carrée avec des saillies sur une face. Têtes forgées. Un clou semble complet avec 4 cm de long. Des clous plus longs, mais résiduels.	
3E3	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	En forme de J, l'extrémité courte est coupée avec deux biseaux. L'extrémité plus longue est altérée, présence de concrétion.	
3E3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	Agrafe	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Fil métallique aplati. Les extrémités enroulées formant deux oeillets, la tige est repliée en deux, formant un J à l'extrémité. Longueur de 1,5 cm.	
3E3	3.1.3	Métaux et alliages stannifères	Résidu	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Feuilles minces, métal malléable, léger. Probablement étain.	
3E3	4.1.1	Calcaire	Roche	34	0	6.3	Minéraux	Frag	Petits fragments semblent naturels. Gris, mais quelques-uns gris clairs, peut-être altérés par la chaleur. Peut-être deux petits qui ont plus la forme d'éclat.	
3E3	4.1.3	Granit	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre granitique, blanche, nodules gris à noir et rares nodules roses. Cortex rouge avec un angle.	
3E3	4.3.2	Mortier	Résidu	9	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Nodule de mortier, l'un avec une face plate.	
3E3	5.1.1	Os	Ossements	65	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont six fragments blanchis, deux dents. Probablement mammifères.	
3E3	5.1.1	Os	Ossements	7	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os creux, probablement oiseaux.	
3E3	5.1.1	Os	Ossements	36	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Probablement os poisson, dont au moins 16 écailles de poissons.	
3E3	5.1.1	Os	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton avec quatre perforations. Dos convexe, rebord avec rainure irrégulière, devant avec bordure plate au pourtour, devant en creux. Diamètre de 1,4 cm.	
3E3	5.1.4	Coquille	Coquille d'oeuf	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Petits fragments.	
3E3	5.1.5	Nacre	Coquillage	11	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Dix fragments de bivalves, moule? ou autre bivalve. Un petit fragment de coquille enroulée (associé à l'humidité ou au bois pourri par exemple?).	
3E3	5.2.3	Bois	Charbon	6	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Très petits fragments.	
3E3	5.2.3	Bois	Résidu	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petits fragments.	
3F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, l'un montre des traces de combustion.	
3F1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond de contenant.	
3F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol?	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi avec rebord. Rebord légèrement épaissi vers l'extérieur. Décor moulé sous le rebord extérieur, probablement motif de blé. Diamètre d'environ 14 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3F1	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Glaçure gris taupe à rose, probablement altérée par la chaleur. Probablement terre cuite fine blanche.	
3F1	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond de contenant cylindrique. Surface éclatée. La glaçure est légèrement crème, semble plus prononcée sur la surface intérieure. Diamètre d'environ 17 cm. Peut-être creamware, mais plus probable que ce soit une terre cuite fine blanche.	
3F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	25	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,1 à 0,15 cm.	
3F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Teinte vert très clair, presque incolore. Épaisseur de 0,12 à 0,13 cm.	
3F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre?	36	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre teinté vert et vert très pâle, altérés par la chaleur, déformés. Probablement vitre à l'origine. Un petit fragment pourrait montrer un angle ou un coin, mais peut-être causé par la déformation.	
3F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment épais, courbe.	
3F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	12	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments courbes, certains altérés par la chaleur. Un fragment de cul enfoncé. Un fragment de base, probablement talon droit et pied aplati. Plus d'un objet probable.	
3F1	2.99	Verre altéré	Résidu	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments avec patine, déformés par la chaleur. Verre incolore à l'origine? Pas de luminescence sous UV sauf pour la patine d'aspect rose sous UV.	
3F1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Tôle?	1	9	4.99	Consommation ind.	Frag	Feuille de métal, les côtés pourraient être fracturés. Présence d'une perforation près d'un coin, possibles perforations aussi sur un autre côté, aurait été coupée par la fracture (?).	
3F1	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Tige et tête abîmée. Tête semble forgée. Tige de section plutôt rectangulaire (sens différent sous la tête et à l pointe), abîmée à la pointe qui pourrait être droite. Probablement clou découpé avec tête forgée? Longueur de 6,6 cm.	
3F1	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section carrée, têtes forgées. Un clou entier, mais pointe brisée et repliée. Longueur de 9,6 cm.	
3F1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petits clous de finition. Tiges rectangulaires, tête en L. Longueur de 2,7 cm.	
3F1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	9	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Divers modèles de clous avec tige rectangulaire. Têtes rectangulaires ou carrées, plates, pointes droites. Trois clous entiers, longueur de 3,7 cm. Deux clous seraient plus longs à l'origine.	
3F1	4.1	Matières premières	Roche	24	0	6.3	Minéraux	Frag	Huit petits fragments gris-rose, altérés par la chaleur. Pierre naturelle, grise, peut-être quelques petits éclats (de pierre de construction?).	
3F1	4.3.2	Mortier	Résidu	9	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits nodules de mortier.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3F1	4.3.2	Mortier	Crépi	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Un fragment de mortier avec une surface droite, semble y avoir un enduit blanc, craquelé, probablement de chaux. Un petit fragment de mortier et de chaux, pourrait être associé à du crépi.	
3F1	5.2.3	Bois	Charbon	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments de charbon de bois.	
3F1	5.2.3	Bois	Résidu	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Petit fragment, naturel?	
3F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau de pipe. Trace de combustion.	
3F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de tuyau, trace d'un décor moulé en relief: cercle entourant probablement une inscription au dos du fourneau. Fourneau fracturé à la jonction du tuyau, éperon manquant. Inscription moulée en relief au dos: "TD", entouré de traits courbes irréguliers au motif de perles (cercle déformé? coeur?), possibles enlèvements au couteau sous la marque. Trace de combustion ou de chaleur.	
3F2	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse?	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi courbe, base cintrée avec amorce d'un pied arrondi évasé vers le bas. Décor imprimé en bleu, scène indéterminée sur le fond et sur la paroi extérieure. Tasse, bol, ou petit contenant de service.	
3F2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	16	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Divers objets. Quelques fragments avec décor imprimé bleu, motif floral. Deux fragments avec décor imprimé vert, motif géométrique et floral?, un fragment avec possiblement un décor peint en vert clair.	
3F2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant de service?	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi avec rebord. Paroi légèrement évasée vers le haut, rebord ondulé légèrement courbé vers l'extérieur. Paroi pourrait être ondulée (à l'horizontale). Décor imprimé bleu, motif floral avec ramure sur l'intérieur, bâtiment avec dôme sur l'extérieur?	
3F2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Paroi épaisse, courbe. Quelques fragments éclatés jointifs entre eux. Décor imprimé en bleu sur l'intérieur et l'extérieur avec motif floral. Plusieurs fragments ont des surfaces altérées par la chaleur, noircies, ou avec glaçure altérée. Un contenant au corps épais comme celui-ci pourrait être associé à une fonction d'hygiène?	
3F2	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Peut-être plus d'un objet. Fragments éclatés. Glaçure légèrement crème, mais fragments semblent en partie altérés par la chaleur. Terre cuite fine blanche probable. Sinon ivoire? ou peut-être creamware, mais semble peu probable. La teinte crème pourrait aussi être causée par l'altération de la céramique.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3F2	1.3.1	Porcelaine Commune	Contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Semblent altérés par la chaleur. Corps épais, blanc, vitrifiée. Dessous plat, dessus plat, angle du rebord arrondi ou en biseau sur le dessus. Trace d'un décor vert en surface avec bandes ou lignes. Pied d'un contenant ou applique? Diamètre du rebord d'environ 3 à 4 cm, probablement irrégulier.	
3F2	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Base d'un contenant avec talon? Décor imprimé bleu. Possiblement motif d'inspiration chinoise avec petites fleurs?	
3F2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Résidu	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre fondu.	
3F2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments, l'un mince et courbe, l'autre épais, semble plat.	
3F2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Résidu	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de verre fondu. Luminescence bleue sous UV.	
3F2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Gobelet	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de paroi, courbe. Un fragment éclaté. Un fragment épais. Un fragment de base de gobelet hexagonal ou octogonal, avec talon chanfreiné, pied plat avec centre concave ou en retrait. Luminescence bleue sous UV.	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	132	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Épaisseur de 0,11 à 0,16 cm.	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	35	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de verre plat à l'origine. Déformés et collés par la chaleur.	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant	12	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre altéré par la chaleur. L'épaisseur suggère un contenant plutôt que de la vitre.	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat. Vert très clair. Épaisseur de 0,11 à 0,19 cm.	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant	18	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments courbes et épais. Plusieurs fragments en partie fondus et altérés par la chaleur. Peut-être un fragment de fond avec pied plat, mince et cul en creux. Contenant cylindrique. Bouteille, bocal?	
3F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	12	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de verre mince, déformé par la chaleur. Teinte vert clair. Probablement vitre à l'origine.	
3F2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille cylindrique	93	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Certains fragments altérés par la chaleur. Plus d'un objet. Un fragment de fond avec talon droit, pied plat, fond en creux. Autres fragments de fond avec pied arrondi et cul enfoncé. Un fragment de lèvre arrondie. Un fragment de lèvre qui semble plate ou évasée vers le bas, bague plate. Plus d'un objet. Beaucoup de verre vert foncé presque noir, certains fragments plus minces et plus clairs. Un fragment collé sur du verre teinté vert.	
3F2	3.1.1.1	Fer ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Bouton avec quatre perforations. Dos légèrement convexe, contour abîmé, devant en creux, possible bourrelet au pourtour. Diamètre de 1,8 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3F2	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande rectangulaire, fracturée aux extrémités. Largeur de 3,1 cm; longueur résiduelle de 12 cm.	
3F2	3.1.1.1	Fer ind	Manche d'outil?	2	0	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Applique de manche? Deux bandes convexes sur la largeur qui se font face, reliées par deux rivets circulaires. Les extrémités sont fracturées, sauf une qui se termine en pointe. L'extrémité opposée s'élargit près de l'extrémité où la trace d'une autre perforation est visible. Présence d'un "L" moulé en creux ou embossé sur la surface, près de l'extrémité en pointe. Largeur de 3 à 4 cm; longueur résiduelle de 18,5 cm. Rivets de 3,3 et 3,5 cm de long. Appliques enserrant un manche de bois? manche d'outil?	
3F2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou abîmé, tête semble circulaire plate, tige de section carrée, manque la pointe. Longueur résiduelle de 1,5 cm. Clou forgé?	
3F2	3.1.1.1	Fer ind	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges semblent de section rectangulaire ou carrée, certaines rougies par la chaleur, une autre abîmée par la corrosion. Têtes forgées. Longueur résiduelle maximale de 7,2 cm. Clous découpés à tête forgée? clous forgés aussi probable.	
3F2	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	10	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tiges de section carrée, têtes forgées irrégulières avec pans irréguliers. Cinq clous complets avec pointes. Un clou avec tige effilée de façon abrupt près de la pointe. Certaines tiges rougies par la chaleur. Longueur de 4 à 11,5 cm.	
3F2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Petits clous de finitions. Tige rectangulaire, tête en L de même largeur que la tige. Longueur de 2,4 cm.	
3F2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tige de section rectangulaire, épaulement près de la tête, pointe droite. Tête rectangulaire plate, étroite. Longueur de 8,2 cm.	
3F2	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	35	24	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige de section plutôt rectangulaire, pointe droite. Têtes carrées à rectangulaire, plate, mais certaines légèrement convexes. Quelques clous rougis par la chaleur. Onze clous entiers, longueur de 3,7 cm.	
3F2	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fine tige de section circulaire. Diamètre de 0,12 cm; longueur (résiduelle?) de 5,2 cm.	
3F2	3.2.2.2	Laiton étamé	Épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête enroulée. Tige repliée en J. Longueur de 2,7 cm.	
3F2	4.1	Matières premières	Roche	1	0	6.3	Minéraux	Comp	Petite pierre rouge. Naturelle.	
3F2	4.1.1	Calcaire	Roche	20	0	6.3	Minéraux	Frag	Gris à gris foncé. Calcaire dolomitique, certains petits éclats (de pierre de construction?). Une pierre (naturelle?) avec cortex beige clair.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BiGb-6

Archéologue : Luce L. Archambault
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date : 27-06-2023
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
3F2	4.1.1	Calcaire	Pierre	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Pierre grise naturelle, peu épaisse. Trace de polissage par l'eau sur la plus grosse. Présence d'une petite veine de quartz blanc. L'autre pierre ressemble à du calcaire éclaté. Les deux pierres sont entourées de mortier gris. Négatif de pierre arrondi laissant le mortier lisse par endroit. Pierres utilisées pour une construction.	
3F2	4.3.2	Mortier	Résidu	20	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Petits nodules de mortier gris. Quatre avec une surface plate. Joint ou revêtement?	
3F2	5.1.1	Os	Ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont une vertèbre. Aussi un petit fragment.	
3F2	5.1.1	Os	Manche d'ustensile?	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Applique en os. Une surface plate, l'autre est convexe, mais surface altérée. Trace d'une perforation. Probablement applique d'un manche d'ustensile.	
3F2	5.2.3	Bois	Charbon	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Petits fragments de charbon de bois.	
3F2	6.	Matériau indéterminé	Roche ou contenant	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments éclatés, corps beige à gris. Trace d'altération par la chaleur dont glaçure fondue sur un fragment. Peut-être un grès cérame altéré par la chaleur, ou des fragments de pierre.	
3F2	7.99	Matériau composite autre	Bouton	1	1	4.4.2.2	Attaches-identification autre	Ent	Métal blanc et métal cuivreux. Bouton dont le dos et l'attache sont e métal blanc. Attache en fil métallique en oeillet. Inscription moulée en creux dans un bandeau fait de petits points: "(point) EXTRA RICH (point) (en arche) / (point) QUATLITY (point) (arche inversée)", séparé par une étoile de chaque côté. Le devant en métal cuivreux est enfoncé. Décor moulé en relief représentant un chien courant vers la gauche. Diamètre de 2,4 cm. Bouton de sport représentant la chasse. Fabriqué spécialement pour l'utilisation pour ce sport et non pour les habits quotidiens ou autre type d'habits de sport. Généralement fabriqué du 18e au 20e siècle, particulièrement populaire au 19e siècle. Aussi une marque indiquant la qualité au dos du bouton, type de marque apparaissant lors de la première moitié du 19e siècle (Luscomb, 2006 (1967). The Collector's Encyclopedia of Buttons. p. 163, 186-187).	?

ARTEFACTUEL

Inventaire archéologique dans l'ancien noyau villageois de Verchères

Sites BkFi-59 et 4010G

Septembre 2024

10141

Page couverture :

Statue de Madeleine de Verchères, Verchères, QC, vers 1925, Musée McCord Stewart, MP-0000.25.921

Photographie d'ambiance, fouille 4010G-1A. Vue vers l'est.

Extrait de la carte de Murray, 1761, BAC e010944374-15.

Inventaire archéologique dans l'ancien noyau villageois de Verchères

Sites BkFi-59 et 4010G

N° de référence : 2022-RE-09-56

Septembre 2024

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine,
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Madame Isabelle Boisseau
Directrice loisirs, culture, tourisme et vie communautaire
Services administratifs, Ville de Verchères
581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec), J0L 2R0

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel, Coop de travail

Numéro de permis (MCC)
23-ARTE-11
(Parcs Canada) PC-2023-45507

RÉSUMÉ

Ce rapport recense les résultats de l'inventaire réalisé du 7 août au 14 août 2023 sur le territoire de Verchères, au parc des Pionniers, sur les terrains de la municipalité de Verchères (site BkFi-59) et aux abords du monument de Madeleine de Verchères, sur le de Parcs Canada (LHNC) (site 4010G). Une intervention de surveillance archéologique de l'essouchage d'un arbre a aussi été réalisée sur le terrain du 15, rue de Madeleine. L'intervention, dans son ensemble, visait à vérifier le potentiel archéologique présumé de l'emplacement du fort de Verchères et de deux habitations du noyau villageois du XVIII^{e} siècle.

Bien qu'il n'aucune découverte de contextes d'occupation autochtone, ni du fort de Verchères n'ait été réalisée, des niveaux archéologiques en place ayant pu porter ces traces d'occupation ont été mis au jour. Des niveaux d'occupation des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles ont pu être documentés, lesquels contenaient une quantité non négligeable d'artefacts témoignant de l'occupation domestique du premier noyau villageois de Verchères. Le niveau de construction du monument de Madeleine de Verchères a aussi pu être documenté aux abords de ce dernier. De plus, l'ancienne berge du fleuve a pu être circonscrite en un endroit dans la portion nord du parc des Pionniers, soit un niveau de sable de plage recouvert d'un sable humique contenant des artefacts diagnostiques du XVIII^{e} siècle.

Une journée porte-ouverte a été réalisée dans le but de partager les résultats aux citoyens et visiteurs. Des capsules vidéo ont également été filmées au cours de l'inventaire et de la journée porte-ouverte en vue d'une diffusion par la Ville.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Verchères

Isabelle Boisseau	Directrice loisirs, culture, tourisme et vie communautaire, Services administratif, Ville de Verchères
Marjolaine Daoust	Technicienne culture et bibliothèque, Bibliothèque municipale-scolaire Dansereau-Larose
Karine Brodeur	Responsable des communications et projets spéciaux, Services administratifs

Parcs Canada

Sébastien Bachmann	Planificateur principal
Maggy Bernier	Archéologue, Direction archéologie, collections et conservation
Marie-Michelle Dionne	Archéologue, Direction archéologie, collections et conservation
Michel Plourde	Archéologue, Direction archéologie, collections et conservation

Résidents, collaborateurs

Martin Massicotte	Retraité du service de l'urbanisme de la Ville de Verchères
Jacques Boisseau	Résident du 15, rue Madeleine à Verchères. Recherches historiques actes notariés sur le fort et sur l'ancien cadastre de Verchères.
Renato Messina	Archéologue

Artefactuel

Gina Vincelli	Chargée de projet et rédaction
Luce Lafrenière Archambault	Archéologue de terrain
Flora Delachenal	Traitement des artefacts en laboratoire
Marie-Hélène Daviau	Archéologue, spécialiste en culture matérielle
Violette Vidal	Chargée d'édition
Marie Fournier	Cartographe, Archéo-CAD
Chantale Bouchard	Adjointe administrative

Topographik Experts

Patrick Laurin	Consultant senior, génie civil – géomatique

Table des matières

RÉSUMÉ ..... b
ÉQUIPE DE RÉALISATION c

1. INTRODUCTION 1
1.1. Contexte et mandat d'intervention 1
1.2. Structure du rapport 6

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT 7
2.1. Préparation 7
2.2. Terrain 7
2.3. Enregistrements 8
2.4. Analyses et rapport 9

3. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE 11
3.1. Occupation du territoire au cours de la préhistoire 11
3.2. Potentiel archéologique autochtone 18
3.3 Occupation eurocanadienne 19
3.4 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux 39
3.4.1 Sites archéologiques connus 39
3.4.2 Zone d'information archéologique 40

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 41
4.1 Tranchées BkFi-59-1A et 1B dans le parc des Pionniers 41
4.1.1 Labours et aménagement du parc moderne 44
4.1.2 Ancienne berge au XVIII^{e} siècle 49
4.2 Tranchée BkFi-59-1C sur le terrain du 15, rue Madeleine 52
4.3 Tranchée 4010G-1A sur le terrain du monument de Madeleine de Verchères (Parcs Canada) 56

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 66

6. MÉDIAGRAPHIE 69
6.1 Ouvrages consultés 69
6.2 SITES INTERNET CONSULTÉS 78

7. ANNEXES..... 80
ANNEXE A : Sites BkFi-59 et 4010G - Inventaire de la culture matérielle
ANNEXE B : Sites BkFi-59 et 4010G - Catalogue des photographies
ANNEXE C : Résultats de l'analyse radiocarbone

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation des sites BkFi-59 et 4010G à Verchères sur une carte satellite. 2

Figure 1.2 : Délimitation des sites BkFi-59 et 4010G sur une carte topographique. 3

Figure 1.3 : Plan général de l'ensemble des sous-opération 2024 sur carte satellite. BkFi-59 et 4010G. 4

Figure 2.1 : Photographie de l'inventaire archéologique. BiFk-59-1B. Vue vers le sud. Photographie par : Studio Couleur Café. 7

Figure 3.1 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres de l'aire d'étude (étoile rouge) (modifiée de Richard et Girard 2016). 13

Figure 3.2 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1761. *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman,* Murray, 1761. BAC e010944374-15. 22

Figure 3.3 : Proposition interprétative de l'ancien cadastre et de l'emplacement du fort de Verchères sur la base des recherches historiques réalisées par M. Jacques Boisseau, résident du 15, rue Madeleine à Verchères. 23

Figure 3.4 : Photographie du moulin à vent de Verchères. Monument Madeleine vue du Moulin 195X. BAnQ 06M_E6S7SS1_P210988.....24

Figure 3.5 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1834. *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, H.W. Bayfield, 1834. BAC 3663623. 2024-4010G-06. 25

Figure 3.6 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1858. *River St. Lawrence above Quebec*, Bayfield, 1858. BAnQ G/3312/S5C2/1858/R59 CAR. 2024-4010G-07.....26

Figure 3.7 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte *Village of Vercheres County of Vercheres* 1877 (1885). BAnQ CA601,S171,SS2,SSS2,D5744. 2024-4010G-08. 27

Figure 3.8 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Carte marine de 1905. *Ile Marie to foot of ile Bouchard*. BAnQ 6800608. 2024-4010G-09. 28

Figure 3.9 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur carte de 1913. PL60V0017_1 Greffes arpenteur 1913. 2024-4010G-10. 29

Figure 3.10 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1931. Photothèque nationale de l'air. A3294_075-1931. 2024-4010G-11. 31

Figure 3.11 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1931. Photothèque nationale de l'air. A3296_076-1931. 2024-4010G-12. 32

Figure 3.12 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1947. Photothèque nationale de l'air. A11148_048-1947. 2024-4010G-13. ..33

Figure 3.13 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 50000 31-H-14-W,* Verchères 1954. BAnQ 2670432. 2024-4010G-14. 34

Figure 3.14 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur le plan d'assurance incendie d'Underwriter's Survey de 1959. BAnQ 174326_4. 2024-4010G-15..... 35

Figure 3.15 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1960. Photothèque nationale de l'air. A17066_188-1960. 2024-4010G-16. ..36

Figure 3.16 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la photographie aérienne de 1967. Mosaïque semi-contrôlée de la région de Contrecœur, comté de Châteauguay, Compagnie Photo-Air Laurentides cartographe, 1967. BAnQ 0005377640. 2024-4010G-17. 37

Figure 3.17 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la *Carte topographique du Québec à l'échelle de 1 10000 31-H-14-100-0102*, Verchères 1976. BAnQ 5946898. 2024-4010G-18. 38

Figure 3.18 : Extrait du Géoportail du MCC. Août 2024. 39

Figure 3.19 : Photographie du monument Madelaine de Verchères entre 1890-1965. BAnQ P547S1SS1SSS1D714P01R. 40

Figure 4.1 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée BkFi-59-1A. Topographik Experts, 2023. 41

Figure 4.2 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1A. 2024-4010G-19. 42

Figure 4.3 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1B. 2024-4010G-22. 43

Figure 4.4 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée BkFi-59-1B. Topographik Experts, 2023. 44

Figure 4.5 : Coupe stratigraphique de la paroi est, section sud de la sous-opération BkFi-59-1A. C1. 2024-4010G-20. 45

Figure 4.6 : Coupe stratigraphique de la paroi est, extrémité nord de la sous-opération BkFi-59-1B. C2. 2024-4010G-23. 46

Figure 4.7 : Vue aérienne Verchères, 1960, BANQ, 06M_P97S1P06844. 47

Figure 4.8 : Statue de Madeleine de Verchères, Verchères, QC, vers 1925, Musée McCord Stewart, MP-0000.25.921. 47

Figure 4.9 : Photographie de la trace d'enlèvement du pieu de bois 1B200. Vue vers le nord. BkFi-59-23-N1 (136) 48

Figure 4.10 : Photographie du drain en grès 1B100 retrouvée dans la portion nord de la tranchée 1B. Vue vers l'ouest. BkFi-59-23-N1 (77). 48

Figure 4.11 : Sol organique brun 1A3-2A1 sur le sable naturel 1A4. Vue vers l'est. . BkFi-59-23-N1 (111). 49

Figure 4.12 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest, dans la portion nord de la sous-opération BkFi-59-1A. C6. 2024-4010G-21. 50

Figure 4.13 : Assemblage d'artefacts de la couche organique formant l'ancienne berge du fleuve au nord du parc des Pionniers (BkFi-59-1A3 et 2A1). Photographies par : Marie-Hélène Daviau. 51

Figure 4.14 : Traces d'une pièce de bois carbonisée à la surface de l'argile naturelle. Portion centrale de la tranchée 1A. Vue vers le nord-ouest. BkFi-59-23-N1 (143). 52

Figure 4.15 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1C. 2024-4010G-24. 53

Figure 4.16 : Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BkFi-59-1C. C5. 2024-4010G-25. 54

Figure 4.17 : Photographie de la tranchées BkFi-59-1C. 55

Figure 4.18 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée 4010G-1A. Topographik Experts, 2023. 56

Figure 4.19 : Photographie de la monnaie de 1932 trouvée dans le lot 4010G-1A2. Photographie par : Marie-Hélène Daviau. 56

Figure 4.20 : Plan général de la sous-opération 4010G-1A. 2024-4010G-26. 57

Figure 4.21 : Surface du sol d'occupation 4010G-1A3. Vue vers l'est. 4010G23R01E (25). 58

Figure 4.22 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 4010G-1A/2A. C3 2024-4010G-27. 59

Figure 4.23 : Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 4010G-1A/2D. C4. 2024-4010G-28. 60

Figure 4.24 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 1A3/2D1. Photographies par : Marie-Hélène Daviau. 61

Figure 4.25 : Vestige de maçonnerie sèche 1A100/2C100. 4010G23R01E (59) et (73). 62

Figure 4.26 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 2A1/2D3. Photographies par : Marie-Hélène Daviau. 63

Figure 4.27 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 2A3/2D5. Photographies par : Marie-Hélène Daviau. 65

Liste des tableaux

Tableau 3.1 : Séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec... 15

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et mandat d'intervention

Ce rapport recense les résultats de l'inventaire réalisé du 7 au 14 août 2023 au parc des Pionniers, de la surveillance réalisée au 15, rue de Madeleine (BkFi-59) et de l'inventaire effectué sur le terrain du monument de Madeleine de Verchères (4010G), dans les limites de l'ancien noyau villageois de Verchères (figures 1.1 et 1.2). L'emprise sélectionnée pour les recherches archéologiques, illustrée à la figure 1.3, avait été préalablement définie grâce aux données historiques consignées par des résidents de Verchères et que nous avons par la suite validées.

Aucune étude de potentiel archéologique exhaustive n'a ainsi été réalisée au préalable de cette intervention. Toutefois, des recherches historiques ont permis de rapidement statuer qu'un potentiel archéologique était attribuable au terrain à l'étude. Son emplacement stratégique en bordure du fleuve Saint-Laurent, aux abords de l'embouchure de la rivière Jarret, lui confère un environnement plus que propice à l'occupation humaine, et ce, tant pour les différents peuples autochtones de la période préhistorique au Québec que pour les premiers colons européens. Toutefois, il est à noter que la zone visée par la présente intervention se situe non loin de l'ancienne limite des hautes eaux et se trouvait fréquemment en zone inondable, sur la base des mentions historiques relatées dans les archives. Elle se trouve aussi en contrebas d'une terrasse où se situe actuellement la route Marie-Victorin. Le relevé lidar permet de constater que l'espace est plus vaste, entre la limite de cette terrasse et le fleuve, du côté ouest de la rivière Jarret, où se trouve l'aire d'étude, comparativement à la rive est qui est quant à elle beaucoup plus restreinte. Les sols naturels argileux de la région sont recouverts de sable selon la carte des sols et celle des dépôts meubles. Bien qu'encore peu nombreux et éloignés de l'aire d'étude, quelques sites archéologiques sont répertoriés sur le territoire de Verchères et sur les îles situées en face (découvertes fortuites d'artefacts autochtones et sites euroquébécois) (Messina, 2008 ; Patrimoine Experts, 1999 et 2007).

Les recherches historiques réalisées avec assiduité par certains résidents de Verchères ont permis de repositionner le cadastre ancien du XVIII^{e} siècle. Certaines mentions dans les archives de 1734 au début du XIX^{e} siècle ont permis de valider les distances de certains lots par rapport au fort initial (possiblement reconstruit en 1745). En combinant plusieurs de ces mentions indiquant quelques indices quant à sa localisation et sa distance de certains lots cadastraux, et en considérant les dimensions de 1 arpent de côté qu'il aurait présenté (58,47 m de côté), il a été possible pour eux de proposer un emplacement potentiel réaliste pour le fort. Certaines traces de ce fort pourraient ainsi vraisemblablement se retrouver non loin du monument de Madeleine de Verchères actuel, soit dans l'actuel stationnement municipal et la portion est du parc des Pionniers.

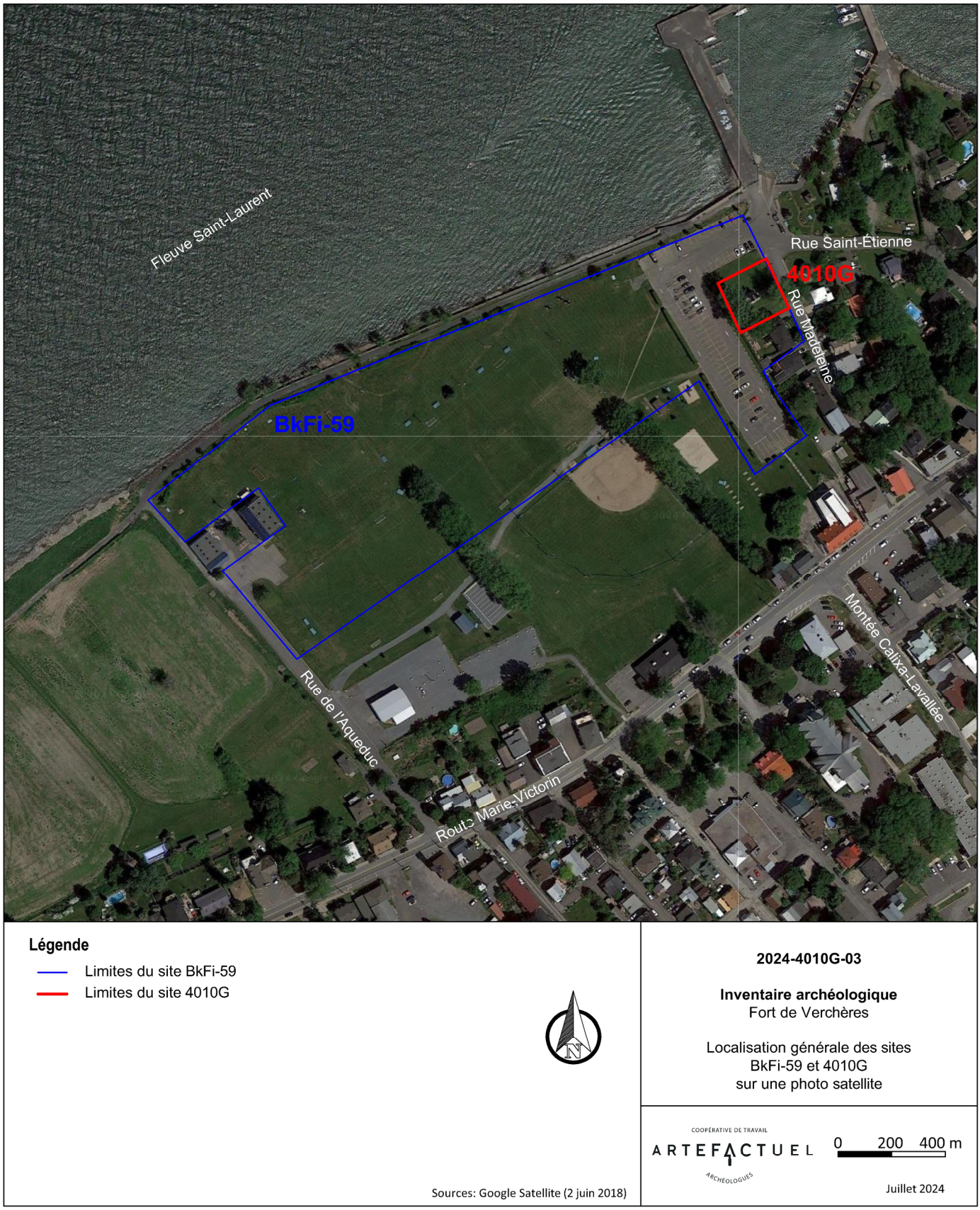

Figure 1.1 : Localisation des sites BkFi-59 et 4010G à Verchères sur une carte satellite.

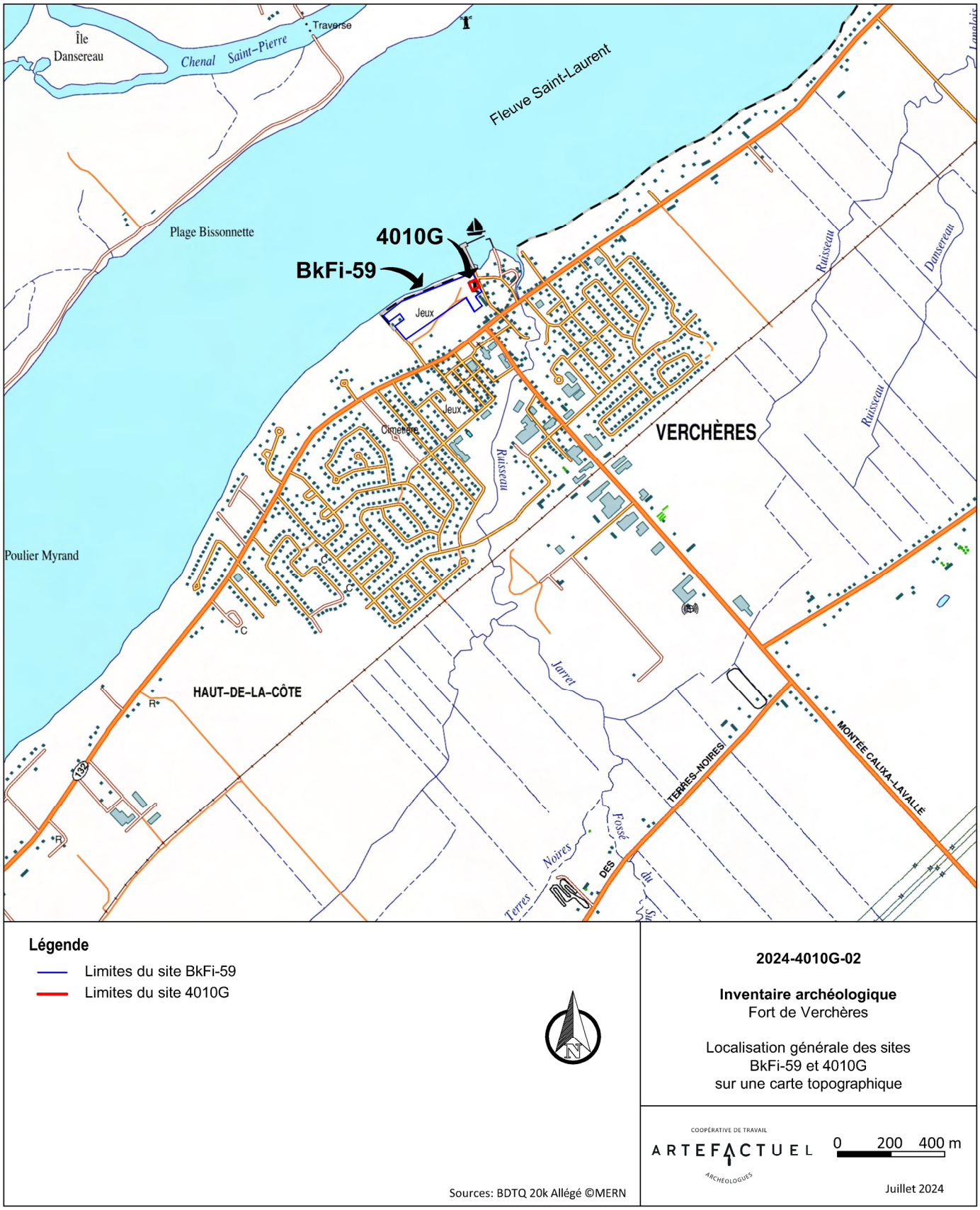

Figure 1.2 : Délimitation des sites BkFi-59 et 4010G sur une carte topographique.

Figure 1.3 : Plan général de l'ensemble des sous-opération 2024 sur carte satellite. BkFi-59 et 4010G.

Nous avons aussi parcouru l'*Inventaire des greffes des notaires du Régime français* (BAnQ 187501_13) et nous avons pu recroiser les mêmes mentions, en plus d'en trouver de nouvelles pertinentes concernant le fort et les occupations domestiques dans la première moitié du XVIII[e] siècle.

Sur la base de ces recherches historiques, l'emplacement gazonné ciblé autour du monument de Madeleine de Verchères, pour la réalisation de l'une des tranchées, consistait en un bon point de départ pour y réaliser des tranchées et sondages archéologiques en vue d'y retrouver les traces de bâtiments domestiques du XVIII[e] siècle et de leur niveau de cour environnante (anciens lots cadastraux no 16 et 17). Il demeurait également très plausible d'y retrouver les traces d'occupation plus ancienne, soit des vestiges d'occupation autochtone, quoique l'érosion ait pu perturber en partie d'éventuels sites préhistoriques sur la berge (inondations fréquentes et débâcles répertoriées dans les archives du XVIII[e] siècle entre autres). Cet emplacement de Verchères, situé non loin du moulin seigneurial construit peu de temps après 1731, était effectivement morcelé en différents lots au XVIII[e] siècle, lesquels ont appartenu à plusieurs propriétaires s'y étant succédé, tel que le témoignent les archives consultées. Il était ainsi probable de retrouver les témoins domestiques de ces occupations conditionnellement à ce que les inondations et l'érosion n'aient pas trop affecté les lieux au fil du temps.

En ce qui concerne les deux tranchées prévues dans le parc des Pionniers, elles visaient la documentation d'éventuelles traces du fort de Verchères, tout comme de son occupation intérieure et extérieure. Étant donné la nature du sol argileux en bordure du fleuve Saint-Laurent à Verchères, il était probable que d'éventuels pieux de bois de la palissade, ou du moins leur base, s'ils ont subi un arasement, y soient bien préservés. Le cas échéant, il avait été recommandé de prévoir des analyses dendrochronologiques sur certains pieux, afin de confirmer la date de coupe des arbres et identifier l'essence privilégiée pour la construction du fort au XVII[e] siècle ou de son possible agrandissement au XVIII[e] siècle. De plus, les pieux des palissades étant souvent enfoncés assez profondément afin d'assurer la force défensive de l'ouvrage, il demeurait plausible de mettre au jour leur base intacte sous la surface du terrain, et ce, même si les pieux ont été arasés en partie en vue de récupération ou de réaménagement. Du moins, une trace d'enlèvement de ces pieux serait perceptible. La tranchée d'installation initiale, du possible agrandissement et de réfections subséquentes, ainsi que le retrait des pieux en fin de vie de la palissade, forment autant d'éléments archéologiques qui pouvaient être observés et documentés. Certaines mentions historiques traitent également d'un fossé humide qui aurait entouré le fort.

Enfin, la surveillance archéologique de l'essouchage d'un arbre sur le terrain du 15, rue de Madeleine a nécessité la réalisation d'une tranchée qui a pu permettre de documenter un niveau de démolition d'une habitation du XVIII[e] siècle qui occupait jadis cet emplacement.

Bien qu'aucune trace d'occupation autochtone en contexte stratigraphique n'ait été détectée lors de cette intervention, comme le laissait présager un potentiel d'habitabilité au cours de la préhistoire en lien avec la proximité du fleuve Saint-Laurent et la topographie naturelle des lieux, des niveaux de sols en place ancien recouvrant les sols naturels, laissent croire que le potentiel demeure élevé sur les sites concernés.

Les données relatives à l'occupation historique sont pour leur part non négligeables avec la mise au jour d'un ancien niveau de berge (sable de plage et sol d'occupation organique datant du XVIII^{e} siècle) et de niveaux d'occupation domestique associés à des habitations du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.

1.2. Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait des principales données découlant de cette intervention archéologique réalisée à Verchères. À la suite de la description du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisée pour l'inventaire est présentée. La section suivante décrit le terrain à l'étude dans une perspective élargie sur le territoire concerné, ainsi qu'un survol de l'occupation du secteur depuis la préhistoire. Le cadre historique et la nature du potentiel archéologique, ainsi que l'identification des données archéologiques connues constituent le troisième chapitre. Au chapitre 4, la présentation des résultats s'articule autour des contextes archéologiques observés lors de l'inventaire dans chacune des sous-opérations réalisées. Les résultats sont accompagnés de plans de localisation, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. Enfin, la conclusion et les recommandations viennent clore ce rapport.

2. MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT

2.1. Préparation

En amont des activités de terrain, dans la préparation scientifique et logistique du projet, une demande de permis de recherche archéologique a été envoyée et obtenue du MCC (**23-ARTE-11**) en ce qui concerne le site du parc des Pionniers et du 15, rue Madeleine. Une demande de permis archéologique a aussi été réalisée pour le terrain de Parcs Canada autour du monument de Madeleine de Verchères (**PC-2023-45507**). Le plan de sécurité spécifique au projet a été finalisé et c'est également à cette étape préparatoire que l'équipe fut recrutée et que le matériel nécessaire à l'intervention a été rassemblé.

2.2. Terrain

L'inventaire a été réalisé par le biais de tranchées mécaniques exploratoires dans le but de caractériser les ressources archéologiques en place et de constater leur état de conservation, de même que leur intérêt scientifique. L'excavation d'une tranchée exploratoire visait à accéder, dans des secteurs prédéterminés, à des profils stratigraphiques complets et représentatifs des différentes phases d'occupation du secteur à l'étude. L'enregistrement et l'analyse des dépôts, et éventuellement des vestiges architecturaux mis au jour, pouvaient ensuite conduire à la réalisation de sondages manuels en des secteurs préservés. Ce type d'intervention permettait d'échantillonner un espace donné afin d'en évaluer le véritable potentiel archéologique.

Les ouvertures ont été creusées mécaniquement pour retirer les sols par niveaux successifs, et ce, de façon à conserver des contextes d'intérêt intacts (figure 2.1). Après l'excavation, le nettoyage des différentes couches de sols et l'appréciation des contextes stratigraphiques ont permis d'identifier les espaces les plus pertinents pour la documentation des ressources archéologiques mises au jour. Durant l'intervention, les relevés altimétriques (ANMM[1]) ont été effectués à l'aide d'un niveau optique. Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage, ainsi que sur les fiches de lot fournies par Artefactuel. Une fois l'intervention complétée, les sous-opérations expertisées et les vestiges architecturaux découverts ont été relevés en géoréférencement par un arpenteur, lequel a aussi effectué un scan 3D ainsi qu'un relevé drone.

Figure 2.1 : Photographie de l'inventaire archéologique. BiFk-59-1B. Vue vers le sud. Photographie par : Studio Couleur Café.

1 Altitude par rapport au niveau moyen de la mer.

2.3. Enregistrements

Les travaux d'inventaire réalisés dans le premier noyau villageois de Verchères représentaient une première intervention archéologique sur les lieux. Les données ont d'abord été enregistrées sous le code temporaire Verchères-2023 pour les tranchées réalisées dans le parc des Pionniers et celle surveillée sur le terrain du 15, rue de Madeleine. Ce code a été utilisé pour l'identification des différents supports d'enregistrement au terrain. Il a été ensuite remplacé par le code Borden octroyé par le MCC (BkFi-59). La tranchée réalisée aux pieds du monument Madeleine de Verchères a pour sa part été enregistrée sous le code préalablement octroyé par Parcs Canada (4010G).

Toutes les références à l'orientation dans les enregistrements sont basées sur le nord géographique. Au terrain, les enregistrements ont été conduits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Dans le cas des opérations mécaniques, le lot englobe l'ensemble des sols excavés, mais peut également être attribué de façon arbitraire à un assemblage d'objets spécifiques recueillis hors contexte ou associé à un dépôt stratigraphique particulier (ex. 1A**1**). Lors des expertises manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments, définis de façon arbitraire ou non et isolés en fouille. Le référentiel ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, tels les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi le lien de provenance des divers échantillons et des artefacts recueillis. Le code défini par ce système d'enregistrement permet donc de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique issu du site.

L'emprise a été inventoriée par le biais de 4 sous-opérations mécaniques, soient les tranchées 1A à 1C pour le site BkFi-59 et la tranchée 1A pour le site 4010G. Seulement un sondage manuel a été réalisé au sein de la tranchée BkFi59-1A (sondage 2A), alors qu'aucun n'a été nécessaire dans les tranchées BkFi-59-1B et 1C. Un nombre de 4 sondages manuels a été réalisé au sein de la tranchée 4010G-1A, soit les sondages 2A à 2D.

Au terme des activités de terrain et suivant l'analyse de l'avis de découverte transmis au MCC, un code Borden (**BkFi-59**) a été attribué à ce nouveau site archéologique (figure 2.1). Selon la Loi sur le Patrimoine culturel, quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministère sans délai. Cette obligation s'applique à toutes les découvertes, y compris celles qui surviennent lors de fouilles et de recherches archéologiques pour lesquelles un permis a préalablement été délivré. Les découvertes doivent être déclarées sans délai, et non uniquement dans le rapport annuel qui doit être produit par le détenteur du permis de recherche archéologique. Suivant la réception de l'avis de découverte et de son analyse, le pouvoir décisionnel revient au MCC qui décerne ou non un code Borden à ladite découverte. Le code Borden réfère à un système de codification des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada ; les numéros étant attribués par chacune des provinces. Au Québec, le MCC, qui a la responsabilité de tenir un inventaire des sites archéologiques (ISAQ), attribue les codes Borden sur demande. Ce système permet de classer un site archéologique d'après sa position géographique et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques dans la province. En ce qui a trait au terrain de Parcs Canada sur lequel trône le monument de Madeleine de Verchères, il s'est vu attribuer le code 4010G, en tant que nouveau site archéologique officiel sur ce LHNC (figure 2.1).

2.4. Analyses et rapport

La phase d'analyses et rapport implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. Les diverses fiches techniques employées sont par ailleurs intégrées au dossier technique remis au MCC.

Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, sont produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des tranchées archéologiques, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est accordée à la réévaluation du potentiel archéologique du secteur étudié, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés.

Le bilan de cette démarche permet la mise en forme du potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des éventuelles prochaines étapes et avenues de mise en valeur. Généralement, le corpus comprend également des catalogues photographiques de l'intervention et une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. Les objets sont lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire

des objets-témoins est réalisé selon un cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des Parcs, le tout consigné sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel Excel. L'ensemble de ces données doit être analysé et ainsi permettre la rédaction d'un texte descriptif et interprétatif accompagné des illustrations d'usage, tel que des plans, coupes, iconographies et des photos de l'intervention. L'inventaire de la culture matérielle et le catalogue des photographies des sites BkFi-59 et 4010G sont présentés aux annexes A et B respectivement.

3. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE[2]

L'emplacement ciblé pour l'intervention est situé au parc des Pionniers, sur le terrain du 125, rue Madeleine, ainsi que sur le terrain de Parcs Canada où se trouve le monument de Madeleine de Verchères, dans la municipalité de Verchères (figures 1.1 à 1.3). En amont des travaux de recherche au terrain, certaines données historiques consignées par des résidents passionnés d'histoire de Verchères ont été mises à profit afin de compléter l'évaluation du potentiel défini à partir des plans anciens et des archives pertinentes. Cette étape préalable a donc servi à peaufiner l'analyse des documents cartographiques et iconographiques, des archives disponibles et des critères environnementaux, pour ainsi permettre d'identifier les zones à potentiel les plus susceptibles de receler les vestiges d'habitations du noyau villageois initial et du fort de Verchères.

3.1. Occupation du territoire au cours de la préhistoire

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes autochtones et les premiers Eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du paléopaysage, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes autochtones auraient pu s'y établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit ainsi tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible.

À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire. Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA[3], cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord. La fonte et le retrait de *l'Inlandsis laurentidien* a fortement modelé les basses-terres du Saint-Laurent. Aujourd'hui, la nature des sols et certaines formes d'érosion portent encore des marques de la fonte du glacier. La dernière glaciation a donc laissé plusieurs traces dans le paysage québécois et encore aujourd'hui, certaines formes d'érosion et de dépositions géomorphologiques témoignent de cet évènement.

---

2 Les informations présentées dans ce chapitre relatives à l'occupation du territoire au cours de la préhistoire sont tirées de l'ouvrage intitulé *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire.* Ville de Varennes (Artefactuel 2022a).

3 **AA** : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (^{14}C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone14 dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

10161

À cette époque, la mer de Goldthwait occupe l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. C'est la fermeture du détroit de Québec par les glaces qui a permis la mise en place d'un lac proglaciaire d'eau douce vers 13 100 ans AA, le lac à Candona (Parent et Occhietti 1999 ; Richard et Girard 2016). Cette vaste étendue d'eau douce s'étend sur une superficie d'environ 30 000 km^2 sur le piémont appalachien et couvre les bassins des actuels lacs Champlain, Ontario, Memphrémagog et les basses-terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais (figure 3.1). Un barrage de glace empêche toutefois l'eau de fonte d'être évacuée vers l'océan et le niveau du lac à Candona monte alors jusqu'à 230 mètres ± 10 mètres ANMM (Parent et Occhietti 1999). Alors que la marge de glace se retire au nord du détroit de Québec, les eaux marines envahissent la vallée du Saint-Laurent formant ainsi la mer de Champlain (Richard et Occhietti 2005). L'invasion des eaux marines dans les basses-terres du Saint-Laurent jusque dans la vallée de la rivière des Outaouais a modifié les conditions sédimentaires. En effet, des dépôts fins contenant des Candona subtriangulata (un petit crustacé d'eau douce, Ostracode, d'environ 2 mm), ont été emprisonnés dans les dépôts d'argile lacustre qui précèdent les dépôts de la mer de Champlain. La succession de ces dépôts composés de fins sédiments, recouverts en concordance par des dépôts marins, marque un changement dans les conditions environnementales (Dubois-Verret 2015 ; Dionne 2001).

C'est vers 13 000 ans AA, alors que le front glaciaire se retire vers le nord, que le barrage cède et permet ainsi aux eaux salines de l'océan d'envahir la vallée du Saint-Laurent : c'est la formation de la mer de Champlain. Sur la rive sud de la vallée, des traces d'anciens deltas témoignent que son niveau d'eau maximal a atteint près de 175 m ANMM. Alors que la rive nord est restée pendant un millénaire en contact avec la masse du glacier, c'est une végétation de type toundra qui constitue le couvert végétal au sud de la mer de Champlain. Les eaux de fonte glaciaire se sont mélangées aux eaux océaniques plus salées et elles étaient comparables à celles de l'océan Arctique aujourd'hui ; peuplées de mollusques, de phoques, de morses et de bélugas.

Le lac à *Lampsilis*, ancêtre de l'actuel lac Saint- Pierre, est l'étendue d'eau douce qui succède à la mer de Champlain lorsque le relèvement isostatique évacue les eaux salées des basses-terres du Saint-Laurent. Ses rivages successifs sont aisément identifiables dans le paysage par des terrasses et leurs talus. La baisse du niveau marin de la mer de Champlain a provoqué le creusement du lit des rivières, déclenchant ainsi un important processus d'érosion. Les sédiments sableux en provenance des affluents se sont déposés sur les hauts fonds du lac recouvrant ainsi les moraines et les argiles mises en place par la mer de Champlain. L'apport en sédiment sableux a également permis la formation et la progression d'importants deltas qui constitueront des espaces relativement plats et bien drainés propices à l'établissement de campements autochtones après le retrait des eaux. Trois niveaux de terrasses sont associés à l'évolution naturelle du lac à *Lampsilis* : le niveau de Rigaud (11 000 à 9 600 ans AA) situé à environ 64 m d'altitude ANMM, celui de Montréal (9 600 à 8 400 ans AA) reposant à près de 30 m ANMM et le dernier, celui de Saint-Barthélemy (8 400 à 7 500 ans AA) qui s'inscrit dans le paysage entre 15 et 20 m d'altitude ANMM.

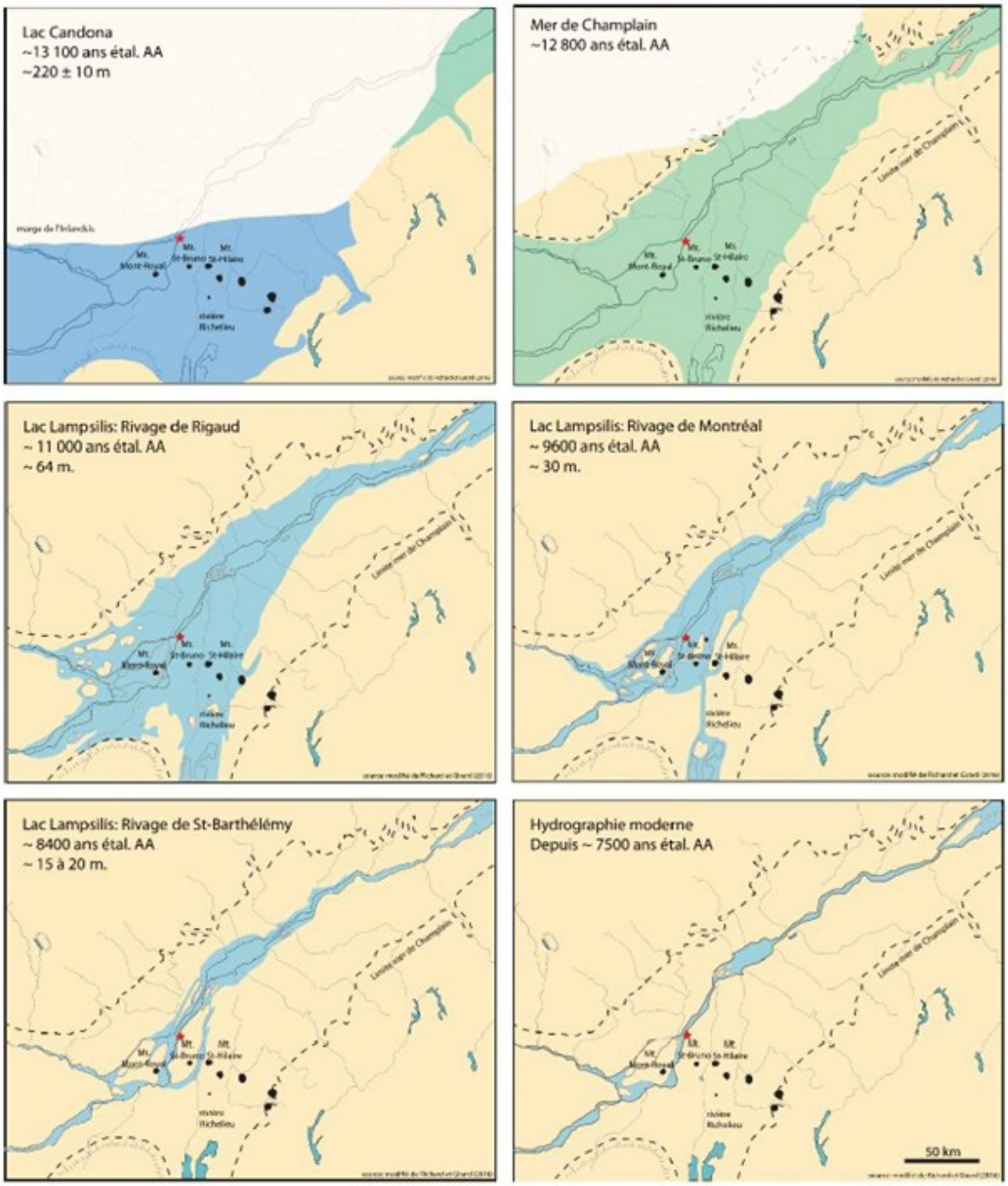

Figure 3.1 : Schématisation de l'évolution de l'hydrographie postglaciaire et de l'émersion des terres de l'aire d'étude (étoile rouge) (modifiée de Richard et Girard 2016).

Vers 11 000 ans AA, des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises croissent dans le sud du Québec alors qu'autour de 9 600 ans AA, le bouleau jaune, le pin blanc, le chêne rouge et l'érable à sucre colonisent progressivement les terres libérées par le retrait des eaux lacustres. La période du lac à *Lampsilis* survient au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000 à 5 000 ans AA) qui est caractérisé par un climat chaud et sec. Ces conditions plus clémentes ont permis, entre autres, l'établissement des feuillus et le développement, vers 6 000 ans AA, de l'érablière à caryer qui correspond au couvert forestier existant à l'arrivée des Eurocanadiens dans la vallée du Saint-Laurent.

À partir de 8 400 ans AA, c'est la phase du Proto-Saint-Laurent qui s'amorce. Le fleuve Saint-Laurent occupe progressivement son emplacement actuel, mais le niveau de l'eau est plus élevé qu'aujourd'hui et subit des fluctuations majeures. Les études géomorphologiques démontrent que dans la région du lac Saint-Pierre, le niveau d'eau du fleuve se trouve autour de 15 m ANMM il y a 8 400 ans puis descend jusqu'à 12 m il y a environ 7 000 ans. L'eau remonte au-dessus de 20 m vers 5 000 ans, redescend vers 4 000 ans, pour remonter à nouveau jusqu'à 15 m il y a 3 000 ans AA. Ces fluctuations ont laissé des dépôts fluviaux riches en nutriments qui font de la vallée du Saint- Laurent un endroit particulièrement favorable à la croissance des végétaux. En analysant la localisation du terrain ciblé pour l'inventaire archéologique avec le modèle de l'évolution des niveaux d'eau relatifs du Lac à *Lampsilis* et du Proto-Saint-Laurent (Lamarche 2005), la surface d'origine aurait complètement émergé peu après 2 500 ans AA, moment où le niveau du fleuve Saint-Laurent se stabilise pour correspondre au niveau que l'on connaît aujourd'hui (Lamarche, 2011 ; Richard et Girard, 2016).

À l'échelle d'une vie humaine, ces fluctuations environnementales ont été à peine perceptibles, laissant aux populations le temps de s'adapter aux changements du paysage en modifiant leurs choix dans la sélection de leurs lieux d'établissement. Par ailleurs, la proximité du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Jarret, anciens axes de circulation, a certainement facilité les déplacements des groupes autochtones parcourant le territoire. En raison de l'altitude du terrain reposant autour de 9 m NMM, l'habitabilité permanente du secteur inventorié apparaît donc possible peu après 2 500 ans AA, soit au Sylvicole moyen ancien ou à la toute fin du Sylvicole inférieur.

L'occupation du sud du Québec par les peuples autochtones est traditionnellement divisée par les archéologues en quatre grandes périodes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole et la période de Contact. Outre la période de Contact qui se situe au tout début de l'époque coloniale, les autres font référence aux périodes préhistoriques, c'est-à-dire aux temps où il n'y avait pas encore d'écriture pour documenter l'histoire des sociétés et des individus. L'écriture traverse l'Atlantique avec les premiers Européens et cet élément crucial marque le début de la période historique en Amérique. En ce sens, le terme préhistorique signifie « avant l'écriture ». Le tableau 3.1 résume brièvement la séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec et les grandes lignes des connaissances archéologiques actuelles sur les technologies autochtones qui

Tableau 3.1 : Séquence des grandes périodes culturelles de la préhistoire au Québec.

Périodes	Sous-périodes	Dates ^{14}C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVI[e] et XVII[e] siècles		• Premiers contacts avec la population européenne. • Introduction d'objets européens (**bague dite de «jésuite»**). • Profondes transformations du mode de vie traditionnel.	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		• Pointe triangulaire. • Pipe en terre cuite. • **Vase à crestellations.**	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 AA		• Petite pointe à encoches. • **Pipe en stéatite.** • Meule et pilon en pierre polie. • Abondance de la poterie.		La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA				
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		• Apparition de la poterie, **vases à base conique.** • Lame bifaciale. • Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
Archaïque	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		• Pointes à base pédonculée ou à **encoches.** • Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). • Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites.	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
	Moyen	8 800 à 6 800 AA		• **Pointe à base pédonculée.**	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. **Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz).**	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		• Apparition de quelques pointes à base pédonculée.		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		• **Pointe lancéolée à retouches parallèles.**	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	
	Ancien	12 500 à 11 350 AA		• **Pointe lancéolée à cannelure.**		

sont utilisées durant chacune de ces périodes. Elles sont subdivisées en sous-périodes, cultures ou traditions. Ces subdivisions sont comme des classeurs à tiroirs dans lesquels les archéologues rangent les diverses manifestations matérielles retrouvées sur les sites archéologiques. Il devient ainsi possible d'ordonner les millénaires d'occupation humaine qui ont laissé au fil du temps une panoplie d'objets (outils en pierre ou en os, céramiques, restes culinaires, etc.) et d'autres traces matérielles (foyers, fosses, sépultures, art rupestre, etc.). Ce classement demeure cependant une construction des archéologues, avec ses qualités et ses défauts, servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données recueillies sur les nombreux sites archéologiques retrouvés au Québec.

Paléoindien – 12 500 à 9 000 AA Le peuplement du sud de la province commence il y a environ 12 500 ans. Des groupes de chasseurs-cueilleurs nomades évoluent sur de grandes distances, dans un paysage de toundra, de taïga et de forêt boréale clairsemée. Ils chassent les gros mammifères, comme les caribous, qui leur fournissent à la fois nourriture, vêtements et outils (bois d'andouiller). Rappelons que Verchères se trouve alors complètement submergée par la mer de Champlain, dont les eaux glaciales entretiennent un climat froid sur les terres environnantes. Le seul site connu à ce jour au Québec pour la période paléoindienne ancienne se situe dans la région du lac Mégantic, dans le sud de la province.

L'épisode récent du Paléoindien (11 350 à 9 000 AA) est déjà beaucoup mieux connu. Les découvertes liées à celui-ci se trouvent sur des paléorivages marins ou lacustres de la vallée du Saint- Laurent. Les paléorivages se trouvaient en bordure des anciens cours d'eau, à une époque où le niveau d'eau était beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Ces anciens rivages sont repérables dans le paysage actuel par des terrasses surélevées. Le Paléoindien récent se distingue par une modification de la technologie de la taille de la pierre.

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprier peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint- Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les

grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues apparaissent au Sylvicole supérieur.

Période de Contact – 16e et 17e siècles La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces ». Bien que les occupants de ce village palissadé vivaient surtout de la production de plantes cultigènes (maïs, courge, haricot, tournesol), la chasse, la pêche et la cueillette venaient compléter leur diète. Ainsi, on estime que le territoire d'exploitation des habitants d'Hochelaga pour leurs activités de subsistance pouvait s'étendre sur une superficie comprise entre le lac Saint-François et la rivière Richelieu (Artefactuel 2015 ; Clermont 1984 ; Delâge 1985 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Provencher 2000 ; Viau 2015 : 61-76). À l'arrivée de Champlain au début du 17e siècle, les villages iroquoiens ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations autochtones, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes (Viau 2015 : 67-76).

Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens d'Hochelaga devient durant une bonne partie du 17e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre la confédération iroquoise d'une part et les Hurons et leurs alliés algonquiens (notamment les Anishinabe-Algonquins et les Innus-Montagnais) d'autre part. Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur engouement pour les marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleterie. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais ce n'est qu'avec l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 et la collaboration de nombreux chefs autochtones qu'une résolution permanente au conflit sera signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Delâge 1985 ; Provencher 2000 ; Trigger 1992 : 376-397 ; Viau 2015).

En somme, le climat de tension qui règne à la fin du 16e siècle et durant une bonne partie du 17e siècle rend peu propice l'occupation autochtone de l'aire d'étude, sinon lors de haltes de courte durée, notamment par des membres d'expéditions guerrières. L'emplacement de l'aire d'étude, situé en bordure du fleuve, est très exposé aux attaques, ce qui limite le potentiel d'occupation durant la période de Contact. Par contre, sa topographie relativement plane s'avançant vers le fleuve devait offrir un point de vue intéressant. Il est possible que cet espace ait accueilli sporadiquement de petits groupes au cours de ces expéditions guerrières. Ainsi, des traces de leur passage, aussi ténues soient-elles, pourraient subsister dans le sol, comme des indices de foyers, d'affûtage d'outils en pierre ou d'objets de la période de Contact par exemple.

3.2. Potentiel archéologique autochtone

C'est durant l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA) que semble s'amorcer l'occupation de l'archipel montréalais et de la rive sud de la vallée du Saint-Laurent. Au cours de cette période, l'exploitation des ressources halieutiques augmente progressivement. La proximité du fleuve a donc pu exercer un pouvoir attractif pour des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs. Des indices discrets suggérant une présence autochtone durant cette période ont été découverts à Verdun (maison Nivard-De Saint-Dizier site BiFj-85 ; Bélanger et. *al.* 2018), dans le Vieux-Montréal (sites BjFj-49 et BjFj-107 ; Ethnoscop 2000, 2004 et 2005a), dans Ahuntsic-Cartierville (site BjFj-85 ; Arkéos 1996) et dans le Vieux-La Prairie notamment (sites BiFi-4, BiFi-16 et BiFi-38 ; Arkéos 2010). La Montérégie compte aussi plusieurs sites de l'Archaïque supérieur, dont le plus illustre est celui de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (Corbeil 2004 ; Clermont et Chapdelaine 1982). Les nombreuses ressources fauniques et végétales disponibles sur les îles du Saint-Laurent ont certainement attiré les hommes et les femmes qui les exploitaient pour se nourrir, se vêtir et se loger. L'archipel des îles de Verchères situé au cœur de la route fluviale devait aussi fournir une halte de choix pour les voyageurs ayant besoin de s'arrêter temporairement.

Plusieurs critères environnementaux étaient donc favorables à l'occupation autochtone au cours de la préhistoire dans la région de Verchères. Considérant la position du terrain face au fleuve et sa faible altitude au-dessus du niveau de la mer, ce dernier devait se trouver sous l'eau durant toute la période de l'Archaïque. Seule la partie la plus haute de Verchères devait émerger au cours des épisodes de bas niveau d'eau (autour de 7 000 et 4 000 ans AA). Il est peu probable que le petit espace formé par la zone d'étude, exposé aux inondations, ait alors été choisi pour un établissement. Il pourrait cependant avoir été fréquenté de façon sporadique comme camp de pêche, de chasse à la sauvagine ou comme un poste d'observation, offrant un point de vue sur le fleuve et l'archipel des îles à proximité. L'actuel ruisseau Jarret (anciennement rivière Jarret) consistait également assurément en des facteurs attractifs d'occupation du territoire. De plus, la nature sableuse du sol naturel de la région recouvrant les dépôts argileux offre de très bonnes qualités de drainage, ce qui favorise l'établissement humain.

Bien qu'aucun site archéologique d'occupation autochtone n'est actuellement répertorié sur le territoire de Verchères, certains l'ont été, en plus de certaines découvertes fortuites d'artefacts autochtones, sur l'île Bouchard (municipalité de Saint-Sulpice) située tout juste en face de Verchères (Messina 2008 ; Bureau du Ndakina 2023 ; Patrimoine Experts 2007) ainsi eu sur la plage Moreau sur les berges de Verchères en aval du cœur historique (Messina 2008). D'autres sites autochtones ont été enregistrés dans un rayon un peu plus éloigné, soit sur les berges du fleuve Saint-Laurent entre Varennes et Sorel, tout comme sur l'île Sainte-Thérèse.

3.3 Occupation eurocanadienne

C'est le 29 octobre 1672 que l'intendant Talon octroie à François Jarret une terre d'une lieue de front sur une lieue de profondeur sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, laquelle devient la seigneurie de Verchères. Dès l'année suivante, seront ajoutées aux limites de la seigneurie l'île aux Prunes (îlot actuel situé au sud de l'île Bouchard) et l'île Longue (par la suite appelée l'île Lussier et aujourd'hui l'île Marie). C'est en 1678, année de naissance de sa fille Madeleine, que la première concession de la seigneurie se verra agrandie d'une autre lieue de profondeur (Vachon 2003 ; Comité de Toponymie et d'Histoire de Verchères 2005). Le seigneur de Verchères sera assidu dans le développement de sa seigneurie, et ce, malgré ses autres occupations et les campagnes auxquelles il participe. De ce fait, nous pouvons y compter au moins 12 censitaires ainsi que 120 arpents de terres labourées dès 1681. Un nombre de 20 arpents est alors réservé au seigneur, lequel possède aussi 13 bêtes à cornes et 5 des 15 fusils de la seigneurie, selon le recensement de cette année-là. La menace d'attaque iroquoise est omniprésente à cette époque. En effet, la proximité du lieu avec la rivière Richelieu, la rend très accessible aux groupes iroquois qui l'empruntaient entre autres pour entrer dans les seigneuries de Verchères, de Contrecœur et de Saint-Ours, tout en évitant le fort de Sorel (Vachon 2003 ; Verchères 1710-1985 : 46).

C'est dans ce contexte que le seigneur fera ériger un fort visant à protéger sa famille, tout comme ses censitaires. On le dépeint comme une grossière et modeste palissade rectangulaire de 12 à 15 pieds de haut, munie à chaque angle d'un bastion. Selon certaines sources, sa défense aurait été augmentée d'un fossé humide (ses 3 courtines ne faisant pas face au fleuve auraient été protégées par un fossé de 10 pieds de largeur, où l'on avait canalisé les eaux de la rivière Jarret) (Ville de Verchères 2020), alors que d'autres mentions indiquent qu'aucun fossé n'avait été aménagé (Vachon 2003). L'unique porte aurait quant à elle été percée dans la courtine côté du fleuve. Les bâtiments sis au sein de cette enceinte se limitaient alors au manoir du seigneur et des bâtiments de fortune destinés aux animaux. Ce modeste ouvrage défensif aurait été complété d'une redoute faisant à la fois office de corps de garde et d'entrepôt à munitions et possiblement de quelques pierriers disposés dans la campagne et lesquels étaient destinés à repousser l'ennemi (Vachon 2003). Il s'agit de ce fort que Madeleine, alors âgée de 14 ans, fille de François Jarret, défendra héroïquement contre les Iroquois pendant deux longues journées en 1692, à l'instar de sa mère, Marie Perrot, qui l'aura défendu deux années auparavant. Selon certains des divers récits faisant état de cette attaque mémorable, dont l'un d'eux a été écrit par Madeleine elle-même devant faire un constat de l'évènement au gouverneur de la Nouvelle-France, le fort aurait alors été en mauvais état, certains pieux s'étant affaissés, laissant ici et là quelques brèches invitantes pour l'ennemi.

Bien qu'aucune carte ancienne connue ne localise le fort, ce dernier aurait été situé à proximité du fleuve puisque, toujours selon les différents récits de l'attaque iroquoise, Madeleine aurait pu assurer le débarquement de Pierre Fontaine, Sieur de Varennes et sa femme qui étaient à bord d'une embarcation sur le fleuve et dont elle a entendu les voix à partir de l'intérieur du

fort (Vachon 2003 ; Verchères 1710-1985 : 31). En observant la topographie naturelle des lieux ainsi que le relevé Lidar, il est possible de constater que la rive ouest du ruisseau Jarret forme un emplacement plus vaste et plat pour avoir reçu la fortification.

Certaines mentions issues de différents actes notariés relatifs à l'ancien cadastre de Verchères datés de la première moitié du XVIII[e] siècle permettent de proposer un emplacement hypothétique pour le fort (figure 3.3). Pour positionner certains lots, certains actes indiquent effectivement des distances par rapport au fort ou encore on indique que tel lot est adossé au fort de Verchères. À titre d'exemple, en consultant l'*Inventaire des greffes des notaires du Régime français*[4] à la page 129, on parle de : la « vente d'un emplacement et maison sis au fort de Verchères de 40' de front sur 60' de profondeur par Marie Joseph Pepin, épouse d'Étienne Pelletier, forgeron à Pierre Guilbert dit Laframboise, le 21 février 1745 ». À la page 152, on mentionne : « Vente de deux emplacements au fort de Verchères de 40' de front sur 60' de profondeur chacun par Pierre Guilbert dit Laframboise et Marie-Anne Archambault à Me Antoine Foucher, notaire royal le 7 août 1746 ». Parle-t-on ici d'une fortification étant toujours en place (qui aurait fait l'objet d'un agrandissement vers 1745) ou plutôt d'un point de repère faisant référence à l'emplacement de l'ancien fort ? Il demeure difficile de le déterminer hors de tout doute. À la page 159 du même document, on peut lire un acte de 1747 faisant état d'une concession à Claude Martin (père), cordonnier « au sud-ouest aux 12 pieds de terre laissés contre le dit fort pour former un passage ». Cette mention semble bien indiquer qu'une fortification est toujours en place dans le secteur. Chose certaine, à partir de 1760, on n'utilise plus le terme « fort » comme point de repère pour localiser certains lots dans les actes notariés. C'est le terme « bourg de Verchères » qui est alors employé. L'abandon graduel de la fortification pourrait en effet concorder avec la période d'accalmie suivant la guerre de la Conquête, laquelle ne sera finalement que de courte durée, puisque la guerre d'indépendance américaine allait suivre de peu.

François Jarret, devenu lieutenant réformé dès 1694, meurt en 1700. Madeleine se mariera en 1706 à Pierre-Thomas Tarieu de La Pérade, alors lieutenant d'une compagnie des troupes de la Marine et seigneur d'une partie de la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade, où ils iront s'établir jusqu'à leur mort (Vachon 2003).

La Grande Paix de 1701 mettra fin aux conflits entre les Français et les Iroquois. Ce climat sera alors plus favorable à la colonisation de la seigneurie de Verchères où les gens se sentent désormais plus en sécurité pour s'y établir et cultiver les terres (Ville de Verchères 2020 ; Verchères 1710-1985 : 42).

L'acte de vente entre Marie Perrot et Monsieur de la Faye, curé de Contrecœur et missionnaire de Verchères, stipule qu'elle donne et concède au curé et à ses futurs successeurs un demi-arpent de terre en superficie joignant le fort du côté du ruisseau pour y bâtir église et presbytère et pour

4 BAnQ 187501_13

y faire un petit jardin (Verchères 1710-1985 : 46). Vers 1710, sieur de Catalogne décrit les terres de la seigneurie comme étant belles et unies, produisant une abondance de graines et légumes variés (Verchères 1710-1985 : 47).

C'est en 1724 que la première église paroissiale sera érigée en remplacement de la chapelle initiale, ce dans l'objectif de desservir 75 familles de Verchères. C'est toujours madame de Verchères qui fera don du terrain destiné à accueillir cette nouvelle église, lequel était situé entre les rues Calixa-Lavallée et Saint-Louis, ainsi qu'entre le ruisseau Jarret et la route Marie-Victorin. Mme de Verchères fera également aménager un chemin qui reliera le bord de l'eau à la future église (Verchères 1710-1985 : 14) (figure 3.2).

En 1737, un aveu et dénombrement[5] dépeint la seigneurie de Verchères dont une moitié est alors propriété en partie de Jean-Baptiste Jarret et l'autre des représentants de madame Perrot, veuve de François Jarret. Cette seigneurie s'étendant sur 48 arpents de front et sur une profondeur de 2 lieues comprend également l'île Longue ainsi que l'île aux Prunes. Le domaine seigneurial occupe pour sa part un lot de 12 arpents de front, sur l'entièreté de la profondeur des limites seigneuriales. Quatre arpents de front au sud-ouest font quant à eux partie de la moitié du fief appartenant aux représentants de madame Perrot, veuve de François Jarret, premier seigneur de Verchères. Les 8 arpents restants appartiennent pour leur part à Jean-Baptiste, Louis et Joseph Jarret. Jean-Baptiste possède alors une maison de pièce sur pièce de 30 sur 22 pieds avec fondations et cheminée en pierre, couverte de paille, en plus d'une grange en poteaux de 40 sur 24 pieds couverte de paille, une écurie de pièce sur pièce de 16 sur 16 pieds, une étable en poteaux de 24 sur 17 pieds couverte de paille, un moulin à vent en pierre et un autre moulin à eau en bois faisant farine de 28 sur 22 pieds accompagné d'une maison en bois de 28 sur 22 pieds couverte de planches destinée au meunier responsable de faire fonctionner ces deux moulins, le tout complété de 10 arpents de terre labourable et de 25 arpents de prairie.

Vers 1773, la première église ne suffit plus pour le nombre de communiants maintenant passé à 1 300. Une seconde église ouvre alors ces portes en 1788. La foudre provoquera son incendie en 1818. L'église actuelle sera dès lors construite sur les fondations de la précédente, lesquelles étaient relativement encore en bon état(Verchères 1710-1985 : 15-16).

5 Aveu et dénombrement de Christophe-Hilarion Dulaurent (Du Laurent), au nom et comme fondé de procuration de dame Madeleine d'Ailleboust de Manthet, épouse de Jean-Baptiste Jarret de Verchères, lieutenant dans les troupes du détachement de la Marine, commandant au poste de Michillimakinac, propriétaire de la moitié du fief de Verchères, tant en son nom comme fils aîné et héritier de François Jarret de Verchères, que faisant pour Louis Jarret de Verchères, pour Joseph Jarret de Pouligny, pour Marie-Madeleine Jarret de Verchères, épouse de Pierre-Thomas Tarieu de La Pérade (LaPérade), pour les enfants de feue Angélique Jarret de Verchères, veuve de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers, et pour Marguerite Jarret de Verchères, épouse de Léon Levreau de Langy (Levrault de Langis), lequel aveu et dénombrement étant fait pour ledit fief de Verchères, 12 janvier 1737. BAnQ E1,S4,SS3,P256.

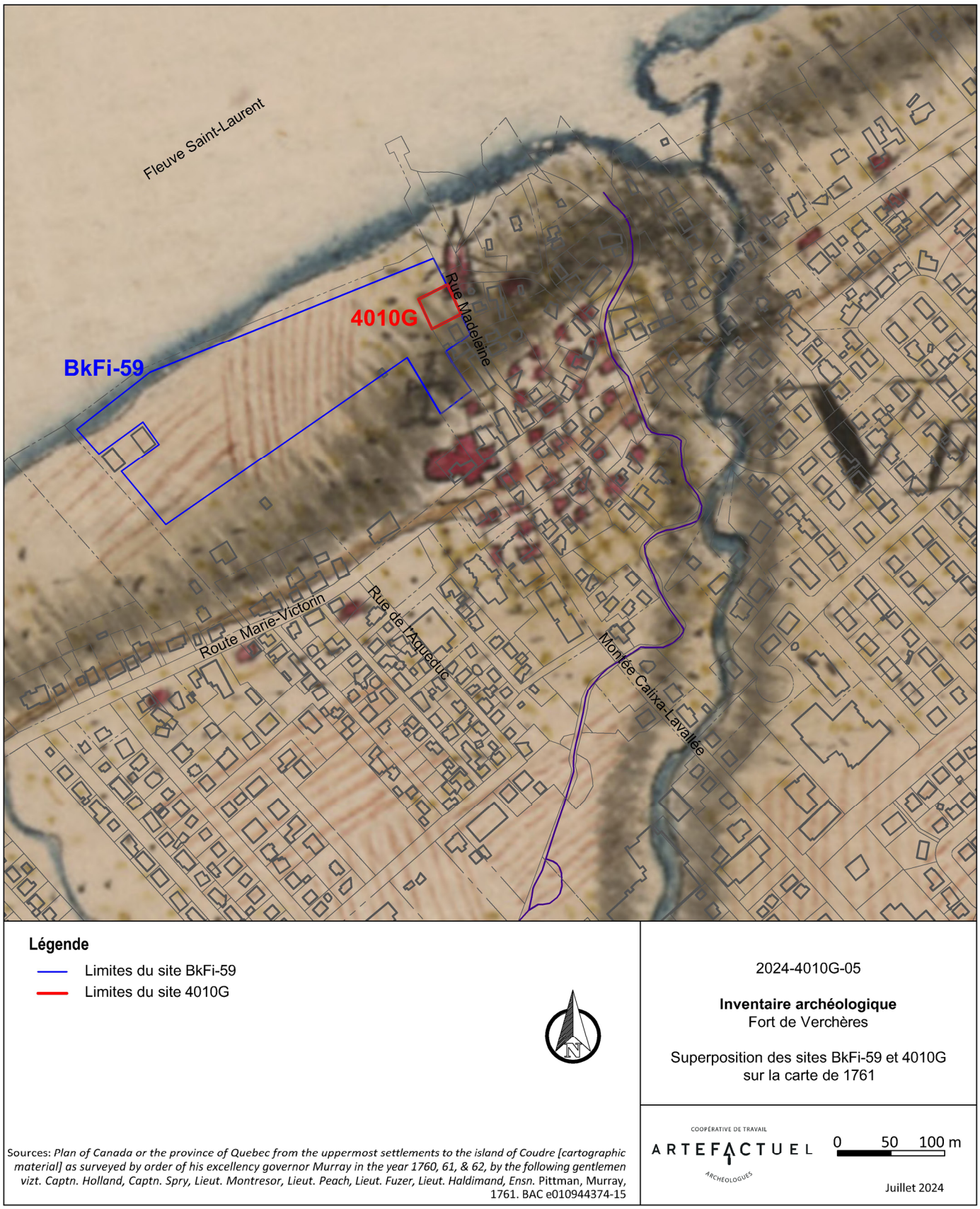

Figure 3.2 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1761. *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre [cartographic material] as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman,* Murray, 1761. BAC e010944374-15.

Légende

- Emplacement proposé de tranchée exploratoire et identification
- Emplacement hypothétique du Fort de Verchères et de quelques-uns des lots du terrier entre 1672-1752 (selon M. Jacques Boiseau)
- Cadastre rénové
- Aqueduc
- Égout
- Fil électrique
- Fil pour jeu de fer (2015, ± 30 pouces)
- Limites approximatives de tranchée

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier : ©MERN, 20xx; GraphiqueCollé-1.pdf, Matrice graphique : © CEVIMEC, 2023; Empreintes de bâtiments : © MERN, 2019; Conduites (aqueduc & égout) : © Ville de Verchères, 2022

2024-4010G-29

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Proposition interprétative de l'ancien cadastre et de l'emplacement du fort de Verchères sur la base des recherches historiques

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 10 20m

Septembre 2024

Figure 3.3 : Proposition interprétative de l'ancien cadastre et de l'emplacement du fort de Verchères sur la base des recherches historiques réalisées par M. Jacques Boisseau, résident du 15, rue Madeleine à Verchères.

Selon les archives consultées, jusqu'à la mi-XVIII[e] siècle, le noyau villageois occupera l'espace en bordure du fleuve, aux abords du ruisseau Jarret (figure 3.3). C'est également à cet emplacement que sera construit le moulin à vent construit vers 1730, lequel est toujours debout de nos jours et sert de centre d'interprétation culturelle (figures 3.2 et 3.4) ainsi que le moulin à eau en bois, construit en 1731 sur le ruisseau Jarret. Les archives dépeignent des inondations et débâcles fréquentes affectant cet emplacement, lesquelles mèneront à repousser les limites du village davantage vers l'intérieur des terres, soit en haut du promontoire naturel que forme la terrasse parcourue aujourd'hui par la route Marie-Victorin (route 132) (figure 3.5). Les inondations de 1798, relatées par Louis-Généreux Labadie, maître d'école de Verchères entre 1794 et 1824, ont d'ailleurs fait d'importants dommages aux habitations des îles de Verchères et du noyau villageois initial de Verchères :

> *« Dans la paroisse de Verchères, 12 maisons et granges, sans compter de nombreux petits bâtiments, ont été abîmées par les glaces ou englouties dans les eaux avec presque tout ce qu'elles contenaient de blé, de pois, d'avoine, de farine, de lard, de linge, de hardes, de butin, etc., mais tout le monde eu la vie sauve ainsi qu'une partie des animaux. Ce sont 12 familles ruinées ce qui fait 80 personnes réduites sur le rivage à subsister de nos charités et arrachant des larmes à quiconque les voit dans ce pitoyable état. Le coup fatal est arrivé dans un moment où chacun se flattait qu'il n'y avait rien à craindre suivant l'ancienne coutume » (Pigeon 2005 : 24).*

Certaines cartes anciennes de la fin du XIX[e] siècle et du début XX[e] siècle représentent d'ailleurs la ligne des hautes eaux remontant jusqu'au au niveau du moulin à vent (figures 3.7 et 3.9).

Figure 3.4 : Photographie du moulin à vent de Verchères. Monument Madeleine vue du Moulin 195X. BAnQ 06M_E6S7SS1_P210988.

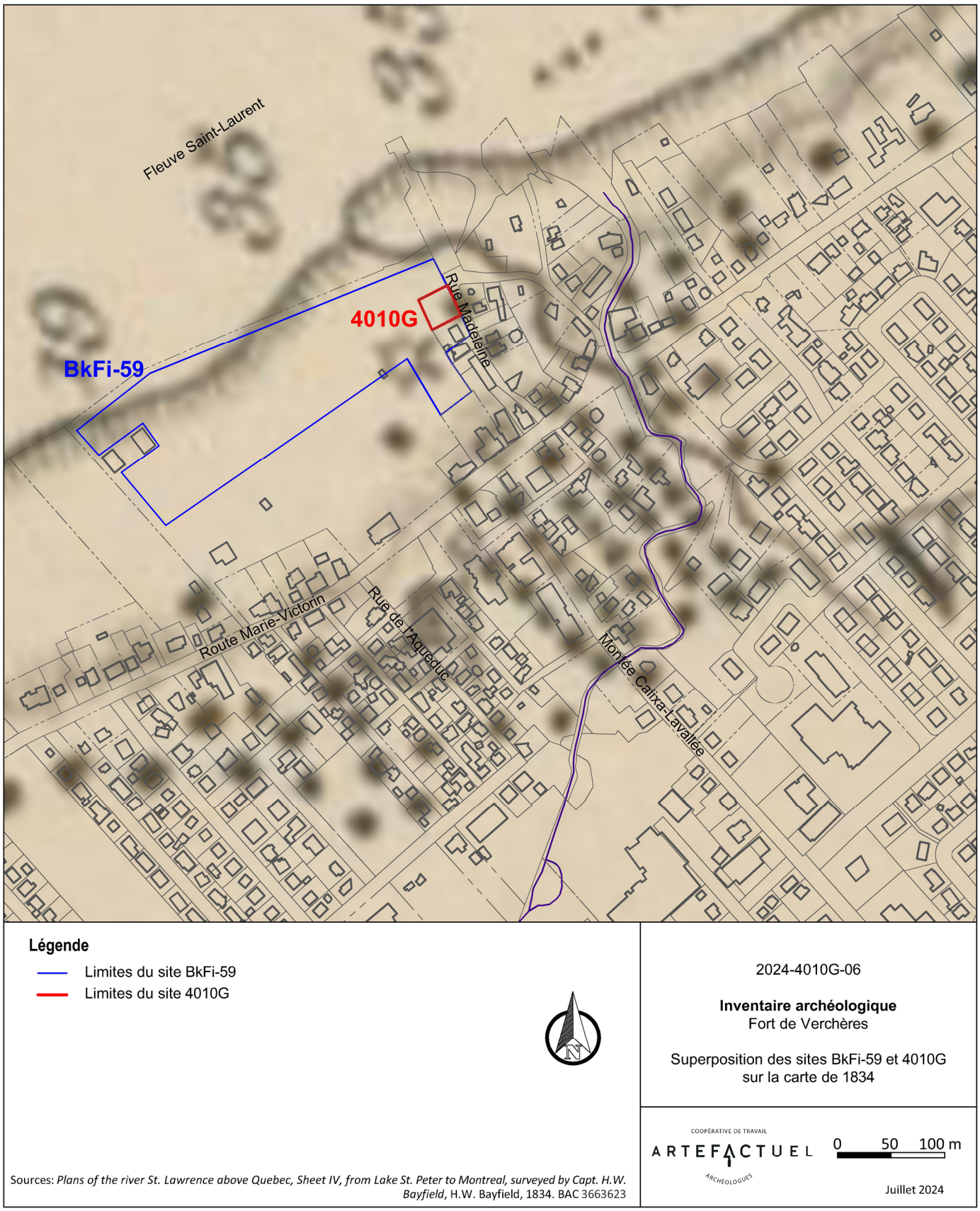

Figure 3.5 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1834. *Plans of the river St. Lawrence above Quebec, Sheet IV, from Lake St. Peter to Montreal, surveyed by Capt. H.W. Bayfield*, H.W. Bayfield, 1834. BAC 3663623. 2024-4010G-06.

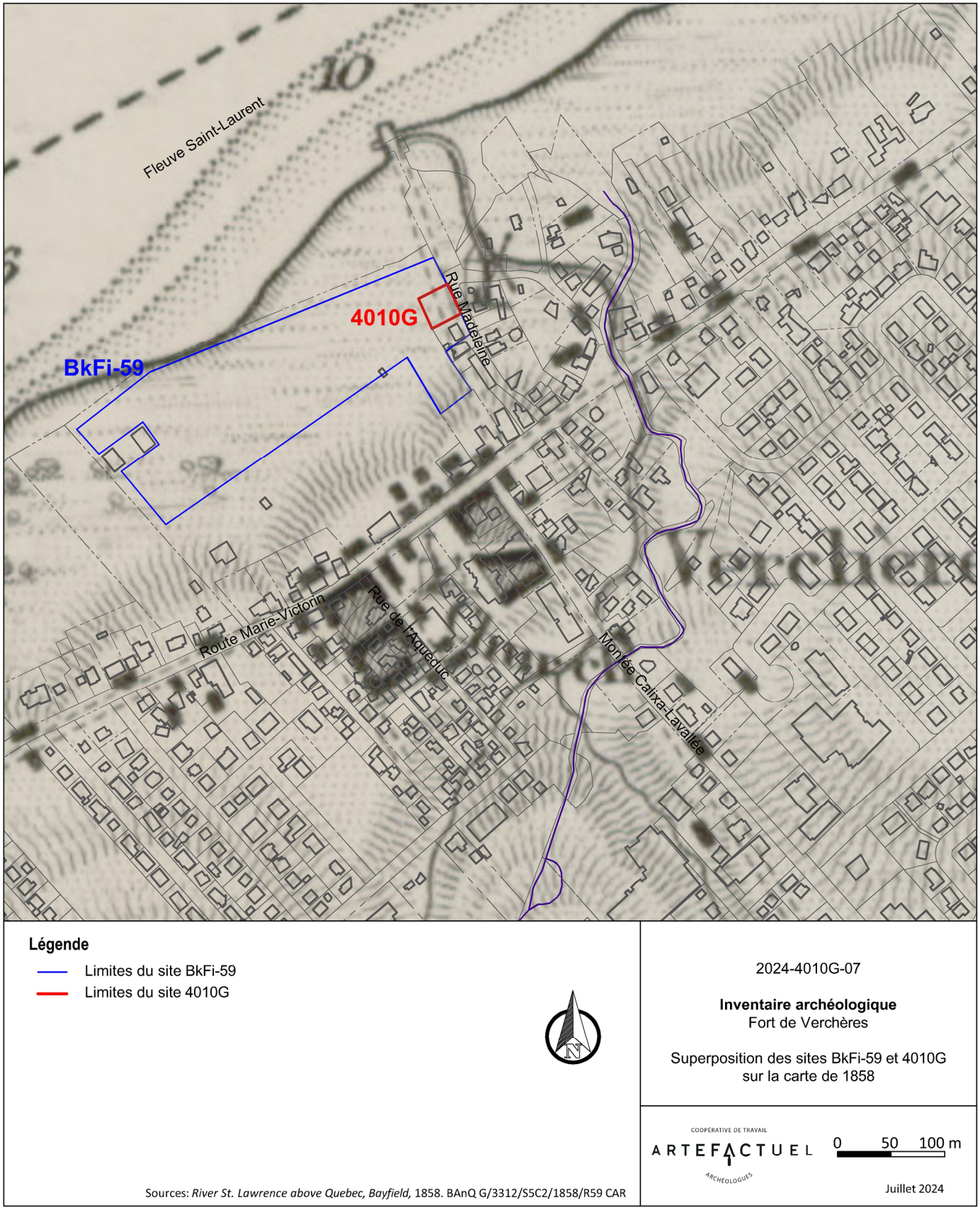

Figure 3.6 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte de 1858. *River St. Lawrence above Quebec*, Bayfield, 1858. BAnQ G/3312/S5C2/1858/R59 CAR. 2024-4010G-07.

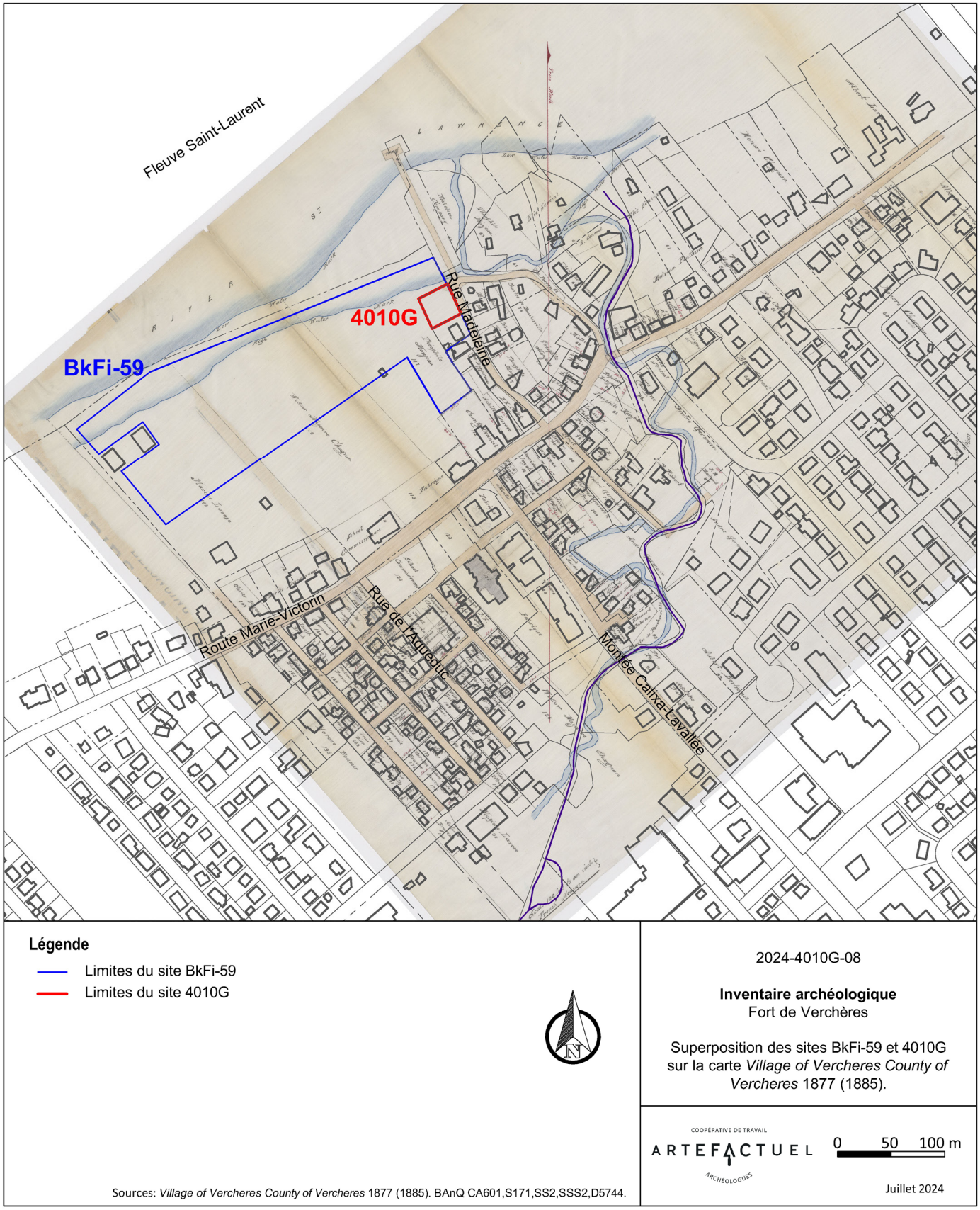

Figure 3.7 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la carte *Village of Vercheres County of Vercheres* 1877 (1885). BAnQ CA601,S171,SS2,SSS2,D5744. 2024-4010G-08.

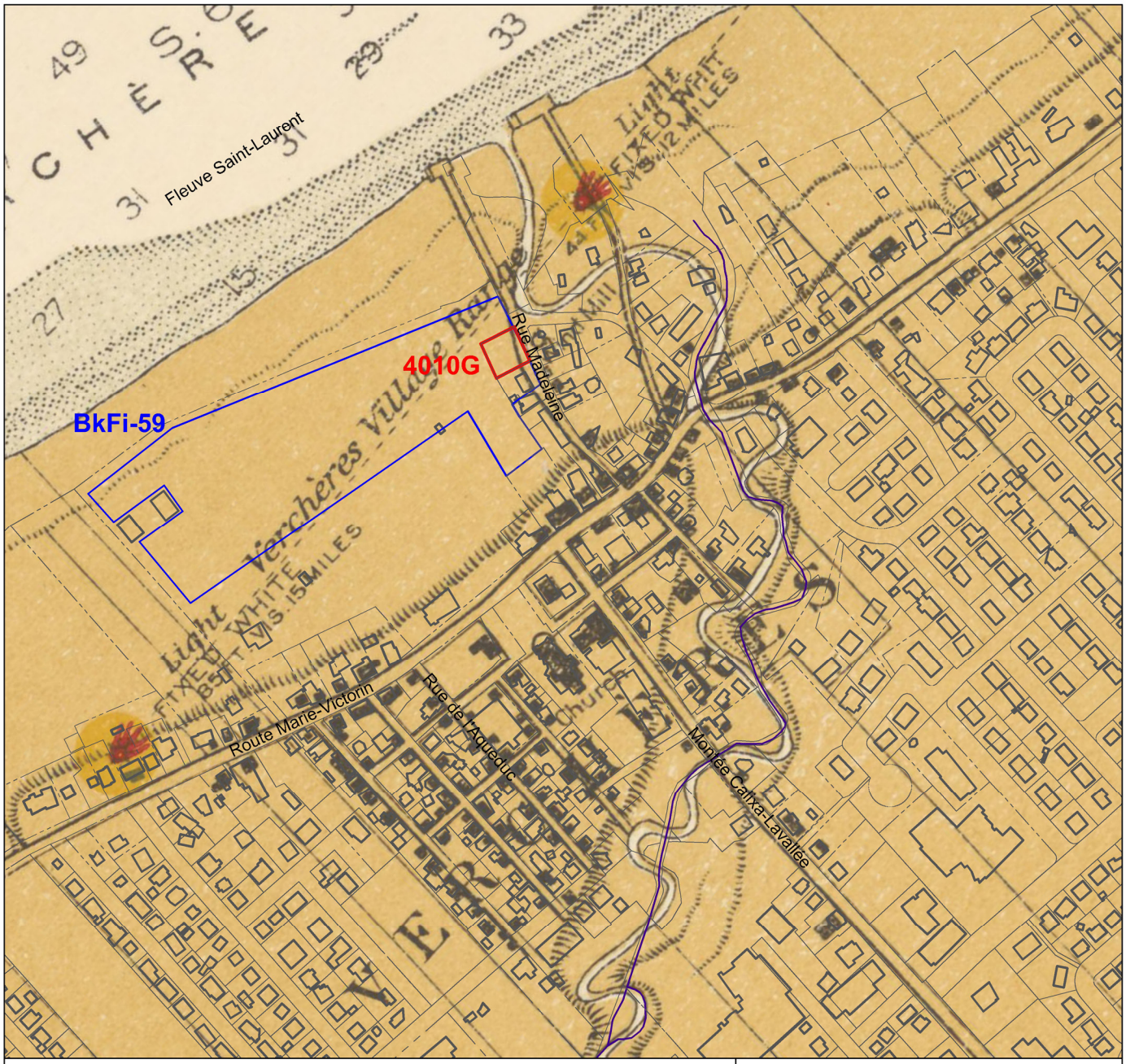

Figure 3.8 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Carte marine de 1905. *Ile Marie to foot of ile Bouchard*. BAnQ 6800608. 2024-4010G-09.

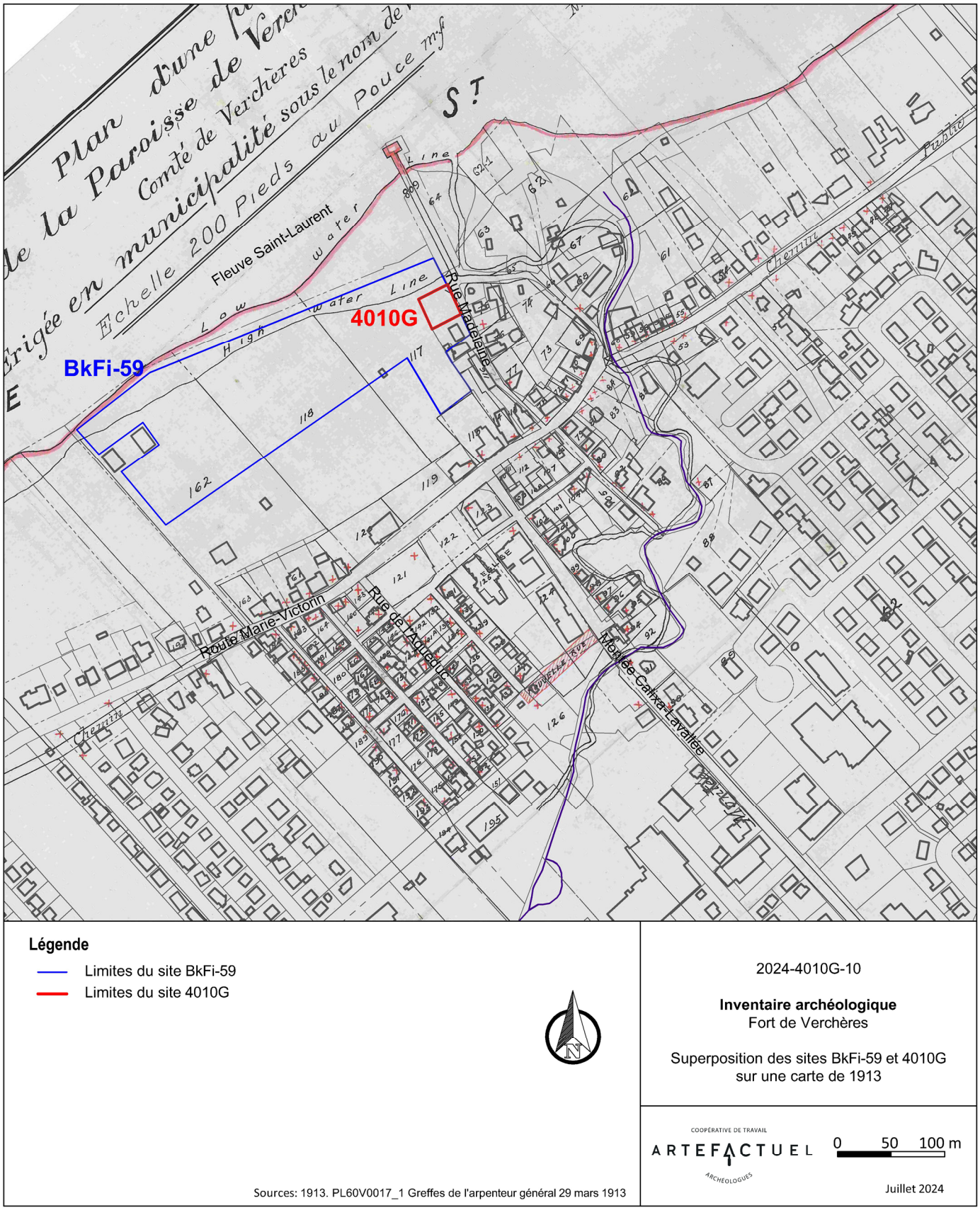

Figure 3.9 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur carte de 1913. PL60V0017_1 Greffes arpenteur 1913. 2024-4010G-10.

Il faudra attendre 1840 pour qu'une organisation municipale voit le jour à Verchères. La municipalité de Verchères sera officiellement fondée en 1845 (figure 3.6). En 1878, Saint-Théodosie se verra détachée en formant alors une paroisse distincte de Verchères. En 1878, ce sera l'officialisation des limites du village non incorporé de Verchères, lequel subsistera jusqu'en 1913 (Verchères 1710-1985 : 53) (figures 3.7 à 3.9). Les photographies aériennes, plans anciens et cartes topographies des années 1930 à la fin des années 1960 permettent de constater que l'aire d'étude est encore à vocation agricole et qu'encore très peu de bâti se trouve à proximité (figures 3.10 à 3.16). C'est en 1971 que seront fusionnées la municipalité du village de Verchères et la paroisse de Saint-François-Xavier de Verchères, sous le nom municipalité de Verchères. Une carte topographique de 1976 permet d'observer un terrain de sport dans les limites du parc actuel (figure 3.17).

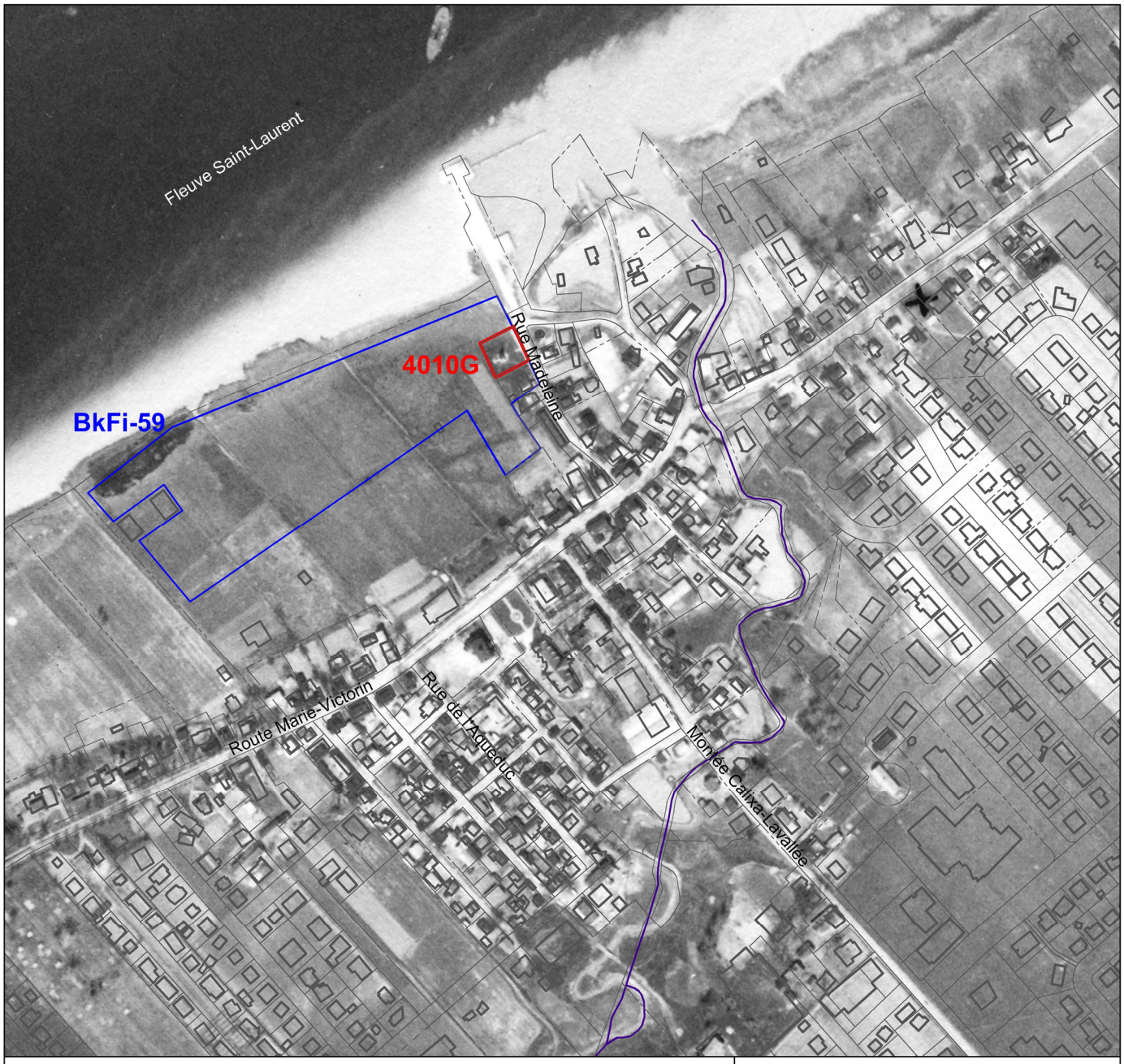

Figure 3.10 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1931. Photothèque nationale de l'air. A3294_075-1931. 2024-4010G-11.

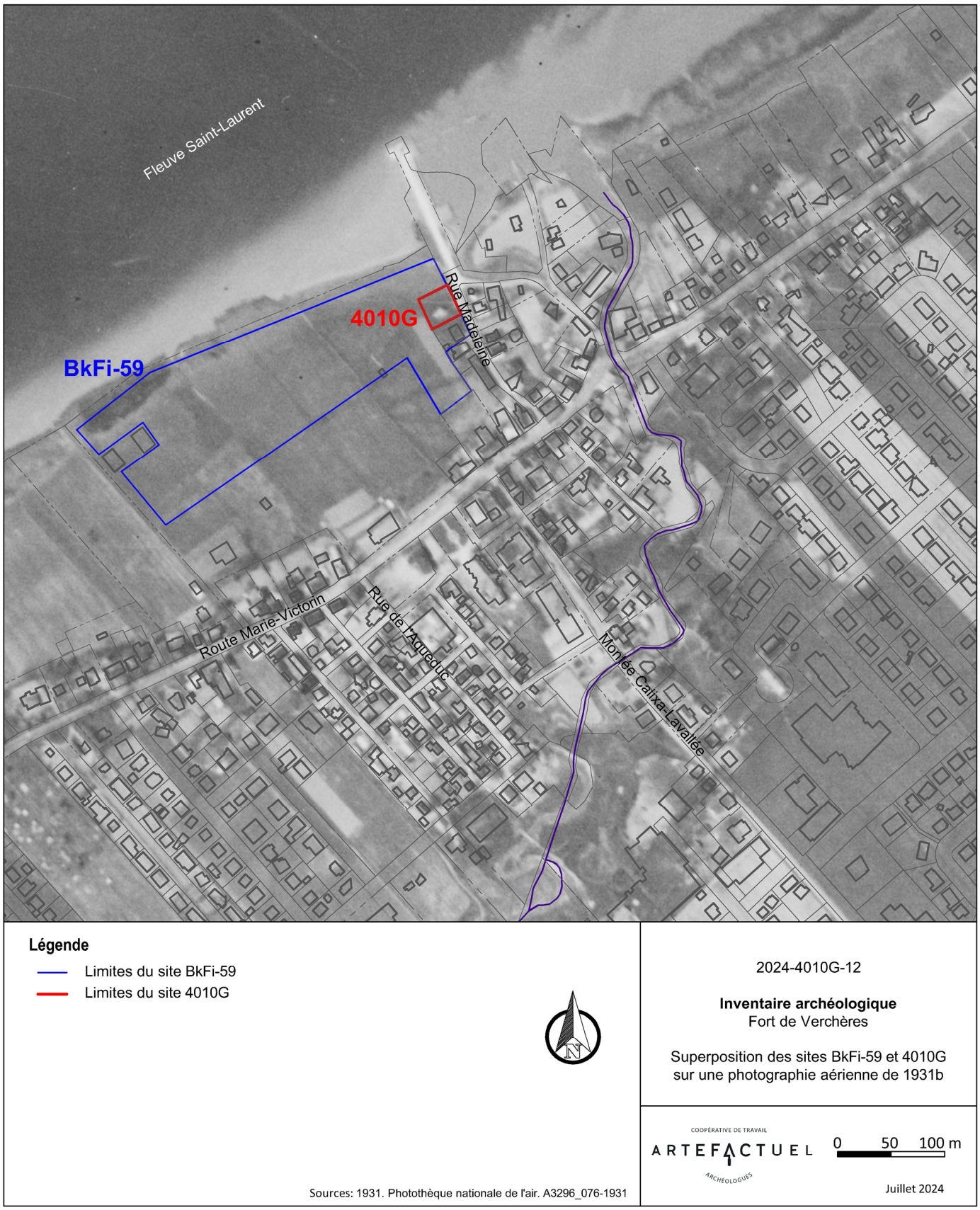

Figure 3.11 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1931. Photothèque nationale de l'air. A3296_076-1931. 2024-4010G-12.

Figure 3.12 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1947. Photothèque nationale de l'air. A11148_048-1947. 2024-4010G-13.

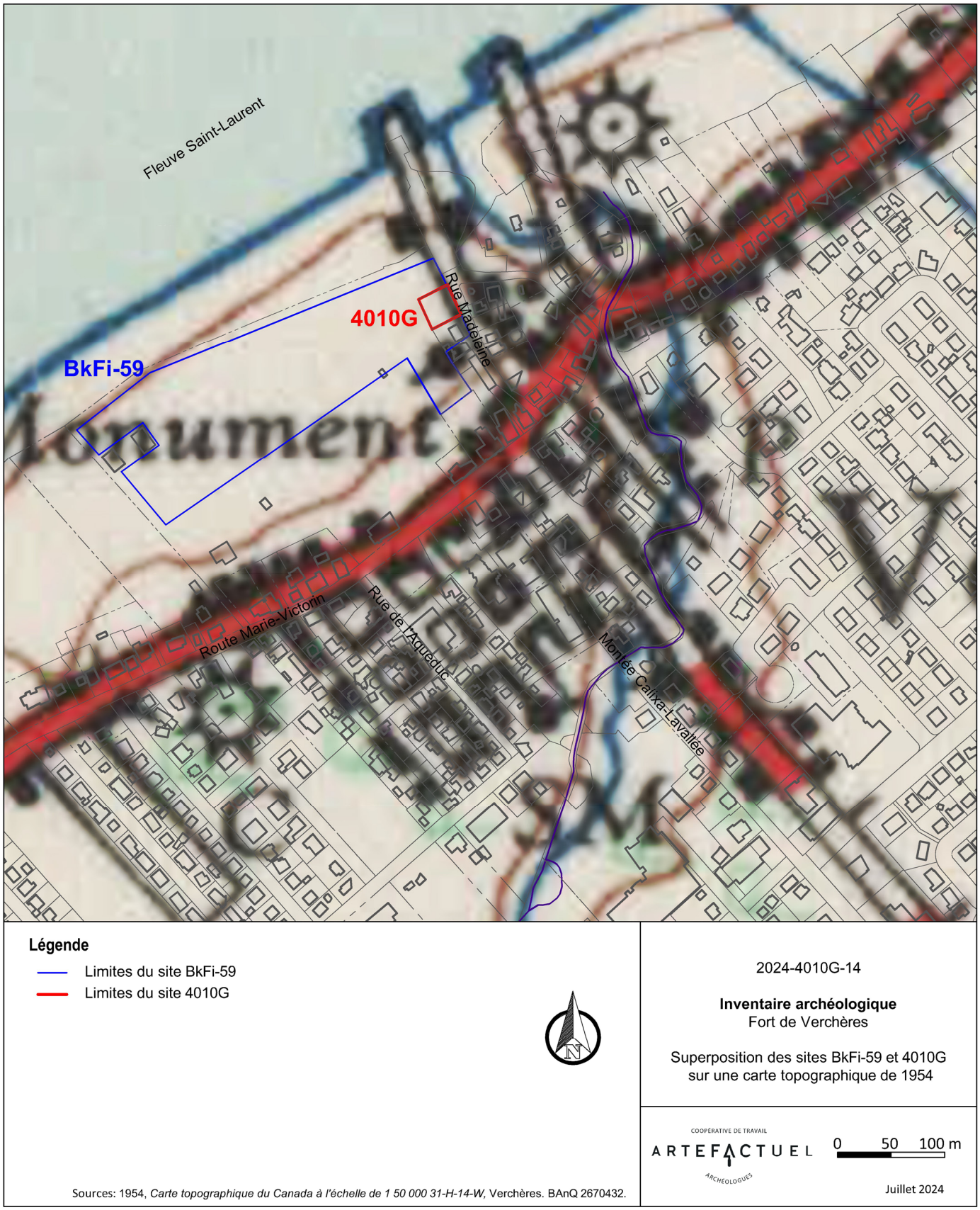

Figure 3.13 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 50 000 31-H-14-W,* Verchères 1954. BAnQ 2670432. 2024-4010G-14.

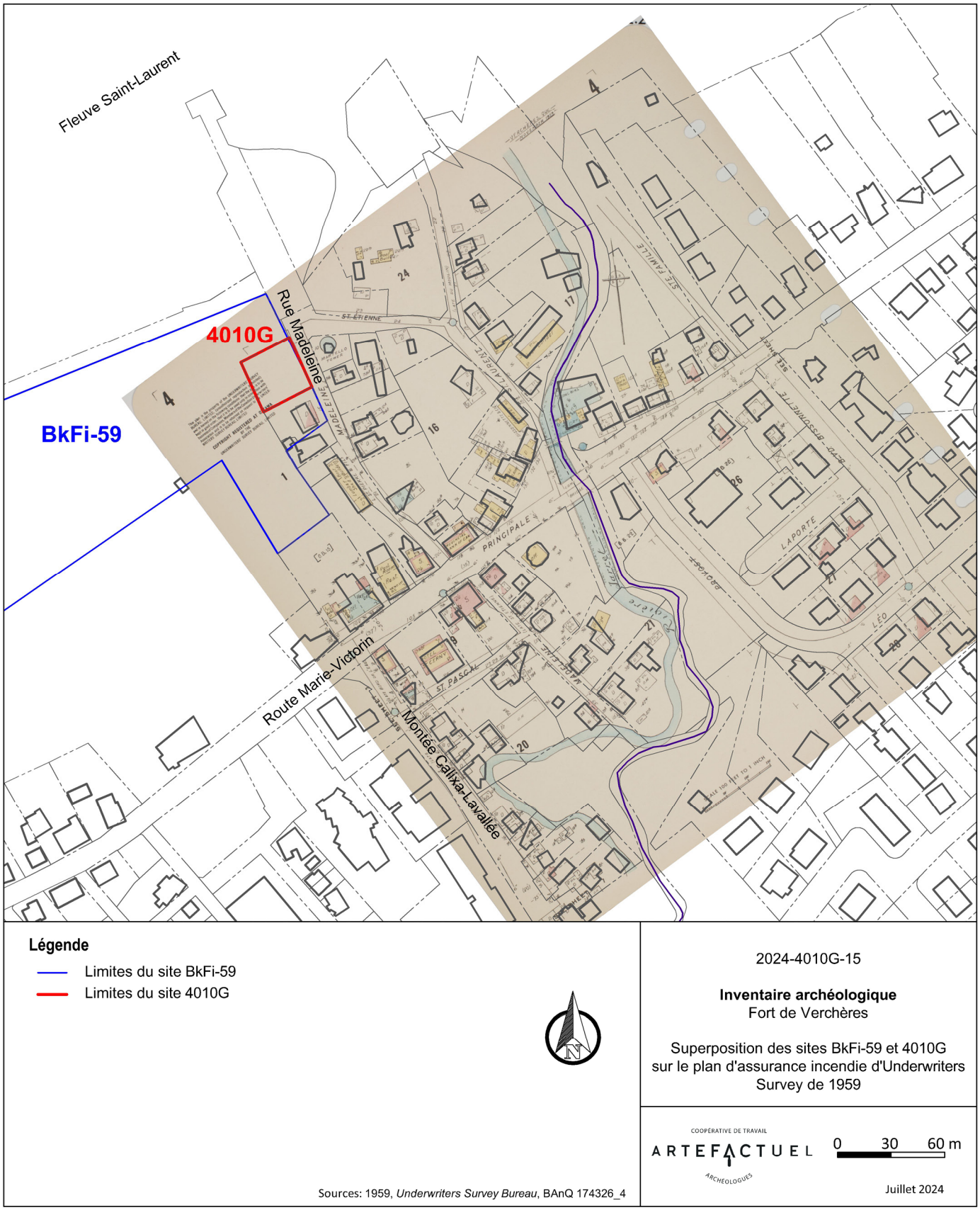

Figure 3.14 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur le plan d'assurance incendie d'Underwriter's Survey de 1959. BAnQ 174326_4. 2024-4010G-15.

Figure 3.15 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la Photographie aérienne de 1960. Photothèque nationale de l'air. A17066_188-1960. 2024-4010G-16.

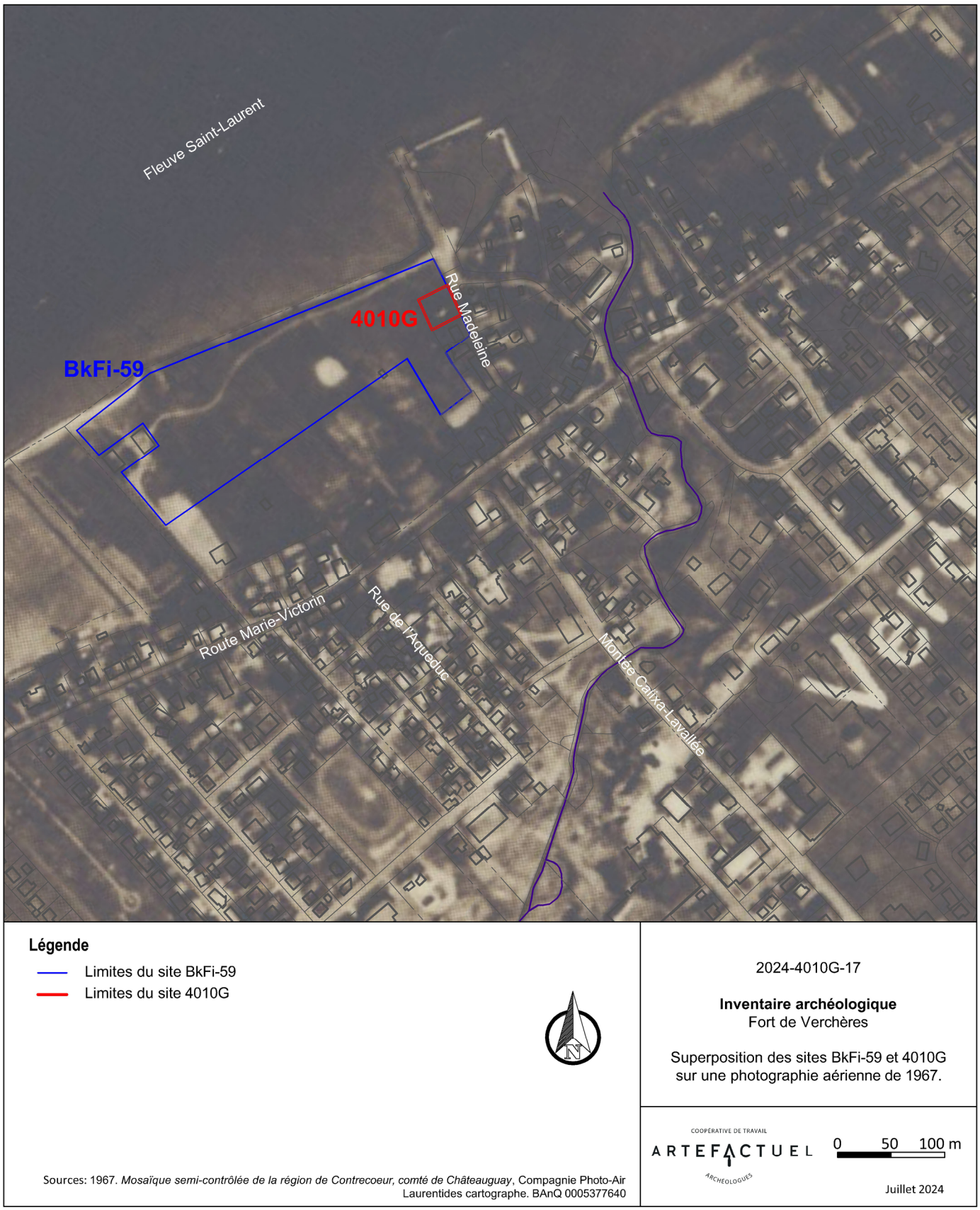

Figure 3.16 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la photographie aérienne de 1967. Mosaïque semi-contrôlée de la région de Contrecœur, comté de Châteauguay, Compagnie Photo-Air Laurentides cartographe, 1967. BAnQ 0005377640. 2024-4010G-17.

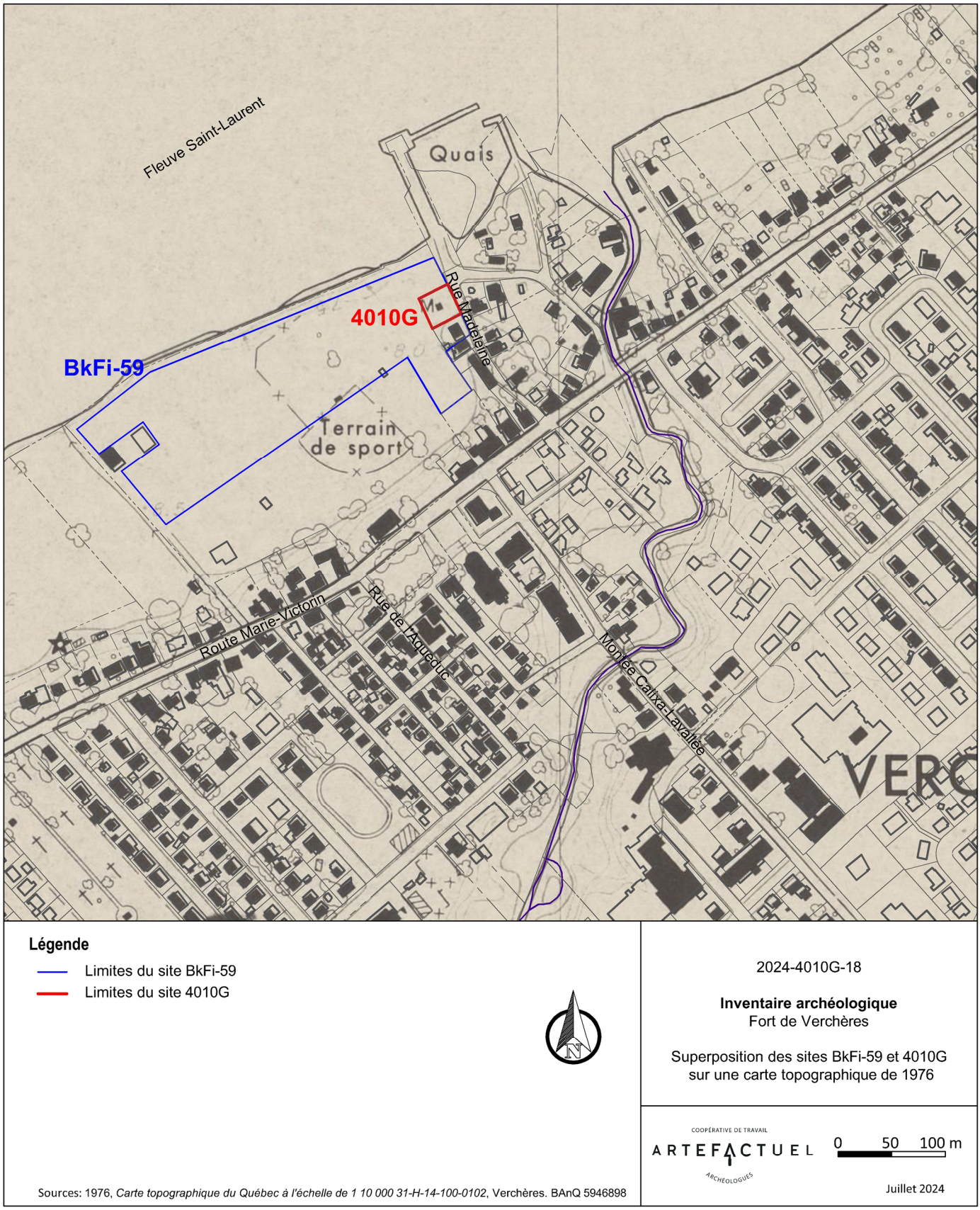

Figure 3.17 : Superposition des sites BkFi-59 et 4010G sur la *Carte topographique du Québec à l'échelle de 1 10000 31-H-14-100-0102*, Verchères 1976. BAnQ 5946898. 2024-4010G-18.

3.4 Sites archéologiques connus et éléments patrimoniaux

3.4.1 Sites archéologiques connus

Dans un rayon rapproché de l'aire d'étude, un seul site archéologique a été recensé à ce jour (figure 3.18). Le riche passé de la région laisse pourtant présager que d'autres éléments pourraient refaire surface au fil des futures interventions archéologiques. L'examen du Géoportail du ministère de la Sécurité publique (MSP), et du ministère de la Culture et des Communications (MCC), ainsi que de la banque de données de l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) révèle la présence du site archéologique connu du moulin de Verchères (BkFi-22), correspondant également à un bien patrimonial classé. C'est Jean-Baptiste Jarret de Verchères (1687-1752), second seigneur du lieu et frère de Madeleine Jarret de Verchères (1678-1747) qui bâtit le moulin vers 1730. Le bâtiment demeure la propriété des seigneurs de Verchères jusqu'en 1834 (RPCQ 2020). Le site BkFi-59 faisant l'objet de l'actuel rapport y est aussi déjà représenté en rouge (réservation de code Borden).

Le monument de Madeleine de Verchères consiste pour sa part en un LHNC géré par Parcs Canada. Il a été érigé en 1913 (figure 3.19) et a fait l'objet d'une restauration d'envergure entre 2012 et 2015 (Massicotte *et al.* 2023). C'est le terrain sur lequel est bâti ce monument qui a été ciblé pour la réalisation de l'une des présentes tranchées archéologiques visant à documenter des bâtiments du XVIII[e] siècle (site 4010G-1A).

Figure 3.18 : Extrait du Géoportail du MCC. Août 2024.

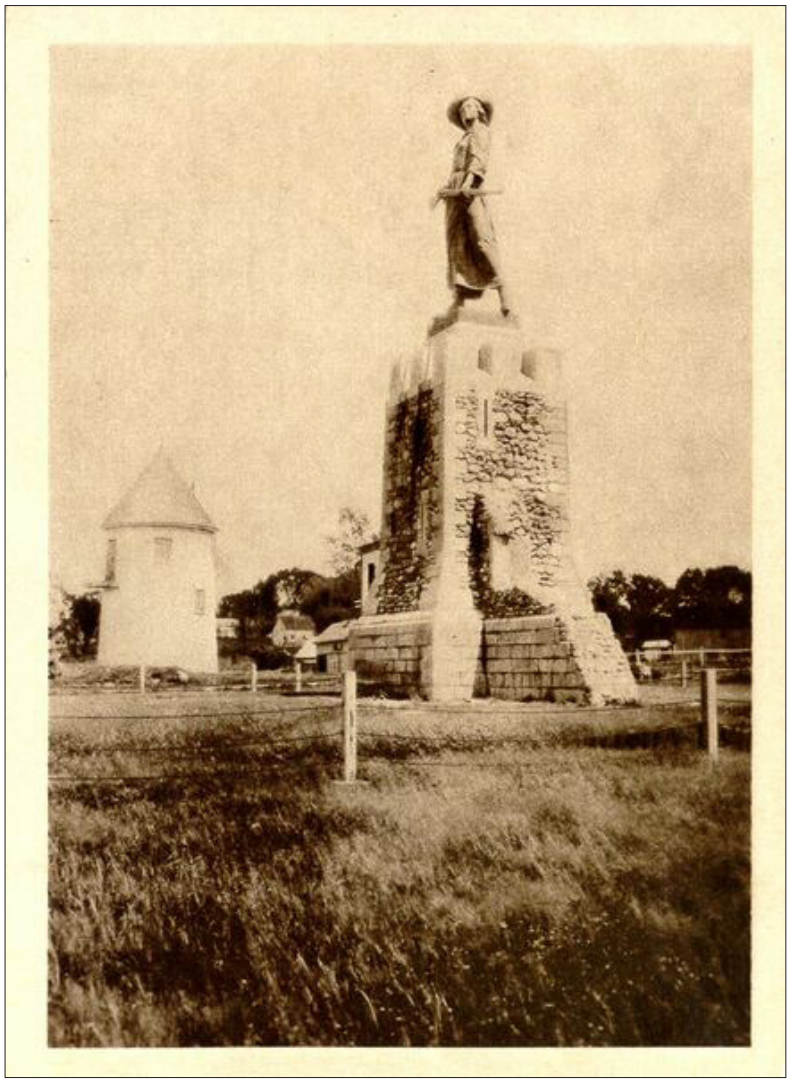

Figure 3.19 : Photographie du monument Madelaine de Verchères entre 1890-1965. BAnQ P547S1SS1SSS1D714P01R.

3.4.2 Zone d'information archéologique

Seulement une zone d'information archéologique est présente dans les limites rapprochées de la zone d'étude (figure 3.18). Il s'agit d'un inventaire archéologique réalisé pour le compte de la direction de l'est de la Montérégie du ministère des Transports par Patrimoine Experts (1999). Le secteur de la 132 au niveau du pont traversant le ruisseau Jarret n'a fait l'objet que d'une inspection visuelle, étant donné que l'emprise concernée se limitait à la zone l'aménagement du pont, ne comportant ainsi que des sols déjà remaniés. Cette intervention n'a donc pas mené à des découvertes archéologiques.

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Les opérations de terrain ont été menées à la suite de l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARTE-11 conformément délivré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), en ce qui concerne les deux tranchées réalisées sur le territoire municipal du parc des Pionniers. En ce qui a trait à la tranchée prévue au sud du monument de Madeleine de Verchères, se trouvant en terrain fédéral (LHNC), un permis de Parcs Canada a préalablement été obtenu (PC-2023-45507). Les travaux d'inventaire se sont déroulés entre le 7 et le 14 août 2023 et ont permis de statuer sur le potentiel archéologique de la portion est du parc des Pionniers, ainsi que du terrain du monument de Madeleine de Verchères. Mentionnons d'emblée qu'aucun témoin d'occupation autochtone n'a été retrouvé lors des recherches.

4.1 Tranchées BkFi-59-1A et 1B dans le parc des Pionniers

Deux tranchées ont été réalisées dans le parc des Pionniers. La tranchée 1A située dans la portion N-E du parc visait à recouper la courtine nord du fort de Verchères, soit à son emplacement hypothétique proposé sur la base des informations historiques recensées dans les anciennes descriptions du cadastre du début du XVIII^{e} siècle. Elle mesurait 20 m x 3 m (figures 4.1 et 4.2). La tranchée 1B visait quant à elle à recouper la courtine sud du fort. Elle présentait quant à elle des dimensions de 17,5 m de longueur par 3 m de largeur (figures 4.3 et 4.4).

Figure 4.1 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée BkFi-59-1A. Topographik Experts, 2023.

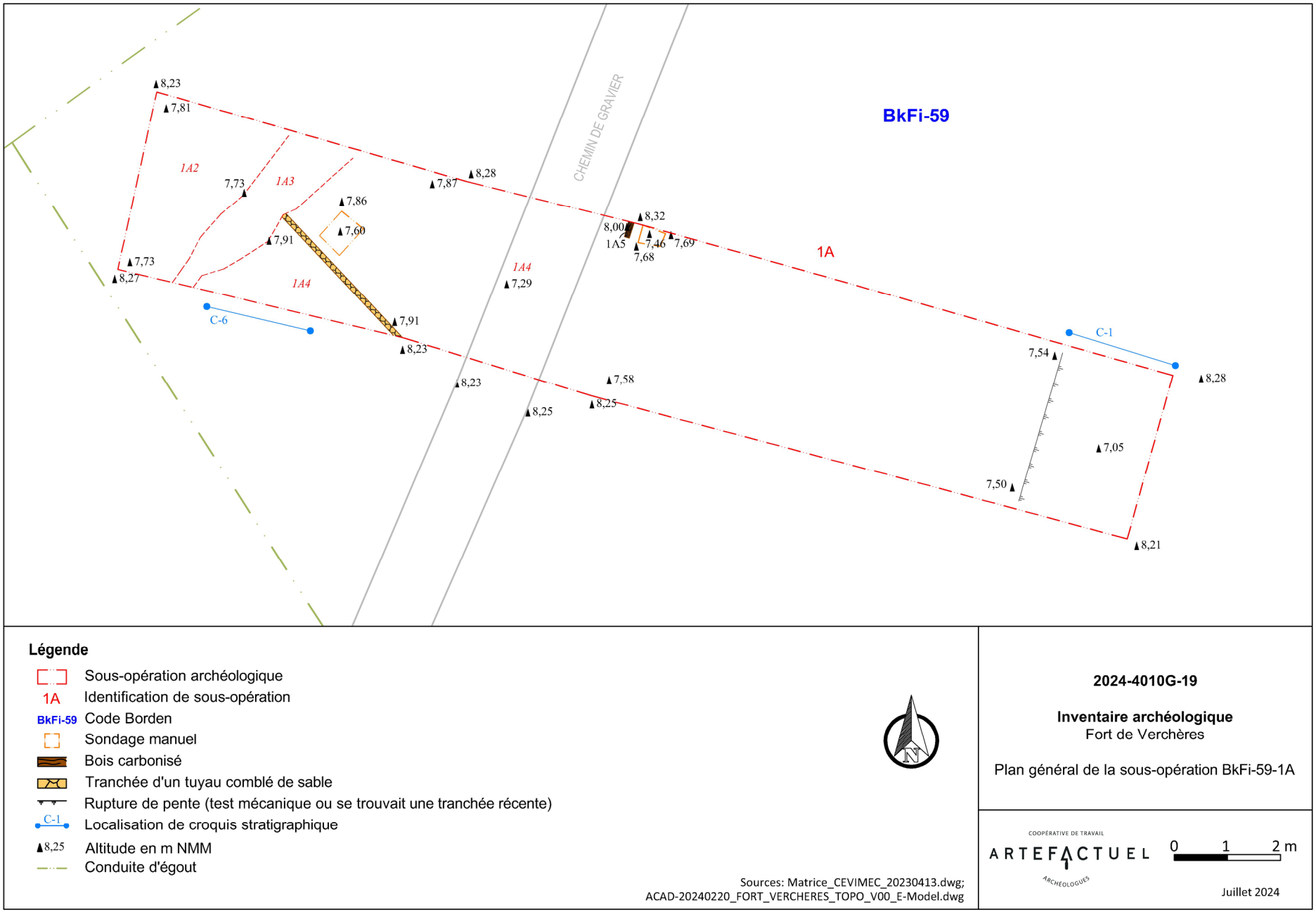

Figure 4.2 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1A. 2024-4010G-19.

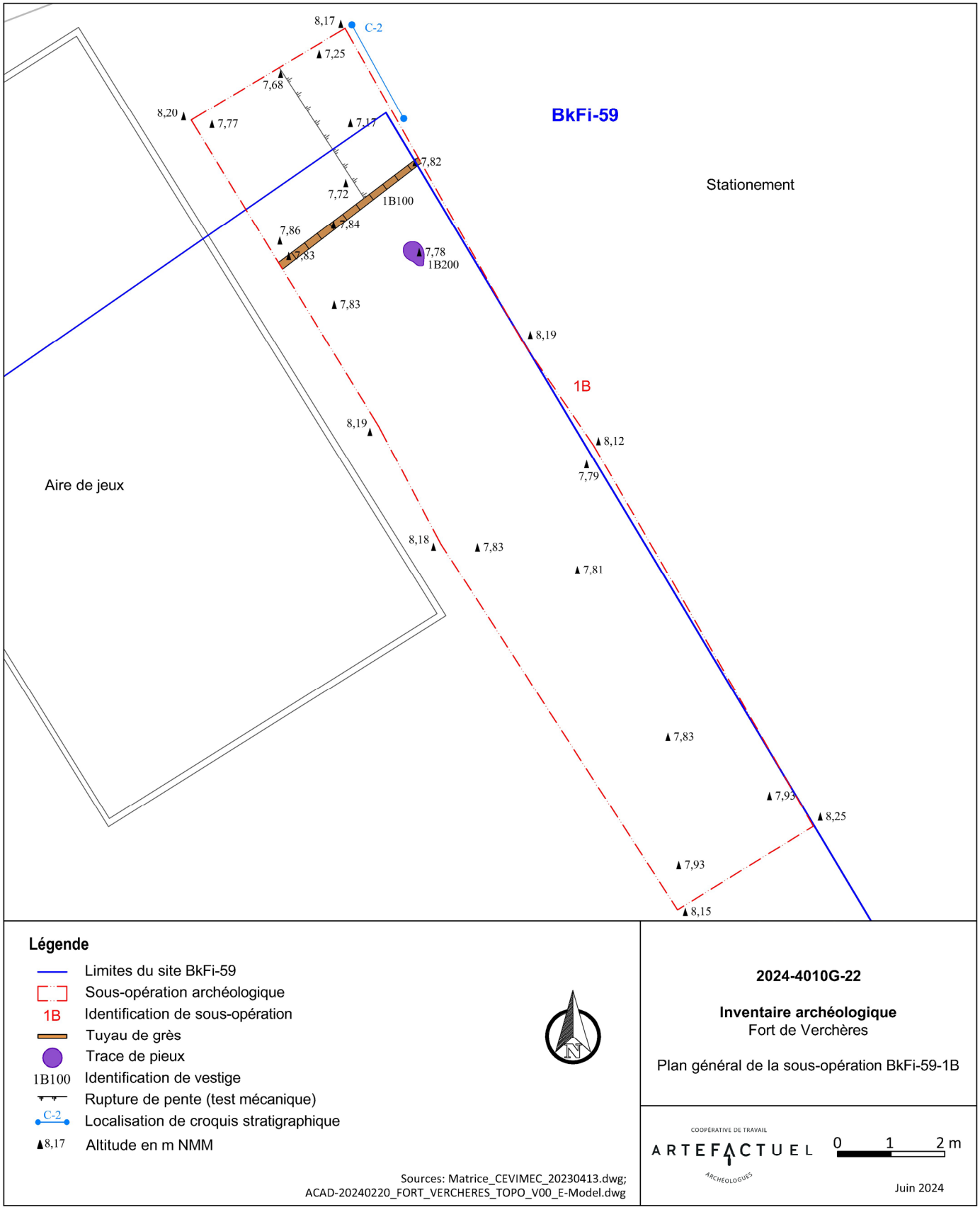

Figure 4.3 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1B. 2024-4010G-22.

Figure 4.4 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée BkFi-59-1B. Topographik Experts, 2023.

4.1.1 Labours et aménagement du parc moderne

L'inventaire archéologique a permis de constater assez rapidement que l'aménagement du parc des Pionniers a nécessité un arasement des sols en place au courant de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. De manière générale, la tourbe et son humus, d'une épaisseur de 0,10 m, étaient déposés directement sur les dépôts argileux naturels stériles (figures 4.5 et 4.6). Ne s'y trouvait qu'une trace ténue et résiduelle du limon organique brun foncé plus récent associé aux labours ayant précédé l'aménagement du parc (**1B2**) (figure 4.6), lequel n'était préservé que sur 0,10 m maximum. La surface de ce niveau semble en effet avoir été dérasée lors de l'aménagement du parc dans les années 1960. Quelques photographies anciennes et aériennes du XX^{e} siècle permettent pourtant de confirmer la présence de terres labourées, en friche ou servant de jardins ou de pâturages dans la première moitié du XX^{e} siècle, et ce, jusqu'au moins dans les années 1960 (figures 3.10 à 3.12, 4.7 et 4.8). Des tests mécaniques plus profonds ont été réalisés dans les tranchées 1A et 1B, afin de vérifier si des sols anthropiques plus anciens pouvaient se trouver sous des sédiments d'alluvions (zone inondable connue des archives depuis au moins le XVII^{e} siècle). Aucun sol archéologique n'y a toutefois été décelé en profondeur (figures 4.5 et 4.6).

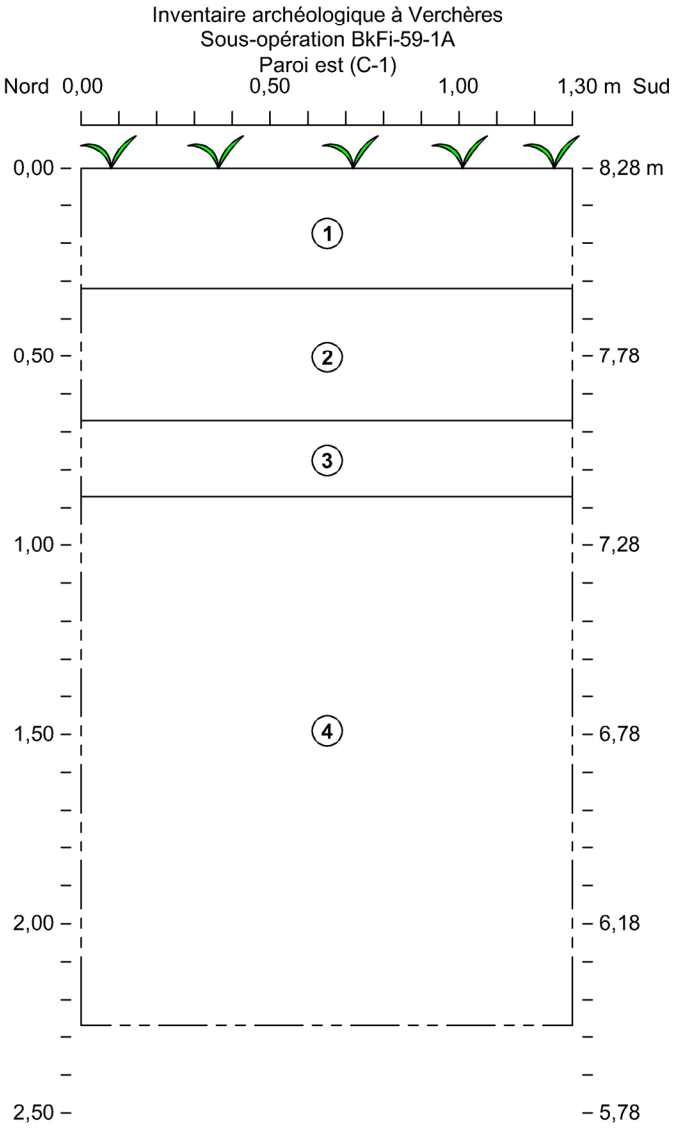

Légende

1 Humus et terreau dont l'interface inférieure est assez nette. Surface actuelle et occupation du parc. Pas de trace de labour. 1A1.

2 Limon argileux gris orangé parsemé de traces d'oxydation brun rouille, compact, mais friable et homogène. Surface du sol naturel dont la portion supérieure semble avoir été dérasées (dépôts lacustres?). 1A5.

3 Sable très fin légèrement limoneux gris parsemé de rares traces d'oxydation rouille, compact mais friable et homogène. Horizon sableux du sol naturel (surface du fond de la mer de Champlain). 1A6.

4 Argile plastique grise tachetée d'oxydation et compacte. Argile de la mer de Champlain. 1A8.

—·— Limite de profil

2024-4010G-20

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Croquis stratigraphique de la paroi est, section sud, de la sous-opération BkFi-59-1A

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 4.5 : Coupe stratigraphique de la paroi est, section sud de la sous-opération BkFi-59-1A. C1. 2024-4010G-20.

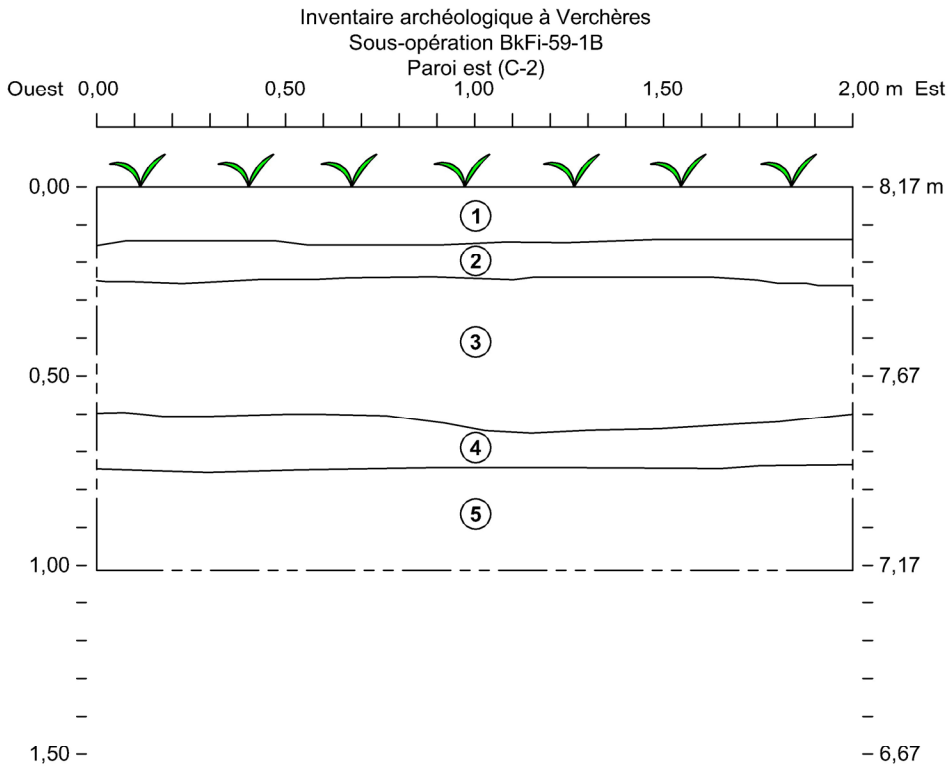

Légende

1	Tourbe/humus: Limon sableux brun foncé. Surface du parc actuel. 1B1
2	Limon organique brun foncé, homogène et compact, sans inclusion. Terre cuite fine blanche, verre coloré brun et plastique. Sol de terre agricole et du parc aux XIX^{e} et XX^{e} siècles? 1B2.
3	Limon argileux gris pâle tacheté orangé (oxydation), très compact et homogène. Sol naturel stérile. 1B3.
4	Sable très fin gris bleuté, compact et homogène. Dépôt naturel du sol naturel stérile. 1B4.
5	Argile beige plastique, compacte et homogène tachetée d'oxydation. Sol naturel stérile. 1B5.
—·—	Limite de profil

2024-4010G-23

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Coupe stratigraphique de la paroi est
de la sous-opération BkFi-59-1B

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 4.6 : Coupe stratigraphique de la paroi est, extrémité nord de la sous-opération BkFi-59-1B. C2. 2024-4010G-23.

Figure 4.7 : Vue aérienne Verchères, 1960, BANQ, 06M_P97S1P06844.

Figure 4.8 : Statue de Madeleine de Verchères, Verchères, QC, vers 1925, Musée McCord Stewart, MP-0000.25.921.

Une trace laissée par le retrait d'un poteau de bois a été enregistrée à une altitude de 7,78 m NMM dans la portion nord de la tranchée 1B (**1B200**) (figure 4.9). Cette dernière, formant un cercle assez régulier du sommet à sa base, a été associée à un ancien poteau électrique, de téléphone ou encore d'une ancienne structure de skatepark[6]. En effet, un pieu de palissade aurait laissé une trace dont la base se terminerait en biseau. De plus, des fragments de ciment ont été retrouvés dans le remplissage du trou de poteau (annexe A), ce qui vient confirmer une période relativement récente pour l'aménagement et le retrait de ce poteau. Un tuyau de drainage en terre cuite commune a aussi été enregistré en surface du sol naturel (**1B100**) (figure 4.10), à une latitude oscillant entre 7,84 et 7,82 m NMM. Ce dernier accusait une pente descendante vers l'est, soit vers le stationnement actuel. Il devait servir à drainer le parc peu de temps après son aménagement.

Figure 4.9 : Photographie de la trace d'enlèvement du pieu de bois 1B200. Vue vers le nord. BkFi-59-23-N1 (136).

Figure 4.10 : Photographie du drain en grès 1B100 retrouvée dans la portion nord de la tranchée 1B. Vue vers l'ouest. BkFi-59-23-N1 (77).

6 Sur la base d'une information transmise par un résident de Verchères lors de la journée portes ouvertes.

4.1.2 Ancienne berge au XVIII[e] siècle

La portion nord de la tranchée 1A a pour sa part révélé la présence d'un lambeau de sols archéologiques en place. Sur les dépôts d'argile naturelle, se trouvait, à une altitude de 7,95 m NMM, une portion résiduelle d'un niveau de sable blond homogène, stérile et meuble, mais induré par endroits, pouvant correspondre à l'ancienne plage de la berge en bordure du fleuve Saint-Laurent en cet emplacement (**1A4**). Enregistrée sur une épaisseur de 0,35 m, cette couche pourrait très bien correspondre à la description des dépôts meubles naturels connue des lieux, lesquels recouvrent des dépôts naturels argileux. Ce niveau sableux accusait une pente descendante vers le fleuve et était surmonté d'un niveau de sable fin brun foncé légèrement limoneux, mais surtout organique, homogène en place contenant de petites inclusions anthropiques, tels des fragments de charbon, de bois et des particules de chaux (**1A3/2A1**)(figures 4.11 et 4.12). Cette couche, dont la surface a été enregistrée à 8,15 m NMM, se présentait sur une épaisseur moyenne de 0,30 m et contenait également quelques artefacts, dont des tessons de terre cuite commune locale vernissée, des tessons de *Creamware (*1762-1780) et de *Pearlware* (1778-1820), du verre à vitre et des clous forgés (annexe A). L'assemblage daterait, sur la base des céramiques diagnostiques, de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle à la première moitié du XIX[e] siècle (terre cuite fine blanche de 1830 et plus) (figure 4.13). On pourrait être ici en la présence de l'ancienne occupation de la berge du fleuve au XVIII[e] siècle. Il demeure aussi possible que ce sol ait jadis comblé une tranchée aménagée dans le sable de plage 1A4, mais dont la surface du comblement aurait été dérasée lors de l'aménagement du parc et la portion nord aurait été coupée par l'excavation reliée à une conduite sanitaire s'y trouvant aujourd'hui. Aucune trace d'occupation historique plus ancienne ou d'occupation autochtone n'y a toutefois été retrouvée. Également, aucun élément tangible ne permet de l'associer à l'emplacement de la courtine nord du fort, dont la localisation y avait hypothétiquement été placée.

Figure 4.11 : Sol organique brun 1A3-2A1 sur le sable naturel 1A4. Vue vers l'est. . BkFi-59-23-N1 (111).

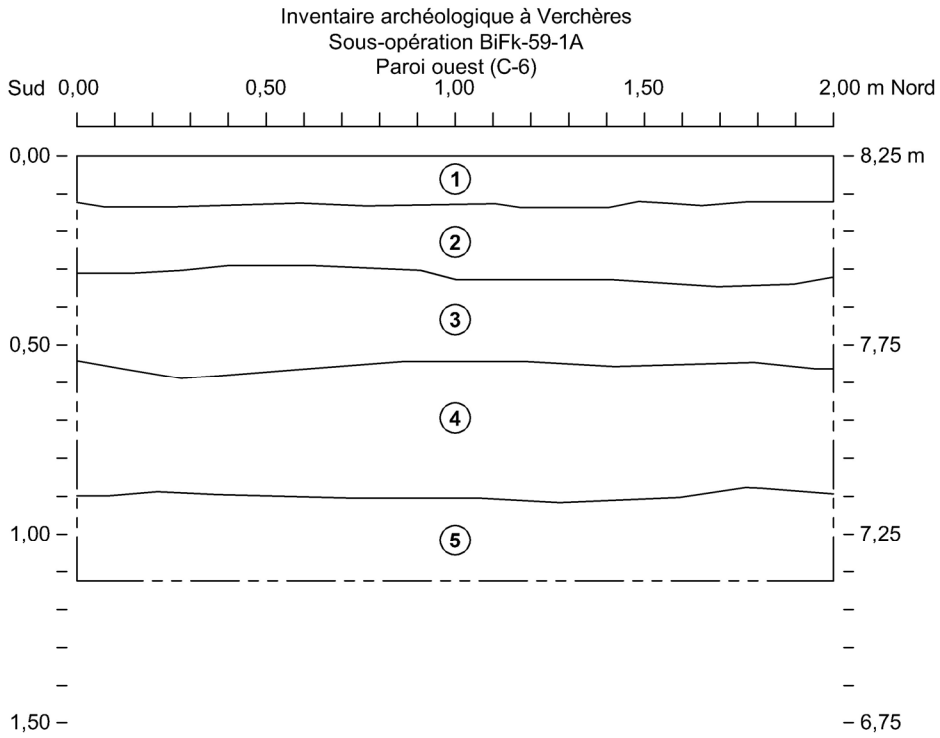

Légende

1 Tourbe et humus: terreau sableux organique brun foncé, compacte et homogène. Surface du parc actuel. 1A1.

2 Sable fin légèrement limoneux organique et brun foncé, compact, dense et homogène. Assez droit et régulier mais, vers le nord, épouse une pente du le sol naturel dessous. Occupation du XVIII^{e} siècle. 1A3.

3 Sable fin jaune clair, meuble mais dense par endroits, homogène. Sol parsemé de petites radicelles verticales décomposées et de traces d'oxydation. Sol naturel stérile de l'ancienne berge du fleuve (plage), allant en pente graduelle vers le nord. 1A4.

4 Sable très fin limoneux gris bleuté, compact et homogène, Contenant quelques traces d'oxydation orangées. Dépôt naturel lacustre. 1A6.

5 Argile beige-gris plastique, compacte et homogène. Sol naturel stérile des dépôts de la mer de Champlain. 1A8.

—··— Limite de profil

2024-4010G-21

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Croquis stratigraphique de la paroi ouest, section nord, de la sous-opération BkFi-59-1A

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 4.12 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest, dans la portion nord de la sous-opération BkFi-59-1A. C6. 2024-4010G-21.

Figure 4.13 : Assemblage d'artefacts de la couche organique formant l'ancienne berge du fleuve au nord du parc des Pionniers (BkFi-59-1A3 et 2A1). Photographies par : Marie-Hélène Daviau.

Les restes d'une pièce de bois carbonisée ont été retrouvés en surface de l'argile naturelle dans la portion centrale de la tranchée 1A (figure 4.14). Aucun artefact n'y ayant été associé, il est difficile de déterminer son ancienneté. Un échantillon a ainsi été prélevé en vue d'une datation au radiocarbone. Cette dernière donne une date non calibrée de 1575 BP et une date calibrée médiane de 486 AD (période du Sylvicole moyen ancien). Sans qu'elle représente nécessairement un vestige anthropique pouvant être associé hors de tout doute à une occupation autochtone, il est tout de même possible de l'associer à l'environnement ancien à cette époque. Elle aurait très bien pu être apportée à cet emplacement par les alluvions du fleuve Saint-Laurent également. Ceci démontre toutefois que la surface de l'argile naturelle peut encore comporter quelques traces plus anciennes dans l'emprise du parc des Pionniers, même si la surface de cette dernière aurait été dérasée en majeure partie lors de l'aménagement de ce parc dans les années 1960.

Figure 4.14 : Traces d'une pièce de bois carbonisée à la surface de l'argile naturelle. Portion centrale de la tranchée 1A. Vue vers le nord-ouest. BkFi-59-23-N1 (143).

4.2 Tranchée BkFi-59-1C sur le terrain du 15, rue Madeleine

Une surveillance archéologique a été réalisée pour la réalisation d'une tranchée visant à l'essouchage d'un arbre sur le terrain du 15, rue Madeleine chez le résident ayant mené les recherches historiques portant sur l'ancien cadastre de Verchères. Le résident avait déjà fait réaliser la tranchée avant notre arrivée et cette dernière est de plus grandes dimensions par rapport à l'emprise de la souche à retirer. Cette dernière mesurait 8 m de longueur par 2 m de largeur (figures 4.15 à 4.17). Sous le remblai de rehaussement du terrain et du comblement d'une piscine creusée, se trouvait, à une altitude de 7,82 m NMM, un niveau de sable brun organique contenant des taches de mortier et trois grands moellons (**1C3**). Des tessons de Creamware ont été observés dans cette couche, en paroi est de la sous-opération. Il est proposé que cette couche puisse correspondre à un niveau de démolition de l'une des maisons de pièce sur pièce relatée dans les archives de l'ancien cadastre de Verchères au XVIII^{e} siècle. Selon les recherches historiques, il pourrait s'agir de la maison de l'ancien lot 21 (figure 3.3). Selon l'inventaire des greffes des notaires du Régime français[7], ce lot aurait été concédé en 1751 à Étienne Martin, forgeron, du fort de Verchères, fils de Claude Martin occupant le lot 17 voisin au nord. Ce lot est décrit

7 l'Inventaire des greffes des notaires du Régime français (BAnQ 187501_13).

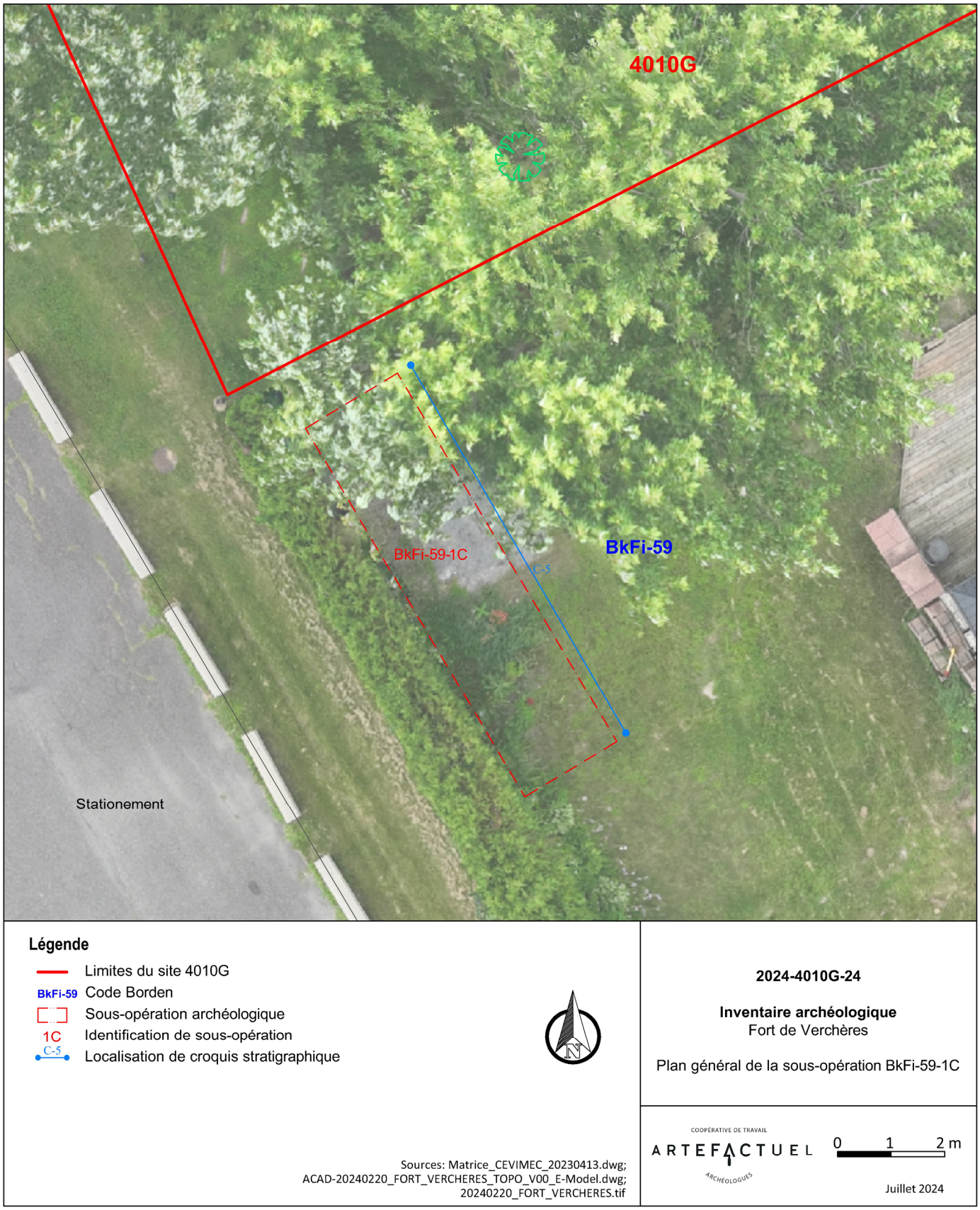

Figure 4.15 : Plan général de la sous-opération BkFi-59-1C. 2024-4010G-24.

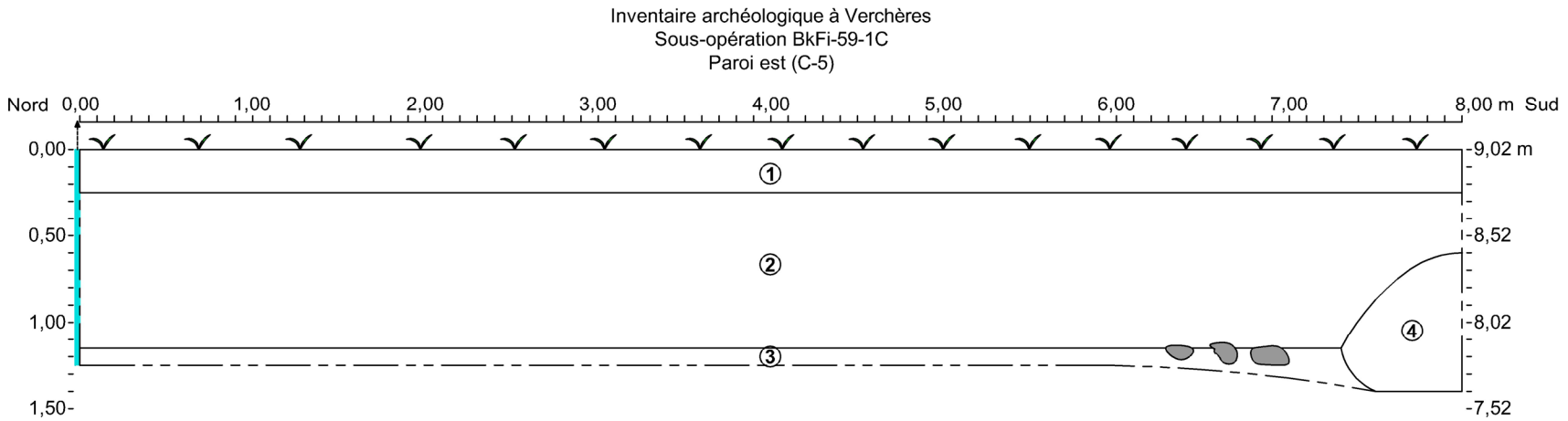

Légende

1 Tourbe/humus. Surface actuelle du 15, rue Madeleine.1C1.

2 Sol argileux contenant des fragments de pierres éclatées et du mortier de chaux. Remplissage récent post retrait de la piscine creusée 1C2.

3 Sable brun organique contenant des taches de mortier et trois gros moellons en surface ainsi que du creamware. Occupation associée à la maison au XVIII^{e} siècle? 1C3.

4 Sol remanié: Remplissage de piscine creusée et traces de démolition.

Clôture de la limite de terrain.

Limite de profil

2024-4010G-25

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BkFi-59-1C

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,4 0,8 m

Juillet 2024

Figure 4.16 : Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération BkFi-59-1C. C5. 2024-4010G-25.

comme un emplacement situé près du fort de Verchères. En 1754, un acte fait état d'une vente de deux emplacements situés dans la seigneurie de Verchères, par Étienne Martin (mineur), forgeron à Jacques Crevier dit Duvernay, notaire royal de Verchères qui sera également propriétaire du lot 17 voisin au nord.

Seuls les premiers 0,10 m de cette couche ayant toutefois été entamés par la pelle mécanique, les sols archéologiques semblent ainsi intègres en profondeur sur ce terrain. Elle se trouve à un peu plus de 0,30 m plus bas que le niveau de berge organique mis au jour dans le parc des Pionniers.

Figure 4.17 : Photographie de la tranchées BkFi-59-1C.

4.3 Tranchée 4010G-1A sur le terrain du monument de Madeleine de Verchères (Parcs Canada)

La tranchée réalisée sud du monument de Madeleine de Verchères renfermait, à une très faible profondeur, des niveaux archéologiques qui semblaient à première vue en place et présentant une très bonne préservation. Un total de 4 sondages manuels de 0,50 à 1 m de côté y a été réalisé (figures 4.18 et 4.20).

Figure 4.18 : Extrait vidéo du relevé drone de la tranchée 4010G-1A. Topographik Experts, 2023.

Sous la tourbe et son humus formant la surface du parc du LHNC du monument Madeleine de Verchères (**1A1**), se trouvait à une altitude de 9,27 m NMM au nord et de 9,11 m NMM au sud, un remblai de nivellement visant à l'aménagement de ce dernier (**1A2**). Dans cette couche de sable fin rouille, une pièce de monnaie datée de 1932 (figure 4.19), ainsi que quelques autres artefacts du XX^{e} siècle ont été retrouvés. Ce remblai, d'un peu moins de 0,20 m d'épaisseur, aurait ainsi été posé après la construction du monument en 1913, mais postérieurement à 1932.

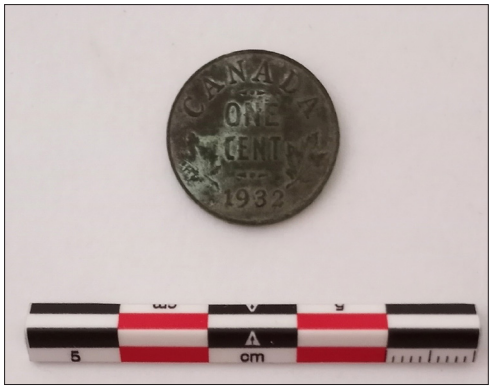

Figure 4.19 : Photographie de la monnaie de 1932 trouvée dans le lot 4010G-1A2. Photographie par : Marie-Hélène Daviau.

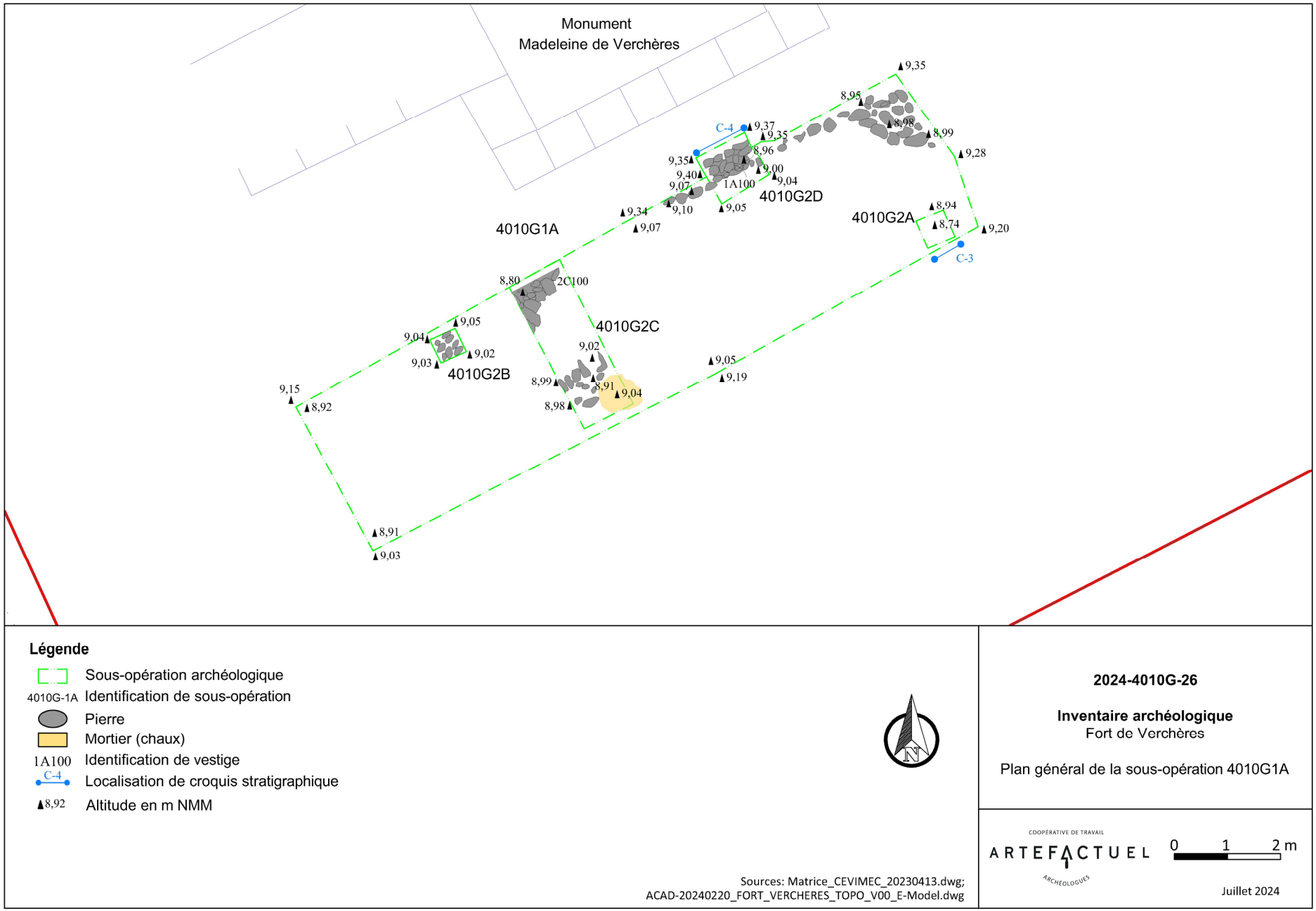

Figure 4.20 : Plan général de la sous-opération 4010G-1A. 2024-4010G-26.

Figure 4.21 : Surface du sol d'occupation 4010G-1A3. Vue vers l'est. 4010G23R01E (25).

Un niveau d'occupation datant de la deuxième moitié du XVIIIe jusqu'à 1850 se trouvait directement en dessous, à une altitude de 9,07 m NMM au nord et 8,98 m NMM au sud (**1A3/2A1/2B1/2C2/2D1**) (figures 4.21 à 4.23). Ce dernier était formé d'un sable brun organique contenant plusieurs inclusions anthropiques, dont du charbon de bois, des éclisses de bois, des nodules de chaux et de mortier, du crépi et des petits fragments de briques. On y a prélevé plusieurs artefacts à caractère domestique, dont des tessons de *Pearlware* (1778-1820) et de *Creamware* (1760-1780), de la terre cuite commune locale vernissée, dont de type Saint-Denis (fin XVIII[e] siècle), de la faïence française (XVII[e]-1760), des fragments de tuyaux et fourneaux de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, des clous forgés, des os de mammifères, dont certains blanchis et des coquilles d'huître, mais également de la terre cuite fine blanche (date la plus récente étant 1840-60) (annexe A) (figure 4.24). Cette couche a été quelque peu perturbée dans sa portion S-O, puisqu'une petite fosse contenant des débris de pierre taillée bouchardée et layée identique à celles formant la base du monument, ainsi qu'une zone de gâchage (rejet de chaux liquide ayant figé), y a été mise au jour. On a attribué cette fosse à la construction de la base du monument en 1913. Aussi, à la suite de l'analyse de la culture matérielle, nous devons proposer que le sol ait subi certains mouvements, en raison du mélange de datations des artefacts. Sans être un remblai, nous croyons que ce sol a pu être affecté par les nombreuses inondations et débâcles de cette zone inondable (attestés dans les archives) (Pigeon, 2005).

Deux segments de vestiges en maçonnerie sèche ont aussi été mis au jour en paroi nord de la tranchée (**1A100 et 2B100/2C100**) à une altitude variant de 8,80 à 8,99 m NMM (figures 4.20 et 4.25). Nous avons cru de prime abord que ces derniers puissent correspondre à deux segments d'anciennes fondations de bâtiments de bois du XVIII[e] siècle, soit possiblement des maisons de pièce sur pièce des lots 16 et 17 de l'ancien cadastre relatées dans les archives préalablement consultées (Inventaire des greffes des notaires du Régime français[8]. En 1751, un acte de

8 BAnQ 187501_13.

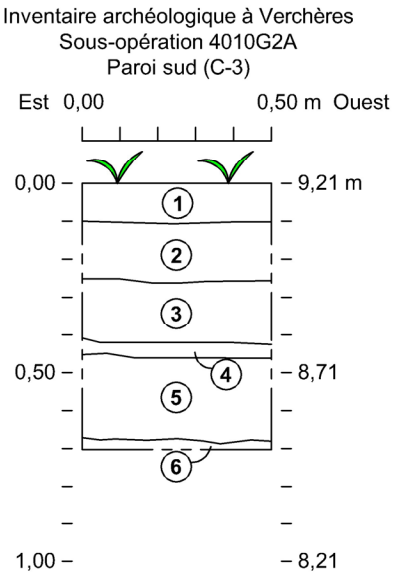

Légende

1 Tourbe/humus: Sable organique brun foncé. Surface actuelle du parc du monument Madeleine de Verchères. 1A1.

2 Sable fin rouille, tacheté gris foncé, peu compact à meuble, hétérogène, contenant des taches d'oxydation. Remblai d'aménagement du parc post 1913 (année de construction du monument Madeleine de Verchères). 1A2.

3 Sable limoneux fin et organique brun foncé, homogène, contenant de petits charbons de bois et de rares cailloux et fragments de pierres. Occupation continue du terrain jusqu'au XIX^{e} siècle. 1A3=2A1=2D1=2D3.

4 Limon argileux beige grisâtre, compact, mais friable, homogène. Intermitant et mince par endroits. Abandon, alluvion? 2A2-2D4.

5 Sable fin organique brun comparable à la couche 3, mais un peu plus pâle. Occupation du XVIII^{e} siècle perturbée par inondation ou débâcle. 2A3=2D5

6 Idem à la couche 4, mais plus compacte. Transition graduelle vers le sol naturel stérile? Ou serait-ce des alluvions? 2A4=2D6

—·— Limite de profil

2024-4010G-27

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 4010G1A-2A

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 4.22 : Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 4010G-1A/2A. C3 2024-4010G-27.

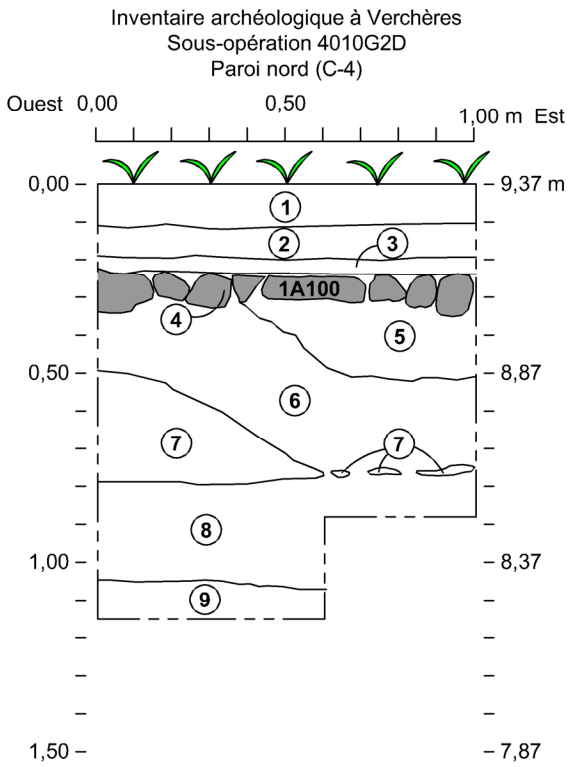

Légende

1 Tourbe/humus: Sable organique brun foncé. Surface actuelle du parc du monument Madeleine de Verchères. 1A1

2 Sable fin rouille-orangé, tacheté gris foncé, hétérogène, assez meuble, mais compact en surface. Remblai d'aménagement du parc post 1913 (date de construction du monument Madeleine de Verchères). 1A2.

3 Sable gris foncé rempli de gravillons noirâtre de schiste (chauffés?), friable à compact. Ancienne aire de circulation? 1A2=2B3.

4 Deux assises à tout venant de petits moellons granitiques rouges, beiges, gris et jaunes, dont les interstices sont comblés de sable brun meuble et de quelques nodules moyens de mortier de chaux blanc. L'assise supérieure contient de plus petits moellons et l'assise inférieure est constituée de moyens et de gros moellons. Est-ce la base du monument? 1A100.

5 Limon argileux orangé tacheté gris foncé et orangé (oxydation), compact mais friable et homogène. Abandon ou alluvion? Antérieur à 1A100. 2D2

6 Sable fin brun foncé, compact mais friable, homogène, contenant de petits charbons de bois et des radicelles. Occupation antérieure à 1A100 (XIX^{e} siècle). 2D3=2A1.

7 Limon argileux jaune tacheté gris et orangé, compact, mais friable, contenant un coquillage. Alluvion, abandon? Sur un sol d'occupation plus ancien. 2D4 = 2A2.

8 Sable fin organique brun comparable à la couche 6, contenant des charbons de bois, des petits nodules de mortier de chaux blanc, des nodules de briques et de la fibre de bois, ainsi que des artefacts plus anciens comme la terre cuite commune vernisée verte de France, mais aussi de la terre cuite fine blanche. Occupation du XVIII^{e} siècle perturbée par inondation ou débâcle. 2D5=2A3

9 Sable fin jaunâtre chamaré gris foncé et orangé, meuble, homogène et humide. Sol naturel stérile ou alluvion? Transition très nette à sa surface. 2D6=2A4

Pierre

Limite de profil

2024-4010G-28

Inventaire archéologique
Fort de Verchères

Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 4010G1A-2D

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL ARTEFACTUEL ARCHÉOLOGUES

0 0,2 0,4 m

Juillet 2024

Figure 4.23 : Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 4010G-1A/2D. C4. 2024-4010G-28.

Figure 4.24 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 1A3/2D1. Photographies par : Marie-Hélène Daviau.

Figure 4.25 : Vestige de maçonnerie sèche 1A100/2C100. 4010G23R01E (59) et (73).

vente stipule que le lot 16, soit un emplacement situé au faubourg de Verchères, est vendu par Joachim Tétro à Alexis Guyon. En 1753, un acte fait état de la concession du reste du lot 16 à Alexis Guyon, arpenteur, par Madeleine Daillebouts de Menthet, veuve de Jean-Baptiste Jarrets de Verchère, Écuyer et chevalier de L'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine et seigneur propriétaire de la seigneurie de Verchères. Le lot 17 aurait été quant à lui concédé en 1747 par Jean-Baptiste Jarret à Claude Martin, cordonnier. C'est en 1754 que le lot 17 sera vendu par Etienne Martin, forgeron à Jacques Crevier dit Duvernay, notaire royal[9].

Le sol d'occupation comprenant des artefacts datant d'au maximum 1860 précédemment décrit (1A3/2A1/2B1/2C2/2D1) venait justement buter contre le parement de ces vestiges de maçonnerie sèche sans être interrompu par une tranchée de fondation, ce qui tendait à attribuer une fonction plus ancienne pour ces maçonneries. Toutefois, il semble que cette maçonnerie ait pu être aménagée à même ce sol, mais que la tranchée d'aménagement ait été comblée avec le même sol, ce qui rend son observation difficile. Sur la base des données stratigraphiques et celles issues de la collection archéologique, elle pourrait plutôt correspondre à la base du monument de Madeleine de Verchères aménagé en 1913. Formée de deux assises résiduelles moellons et galets disposés à tout venant sans trace de liant, cette maçonnerie a été aménagée sur un mince lit de sable gris-jaune contenant quelques nodules de mortier de chaux blanc jaunâtre. L'assise supérieure formée de plus petits moellons repose sur une assise de moyens à plus

9 *Ibid.*

grands moellons. Un sol de circulation a été aménagé au-dessus de cette maçonnerie, lequel était composé de sable gris foncé et de gravillons noirâtres de schiste qui semble chauffé (**1A2/2B3**).

La base de cette maçonnerie reposait dans un limon argileux orangé tacheté gris foncé compacte et homogène, d'une épaisseur de 0,20 m (**2D2**) qui pourrait correspondre à une alluvion laissée par la montée des eaux jusqu'à cet emplacement lors d'une inondation passée. Cette couche reposait sur un niveau d'occupation sableux brun foncé compact, d'une épaisseur de 0,30 m,

Figure 4.26 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 2A1/2D3. Photographies par : Marie-Hélène Daviau.

contenant du charbon de bois et des tessons de céramiques du XVIII^e^ siècle, mais encore une fois aussi du XIX^e^ siècle (terre cuite fine blanche) (**2A1/2D3**) (figure 4.26).

Ce lot recouvrait pour sa part un second niveau de limon argileux jaune tacheté gris et orangé compact avec coquillages constituant lui aussi probablement une alluvion (**2A2/2D4**) d'une épaisseur inégale variant de 0,03 à 0,30 m. Cette couche reposait aussi sur un niveau d'occupation de sable fin organique brun foncé, mais plus ancien puisqu'il contenait un tesson de terre cuite commune vernissée verte de France (XVII^e^ siècle-1760) (**2A3/2D5**), mais également un tesson de terre cuite fine blanche fort probablement intrusif de l'alluvion supérieure (figure 4.27). Cette dernière couche anthropique rencontrée était déposée sur ce qui semblait de prime abord le sol naturel stérile des lieux. Celui-ci était composé d'un sable jaune tacheté gris foncé et orangé meuble homogène et humide (**2A4/2D6**). Toutefois, il n'est pas impossible que ce dernier puisse plutôt correspondre à un autre niveau d'alluvion laissé par les inondations (figures 4.22 et 4.23). La surface de cette couche se trouvant à une altitude de 8,27 m NMM se trouve en effet plus haute que le niveau de démolition associé à une ancienne habitation du XVIII^e^ siècle retrouvée au sein de la tranchée BkFi-59-1C, sur le terrain du 15, rue Madeleine. Ce niveau de démolition a été enregistré 0,40 m plus bas, soit à une altitude de 7,87 m NMM. Cette alternance de niveaux d'occupation et d'alluvions possiblement laissées par les inondations fréquentes des lieux documentées dans les archives n'est pas étonnante si on se fie à la ligne des hautes eaux représentées sur certaines cartes anciennes (figures 3.7 et 3.9). Il demeure ainsi possible que d'autres niveaux d'occupation plus anciens se retrouvent à une profondeur plus importante que celle atteinte lors de cet inventaire archéologique. Il faudrait réaliser une fouille à aire ouverte et procéder à l'aménagement de paliers de sécurité afin d'atteindre cette profondeur en vue vérifier la présence de sols plus anciens.

10214

Figure 4.27 : Assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche d'occupation 2A3/2D5. Photographies par : Marie-Hélène Daviau.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé dans l'ancien noyau seigneurial de Verchères à l'été 2023 aura permis de confirmer le potentiel archéologique présumé des lieux.

La zone investiguée dans la portion est du parc des Pionniers (BkFi-59), n'a toutefois livré que de minces résultats archéologiques. En effet, seulement un petit lambeau de sols en place, associé à l'ancienne berge du fleuve au XVIII^{e} siècle, a été découvert dans la portion nord de la tranchée 1A. Tout le reste des zones inventoriées reflétait un dérasement de l'ensemble des sols anciens potentiels lors de l'aménagement du parc dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. L'emplacement du fort de Verchères du XVII^{e} siècle n'aura donc pu être confirmé dans ce secteur. Toutefois, si l'emplacement hypothétique du fort proposé sur la base des informations historiques recensées dans les archives s'avère juste, il demeure possible d'en retrouver des traces sous le stationnement actuel situé entre le parc des Pionniers et le monument de Madeleine de Verchères. En effet, selon cette hypothèse, qui demeure relativement réaliste sur la base des mentions de distances et de localisation dans les archives, la majorité du fort se retrouverait sous le stationnement municipal. Bien que l'aménagement de ce dernier ait nécessairement impliqué un certain dérasement, ce dernier semble moins profond que celui du parc. En effet, le stationnement est un peu plus haut par rapport au parc.

Sur cette base, il est recommandé de poursuivre les interventions archéologiques en amont de tous travaux d'excavation prévus dans l'espace de ce stationnement.

Aussi, la portion nord du parc semblant davantage intègre, il serait recommandé d'y pratiquer un inventaire archéologique préalablement à tous travaux dans ce secteur. Il serait ainsi possible de confirmer la continuité de l'ancienne berge au XVIII^{e} siècle et possiblement d'y retrouver des traces d'occupation historique plus ancienne ou encore d'occupation autochtone. En effet, la présence d'une pièce de bois datant du Sylvicole moyen ancien à la surface de l'argile naturelle retrouvée dans la portion centrale de la sous-opération BkFi-59-1A, tend à démontrer un potentiel d'occupation autochtone, même si nature demeurerait résiduelle.

La zone investiguée au sud du monument de Madeleine de Verchères, sur le terrain de Parcs Canada (site 4010G), a permis la découverte de traces de la construction du monument de Madeleine de Verchères qui a été érigé en 1913 et possiblement de sa base en maçonnerie sèche.

S'y trouvaient également des niveaux archéologiques anciens, témoins de l'occupation des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, bien que ces derniers semblent avoir subi certains mouvements et mélanges en raison des nombreuses inondations ayant affecté le secteur (artefacts anciens du XVIII^{e} siècle mélangés avec des artefacts du XIX^{e} siècle). Les nombreuses couches d'alluvion intercalées entre les couches d'occupations peuvent ainsi en témoigner. Les informations historiques concernant les fréquentes inondations du secteur se sont donc avérées justes. L'occupation domestique et

les vestiges présumés associés aux deux habitations de pièce sur pièce érigées jadis sur les lots no 16 et 17 de l'ancien cadastre au XVIII^e^ siècle pourraient donc quant à eux se retrouver plus en profondeur, comme le démontre un niveau de démolition possiblement associé à une habitation du XVIII^e^ siècle retrouvé au sein de la tranchée BkFi-59-1C réalisée sur le terrain du 15, rue de Madeleine, soit le lot 21 de l'ancien cadastre. Cette couche a été décelée 0,40 m plus bas que le dernier niveau de sol atteint au pied du monument de Madeleine sur le site 4010G.

Il est recommandé que l'entièreté du terrain du monument demeure protégée de toute excavation ou aménagement susceptible de bouleverser les sols. Advenant la réalisation d'excavation sur ce terrain, un inventaire ou une fouille préalable devraient s'y tenir au préalable, selon la nature des travaux.

Également, il est recommandé que les interventions archéologiques, dans un objectif de recherche et de mise en valeur, s'y poursuivent. Il serait spécifiquement intéressant de poursuivre la recherche des anciens bâtiments présumés plus en profondeur. Il serait pertinent de comprendre davantage la séquence des différents niveaux d'occupation intérieure et extérieure de ces bâtiments, tout comme de retrouver les vestiges de dépendances et d'aménagements divers pouvant leur être associés (grange, étable, latrines, puits, drains, etc.). Dans cette optique, il serait opportun de fouiller l'ensemble des espaces qui n'ont pu être investigués au cœur de la sous-opération 4010G-1A dans le cadre de cet inventaire et aussi de reprendre la fouille plus en profondeur dans l'emprise de la présente sous-opération 4010G-1A. Aussi, il serait possible d'agrandir la zone de fouille à l'ouest en bordure du stationnement, ainsi que du côté est vers le moulin à vent en vue de bien délimiter le site. Une aire de fouille serait aussi à prévoir éventuellement du côté nord du monument afin de vérifier la présence de bâtiments secondaires et aménagements sur les portions nord des anciens lots 16 et 17, ainsi que de vérifier la présence de bâti et de traces d'occupation sur l'ancien lot 16A au N-E (figure 3.3).

La culture matérielle issue de cette intervention et d'éventuelles prochaines fouilles pourrait faire l'objet d'un prêt à la Ville désirant la mettre en valeur dans le moulin à vent de Verchères. La Ville était déjà encline à diffuser les résultats auprès de sa population avec la tenue de la journée portes ouvertes le 12 août 2023, laquelle fut d'ailleurs un réel succès. Elle a aussi diffusé les résultats au sein de capsules vidéo. Des entrevues, relevés de drone et vidéos ont été captés lors de l'inventaire et de la journée portes ouvertes. Nous avons également donné une conférence partageant les résultats aux citoyens. D'autres capsules sur le site Web de la Ville et sa page Facebook, des panneaux d'interprétation dans le parc du monument, une éventuelle reconstitution à partir d'un relevé 3D et un marquage au sol des vestiges découverts sont autant d'avenues à explorer pour garder en mémoire les résultats de cet inventaire archéologique et d'éventuelles prochaines interventions. Il serait d'ailleurs intéressant d'explorer l'avenue d'une

collaboration entre Parcs Canada et la Ville de Verchères en termes de continuité des recherches et de mise en valeur sur ce site.

Il avait également aussi été recommandé qu'une enquête orale soit réalisée, laquelle est en cours et prise en charge par un archéologue local, Renato Messina. En effet, tout au long de l'intervention, de nombreux résidents de tous les âges sont venus nous partager de riches informations quant à l'aspect plus ancien des lieux, ainsi qu'à des découvertes fortuites réalisées sur les terrains à proximité de l'aire d'étude. Il avait été suggéré que cette enquête puisse prendre la forme d'une visite chez certains résidents qui le veulent bien, afin de rassembler les informations qu'ils peuvent transmettre dans un questionnaire préétabli, mais comprenant également une section ouverte pour prendre des notes. Les informations pouvaient ensuite être compilées et synthétisées en vue d'être mises en annexe du rapport d'intervention à venir. Aussi, il avait été proposé que cette enquête prenne la forme d'une journée ou demi-journée dédiée à ce que l'archéologue reçoive les témoignages des gens lors d'une activité publique, familiale et ludique. L'archéologue pouvait ainsi consigner les informations, placer les découvertes fortuites réalisées par les citoyens sur une carte imprimée du territoire et aider les gens à faire des avis de découverte au MCC. L'archéologue pouvait ainsi profiter de l'occasion pour sensibiliser les gens à la nature fragile du patrimoine archéologique.

Nous réitérons également la recommandation de réaliser une étude de potentiel archéologique générale couvrant le territoire de Verchères. L'objectif ici serait d'avoir un portrait global et plus complet de l'occupation ancienne des lieux et d'en faire un outil de gestion du patrimoine archéologique du territoire, afin d'en assurer la connaissance, la protection et, éventuellement, la documentation et la mise en valeur. Ainsi, la Ville aurait les informations en main quant à la localisation des ressources archéologiques potentielles et pourrait en assurer le suivi sur ses terrains, mais également sur celui de ses citoyens.

6. MÉDIAGRAPHIE

6.1 Ouvrages consultés

ARKÉOS

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie.* Hydro-Québec, Ville de La Prairie, MCCCF, rapport inédit.

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques. Volume 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire* - Urgel, Delisle & associés/gazoduc TQM.

1996 *Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

ARTEFACTUEL

2015 *Lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours (118G) Étude de potentiel paléohistorique et inventaire archéologique de l'île Darvard Atelier B.R.I.C. (2005) Étude de caractérisation du patrimoine de Longueuil* — Rapport présenté à la Direction de l'aménagement et du territoire, Ville de Longueuil.

2020a *Avis de potentiel archéologique, Moulin Brodeur.* Ville de Varennes.

2020b *Évaluation du potentiel archéologique, La Saline*. Ville de Varennes.

2021a *Inventaire archéologique – Site BkFi-56 – La Saline.* Ville de Varennes

2021b *Étude de potentiel archéologique - Cap Saint-Michel, Varennes.* Ville de Varennes.

2022a *L'archéologie à Varennes. Une parcelle d'histoire*. Ville de Varennes.

2022b *Inventaire archéologique sur le lot 53P – Varennes. Nouvelle expertise des sites BkFi-29 - BkFi-30 et découverte du site BkFi-57*. Ville de Varennes.

2022c *Inventaire archéologique au Cap Saint-Michel – Varennes. Site BkFi-58*. Ville de Varennes

ATKINSON, D. R. et Adrian OSWALD

1980 « The Dating and Typology of Clay Pipes Bearing the Royal Arms » *The Archaeology of the Clay Tobacco Pipes. III Britain: the North and West*. Ed. Peter Davey. BAR, British Series 78. P. 363-391 Consulté en octobre 2016 au http://scpr.co/PDFs/Armorials/Atkinson%20and%20Oswald%20BAR%201980,%20pgs%20363%20to%20391.pdf

BEAUDRY, Mary C.

2006 *Findings : Material Culture of Needlework and Sewing*. Yale University Press. New Haven et London.

BÉLANGER, Christian et J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. FLORIN et E. RAGUIN

2018 *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal.* Rapport d'activités — intervention de 2017. Université McGill, rapport inédit.

BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN

2008 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101, Rapport d'activités, 2006, Montréal*, Ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-À-Callière, Université de Montréal, rapport inédit, 2008.

BOTTLE RESEARCH GROUP

2020 «Other V Logos» *Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers*. Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. Consulté le 06-07-2021 au https://sha.org/bottle/pdffiles/VOther.pdf

2015 «The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada.» Encyclopedia of Manufacturers Marks on Glass Containers, Historic Glass Bottles Identification & Information Website. Bureau of Land Management et Society for Historical Archaeology. P. 141-172. Consulté le 24-10-2017 au https://sha.org/bottle/pdffiles/DominionGlass.pdf

BLUNT, Rod

2005 «Crotal Bells». *UK Finds Detector*. Consulté le 01-08-2022 au http://ukdfd.co.uk/pages/crotal-bells.html

BRADLEY, Charles S.

2001 «La pipe à fumer pour l'archéologue» *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p. 120-154.

BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre ancien au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. Sous la direction de Marcel Moussette et Réginald Auger. Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 12, Québec.

BUREAU DU NDAKINA

2023 *Rapport d'intervention archéologique sur l'île Bouchard 2022*, Conservation Nature Canada et de l'Administration Portuaire de Montréal.

CLERMONT, Norman

1992 «L'Archaïque dans le Nord-Est américain». *Revista de Aqueología Americana*, 5 : 7-25.

1990 «Le Sylvicole inférieur au Québec», *Recherches amérindiennes au Québec*, XX (1) : 5-17.

1984 «L'importance de la pêche en Iroquoisie». *Recherches amérindiennes au Québec* 14 (1) : 17-23.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE

1982 «Pointe du Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Montréal», *Recherches amérindiennes au Québec*, Collection Signe des Amériques no 1.

COMITÉ DE TOPONYMIE ET D'HISTOIRE DE VERCHÈRES

2005 *À la découverte du Vieux Verchères*.

COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 325E ANNIVERSAIRE DE CONTRECŒUR

1994 *Contrecœur 325*, Shawinigan, Publicité Pâquet, 1994, p.128.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS

1991 *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, tome II, Les Publications du Québec, 565 p.

CORBEIL, Pierre

2004 «Pointe-du-Buisson 1977-2000. Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles. Dans : Un traducteur du passé : mélanges en hommage à Norman Clermont», édité par Claude Chapdelaine, and Pierre Corbeil, pp. 47-86. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.

COSMOS Mariner

2022 «The Potteries of Medicine Hat, Alberta's History». Historical Marker Database. Consulté le 28-09-2022 au https://www.hmdb.org/m.asp?m=205412

DELÂGE, Denis

1985 *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Éditions Boréal.

DESJARDINS, Pierre

1982 *Les moulins à vent du Québec, analyse et proposition d'intervention*, MAC.

DIONNE, J.C.

2001 «Relative sea level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day.» Geological Society of America, special Paper 351 : 271-284.

DUBÉ, Françoise

1991 *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale*. Les Publications du Québec, Collection Patrimoine, Dossiers, no 71. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

DUBOIS-VERRET, M.

2015 *Géomorphologie quaternaire de l'Outaouais (Québec) : écoulements glaciaires et paléogéographie de la déglaciation*. Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal. 174p.

ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE

2012-2020b «Alphonse Raymond Ltée» Écomusée du fier monde. Musée d'histoire et musée citoyen. Document consulté le 08-10-2020 au http://ecomusee.qc.ca/collections/collections-ecomusee/alphonse-raymond-ltee/)

ETHNOSCOP

2007 *Ville de Contrecœur. Fouille archéologique dans les limites de l'ancien cimetière (BlFh-5)*, 2004, Ville de Contrecœur.

2005a *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. R. O. International inc., rapport inédit.

2005b *Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Municipalité de Contrecœur. Interventions archéologiques, 2004*. Ancien cimetière et ancienne école de Contrecœur. BlFh-5, Hydro-Québec.

2004 *Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15 (5 volumes)*. Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal, rapport inédit.

2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.

FRENETTE, G. et GENDRON, C.

1972 *Sorel/Route 47 transcanadienne/Contre-Cœur*, ministère des Affaires culturelles.

GAUMOND, Michel et Paul-Louis MARTIN

1978 *Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis 1785-1888*. Les cahiers du patrimoine no 9. Ministère des Affaires culturelles.

GAUVIN, Robert

1995 *Guide des céramiques. Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec.* Patrimoine canadien. Parcs Canada.

JONES, Olive R.

2001 « Un guide pour la datation de verrerie de table des années 1800 à 1940. » *Études en culture matérielle*. Karlis Karklins, dir. Parcs Canada, p.165-268

JONES, Olive et Catherine SULLIVAN

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Parcs Canada. Environnement Canada.

LAMARCHE, L.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Université du Québec à Montréal, Montréal, Mémoire de maîtrise, 118 p.

2011 *Évolution paléo-environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*, Thèse de doctorat, INRS-ETE, Québec.

LAVOIE *et al.*

1999 *Atlas agropédologique du sud-est de la plaine de Montréal, Québec*. Bulletin d'extension numéro 9 du Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures.

LIGHT, John D.

2001 «Guide de poche pour l'identification des métaux.» Études en culture matérielle, sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, p. 3-23.

MAC Lab (Maryland Archaeological Conservation Laboratory)

2015 *Diagnostic Artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Laboratory. Jefferson Patterson Park & Museum. Consulté en mars 2024 au https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/

MASSICOTTE, Martin, Sébastien BACHMANN et Mark JONES

2023 «Défi monumental», *Continuité*, No 148, Printemps 2016.

MESSINA, Renato

2009 *Découvertes fortuites de témoignages d'occupations amérindiennes à Verchères et dans l'Île Bouchard à Saint-Sulpice*, été 2009.

MILLER, George L.

2015 «Common Standard Creamware Plate Pattern», Notes by George L. Miller. *Diagnostic Artifacts in Maryland*. Maryland Archaeological Conservation Laboratory. Consulté le 24-05-201 au : Document électronique disponible au : https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/Cup%20Shapes/Common%20Creamware%20plate%20patterns.pdf

NELSON, Lee H.

1968 «Nail Chronology as an aid to dating old buildings» dans *History News*, vol. 24, no 11. American Association for State and Local History, Technical Leaflet 48. Consulté le 24-01-2020 au : http://npshistory.com/publications/nail-chronology.pdf

NOEL HUME, Ivor

1969 *A Guide to Artefacts of Colonial America*. Alfred A. Knopf, Inc., New-York, réimpression par University of Pennsylvania Press, Philadelphia, Pennsylvania.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI

1999 «Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake development in the Appalachians of Southeastern Québec.» *Géographie physique et Quaternaire*, 53 : 117-135.

PATRIMOINE EXPERTS

1999 Inventaires archéologiques, Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Ministère des Transports du Québec.

2003 *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie*. Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Ministère des Transports du Québec.

2007 *Inventaire archéologique 2006, MRC de L'Assomption, juin à août 2006*. MRC de l'Assomption.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press.

PIGEON, Danielle

2005 «Avril 1798. Le gonflement des eaux à Verchères d'après le journal de Louis-Généreux Labadie», *Cap-aux-Diamants*, la revue d'histoire au Québec, no 82. P.20-24.

PRIESS, Peter J.

2001 «La quincaillerie de porte historique». *Études en culture matérielle*. Ed. par Karlis Karklins. Parcs Canada. P. 54-110

PROVENCHER, Jean

2000 *Chronologie du Québec 1534-2000*. Édition Boréal, Montréal.

RICHARD, P. J. H. et F. GIRARD

2016 «Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps». [En ligne] http://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/archives/5510 (Site consulté le 14 novembre 2019).

RICHARD, P. J.H. et P. GRONDIN

2009 «Histoire postglaciaire de la végétation», pp. 170-176, in Chapitre 4, Saucier et al., *Écologie forestière*, pp. 165-316, in Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Manuel de foresterie, 2e édition, Ouvrage collectif, Édi-tions MultiMondes, Québec, 1510 p.

RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI.

2005 «14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada». *Quaternary Research*, 63 : 353-358.

RPCQ

2020 *Moulin à vent de Verchères*, RPCQ, ministère de la culture du Québec.

s.a.

1985 *Verchères 1710-1985*, Les Albums Souvenirs québécois.

VACHON, André

2003 «Jarret de Verchères, Marie-Madeleine (Madeleine, Madelon) (Tarieu de La Pérade)», *Dictionnaire biographique du Canada,* Vol. 3, Université Laval/University of Toronto. http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret_de_vercheres_marie_madeleine_3F.html.

VIAU, Roland

2015 *Amérindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Gatineau, les presses de l'Université de Montréal.

VILLE DE VERCHÈRES

2020 «François Jarret, Seigneur de Verchères (1632-1700)», *Histoire et attraits,* Ville de Verchères en collaboration avec la Commission de Toponymie et d'Histoire de Verchères.

6.2 SITES INTERNET CONSULTÉS

ArchéoLab.Québec
www.archeolab.quebec

Bibliothèque et Archives Canada
https://www.bac-lac.gc.ca/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
https://numerique.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie – MCC
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/ consulté en juin 2023
http://numerique.banq.qc.ca/ligne-du-temps

Dictionnaire biographique du Canada - Antoine Pécaudy de Contrecœur
http://www.biographi.ca/fr/bio/pecaudy_de_contrecoeur_antoine_1F.html

Généalogie du Québec et d'Amérique française
https://www.nosorigines.qc.ca/

Géoportail – MSP – MCC
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/

Gouvernement du Québec. 2020.
Les provinces naturelles.
http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm

Greffe de l'arpenteur général du Québec
https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/

Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Marguerite-D'Youville
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detailInventaire.do?methode=consulter&id=833&type=inv

L'encyclopédie canadienne
https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/contrecoeur

Ministère de la Culture et des Communications
Bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec – ISAQ
https://www.mcc.gouv.qc.ca/

Musée McCord – Collections et recherche
http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/

Répertoire du patrimoine culturel du Québec – MCC
http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/

7. ANNEXES

ANNEXE A : Sites BkFi-59 et 4010G - Inventaire de la culture matérielle

ANNEXE B : Sites BkFi-59 et 4010G - Catalogue des photographies

ANNEXE C : Résultats de l'analyse radiocarbone

ANNEXE A : Sites BkFi-59 et 4010G - Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BkFi-59

Archéologue : Gina Vincelli
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date :
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
1A2 Interface inférieure	1.1.1.31	TCGavec glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Corps orangé avec inclusion de grains de quartz. Surface intérieure éclatée. Trace de glaçure sur l'extérieur d'aspect brun, peut-être brun foncé et patiné. Probablement terre cuite commune locale.	
1A2 Interface inférieure	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Jarre?	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi et de base. Corps orangé rougeâtre, inclusion de mica et grains de quartz très fins. Surface intérieure avec engobe, glaçure d'aspect jaunâtre. Glaçure extérieure d'aspect brune qui ne se rend pas jusqu'à la base de l'objet. Corps tronconique semble légèrement cintré au-dessus du talon. Talon formant un bourrelet sur l'extérieur, dessous plat. Diamètre maximal du bourrelet au talon d'environ 15 cm. Semble trop peu évasé pour être un bol.	
1A2 Interface inférieure	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Entouré de concrétion, tête étroite, peut-être plate. Clou forgé ou découpé.	
1A3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit nodule arrondi. Corps rouge orangé avec grains de sable en inclusion.	
1A3	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petits fragments éclatés. Corps orangé, légèrement brunâtre. Inclusion de grains de quartz fins. Terre cuite commune locale, peut-être associés aux tessons du même lot (avec glaçure), mais corps légèrement plus orangé.	
1A3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petits fragments. Corps orangé à brun clair. Inclusion de petits grains de quartz. Surface extérieure éclatée, intérieur avec glaçure incolore aspect brun jaunâtre.	
1A3	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment, corps orangé vif, rares inclusions de quartz très fin et rares petites bulles d'air. Trace d'un engobe crème. La glaçure semble altérée. Peut-être terre cuite commune avec engobe et vernissée de la vallée de l'Huveaune?	
1A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Tuyau de pipe.	
1A3	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment éclaté. Glaçure légèrement bleutée à grisâtre.	
1A3	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments avec surfaces éclatées. Corps blanc, glaçure d'aspect blanc. Forme légèrement convexe.	
1A3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Teinte turquoise légèrement verdâtre. Épaisseur de 0,12 cm.	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BkFi-59

Archéologue : Gina Vincelli
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date :
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
1A3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Altéré par la corrosion. Tête semble plate, manque la pointe. Probablement un clou tréfilé. Longueur résiduelle de 4,1 cm.	
1A3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou entouré de concrétion. La section de la tige est rectangulaire.	
1A3	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Cendrée	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Petit plomb entouré de concrétion blanche. En le grattant légèrement, on voit apparaître un métal blanc. Diamètre de 0,37 cm. Pourrait avoir une face plate, mais la forme dépend peut-être de l'épaisseur de la concrétion.	
1A5	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Corps orangé, légèrement brunâtre. Inclusion de quartz et quartz blanc. Surface extérieure lissée, convexe. L'intérieur est éclaté. Paroi semble près d'un resserrement, comme un goulot ou une base. Terre cuite commune locale.	
1A5	5.2.3	Bois	Échantillon	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Échantillon pour analyse.	
1B2	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments en partie éclatés. L'un semble légèrement convexe, l'autre est plat. Le fragment de fond de contenant a une surface grisâtre, possiblement altérée par la chaleur.	
1B200	4.3.2	Mortier	Résidu	3	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Mortier gris, fin, avec inclusion de mica, petits nodules ocreux et grains de quartz très fins. Présence de gravier calcaire gris foncé dans le mortier. Fragments aux contours irréguliers et arrondis. Résidus de mortier ou coulure de ciment ou béton.	
2A1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	Contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments éclatés. L'un a un corps brun clair à orangé, l'autre est plutôt orangé, sans inclusion. Probablement terre cuite commune locale. Peut-être associé aux fragments du même lot.	
2A1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	4	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petits fragments en partie éclatés. Corps orangé à brun clair, glaçure d'aspect brun jaunâtre à brun foncé. Plus d'un objet (deux ou trois objets).	
2A1	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Très petit fragment éclaté. Corps saumon avec des traînées de blanc et d'ocre, aussi nodule ocre.	
2A1	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment courbe. Glaçure crème (claire).	
2A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petits fragments de fourneau, l'un avec décor moulé en relief, indéterminé.	
2A1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments éclatés, l'un avec trace d'un décor bleu, peut-être "flow blue". Un fragment avec décor sous un rebord (peut-être paroi intérieure d'une tasse ou d'un bol?) avec bande bleuté fait d'un épaississement de glaçure et tache violacées (à l'éponge?).	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : BkFi-59

Archéologue : Gina Vincelli
Analyste : Marie-Hélène Daviau

Date :
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Cat.
2A1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat ou assiette	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment d'un fond de contenant avec bouge. Fond plat en retrait avec pied annulaire (fraisé?). Décor imprimé brun, motif chinois avec bande de treillis sur le bouge et motif central avec un oiseau. L'impression avec la couleur brune est présente avant 1829, mais devient commune à partir des années 1830 (MAC Lab. 2015. *Diagnostic Artifacts in Maryland*).	
2A1	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Un fragment avec une surface plate, corps et surface grisâtre, altéré par la chaleur. Un petit fragment courbe, décor intérieur vert et jaune foncé, peut-être peint. Ressemble à un décor qu'on pourrait retrouver sur un pearlware.	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	Vitre?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de verre plat. Les surfaces sont usées, aspect givré. Épaisseur de 0,22 cm.	
2A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments minces et courbes. Bouteille?	
2A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat. Épaisseur de 0,15 cm.	
2A1	2.3.1.13	V col transp autre	Bouteille?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Verre kaki. Fragment mince, légèrement courbe. Peut-être un fragment d'épaule d'une bouteille à gin?	
2A1	3.1.1.1	Fer ind	Bande?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande plutôt rectangulaire, mince et étroite. Ressemble à une tige de clou découpé, mais probablement trop mince. Fer altéré?	
2A1	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige de section rectangulaire, tête carrée plate. Probablement un clou découpé, peut-être tête forgée?	
2A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige ou clou	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petite tige entourée de concrétion, pourrait être régulière, de section circulaire.	
2A1	4.3.2	Mortier	Résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment éclaté de mortier gris pâle, inclusion de sable fin. Une surface avec paroi, grise foncée, ondulations irrégulières.	
2A1	4.4.3	Scories	Résidu	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Amas de scories avec bulles d'air. Aussi concrétion collée par endroits. Répond à l'aimant.	
2A1	5.1.1	Os	Ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont un fragment de dent.	
2A1	5.1.5	Nacre	Coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de moule probable, peut-être huître?	
2A1	5.1.6	Charbon	Combustible	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Dont un fragment grisâtre peut-être altéré. Charbon minéral.	

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G1A2	4010G0001A0002	1.1.1.33	Contenant	F	1	0	4.1.99				Corps orangé à brun clair, inclusion de grains de quartz très fin, un moyen nodule ocre. Surface intérieure éclatée, trace de glaçure incolore d'aspect brun.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	1.1.2.31	Contenant	F	2	0	4.1.3.99			oui	Fragments jointifs de fond de contenant, plats. Petit pied annulaire étroit, mais dont le diamètre ne peut être mesuré. Datation: environ 1762 jusqu'à environ 1830 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* . p. 78).		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	1.1.2.31	Contenant	F	1	0	4.99				Légèrement convexe, surface intérieure éclatée.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	1.1.2.61	Contenant	F	1	0	4.99			oui	Fragment plat, une surface éclatée. Datation: plus courant post 1820 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 82).		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	1.1.2.104	Contenant?	F	1	0	4.99				Corps orangé rougeâtre, fines inclusions semblent chamois. Glaçure d'aspect brun foncé, ressemble à Rockingham. L'objet est de petit diamètre, corps très épais, convexe. Présence d'un creux cylindrique au centre, qui n'est pas complètement glaçuré, autre creux cylindrique décentré, en lien avec le premier. La paroi est en angle autour du creux central. Pourrait ressembler à un dos de bouton de poignée de porte. Diamètre de 6 cm; creux cylindrique central de plus de 1 cm de diamètre.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	2.2.1.1	Vitre	F	1	0	4.7.1.1				Fragment de verre plat. Teinte vert très clair dans la tranche. Épaisseur de 0,21 cm.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	2.2.1.3	Bouteille	F	1	0	4.99				Petit fragment, en partie éclaté, portion courbe. Trace de moule vertical. Peut-être bouteille cylindrique ou côté d'une bouteille ovale.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	2.3.1.13	Bouteille	F	1	0	4.99				Vert "7 up". Paroi épaisse, courbe.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	3.1.1.1	Clou	I	2	1	4.7.2.3				Tiges altérées par la corrosion et présence de concrétion. Une tête abîmée, plate. Tige de section rectangulaire ou circulaire. Découpés ou peut-être tréfilés.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	3.1.1.1	Capsule de bouteille	I	2	0	4.2.1.1				Capsules couronnées. Acier ou fer-blanc?		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	3.1.1.13	Clou	C	2	2	4.7.2.3				Tiges et têtes abîmées, manque peut-être le bout de la pointe. Longueur de 7,6 et 9,8 cm.		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	3.1.2	Monnaie	E	1	1	5.2	oui	oui		Avers: buste indéterminé, inscription au pourtour: "GEORG(...)". Revers: "CANADA (Arche) / ONE / CENT (feuilles d'érable de chaque côté) / 1932"	X	2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	3.1.8.1	Emballage	F	3	0	4.10			oui	Minces feuilles chiffonnées. Léger. Emballage pour la nourriture ou des cigarettes? Autre usage possible. Datation: L'aluminium devient de plus en plus disponible sur le marché après la Première Guerre mondiale (Light, 2001. "Guide de poche pour l'identification des métaux", p. 4).		2024-03-15
4010G1A2	4010G0001A0002	5.1.6	Combustible	F	1	0	4.8.1				Fragment vitrifié.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.31	Contenant	F	4	0	4.99			oui	Dont un petit fragment arrondi de rebord. Fragments convexes. Datation: environ 1762 jusqu'à environ 1830 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 78).		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Fragment de tuyau, trace de combustion.		2024-03-15

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Fragment de fourneau, sans trace de combustion.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.51	Soucoupe?	F	1	0	4.1.3.99			oui	Fragment de paroi convexe avec rebord droit à l'extrémité arrondie. Décor peint en bleu sur l'intérieur, motif végétal, bande bleue sous le rebord intérieur. Datation: environ 1778 à environ 1830 (Brassard et Leclerc , 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 80)		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.51	Bol ou tasse	F	1	0	4.1.3.3			oui	Fragment de paroi, profil probablement tronconique avec carène, probablement au bas de l'objet. Décor peint sur la surface extérieure (bleu foncé, vert sauge, brun). Datation: couleur polychrome sur le pearlware depuis le milieu des années 1790 jusque vers 1830 (MAC Lab, 2015. *Diagnostic Artifacts in Maryland*).		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.51	Bol ou tasse	F	1	0	4.1.3.3				Petit fragment de paroi avec rebord droit à l'extrémité arrondie. Paroi plus épaisse vers le bas du tesson. Décor imprimé en bleu sur l'intérieur et l'extérieur. Bande horizontale sous le rebord extérieur, bande ou frise sous le rebord intérieur. Motif pourrait être de style chinois ou chinoiserie.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.51	Contenant	F	2	0	4.99				Un fragment plat, fond de contenant. Un fragment de fond de contenant, paroi convexe, pied fraisé.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.61	Contenant	F	3	0	4.99			oui	Dont un fragment avec un angle (marli?). Un fragment de rebord horizontal, extrémité du rebord arrondie. Décor de fines bandes jaune foncé sur le dessus horizontal. Datation: plus courant post 1820 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 82).		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.1.2.991	Contenant	F	1	0	7.4				Fragment avec de nombreux éclats manquant sur les surfaces, une partie est noircie par la chaleur. La glaçure pourrait être crème, mais peut-être aussi altérée par la chaleur. Ceamware?		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	1.3.2.21	Soucoupe?	F	1	0	4.1.3.99				Fragment de paroi et de fond. Paroi évasée vers le haut, fond avec creux au centre. Pied annulaire sous le fond, non glaçuré. Sur l'intérieur, surface moulée ondulée vis-à-vis le pied. Décor peint sur la glaçure (vert), une partie du décor altéré. Motif floral probable.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	2.1.1.9	Vitre?	F	1	0	4.99				Très petit fragment, semble plat. Épaisseur de 0,165 cm.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	3.1.1.1	Clou	I	1	1	4.7.2.3			oui	Tige de section rectangulaire, manque la pointe. Tête forgée avec facettes (rose?). Longueur résiduelle de 3,5 cm. Clou découpé à tête forgée ou clou forgé? Datation: S'il s'agit d'un clou découpé, années 1790- années 1820 (Nelson, 1968. "Nail Chronology as an Aid to Dating Old Buildings"), mais la tête s'apparente peut-être plus aux clous forgés.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	3.1.1.13	Tige	F	1	0	4.99				Fine tige, en partie tordue, de section circulaire.		2024-03-15
4010G1A3	4010G0001A0003	5.1.1	Ossement	F	1	0	6.1.1.1				Altéré. Semble avoir une trace de boucherie.		2024-03-15
4010G1A100	4010G0001A0100	3.1.1.13	Tige	F	1	0	4.99				Fine tige, de section circulaire. Diamètre de 0,3 cm.		2024-03-15
4010G1A100	4010G0001A0100	4.3.2	Résidu	F	2	0	4.7.1.3				Nodules de mortier gris pâle, inclusion de grains de sable avec grains noirs. Rare inclusion de chaux, chamois (dans un des deux nodules).		2024-03-15

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G1A100	4010G0001A0100	5.1.5	Coquillage	F	3	0	6.1.2				Coquilles d'huîtres.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Très petit fragment éclaté. Corps brun clair, inclusion de quartz et probablement de mica. Surface extérieure lissée d'aspect rouge. Probablement terre cuite commune locale.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	1.1.2.51	Contenant	F	1	0	4.99			oui	Fragment convexe, surface extérieure éclatée. Datation: environ 1778 à environ 1830 (Brassard et Leclerc , 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 80)		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	1.1.2.61	Contenant	F	1	0	4.99				Fragment plat, en grande partie éclaté. Fond de contenant.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	2.2.1.1	Vitre	F	2	0	4.7.1.1				Fragments de verre plat. Teinte vert très clair dans la tranche. Pratiquement incolore. Épaisseur de 0,16 et 0,21 cm.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	2.3.1.1	Bouteille carrée	F	1	0	4.99				Fragment plat, vert kaki. Pas de stries verticales sur la paroi, mais probablement une bouteille à gin ou autre flacon.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	4.4.3	Scorie	F	4	0	7.4				Parfois vitrifiée.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.1	Clou?	F	1	0	4.7.2.3				Avec pointe, tige semble plus large sur l'autre extrémité fracturée. Longueur résiduelle de 2,7 cm. Clou forgé?		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.1	Tige	F	3	0	4.99				Entourées de concrétion. Tiges fines, probablement de section circulaire. Broche?		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.1	Résidu	F	4	0	4.99				Nodules de métal ferreux avec concrétion. Répondent à l'aimant. Pourraient cacher des tiges ou têtes de clou?		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.11	Clou	C	1	1	4.7.2.3				Manque le bout de la pointe, tête forgée avec facettes, mais altérée. Longueur résiduelle de 6,7 cm.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.11	Clou	I	2	2	4.7.2.3				Petits clous, manque peut-être la pointe. Tête plate de forme irrégulière. Longueur résiduelle de 1,5 et 1,8 cm. Petits clous?		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	3.1.1.12	Clou	I	1	1	4.7.2.3			oui	Manque la pointe. Avec concrétion. Tête rectangulaire, plate, étroite. Longueur résiduelle de 6,1 cm. Datation: les clous découpés commencent à être fabriqués à la fin des années 1780, mais sont alors assez rares. Les têtes machinées sont fabriquées à partir du début du XIXe siècle. La popularité de ces clous décline à la fin du XIXe siècle, mais ils peuvent encore être utilisés au XXe siècle (Nelson, 1968. "Nail Chronology as an Aid to Dating Old Buildings").		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	5.1.1	Ossement	F	7	0	6.1.1.1				Dont un os blanchi.		2024-03-15
4010G2A1	4010G0002A0001	5.1.5	Coquillage	F	1	0	6.1.2				Minuscule fragment.		2024-03-15
4010G2A2	4010G0002A0002	3.1.1.1	Bande	F	2	0	4.99				Bandes rectangulaires minces, extrémités fracturées. Un côté semble plus court et courbé, comme si la largeur était évasée. Proche de la tôle. Peut-être utilisé comme cerceau de contenant. Largeur de 1,9 cm.	X	2024-03-18
4010G2A2	4010G0002A0002	3.1.1.1	Résidu	F	2	0	4.99				Petits fragments de fer, l'un mince, comme une tôle, mais plus épais que les bandes du même lot. L'autre partiellement recouvert de concrétion, peut-être plus épais, largeur de 2,2 cm environ.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2A2	4010G0002A0002	3.1.1.11	Clou	C	1	1	4.7.2.3				Manque une partie de la pointe. Tête applatie. Longueur de 5,4 cm.		2024-03-18
4010G2A2	4010G0002A0002	4.1	Résidu	F	1	0	6.3				Fragment de pierre granitique. Cortex convexe, rose, blanc, gris et noir. Les faces intérieures éclatées sont rouillées.		2024-03-18
4010G2A2	4010G0002A0002	4.1.4	Éclat	I	6	0	1.1.1.2				Probablement un grès, gris légèrement verdâtre. Points blancs en creux sur le côté de deux éclats: bouchardage ou peut-être pan piqué. Éclats de pierre construction. Petits fragments peut-être associés dans 2B1.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.1	Brique ou contenant	F	5	0	4.99				Petits fragments au corps orangé à rougeâtre. Fines inclusions de quartz, quelques bulles d'air. Corps de même couleur que la terre cuite commune locale, mais plus poreux. Peut-être fragments de brique.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment, corps orangé brunâtre. Rare inclusion de petits grains de quartz, un petit nodule ocre. L'intérieur est éclaté, surface extérieure lissée. Terre cuite commune locale.	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.1.3	Brique	F	2	0	4.7.1.2				Nodules de terre cuite de couleur brun orangé. Rares inclusions de quartz. Corps tendre. Fragments éclatés, probablement de brique.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.1.33	Contenant	F	2	0	4.1.99				Peut-être deux objets. Corps orangé, inclusion de quartz ou quartz blanc. Un fragment avec glaçure incolore d'aspect brun verdâtre. L'autre est un fragment de rebord avec trace de glaçure foncée.	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.1.33	Contenant	F	1	0	4.1.99				Corps orangé vif, dense, avec inclusion de grains de quartz et bulles d'air allongées. Glaçure sur l'intérieur et le dessous du rebord d'aspect brun foncé. Fragment de rebord, surface éclatée, le dessous de la lèvre est plat.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.2.31	Contenant	F	2	0	4.99			oui	Minuscules fragments, trace de glaçure crème. Datation: environ 1762 jusqu'à environ 1830 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* . p. 78).	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Fragment de fourneau, pas de trace de combustion.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Fragment de tuyau.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.2.51	Contenant	F	1	0	4.99			oui	Fragment plat de fond de contenant. Glaçure éclatée en partie, bleutée. Datation: environ 1778 à environ 1830 (Brassard et Leclerc , 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* . p. 80)	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	1.1.2.61	Contenant	F	4	0	4.99			oui	Petits fragments éclatés dont deux jointifs. Glaçure d'aspect blanc. Datation: plus courant post 1820 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 82).	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	3.1.1.1	Clou	I	1	1	4.7.2.3				Tige abîmée par la corrosion et entourée de concrétion en bonne partie. Tête forgée, semble avoir facettes (rose) et rougie par la chaleur. Clou forgé probable. Longueur résiduelle de 3,2 cm.		2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	3.1.1.1	Tôle?	F	1	0	4.99				Fragment mince.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2A3	4010G0002A0003	3.1.1.11	Clou gros	I	1	1	4.7.2.3				Tige de section carrée, fracturée, extrémité courbée. Tête épaisse, circulaire ou carrée, pourrait être plate sur le dessus avec côtés biseautés, mais altéré par la concrétion. Longueur résiduelle de 6,2 cm.	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	3.1.1.11	Clou?	F	1	1	4.7.2.99				Disque irrégulier, légèrement ovale. Le sommet est plat, le dessous est plus convexe, mais irrégulier. Concrétion au centre pourrait peut-être être un résidu de tige fracturé. Diamètre de 2,2 x 2,3 cm. Tête de clou? Peut-être un disque?	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	3.1.1.12	Clou	I	1	1	4.7.2.3			oui	Tige de section rectangulaire, manque la pointe. Tête rectangulaire plate, machinée. Longueur résiduelle de 4,8 cm. Datation: têtes machinées fabriquées après 1815, la popularité des clous découpés décline à la fin du XIXe siècle, mais encore fabriqués au XXe siècle (Nelson, 1968. "Nail Chronology as an Aid to Dating Old Buildings").	X	2024-03-18
4010G2A3	4010G0002A0003	5.1.1	Ossement	F	15	0	6.1.1.1				Probablement de mammifère, dont deux petits fragments blanchis.	X	2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	1.1.1.3	Brique	F	1	0	4.7.1.2				Petit nodule rouge orangé avec fines bulles d'air.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	1.1.1.33	Contenant	F	3	0	4.1.99				Corps orangé, éclaté. Rares inclusions de grains de quartz fins. Trace de glaçure d'aspect brun rougeâtre sur deux fragments et brun foncé sur le troisième. Deux objets ou variation de glaçure sur un même objet. Terre cuite commune locale.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	1.1.2.31	Contenant	F	1	0	4.99				Minuscule fragment, glaçure crème sur une face, l'autre est éclatée.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	3.1.1.1	Clou?	F	2	0	4.99				Petites tiges avec pointe. Une extrémité fracturée, présence de concrétion ou altération par corrosion. Peut-être pointes de petits clous forgés? Sinon fragments de tige indéterminés.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	3.1.1.11	Clou?	F	3	1	4.7.2.99				Large tête mince fracturée. Petite tige perpendiculaire, centrée?, sur une face. La face de la tige est évasée du centre vers l'extrémité. Deux fragments plats associés. Clou ou autre type de fixation?		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1.1	Éclat?	F	1	0	6.3				Fragment granitique gris foncé, cortex arrondi sur un côté, le reste éclaté. Grain fin. Peut-être associé au monument?		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1.1	Éclat?	F	1	0	6.3				Fragment éclaté en pierre rose grisâtre, grain très fin rose, un peu blanc et gris. Semble granitique. Peut-être associé au monument?		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1.1	Résidu	F	1	0	6.3				Caillou, pas d'éclat vif, surface irrégulière avec creux. Pourrait être granitique, des portions noires visibles en surface.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1	Résidu	F	3	0	6.3				Petits fragments, gris très légèrement verdâtre. Grès ou granit très fin. Ressemblent par la couleur aux éclats de 2A2 (taille du monument).		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1.1	Résidu	F	6	0	6.3				Pierre gris foncé, grain très fin. Ressemble à des fragments naturels. Un fragment avec deux faces droites, une portion fracturée droite.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2B1	4010G0002B0001	4.1.10	Résidu	F	2	0	6.3				Pierre naturelle, sans éclats, grains de quartz blanc grisâtre, cortex légèrement jaunâtre par endroit.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.3.2	Résidu	F	2	0	4.7.1.3				Nodules de mortier blanc grisâtre avec une grande quantité de gros grains de sable et petits cailloux.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	4.4.3	Scorie	F	1	0	7.4				Avec bulles d'air, concrétion métallique en surface.		2024-03-18
4010G2B1	4010G0002B0001	5.1.6	Combustible	F	2	0	4.8.1				Petits fragments d'aspect vitreux.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.1	Récipient à anse	F	1	0	4.1.99				Anse verticale dont il manque la portion supérieure. Anse appliquée. Corps céramique rose avec rares et fines inclusions ocre. Petits grains de quart fins. La surface est chamois, non glaçurée. Anse de section plutôt ovale, mais irrégulière. Creux de doigts sur l'extérieur, rainures donnant un aspect de côtes irrégulières sur la surface intérieure. Le corps pourrait faire penser à de la vernissée verte ou Saintonge, mais les anses sont habituellement glaçurées. Peut-être ici une anse de marmite (de Cox?), car la description du corps céramique correspond également. Marmite? Pot à anse?	X	2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment au corps brun clair. Inclusion de grains de quartz transparent, fins. Intérieur éclaté, surface extérieure plate, peut-être lissée, légèrement plus claire que le corps.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.1.33	Contenant	F	1	0	4.1.99			oui	Corps orangé avec inclusion de grains de quartz fins. Décor intérieur de lignes d'engobe blanc, aspect crème, sur la surface intérieure. Au moins trois lignes, l'une pourrait être en sinusoïde. Glaçure d'aspect brun foncé. Fragment de paroi près du rebord. Décor datable du troisième quart du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XIXe (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 41).		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.1.33	Contenant	F	2	0	4.1.99				Fragments au corps orangé, inclusion de grains de quartz fins. Trace de glaçure brun clair. Pour le plus gros fragment, la glaçure semble être sur la surface extérieure. L'intérieur montre des stries de lissage plus prononcées que ce qu'on voit habituellement. Fragment de couvercle, large contenant fermé?		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.2.31	Contenant	F	1	0	4.99			oui	Petit fragment, paroi probablement cylindrique. Glaçure extérieure d'aspect brun orangé, possiblement bande d'engobe? Glaçure intérieure crème. Datation: environ 1762 jusqu'à environ 1830 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* . p. 78).		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	1.1.2.61	Contenant	F	3	0	4.99			oui	Petits fragments dont deux jointifs. Glaçure d'aspect blanc. Datation: plus courant post 1820 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 82).		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	3.1.1.1	Clou ou vis	I	1	1	4.7.2.4				Tige entourée de concrétion, peut-être circulaire, mais semble massive. Tête résiduelle. Peut-être une pointe, mais dans la concrétion. Longueur résiduelle de 3,5 cm.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2C1	4010G0002C0001	3.1.1.1	Clou	I	1	1	4.7.2.3				Manque probablement le bout de la pointe. Tige de section plutôt rectangulaire, resserrée sous la tête. Tête forgée. Longueur résiduelle de 4,1 cm. Clou découpé avec tête forgée ou clou découpé.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	3.1.1	Résidu	F	4	0	4.99				Petits résidus et concrétion, répondent à l'aimant.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	3.1.1.12	Clou	I	2	1	4.7.2.3				Tiges de section rectangulaire, l'une fracturée et entourée de concrétion. L'autre avec tête machinée, tige pliée à 90 degrés. Longueur résiduelle de 4,7 et 10,3 cm.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	3.1.1.13	Tige	F	1	0	4.99				Tige de section circulaire, fracturée ou coupée aux extrémités. Diamètre de 0,38 cm.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1	Pierre	C	3	0	6.3				Petits cailloux de pierre tendre, gris pâle. L'une avec fossiles.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1.1	Éclat	I	1	0	1.1.2.2				Gris foncé, avec bulbe de percussion, mais le contour est altéré. Éclat naturel probable. En lien avec une pierre de construction?		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1.1	Pierre	C	1	0	6.3				Caillou irrégulier gris foncé.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1.1	Pierre	F	1	0	6.3				Éclat mince, pierre beige légèrement rose, au grain très fin. Grès ou granit. En lien avec le monument?		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1.1	Pierre	F	1	0	6.3				Pierre granitique en forme de pointe, beige, gris foncé et rose. Probablement naturelle.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.1.4	Pierre taillée	F	3	0	4.7.1.2				Deux petits fragments et un gros. Grès gris légèrement verdâtre au grain fin. Le gros fragment et un petit sont ciselés sur une face, taille oblique. Sur le gros fragment, une autre face a aussi une taille oblique avec hachures (fini à la grenaille?). Gros fragment avec dimensions de 17x 10 x 4,5 cm.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.2.1	Résidu	F	2	0	4.7.1.3				Gris très pâle, accumulation de grains de sable par endroit. En lien avec le mortier du même lot.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.2.5	Résidu	I	1	0	4.7.1.3				Grosse masse de ciment gris pâle, quelques cailloux gris foncé sur une surface. Forme convexe pour la moitié, la surface opposée est concave. Dimensions générales d'environ 26 x 19 x 11 cm. Coulure de ciment en lien avec le monument?		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.3.2	Résidu	F	5	0	4.7.1.3				Dont deux fragments plats, l'un avec un angle droit. Joints de mortier. Blanc à beige, avec grande quantité de grains de sable pâle, quelques grains noirs. Petits cailloux tendres.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	4.4.3	Scorie	F	1	0	7.4				Avec bulles d'air et portion litée.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	5.1.1	Ossement	F	4	0	6.1.1.1				Probablement mammifère, dont deux os blanchis.		2024-03-18
4010G2C1	4010G0002C0001	5.1.6	Combustible	F	1	0	4.8.1				Fragment lité et friable. Léger aspect vitreux.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.1	Contenant	F	9	0	4.99				Fragments éclatés. Corps orangé à brun, inclusion de grains de quartz. Terre cuite commune locale, plus d'un objet.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.1.33	Contenant	F	3	0	4.1.99				Corps orangé à brun, inclusion de grains de quartz. Glaçure incolore d'aspect brun rougeâtre à brun. Un fragment de fond montre possiblement quelques taches vertes à travers la glaçure d'aspect brun clair. Plus d'un objet.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.1.32	Plat à aile ou assiette creuse	F	1	0	4.1.99				Fragment de rebord. Corps mince, orangé brunâtre avec inclusions de grains de quartz. Glaçure intérieure d'aspect jaune verdâtre. Peut-être une bande ou irrégularité de glaçure sous le rebord. Rebord droit à l'extrémité convexe. Marli évasé vers le haut. Diamètre d'au moins 17 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.2.31	Contenant	F	4	0	4.99			oui	Petits fragments éclatés. Glaçure crème. Un fragment avec un bouge et un angle, plat ou assiette? Plus d'un objet selon les teintes de crème. Datation: environ 1762 jusqu'à environ 1830 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* . p. 78).		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.2.61	Bol?	F	1	0	4.1.3.99			oui	Fragment de paroi évasée vers le haut, rebord droit à l'extrémité convexe. Décor imprimé en bleu sur l'intérieur et l'extérieur. Scène indéterminée sur l'extérieur (avec arbre), large bande avec décor de volutes sur fond de lignes horizontales. Diamètre d'environ 10 cm. Type de décor produit au XIXe siècle (1820-1891) avec un pic de popularité au milieu du XIXe siècle (1842-1858) (MAC Lab, 2015. *Diagnostic Artifacts in Maryland*).		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.2.61	Contenant	F	2	0	4.99				Petits fragments, l'un avec trace d'un décor rose. La surface du second est noircie par la chaleur.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	1.1.2.991	Contenant	F	1	0	4.99				Fragment éclaté, plat. Glaçure crème ou très légèrement bleutée. Creamware ou pearlware.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	2.1.1.9	Vitre ou contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment de verre plat. Épaisseur de 0,16 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	2.2.1.1	Vitre	F	1	0	4.7.1.1				Fragment de verre plat, mince avec légère patine. Épaisseur de 0,15 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	2.2.1.3	Vitre	F	1	0	4.7.1.1				Fragment de verre plat. Teinte turquoise verdâtre. Épaisseur de 0,13 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	3.1.1	Tôle?	F	1	0	4.99				Petit fragment recourbé sur lui-même. Bande, revêtement, contenant?		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	3.1.1.11	Clou	I	2	1	4.7.2.3				Tige de section carrée avec pointe. Manque la tête pour un, tête forgée, irrégulière et légèrement convexe pour l'autre. Clou complet de 3,5 cm de long, clou résiduel de 5,3 cm de long.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	3.1.1.12	Clou	I	2	2	4.7.2.3				Tiges de section rectangulaire, manque la pointe pour l'un, têtes incomplètes, machinées ou forgées. Longueur résiduelle de 3,3 cm; peut-être un clou complet de 7,5 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	3.1.2	Tige	I	1	0	4.99				Tige de section circulaire, recourbée par endroits. Extrémités droites, fracturées ou coupées. Diamètre de 0,17 cm; longueur d'environ 5,5 cm.		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	4.1.4	Pierre	F	1	0	4.7.1.2				Probablement un grès, gris légèrement verdâtre, grain fin. De forme irrégulière avec mortier collé sur plusieurs portions. Mortier blanc à beige avec inclusion de grains de sable transparent, grisâtre et rose. En lien avec le monument?		2024-03-18
4010G2C2	4010G0002C0002	5.1.1	Ossement	F	5	0	7.4				Petits fragments d'os blanchis.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1	Brique ou contenant	F	6	0	4.99				Fragments éclatés, trois au corps rose foncé brunâtre, trois autres orangé rougeâtre. Inclusion de grains de quartz. Deux objets, l'un avec une surface plate non glaçurée.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment éclaté au corps orangé. Terre cuite commune locale.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Corps brun légèrement orangé. Inclusion de grains de quartz très fins et rares grains ocre. Surfaces intérieure et extérieure lissée, d'aspect brun pâle. Pourrait être une terre cuite commune française (de Cox?).	X	2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1.33	Contenant	F	2	0	4.1.99				Fragments éclatés, corps orangé avec inclusion de grains de quartz. Glaçure intérieure d'aspect brun rougeâtre. Possiblement un même objet.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1.33	Contenant	F	1	0	4.99				Très petit fragment éclaté, corps orangé, glaçure incolore d'aspect brun foncé.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1.33	Pot ou jarre	F	1	0	4.1.99				Paroi éclatée d'un objet cylindrique, corps orangé clair. Glaçure extérieure irrégulière, aspect brun clair, mais une portion brun pâle matte. Diamètre d'environ 17 cm.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.2.1	Contenant	F	1	0	4.99				Fragment de rebord. Corps brun clair, émail légèrement bleuté. Paroi convexe, rebord semble droit, à l'extrémité arrondie. Diamètre de 19 cm. Objet non décoré.	X	2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Petit fragment de fourneau, sans trace de combustion.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.2.41	Pipe	F	3	1	4.2.2				Fragments de tuyaux dont un embout "coupé".		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.2.61	Contenant	F	3	0	4.99			oui	Un fragment de bouge, glaçure craquelée. Un fragment avec une rainure courbe. Datation: plus courant post 1820 (Brassard et Leclerc, 2001. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* p. 82).		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	3.1.1.12	Clou	I	1	1	4.7.2.3				Petit clou, manque probablement la pointe. Tige avec concrétion. Tête plate, machinée. Longueur résiduelle de 3,5 cm.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	3.1.1.13	Clou	C	1	1	4.7.2.3				Tige abîmée par corrosion, légèrement tordue. Tête circulaire plate. Longueur de 7 cm.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.1	Pierre	F	1	0	6.3				Petite pierre siliceuse d'aspect gris très foncé à rougeâtre. Probablement altérée par la chaleur.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.1.4	Pierre	C	1	0	6.3				Petite pierre plate, gris pâle, grain très fin.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.3.2	Résidu	F	2	0	4.7.1.3				Nodules gris pâle à blanc, grande proportion de grains de sable.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.4.3	Scorie	F	4	0	7.4				Deux fragments qui répondent à l'aimant, deux autres incluant du charbon minéral dans la scorie.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	5.1.1	Ossement	F	7	0	6.1.1.1				Probablement de mammifère, dont un petit fragment d'os blanchi.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	5.1.5	Coquillage	F	1	0	6.1.2				Fragment de coquille d'huître.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	5.1.6	Combustible	F	3	0	4.8.1				Dont un fragment gris terne, altéré par la chaleur.		2024-03-18

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2D1	4010G0002D0001	5.3	Couvercle?	F	1	0	4.99				Matière plastique (?) légère, corps avec quelques petites bulles arrondies, noire et d'aspect brillant. Objet circulaire avec un fond plat, courte paroi évasée vers le haut, rebord horizontal fracturé. La surface intérieure du fond a un décor ou inscription moulée en relief, indéterminé (cercles alignés en cercle?). Peut-être des anciens plastiques comme *gutta percha, shellac* ... Fragment semblable mais plus mince dans 2D5.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1	Brique ou contenant	F	1	0	4.99				**Interface inférieure**. Très petit fragment orangé rougeâtre, sans inclusion. Fragment d'un nodule ocreux en lien avec une brique ou autre terre cuite?		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	1.1.1	Contenant?	F	1	0	4.99				**Interface inférieure**. Très petit fragment au corps orangé. Surface extérieure non glaçurée. Trace blanche sur une courte portion de la surface intérieure, peut-être reste d'un décor à l'engobe.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.1	Pierre	F	1	0	6.3				**Interface inférieure**. Pierre sédimentaire brune avec petits canaux d'air.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	4.1	Pierre	F	1	0	6.3				**Interface inférieure**. Petit fragment de pierre cristalline grise.		2024-03-18
4010G2D1	4010G0002D0001	5.1.1	Ossement	F	1	0	6.1.1.1				**Interface inférieure**. Os blanchi.		2024-03-18
4010G2D3	4010G0002D0003	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment éclaté, peu d'inclusion sinon grains de quartz très fins. Probablement terre cuite commune locale.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	1.1.1.1	Brique	F	3	0	4.7.1.2				Petits fragments, corps orangé à rougeâtre.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	1.1.1.33	Contenant	F	2	0	4.1.99				Corps orangé, inclusion de grains de quartz fins. Glaçure intérieure et trace de glaçure sur l'extérieur de la lèvre, d'aspect brun foncé.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	1.1.2.41	Pipe	F	1	0	4.2.2				Fragment de tuyau de pipe.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	1.1.2.991	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment éclaté, glaçure semble blanche, mais peut-être légèrement teinté (bleu ou crème?) Creamware récent, pearlware ou terre cuite fine blanche.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	3.1.1.1	Clou	F	1	0	4.7.2.3				Tige fracturée, de section carrée à rectangulaire, clou forgé ou découpé.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	3.1.1.12	Clou	F	1	0	4.7.2.3				Tige de section rectangulaire, entourée de concrétion.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	4.1	Pierre	F	3	0	6.3				Petits cailloux blanc crème à gris, deux pourraient ressembler à de la pierre chauffée, tendre.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	4.3.2	Résidu	F	1	0	4.7.1.3				Petit nodule de mortier, blanc grisâtre.		2024-03-19
4010G2D3	4010G0002D0003	5.1.1	Ossement	F	5	0	6.1.1.1				Probablement mammifère, dont trois fragments blanchis.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1	Contenant	F	2	0	4.99				Très petits fragments éclatés. Corps orangé, inclusion de grains de quartz fins. Terre cuite commune locale.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Très petit fragment au corps orangé vif, tendre.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1.1	Brique	F	9	0	4.7.1.2				Petits nodules de brique au corps orangé, rougeâtre, à grisâtre. Plus d'un objet. Dont un nodule ocreux.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1.1	Contenant	F	1	0	4.99				Fragment de paroi, objet cylindrique possiblement tronconique, extrémité supérieure très légèrement courbée vers l'extérieur. Corps brun, inclusion de grains de quartz fins. Corps et paroi de même teinte. Pot à plante?	X	2024-03-19

4010G-terrain monument Madeleine de Verchères-Artefactuel 2023

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_catalogue	Date_saisie
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1.11	Contenant	F	1	0	4.1.99				Fragment éclaté. Corps chamois avec inclusion de nodules ocre. Trace de glaçure verte. Fragment de paroi extérieure sous un rebord, lèvre semble arrondie.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.1.33	Contenant	F	2	0	4.1.99				Fragments éclatés, corps orangé avec inclusion de grains de quartz. Glaçure d'aspect brun à brun kaki.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.31	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment mince, en partie éclaté. Corps courbe. Glaçure crème.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.41	Pipe	F	2	0	4.2.2				Petits fragments de fourneau. Pas de trace de combustion.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.41	Pipe	F	2	0	4.2.2				Un fragment de tuyau, trace de glaçure brunâtre. Un fragment avec éperon.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.51	Contenant	F	1	0	4.99				Fragment éclaté, glaçure légèrement bleutée.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.61	Assiette	F	1	0	4.1.3.3			oui	Fragment de marli, rebord droit, décor moulé de traits courbes, rehaussé d'une bande bleue, de style "shell edge". Glaçure légèrement bleutée. Diamètre d'au moins 19 cm. Type de bordure populaire des années 1840 aux années 1860 (MAC Lab, 2015. *Diagnostic Artifacts in Maryland*).	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.61	Contenant	F	2	0	4.99				Fragments jointifs d'un fond de contenant. Le dessous a une texture de côtes moulées, droites ou concentriques? Surface intérieure avec décor imprimé bleu, motif de style chinois (de style willow?).	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.61	Contenant	F	2	0	4.99				Petits fragments, décor à l'engobe sur la paroi extérieure. Engobe brun foncé sur l'un, motif en brun et blanc sur fond brun orangé sur l'autre (cable? "Cat's eye"?).		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	1.1.2.61	Contenant	F	1	0	4.99				Petit fragment, pas de décor visible.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	2.2.1.1	Bouteille	F	1	0	4.99				Fragment de paroi courbe. Teinte vert clair.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	2.2.1.1	Vitre	F	2	0	4.7.1.1				Fragments de verre plat. Teinte vert très clair, surtout visible dans la tranche. Épaisseur de 0,16 cm.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	2.2.1.1	Vitre	F	1	0	4.7.1.1				Fragment de verre plat. Teinte vert un peu turquoise. Épaisseur de 0,15 cm.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	2.2.1.1	Vitre	F	1	0	7.4				Fragment de verre teinté vert, altéré par la chaleur. Probablement une vitre à l'origine.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	3.1.1.1	Résidu	F	1	0	4.99				Petit fragment plat, une portion épaisse.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	3.1.1.12	Clou	I	1	1	4.7.2.3				Manque la pointe, tête dans la concrétion, semble plate. Tige de section rectangulaire. Longueur résiduelle de 7,2 cm.		2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	5.1.1	Ossement	F	23	0	6.1.1.1				Probablement de mammifères, dont sept petits fragments blanchis.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	5.1.5	Coquillage	F	4	0	6.1.2				Fragments de coquille d'huîtres.	X	2024-03-19
4010G2D5	4010G0002D0005	5.3	Indéterminé	F	1	0	4.99				Très petit fragment mince, plat, de couleur noire, surface d'aspect brillante. Type de plastique? *Shellac, gutta percha* ? Semblable dans 2D1, mais celui-ci est plus mince.		2024-03-19

ANNEXE B : Sites BkFi-59 et 4010G - Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: BkFi-59

Archéologue: Gina Vincelli

Type de film: BkFi-59 Verchères-2023

No de film:

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	August 7, 2023	1A	S	Excavation dans la portion nord de 1A.
2	August 7, 2023	1A	S	Excavation dans la portion nord de 1A, vue d'ensemble.
3	August 7, 2023	1A	S-W	Excavation dans la portion nord de 1A.
4	August 7, 2023	1A	W	Excavation de 1A2 dans la portion nord de 1A.
5	August 7, 2023	1A	S-W	Excavation de 1A, dans la portion nord et découverte de 1A3 et 1A4.
6	August 7, 2023	1A	W	Excavation de 1A, dans la portion nord et découverte de 1A3 et 1A4.
7	August 7, 2023	1A	W	Excavation de 1A, dans la portion nord et découverte de 1A3 et 1A4,en vue rapprochée.
8	August 7, 2023	1A	S-E	Excavation dans la portion sud de la sous-opération 1A (au sud chemin du parc).
9	August 7, 2023	1A	S-E	Portion nord de 1A avec 1A3 et 1A4.
10	August 7, 2023	1A	S	Portion nord de 1A avec 1A3 et 1A4.
11	August 7, 2023	1A	S	Portion nord de 1A avec 1A3 et 1A4.
12	August 7, 2023	1A	E	Portion nord de 1A avec 1A3 et 1A4.
13	August 7, 2023	1A	E	Portion nord de 1A avec 1A3 et 1A4.
14	August 7, 2023	1A	N	Portion nord de 1A avec vue sur les pertubations au nord-est et sud-ouest en surface.
15	August 7, 2023	1A	E	Portion nord de 1A, détail de 1A3 et 1A4 ainsi que 1A2 au nord.
16	August 7, 2023	1A	N	Portion nord de 1A, détail de 1A3 et 1A4 ainsi que 1A2 au nord.
17	August 7, 2023	1A	W	Portion nord de 1A, détail de 1A3 et 1A4 ainsi que 1A2 au nord.
18	August 7, 2023	1A	W	Portion nord de 1A, détail de 1A3 et 1A4 ainsi que 1A2 au nord.
19	August 7, 2023	1A	S	Portion nord de 1A, détail de 1A3 et 1A4 ainsi que 1A2 au nord.
20	August 7, 2023	1A	W	Photo d'ambiance

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
21	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A et test manuel.
22	August 7, 2023	1A	N	Paroi nord, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A.
23	August 7, 2023	1A	N	Paroi nord, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A.
24	August 7, 2023	1A	N	Paroi nord, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A.
25	August 7, 2023	1A	N	Paroi nord et vue en plan de 1A, dans sa portion sud.
26	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A.
27	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, à l'extrémité nord dans la portion sud de 1A.
28	August 7, 2023	1A	E	Paroi est de 1A7, détail de traces organiques à la vertiacles dans le sable.
29	August 7, 2023	1A	E	Paroi est de 1A7, détail de traces organiques à la vertiacles dans le sable.
30	August 7, 2023	1A	S	Vue de la portion sud de 1A.
31	August 7, 2023	1A	S	Vue de la portion sud de 1A.
32	August 7, 2023	1A	S-W	Vue de la portion sud de 1A.
33	August 7, 2023	1A	E	Vue de la portion sud, dans la portion centrale moitié sud de 1A.
34	August 7, 2023	1A	N-E	Vue de la portion sud, dans la portion centrale moitié sud de 1A.
35	August 7, 2023	1A	W	Vue de la portion sud, dans la portion centrale moitié sud de 1A.
36	August 7, 2023	1A	W	Vue de la portion sud, dans la portion centrale moitié sud de 1A.
37	August 7, 2023	1A	N-W	Vue d'ensemble de la portion sud de la sous-opération 1A.
38	August 7, 2023	1A	S-E	Photo d'ambiance, argile plastique au fond du test mécanique au sud de 1A = 1A8.
39	August 7, 2023	1A	S	Test mécanique fait au sud de 1A.
40	August 7, 2023	1A	S	Test mécanique fait au sud de 1A.
41	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, à l'extrémité sud de 1A , C-1.
42	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, à l'extrémité sud de 1A , C-1.
43	August 7, 2023	1A	E	Paroi est, vue rapprochée.
44	August 7, 2023	1A	S-E	Paroi est et paroi sud.
45	August 7, 2023	1A	E	Paroi est et sondage test (test pit) avec pelle mécanique au sud de 1A.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
46	August 7, 2023	1A	E	Paroi est et sondage test avec pelle mécanique au sud de 1A.
47	August 7, 2023	1A	N	Paroi est du fond du sondage test (test pit).
48	August 7, 2023	1A	N-W	Photo d'ambiance avec fin de l'excavation mécanique de la sous-opération 1A.
49	August 7, 2023	1A	S	Vue de la Paroi sud de 1A.
50	August 7, 2023	1A	S-E	Vue de la Paroi sud de 1A.
51	August 7, 2023	1A	N	Fond du sondage test, au sud de IA.
52	August 7, 2023	1A	W	Vue sur la paroi ouest du sondage test, au sud de 1A.
53	August 7, 2023	1A	S	Fin de l'excavation mécanique , dans la portion sud de 1A.
54	August 7, 2023	1A	N	Fin de l'excavation mécanique , dans la portion sud de 1A.
55	August 7, 2023	1A	N	Dégagement et nettoyage de 1A4 dans la portion nord de 1A.
56	August 7, 2023	1A	S	Dégagement et nettoyage de 1A4 dans la portion nord de 1A.
57	August 7, 2023	1A	S	Dégagement et nettoyage de 1A4 dans la portion nord de 1A.
58	August 7, 2023	1A	S	Dégagement et vue rapprochée de 1A3 et 1A4.
59	August 7, 2023	1A	S	Dégagement et vue rapprochée de 1A3 et 1A4.
60	August 7, 2023	1A	E	Dégagement et vue rapprochée de 1A3 et 1A4.
61	August 7, 2023	1A	E	Portion sud, dans la nord de 1A. Vue sur 1A4 et 1A3 dégagés en surface.
62	August 9, 2023	1B	S	Excavation de 1B.
63	August 9, 2023	1B	S-W	Excavation de 1B.
64	August 9, 2023	1B	S	Excavation de 1B.
65	August 9, 2023	1B	S-E	Présence d'argile naturelle dans 1B3 sous le labour et vue sur le parement oragnique de 1B2.
66	August 9, 2023	1B	E	Paroi est dans la portion nord de 1B, C-2.
67	August 9, 2023	1B	E	Paroi est dans la portion nord de 1B, C-2.
68	August 9, 2023	1B	S-E	Paroi est dans la portion nord de 1B, C-2.
69	August 9, 2023	1B	S-E	Paroi est dans la portion nord de 1B, vue d'ensemble.
70	August 9, 2023	1B	E	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue sur le tuyau en grès 1B100 et trace de pieu 1B200.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
71	August 9, 2023	1B	E	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue sur le tuyau en grès 1B100 et trace de pieu 1B200.
72	August 9, 2023	1B	S-E	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue sur le tuyau en grès 1B100 et trace de pieu 1B200.
73	August 9, 2023	1B	S	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue d'ensemble.
74	August 9, 2023	1B	S	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue d'ensemble.
75	August 9, 2023	1B	S	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue rapprochée sur le tuyau 1B100.
76	August 9, 2023	1B	S	Portion nord de 1B avec test mécanique avec vue rapprochée sur le tuyau 1B100.
77	August 9, 2023	1B	W	Vue sur le tuyau 1B100.
78	August 9, 2023	1B	W	Vue sur le tuyau 1B100.
79	August 9, 2023	1B	W	Vue sur la trace de pieu 1B200.
80	August 9, 2023	1B	W	Vue sur la trace de pieu 1B200.
81	August 9, 2023	1B	N	Vue sur la trace de pieu 1B200, portion nord de 1B.
82	August 9, 2023	1B	E	Vue détaillée de la trace de pieu 1B200.
83	August 9, 2023	1B	E	Vue détaillée de la trace de pieu 1B200.
84	August 9, 2023	1B	E	Vue détaillée de la trace de pieu 1B200.
85	August 9, 2023	1B	E	Vue détaillée de la trace de pieu 1B200 avec vue sur la paroi de 1B.
86	August 9, 2023	1B	E	Vue détaillée de la trace de pieu 1B200 avec vue sur la paroi de 1B.
87	August 9, 2023	1B	E	Détail du tuyau 1B100 et vue de la paroi est, pas de tranchée visible.
88	August 9, 2023	1B	E	Détail du tuyau 1B100 et vue de la paroi est, pas de tranchée visible.
89	August 9, 2023	1B	S	Vue d'ensemble de 1B.
90	August 9, 2023	1B	S	Vue d'ensemble de 1B.
91	August 9, 2023	1B	N	Fin de fouilles de 1B.
92	August 9, 2023	1B	N	Fin de fouilles de 1B.
93	August 9, 2023	1B	N-E	Fin de fouilles de 1B.
94	August 9, 2023	1B	N-E	Fin de fouilles de 1B.
95	August 10, 2023	1A	W	Vue de 1A3 et début de 2A1.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
96	August 10, 2023	1A	W	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
97	August 10, 2023	1A	N-W	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
98	August 10, 2023	1A	S	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
99	August 10, 2023	1A	N-E	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
100	August 10, 2023	1A	S-E	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
101	August 10, 2023	1A	S	Vue générale de 1A3 et du début de 2A1.
102	August 10, 2023	1A	SS	Vue rapprochée de 1A3 et du début de 2A1.
103	August 10, 2023	1A	W	Emplacement de 2A1 et vue de la paroi ouest de 1A.
104	August 10, 2023	1A	W	2A1 et de la paroi ouest de 1A, vue rapprochée.
105	August 10, 2023	1A	E	Paroi est de 1A à l'emplacement de 1A3.
106	August 10, 2023	1A	E	Paroi est de 1A à l'emplacement de 1A3.
107	August 10, 2023	1A	S	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
108	August 10, 2023	1A	S	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
109	August 10, 2023	1A	W	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
110	August 10, 2023	1A	N-W	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
111	August 10, 2023	1A	N-E	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
112	August 10, 2023	1A	E	Vue sur 2A1 et fin de fouille sur 1A4.
113	August 10, 2023	1A	W	Paroi ouest de 2A.
114	August 10, 2023	1A	W	Vue rapprochée de la paroi ouest de 2A.
115	August 10, 2023	1A	E	Paroi est de 2A.
116	August 10, 2023	1A	E	Paroi est de 2A.
117	August 10, 2023	1A	N	Sondage manuel test dans 1A4.
118	August 10, 2023	1A	N	Vue générale du sondage manuel test dans 1A4.
119	August 10, 2023	1A	N	Vue générale du sondage manuel test dans 1A4.
120	August 10, 2023	1A	W	Vue générale du sondage manuel test dans 1A4.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
121	August 10, 2023	1A	S	Fin de fouilles dans 1A.
122	August 10, 2023	1A	S	Fin de fouilles dans 1A et vue rapprochée des sondages 2A1.
123	August 10, 2023	1A	W	Paroi ouest de 1A, dans sa portion nord.
124	August 10, 2023	1A	W	Vue rapprochée de la paroi ouest de 2A.
125	August 10, 2023	1A	W	Vue rapprochée de la paroi ouest de 2A.
126	August 10, 2023	1A	W	Paroi ouest de 1A, dans sa portion nord avec 2A.
127	August 11, 2023	1B	S	Trou de poteau 1B200, en cours de fouille.
128	August 11, 2023	1B	S	Trou de poteau 1B200, en cours de fouille.
129	August 11, 2023	1B	N	Trou de poteau 1B200, en cours de fouille.
130	August 11, 2023	1B	N	Trou de poteau 1B200, en cours de fouille.
131	August 11, 2023	1B	N	Trou de poteau 1B200, détail.
132	August 11, 2023	1B	W	Trou de poteau 1B200, détail.
133	August 11, 2023	1B	W	Trou de poteau 1B200, détail.
134	August 11, 2023	1B	N	Fin de fouille de 1B200.
135	August 11, 2023	1B	N	Fin de fouille de 1B200.
136	August 11, 2023	1B	N	Fin de fouille de 1B200.
137	August 11, 2023	1B	N	Fin de fouille de 1B200.
138	August 11, 2023	1B	N	Photo en plan de 1B200.
139	August 14, 2023	1A	N-E	Excavation du chemin du parc dans 1A.
140	August 14, 2023	1A	W	Excavation de 1A5.
141	August 14, 2023	1A	E	Restes d'une planche de bois carbonisée sur 1A5.
142	August 14, 2023	1A	E	Restes d'une planche de bois carbonisée sur 1A5.
143	August 14, 2023	1A	N	Restes d'une planche de bois carbonisée sur 1A5.
144	August 14, 2023	1A	N	Restes d'une planche de bois carbonisée sur 1A5.
145	August 14, 2023	1A	S-E	Vue d'ensemble des restes d'une plance de bois carbonisée sur 1A5.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
146	August 14, 2023	1A	S-W	Tranchée récente, portion nord de 1A.
147	August 14, 2023	1A	S	Détail de la tranchée récente.
148	August 14, 2023	1A	N-E	Vue de la tranchée récente, portion nord de 1A.
149	August 14, 2023	1A	N-E	Vue de la tranchée récente, portion nord de 1A.
150	August 14, 2023	1A	W	Paroi ouest de 1A, dans la portion nord (C-6).
151	August 14, 2023	1A	N-W	Paroi ouest de 1A, dans la portion nord (C-6).
152	August 14, 2023	1A	N-W	Paroi ouest de 1A, dans la portion nord (C-6).
153	August 14, 2023	1A	S	Suite de l'excavation de 1A sous le chemin du parc.
154	August 14, 2023	1A	S-W	Fin de fouilles de la paroi ouest et de 1A3.
155	August 14, 2023	1A	S-W	Fin de fouilles de la paroi ouest et fin de fouilles de 1A.
156	August 14, 2023	1A	N-W	Fin de fouilles de la paroi ouest et fin de fouilles de 1A.
157	August 14, 2023	1A	N-W	Fin de fouilles de la paroi ouest et fin de fouilles de 1A.
158	August 14, 2023	1A	W	Fin de fouilles, vis-à-vis du chemin du parc.
159	August 14, 2023	1A	N-E	Paroi est de 1A et fin de fouilles.
160	August 14, 2023	1A	E	Paroi est de 1A et fin de fouilles.
161	August 14, 2023	1A	E	Paroi est de 1A et fin de fouilles.
162	August 14, 2023	1A	S-E	Vue d'ensemble de la paroi est de 1A et fin de fouilles.
163	August 14, 2023	1A	W	Portion nord de 1A et fin de fouilles.
164	August 14, 2023	1A	E	Portion nord de 1A et fin de fouilles.
165	August 14, 2023	1A	S-W	Vue d'ensemble de la fin de fouilles de 1A.
166	August 14, 2023	1A	S	Vue d'ensemble de la fin de fouilles de 1A.
167	August 14, 2023	1A	S	Vue d'ensemble de la fin de fouilles de 1A.
168	August 14, 2023	1A	N	Fin de fouilles de 1A.
169	August 14, 2023	1A	N	Fin de fouilles de 1A.
170	August 14, 2023	1A	N-E	Fin de fouilles de 1A.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
171	August 14, 2023	1A	N-E	Fin de fouilles, détail de la portion nord.
172	August 14, 2023	1A	E	Fin de fouilles, détail de la portion nord.
173	August 14, 2023	1A	S-E	Fin de fouilles, détail de la portion nord.
174	August 14, 2023	1A	W	Paroi ouest de 1A situé à l'extrémité nord.
175	August 14, 2023	1A	W	Paroi ouest de 1A avec 1A3.
176	August 14, 2023	1A	N-W	Paroi ouest de 1A avec 1A3.
177	August 14, 2023	1A	N-W	Paroi ouest de 1A avec 1A3.
178	August 14, 2023	1C	E	Souche d'arbre au nord de la maison.
179	August 14, 2023	1C	E	Souche d'arbre au nord de la maison.
180	August 14, 2023	1C	N	Paroi ouest de 1C.
181	August 14, 2023	1C	N-W	Paroi ouest de 1C.
182	August 14, 2023	1C	N-W	Paroi ouest de 1C.
183	August 14, 2023	1C	W	Détail, extrémité sud de 1C, paroi ouest - remblayage piscine = sable.
184	August 14, 2023	1C	W	Détail remplissage sur du sable organique en place sur la paroi ouest.
185	August 14, 2023	1C	E	Paroi est de 1C, détail des pierres à la base du remplissage.
186	August 14, 2023	1C	N-E	Paroi est de 1C.
187	August 14, 2023	1C	E	Paroi est de 1C.

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: 4010G Verchères-2023

Archéologue: Gina Vincelli

Type de film:

No de film: 4010G23R01E

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	August 9, 2023	1A	N-E	Photo d'ambiance du monument de Madeleine de Verchères.
2	August 9, 2023	1A	N-E	Photo d'ambiance du monument de Madeleine de Verchères.
3	August 9, 2023	1A	N	Vue sur la pièce de maonnaie trouvé dans 1A2 in situ.
4	August 9, 2023	1A	N	Vue sur la pièce de maonnaie trouvé dans 1A2 in situ.
5	August 9, 2023	1A	S	Surface de 1A3.
6	August 9, 2023	1A	W	Surface de 1A3.
7	August 9, 2023	1A	W	Surface de 1A3.
8	August 9, 2023	1A	N	Surface de 1A3.
9	August 9, 2023	1A	N	Surface de 1A3, dans sa portion est.
10	August 9, 2023	1A	N	Surface de 1A3, dans sa portion est.
11	August 9, 2023	1A	N-E	Surface de 1A2.
12	August 9, 2023	1A	N-E	Surface de 1A2.
13	August 9, 2023	1A	N	Surface de 1A2.
14	August 9, 2023	1A	E	Surface de 1A2.
15	August 9, 2023	1A	S	Détail des pierres et mortier dans 1A2.
16	August 10, 2023	1A/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A. Fin de 2A1 et début de 2A2.
17	August 10, 2023	1A/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A.
18	August 10, 2023	1A/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A avec vue de la paroi sud.
19	August 10, 2023	1A/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A avec vue de la paroi sud.
20	August 10, 2023	1A/2A	S	Fin de 2A2 et début de 2A3.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
21	August 10, 2023	1A	N	1A3 et 1A100, en paroi nord de 1A.
22	August 10, 2023	1A	N	1A3 et 1A100, en paroi nord de 1A.
23	August 10, 2023	1A	N	1A3 et 1A100, en paroi nord de 1A.
24	August 10, 2023	1A	W	1A3 et 1A100, en paroi nord de 1A.
25	August 10, 2023	1A	E	1A3 et 1A100, en paroi nord de 1A.
26	August 10, 2023	1A	N	Détail des pierres de maçonnerie sèche dans 1A100.
27	August 10, 2023	1A	N	Détail des pierres de maçonnerie sèche dans 1A100.
28	August 10, 2023	1A	N	Détail des pierres de maçonnerie sèche dans 1A100, extrémité est.
29	August 10, 2023	1A1/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A. Fin de 2A3 et début de 2A4.
30	August 10, 2023	1A1/2A	E	Sondage de la sous-opération 2A.
31	August 10, 2023	1A1/2A	S	Sondage de la sous-opération 2A.
32	August 10, 2023	1A1/2A	S	Vue sur la paroi sud de 2A, surface de 2A4.
33	August 10, 2023	1A1/2A	S	Vue à l'ombre de la paroi sud de 2A, surface de 2A4.
34	August 10, 2023	1A1/2A	S	Vue à l'ombre de la paroi sud de 2A, surface de 2A4.
35	August 10, 2023	1A1/2A	S	Vue sur la paroi sud et fin de fouille de 2A.
36	August 10, 2023	1A1/2A	W	Vue sur la paroi ouest et fin de fouille de 2A.
37	August 10, 2023	1A1/2A	N	Vue sur la paroi nord et fin de fouille de 2A.
38	August 10, 2023	1A1/2A	E	Vue sur la paroi est et fin de fouille de 2A.
39	August 11, 2023	1A/2B	N	Terre cuite commune trouvé in situ dans 2B1.
40	August 11, 2023	1A/2B	N	Terre cuite commune trouvé in situ dans 2B1, détail.
41	August 11, 2023	1A/2B	N	Terre cuite commune trouvé in situ dans 2B1, détail.
42	August 11, 2023	1A/2D	N	Niveau de gravier schisteux à la base de 1A2, sondage de 2D, sur 1A100.
43	August 11, 2023	1A/2D	N	Niveau de gravier schisteux à la base de 1A2, sondage de 2D, sur 1A100.
44	August 11, 2023	1A100	N	Surface 1A100, sous 1A2.
45	August 11, 2023	1A100	N	Surface 1A100, sous 1A2.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
46	August 11, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B1 et début de 2B2.
47	August 11, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B1 avec vue sur la paroi nord.
48	August 11, 2023	1A/2B	W	Ambiance de la fouille
49	August 11, 2023	1A/2D	N	1A100 et fin de 2D1.
50	August 11, 2023	1A/2D	N	1A100 et fin de 2D1.
51	August 11, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B1 et début de 2B3.
52	August 12, 2023	1A/2C	EX SITU	Fragment de pierre taillée et 2C2 équivaut aux déchets de construction du monument de Madeleine de Verchères.
53	August 12, 2023	1A/2C	EX SITU	Fragment de pierre taillée et 2C2 équivaut aux déchets de construction du monument de Madeleine de Verchères.
54	August 14, 2023	1A/2C	N-E	Vue sur 2C100, 2C3 et 2C2.
55	August 14, 2023	1A/2C	N	Vue sur 2C100, 2C3 et 2C2.
56	August 14, 2023	1A/2C	W	Vue sur 2C100, 2C3 et 2C2.
57	August 14, 2023	1A/2C	W	Vue sur 2C100, 2C3 et 2C2.
58	August 14, 2023	1A/2C	N	Détail de 2C100 en coupe.
59	August 14, 2023	1A/2C	N	Détail de 2C100 en plan.
60	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D2 et début 2D3.
61	August 14, 2023	1A/2D	E	Fin de 2D2 et début 2D3.
62	August 14, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B3 et début de 2B100 avec la maçonnerie séche.
63	August 14, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B3 et début de 2B100 avec la maçonnerie séche.
64	August 14, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B3 et début de 2B100.
65	August 14, 2023	1A/2B	N	Fin de 2B3 avec vue sur la paroi nord.
66	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D2 et début 2D3.
67	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D2 et début 2D3.
68	August 14, 2023	1A/2D	E	Os de mammifère trouvés in situ dans 2D5.
69	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D5 et début de 2D6 avec un sol naturel stérile ce qui signifie finde fouille.
70	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D5 et début de 2D6 avec un sol naturel stérile ce qui signifie finde fouille.

CATALOGUE PHOTO

No	Date	Secteur	Orientation	Description
71	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D5 et début de 2D6 avec un sol naturel stérile ce qui signifie finde fouille.
72	August 14, 2023	1A/2D	N	Fin de 2D5 , détail de ;a paroi nord (la base est sous 1A100).
73	August 14, 2023	1A/2D	W	Fin de fouille de 2D.
74	August 14, 2023	1A/2D	W	Fin de fouille de la paroi ouest de 2D.
75	August 14, 2023	1A/2D	W	Fin de fouille de 2D, détail.

CATALOGUE PHOTO

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL
DEPUIS 2003

Projet: 4010G Verchères-2023

Archéologue: Gina Vincelli

Type de film:

No de film: 4010G23R02E

No CD:

No	Date	Secteur	Orientation	Description
1	August 14, 2023	1A/2D	S	Fin de fouilles de 2D, paroi sud.
2	August 14, 2023	1A/2D	S	Fin de fouilles de 2D, paroi sud.
3	August 14, 2023	1A/2D	S	Fin de fouilles de 2D, détail.
4	August 14, 2023	1A/2D	E	Fin de fouilles de 2D, paroi est.
5	August 14, 2023	1A/2D	E	Fin de fouilles de 2D, détail.
6	August 14, 2023	1A	E	Fin de fouilles de 1A.
7	August 14, 2023	1A	W	Fin de fouilles de 1A.
8	August 14, 2023	1A	W	Fin de fouilles de 1A.

ANNEXE C : Résultats de l'analyse radiocarbone

Laboratoire de RADIOCHRONOLOGIE
RADIOCHRONOLOGY Lab
Centre d'études nordiques, Université Laval

KECK CARBON CYCLE AMS FACILITY
Earth System Science Dept.
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, IRVINE, CA, USA

Gina Vincelli

12 septembre 2024

Résultats ^{14}C

# Laboratoire externe	# Université Laval	# Client (Type échantillon)	Pré-traitement	$D^{13}C$ (‰)	$F^{14}C$	±	$D^{14}C$ (‰)	±	^{14}C âge (BP)	±
UCIAMS-297240	**ULA-12117**	BkFi-59-1A5 (charbon)	HCl - NaOH - HCl	-23.1	0.8220	0.0018	-178.0	1.8	**1575**	**20**

Les concentrations radiocarbones sont données comme fractions du standard moderne, d14C, et âge radiocarbone conventionnel, et suivent les conventions de Stuiver et Polach (Radiocarbon, v.19, p.355, 1977).

Des échantillons mesurant le bruit de fond de l'appareil ont été soustraits, préparés avec des blancs ne contenant pas de 14C (bois pour les échantillons organiques, calcite pour les carbonates et os de mammouth pour les os et dents).

Tous les résultats ont été corrigés en fonction du fractionnement isotopique selon les conventions de Stuiver et Polach (1977), avec des valeurs d13C mesurées sur le graphite préparé, en utilisant le spectromètre AMS. Ces valeurs (qui ne sont pas montrées) peuvent être différentes des d13C du matériel original, si du fractionnement s'est produit durant la graphitisation de l'échantillon ou lors de la mesure AMS.

Remarque:
La valeur $D^{13}C$ ci-dessus a été mesurée à une précision <0.1‰ avec un spectromètre de masse Thermo Finnigan Delta Plus (IRMS).

Guillaume Labrecque, Technicien en charge

Note that Marine20 ΔR values have changed!

Data Input Menu
Calibration & Plot Options Menu
Marine Reservoir Correction Database (Lose input data)
IntCal20 dataset SHCal20 dataset Marine20 dataset

Data Entry Form

Enter Data	1575 Radiocarbon age BP	Curve Selection	0 Marine20 ΔR	1
	20 Standard Deviation in age	IntCal20 MARINE20 mixed Marine & NH Atmosphere	0 Uncertainty in Marine20 ΔR	Option
	Unique Sample ID		0.0 % Marine carbon	Curve

Calibrate

Sample Identification	14C age	LEM or	Span		Marine	mixed
samples only Description	Curve #					
Lab code Sample code	Yr BP	error	f**2	DR	s.d	%
marine C						

```
Sample ID
Lab Code
Description
Radiocarbon Age BP   1575 +/-   20
Calibration data set: intcal20.14c                # Reimer et al. 2020
  % area enclosed       cal AD age ranges           relative area under
                                                  probability distribution
  68.3 (1 sigma)     cal AD 436- 464                      0.411
                            475- 499                      0.349
                            509- 515                      0.080
                            531- 543                      0.161
  95.4 (2 sigma)     cal AD 429- 549                      1.000
  Median Probability:   486

Sample ID
Lab Code
```